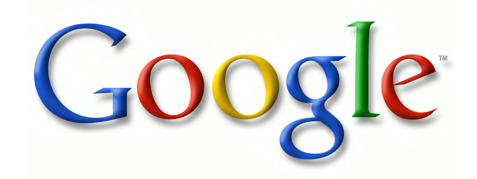
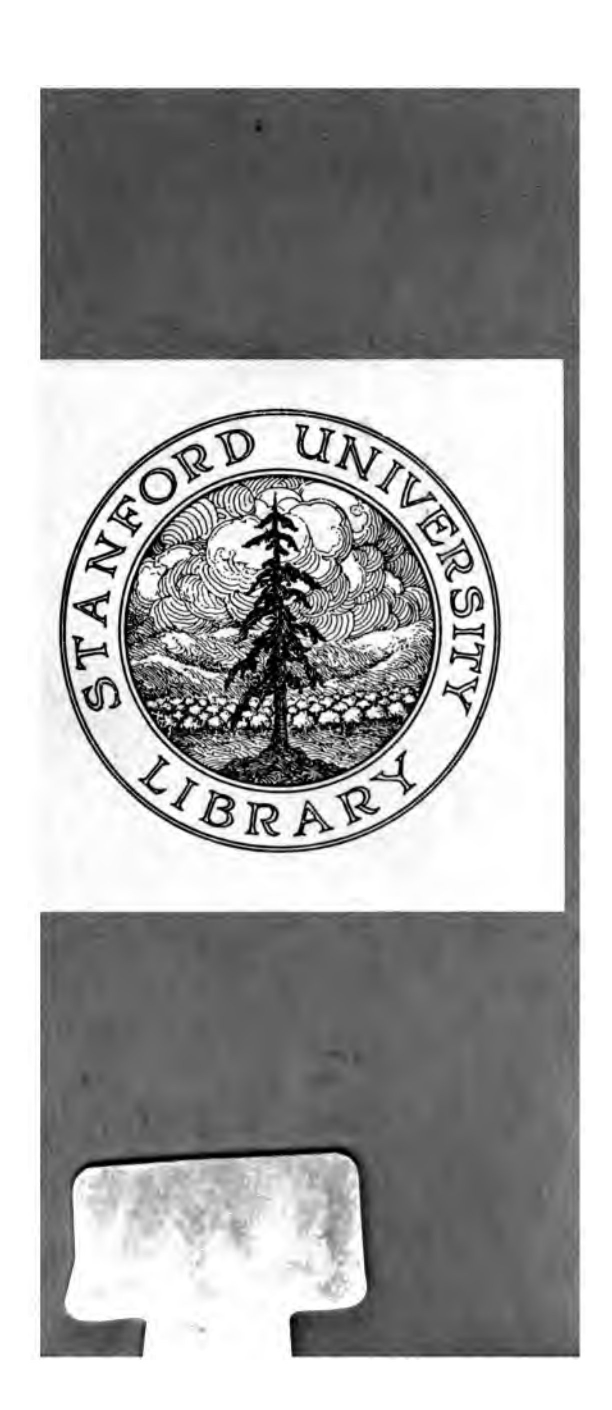


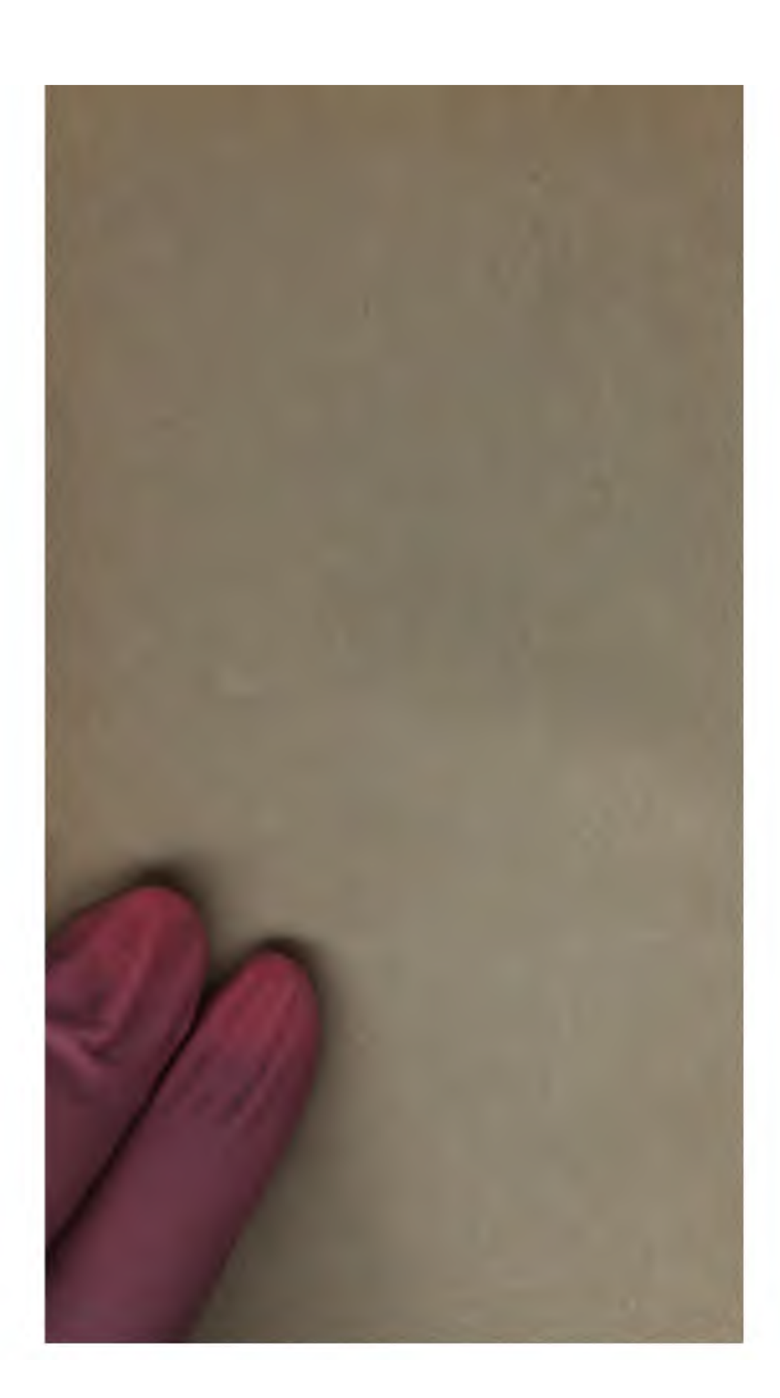



STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY




STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY





MÉMOIRES

DE

MME DE LA FAYETTE



MÉMOIRES

DE

MME DE LA FAYETTE

Il a été imprimé, en sus du tirage ordinaire :

300 exemplaires	sur papier de Hollande	(nos 41 à 340).
20	— sur papier de Chine	(nos 1 à 20).
20	— sur papier Whatman	(nos 21 à 40).

340 exemplaires, numérotés.

MÉMOIRES

DE

ME DE LA FAYETTE

PUBLIÉS

AVEC PRÉFACE, NOTES ET TABLES

PAR

EUGÈNE ASSE



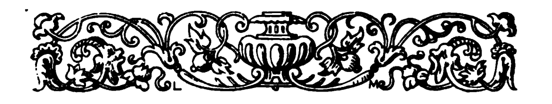
PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue de Lille, 7

M DCCC XC





MADAME DE LA FAYETTE

ET

SES MÉMOIRES

MADAME *de La Fayette, qui a composé des romans, chefs-d'œuvre du genre, a laissé aussi, sur les événements de son temps, des pages de la plus haute valeur historique. Romancière de premier ordre, elle compte encore parmi nos meilleurs historiens et nos plus importants auteurs de mémoires. Cela ne doit pas surprendre dans la femme qui a écrit* LA PRINCESSE DE CLÈVES : *la manière dont elle a peint la cour des derniers Valois est déjà celle d'un historien. Elle en a la touche sobre, et son habileté à tracer les caractères de ses héros imaginaires annonce ce qu'elle saura faire quand elle sera en présence de personnages réels. Et quelles intrigues plus enchevêtrées que celles qui se nouèrent autour d'Henriette d'An-*

gleterre, duchesse d'Orléans, dont elle nous a peint la cour à la fois si aimable et si agitée! Quelle scène plus terrible que celle de la mort foudroyante et mystérieuse de cette princesse! Comme la réalité de l'histoire dépasse la fiction du roman! Et comment l'écrivain qui nous raconte cette vie et cette mort de Madame, si pleines, l'une d'enchantements, l'autre de terreur, serait-il inférieur à celui qui nous a attaché et ému aux aventures de Mme de Clèves et de M. de Nemours? Aussi ne l'est-il pas. Chez Mme de La Fayette l'historien égale la romancière.

I

Son caractère, non moins que la nature de son talent, devait la porter vers l'histoire. La première qualité de l'historien est d'être vrai. Ce fut aussi celle de Mme de La Fayette. Par-dessus tout elle aimait la vérité. Tel est le témoignage de ses contemporains. Elle «était vraie», a dit La Rochefoucauld en créant pour elle une expression qui parut alors aussi neuve que la chose l'était peut-être. A cet amour de la vérité Mme de La Fayette joignait beaucoup de jugement. L'un d'ordinaire ne va pas sans l'autre, et c'est être doué d'un esprit peu sensé que de s'en faire accroire à soi-même, ou d'espérer qu'on en fera beaucoup accroire aux autres. Vraie et sensée, voilà toute Mme de La Fayette. Segrais,

en la comparant à Mlle de Scudéry, lui donne également cet éloge. Il se rencontre avec le duc de La Rochefoucauld, dont il nous a rapporté le mot célèbre :

« Mlle de Scudéry, dit-il, a beaucoup d'esprit; mais Mme de La Fayette a plus de jugement. Mme de La Fayette me disoit que, de toutes les louanges qu'on lui avoit données, rien ne lui avoit plu davantage que deux choses que je lui avois dites: qu'elle avoit le jugement au-dessus de son esprit, et qu'elle aimoit le vrai en toutes choses, et sans dissimulation; c'est ce qui a fait dire à M. de La Rochefoucauld qu'elle étoit vraie, façon de parler dont il est l'auteur, et qui est assez en usage. Elle n'auroit pas donné le moindre titre à qui que ce fût, si elle n'eût été persuadée qu'il le méritoit; et c'est ce qui a fait dire à quelqu'un qu'elle étoit sèche quoiqu'elle fût délicate[1]. »

Sa franchise dans le monde, — c'était encore une suite de cet amour du vrai, — allait, à l'égard d'elle-même, jusqu'à des aveux que les femmes ne font guère : « Elle ne cachoit pas son âge, et disoit librement en quelle année et en quel lieu elle étoit née[2]. » A l'égard des autres cette franchise touchait

1. *Segraisiana,* Paris, 1721, p. 45.
2. *Segraisiana,* p. 45.

parfois à la rudesse. « Mme de Marans, raconte Mme de Sévigné, disoit l'autre jour chez Mme de La Fayette : « Ha ! mon Dieu, il faut que je me fasse couper les cheveux. » Mme de La Fayette lui répondit brusquement : « Ha ! mon Dieu, Madame, ne le faites point, cela ne sied qu'aux jeunes personnes. »

Sa raison égalait sa sincérité, et Mme de Sévigné, son amie, l'appelait « divine » [1].

Cette personne, si « vraie » et si raisonnable, était aussi une personne très perspicace, ayant d'instinct la science du monde, des affaires, se jouant des difficultés, les débrouillant avec une facilité, une aisance extraordinaires. Si en ce point elle reçut les leçons de La Rochefoucauld, son ami, l'élève dépassa bientôt le maître.

« Mme de La Fayette, dit encore Segrais, avoit beaucoup appris de Mme de Rambouillet ; mais Mme de La Fayette avoit l'esprit plus solide : elle ne savoit pas seulement gouverner sa maison, elle s'entendoit parfaitement bien en procès, et elle conduisoit elle-même ceux qu'elle avoit pour ses affaires particulières [2]. »

---

1. « Jamais elle n'a été sans cette divine raison, qui étoit sa qualité principale. » Lettre du 3 juin 1693, édit. Regnier, x, 108.

2. *Segraisiana*, p. 29, et à la page 102 : « Mme de La Fayette s'entendoit en toutes choses sans ostentation. »

II

Cette femme si bien douée par la nature pour devenir un historien n'y fut pas moins aidée par les circonstances, par les exemples qu'elle eut de très bonne heure sous les yeux, et peut-être par les leçons qu'elle reçut. On a dit que l'histoire n'était jamais mieux écrite que par les hommes d'État. Mme de La Fayette fut élevée au milieu des plus grands de son temps, et, tout en se dissimulant, joua plus tard, dans les affaires de Savoie, un rôle politique que l'on connaît aujourd'hui, après l'avoir seulement soupçonné[1].

Il n'entre pas dans notre sujet, et nous n'en aurions pas ici la place, de retracer la vie de Mme de La Fayette[2]. *Il nous suffira de rappeler quelques faits et quelques dates Née en 1634 d'un père lettré, instruite par Ménage et le Père Rapin dans les langues latine et italienne, mariée en 1655 au comte*

---

1. Voir sur ce point A.-D. Perrero, *Lettere inedite di Madama di Lafayette*. Turin, 1880.

2. Sur Mme de La Fayette, il faut citer l'excellente et charmante étude de M. de Lescure à la tête de l'édition de *la Princesse de Clèves*, dans la *Bibliothèque des Dames*, Jouaust, 1881 ; Sainte-Beuve, *Portraits de Femmes;* Monmerqué, *Notice;* Arvède Barine, *Revue des Deux-Mondes*, 15 sept. 1880. Nous travaillons depuis longtemps à une vie de cette femme plus célèbre que complètement connue.

parfois à la rudesse. « Mme de Marans, raconte Mme de Sévigné, disoit l'autre jour chez Mme de La Fayette: « Ha! mon Dieu, il faut que je me fasse couper les cheveux.» Mme de La Fayette lui répondit brusquement: « Ha! mon Dieu, Madame, ne le faites point, cela ne sied qu'aux jeunes personnes. »

Sa raison égalait sa sincérité, et Mme de Sévigné, son amie, l'appelait « divine » [1].

Cette personne, si « vraie » et si raisonnable, était aussi une personne très perspicace, ayant d'instinct la science du monde, des affaires, se jouant des difficultés, les débrouillant avec une facilité, une aisance extraordinaires. Si en ce point elle reçut les leçons de La Rochefoucauld, son ami, l'élève dépassa bientôt le maître.

« Mme de La Fayette, dit encore Segrais, avoit beaucoup appris de Mme de Rambouillet; mais Mme de La Fayette avoit l'esprit plus solide: elle ne savoit pas seulement gouverner sa maison, elle s'entendoit parfaitement bien en procès, et elle conduisoit elle-même ceux qu'elle avoit pour ses affaires particulières [2]. »

---

1. « Jamais elle n'a été sans cette divine raison, qui étoit sa qualité principale. » Lettre du 3 juin 1693, édit. Regnier, x, 108.

2. *Segraisiana*, p. 29, et à la page 102 : « Mme de La Fayette s'entendoit en toutes choses sans ostentation. »

II

Cette femme si bien douée par la nature pour devenir un historien n'y fut pas moins aidée par les circonstances, par les exemples qu'elle eut de très bonne heure sous les yeux, et peut-être par les leçons qu'elle reçut. On a dit que l'histoire n'était jamais mieux écrite que par les hommes d'État. Mme de La Fayette fut élevée au milieu des plus grands de son temps, et, tout en se dissimulant, joua plus tard, dans les affaires de Savoie, un rôle politique que l'on connaît aujourd'hui, après l'avoir seulement soupçonné[1].

Il n'entre pas dans notre sujet, et nous n'en aurions pas ici la place, de retracer la vie de Mme de La Fayette[2]. *Il nous suffira de rappeler quelques faits et quelques dates Née en 1634 d'un père lettré, instruite par Ménage et le Père Rapin dans les langues latine et italienne, mariée en 1655 au comte*

---

1. Voir sur ce point A.-D. Perrero, *Lettere inedite di Madama di Lafayette*. Turin, 1880.

2. Sur Mme de La Fayette, il faut citer l'excellente et charmante étude de M. de Lescure à la tête de l'édition de *la Princesse de Clèves*, dans la *Bibliothèque des Dames*, Jouaust, 1881 ; Sainte-Beuve, *Portraits de Femmes;* Monmerqué, *Notice;* Arvède Barine, *Revue des Deux-Mondes*, 15 sept. 1880. Nous travaillons depuis longtemps à une vie de cette femme plus célèbre que complètement connue.

de La Fayette, elle publie en 1662 son premier roman, en 1678 LA PRINCESSE DE CLÈVES, *est pendant vingt-cinq ans l'amie de La Rochefoucauld, et reste jusqu'à sa mort, à la fin de mai 1692, étroitement liée avec Mme de Sévigné.*

Nous chercherons surtout à bien déterminer le milieu où elle naquit, où elle se développa, à rechercher ce qui put contribuer à faire d'elle un témoin important et un historien précieux des choses de son temps.

Les origines de Mme de La Fayette, le milieu où elle se trouva tout d'abord placée, sont restés jusqu'ici couverts d'une certaine obscurité, qu'explique la rareté des documents. Et cependant, quand on s'y attache, quelle lumière cette recherche, qui pour nous n'a pas toujours été vaine, ne jette-t-elle pas sur la vie tout entière de Mme de La Fayette? Cette vie nous apparaît alors comme le développement logique de l'éducation et des impressions premières, de la nature et du génie originel.

Marie-Madeleine Pioche de La Vergne naquit, non pas au Havre, comme on l'a dit quelquefois, mais à Paris, sur la paroisse Saint-Sulpice. Elle était fille de Marc Pioche, écuyer, sieur de La Vergne, et d'Élisabeth Pena. Elle fut tenue sur les fonts de baptême, le 18 mars 1634, par le maréchal de Brézé et par la duchesse d'Aiguillon, celui-là beau-frère, celle-ci nièce chérie du cardinal de

Richelieu. Le père, en effet, de la jeune Marie était gouverneur du fils du maréchal, et sa mère attachée à la duchesse. En réalité, c'est au Petit-Luxembourg, demeure de Mme d'Aiguillon, et au milieu de la société brillante qui s'y réunissait, que fut élevée Mlle de La Vergne. La nièce de Richelieu était une maîtresse femme, sur laquelle le célèbre ministre compta plus pour défendre après lui la grandeur de sa maison que sur ses petits-neveux, auxquels il transmit ses titres et quelques-unes de ses charges. Plus tard, M. de La Vergne, qui mourut maréchal de camp vers 1653, devint commandant du Havre, dont Richelieu avait le gouvernement, et dont il avait fait pour lui-même une espèce de place de sûreté.

Elle avait huit ans quand mourut Richelieu, et quarante et un à la mort de cette marraine si tendre pour elle. La duchesse d'Aiguillon soutint toujours le cardinal Mazarin, qui, lui-même, l'avait défendue contre les attaques dont elle avait été l'objet à la mort de son oncle. L'influence de Richelieu et de Mazarin fut donc la première que reçut Mme de La Fayette. Langlade, l'ancien secrétaire du cabinet de Mazarin, resta toujours fort lié avec elle.

En 1651, à cette influence en succéda une autre, lorsque sa mère, veuve de M. de La Vergne, eut épousé en secondes noces le chevalier de Sévigné, grand frondeur et fort ami de Retz, dont il avait commandé le régiment de Corinthe à cette journée

funeste qu'on appela si plaisamment « la première aux Corinthiens ». Faut-il la ranger elle-même parmi les frondeuses ? Elle avait quinze ans quand éclata la première Fronde. Il y eut des frondeuses de cet âge, mais la considération dont elle jouit plus tard auprès de Louis XIV, resté toujours hostile aux personnes qui avaient fomenté les troubles de sa minorité, permet de croire qu'à cet égard elle ne suivit ni les sentiments du second mari de sa mère, — ce qui ne doit pas étonner, — ni ceux, — réserve peut-être plus difficile, — de cette autre Mme de Sévigné, la mère de Pauline de Grignan, la célèbre épistolaire, avec laquelle elle commençait alors à former une amitié qui dura toute la vie.

Cependant il faut reconnaître que son esprit garda de cette société frondeuse une certaine tournure qui se retrouve dans ses MÉMOIRES.

Ce qui est certain, c'est que, dès cette époque, Mlle de La Vergne occupait une excellente position pour voir les événements. Elle était une des « demoiselles d'honneur de la Reine » ; tel est le titre qui lui est donné dans son acte de mariage, du 15 février 1655. En devenant comtesse de La Fayette et nièce par alliance de l'évêque de Limoges, ancien aumônier d'Anne d'Autriche, auprès de laquelle il avait été très en faveur, et qui ne mourut qu'en 1676, son importance s'accrut encore. Que de choses aussi ne dut-elle pas apprendre de son mari sur cette char-

mante Louise de La Fayette dont il était le frère, et qui était allée ensevelir dans le cloître des filles de Sainte-Marie de Chaillot le souvenir de ses chastes amours avec le roi Louis XIII!

*Ce fut dans ce couvent même de Chaillot, où se retirait fréquemment la veuve de Charles Ier, que Mme de La Fayette vit pour la première fois, peu après son mariage, Henriette d'Angleterre, âgée alors de onze ans. Pendant les six années qui s'écoulèrent jusqu'au rétablissement de Charles II et à l'union de sa sœur avec le duc d'Orléans, il se forma entre la jeune princesse et Mme de La Fayette une amitié que la nouvelle situation de la première ne devait pas faire cesser. « J'allois souvent dans le cloître de Chaillot, a dit Mme de La Fayette; j'y vis la jeune princesse d'Angleterre, dont l'esprit et le mérite me charmèrent. Cette connoissance me donna depuis l'honneur de sa familiarité, en sorte que quand elle fut mariée j'eus toutes les entrées particulières chez elle, et, quoique je fusse plus âgée de dix ans qu'elle, elle me témoigna jusqu'à sa mort beaucoup de bonté, et eut beaucoup d'égards pour moi. » De cette « familiarité », disons plus, de cette confiance, devait naître l'*HISTOIRE DE MADAME HENRIETTE.

Une autre amitié qui n'eut pas de moindres conséquences pour ce qu'on peut appeler le rôle politique de Mme de La Fayette, fut celle qui se forma entre elle et Mlle de Nemours, fille de Charles-Amédée de

Savoie, duc de Nemours, tué en duel, le 30 *juillet* 1652, *par son beau-frère le duc de Beaufort, auquel il disputait les faveurs de la duchesse de Châtillon. Née en* 1644, *M*lle *de Nemours, et sa sœur, M*lle *d'Aumale, de deux ans plus jeune qu'elle, brillaient dans la société de la grande Mademoiselle, qui habitait le palais du Luxembourg*[1], *voisin du Petit-Luxembourg, demeure de la duchesse d'Aiguillon. C'est là certainement que naquirent les sympathies qui, malgré la distance des rangs, rapprochèrent M*me *de La Fayette des deux sœurs, dont l'une devint duchesse de Savoie en* 1665, *et vécut jusqu'en* 1724, *l'autre reine de Portugal en* 1666, *et mourut en* 1683.

*Cinq ans s'étaient écoulés depuis la mort d'Henriette d'Angleterre, lorsque cette autre amie de M*me *de La Fayette fut appelée, en* 1675, *à la régence de Savoie par la mort de son mari, et ainsi conduite à jouer un rôle considérable pendant la minorité d'un fils qui n'avait pas alors dépassé sa neuvième année. M*me *de La Fayette n'avait pas attendu jusque-là pour mettre son expérience et sa science du monde au service de la duchesse. Nous voyons que, dès le mois d'octobre* 1665, *elle s'apprête à lui adresser*

---

1. Voir leurs portraits dans la *Galerie des portraits de M*lle *de Montpensier*, édit. Ed. de Barthélemy, Paris, 1860, p. 31.

« des relations très exactes de tout ce qu'elle sait de la cour et d'ailleurs ». En 1675, avec la nouvelle situation de Madame Royale, elle devient sa véritable ambassadrice officieuse. Avertie de tout ce qui se passait à Turin, elle s'employait à présenter au roi et à ses ministres la conduite de la régente sous le jour le plus favorable, et à atténuer les mécontentements que souvent Louis XIV concevait contre cette princesse trop peu soumise, selon lui, à son influence. « Il est du service de Madame Royale, écrivait-elle à un des personnages chargés de l'instruire, que l'on sache ici ce qui doit être publié afin de donner des couleurs et des raisons[1]*. » Elle ne laissa pas d'être mêlée aux négociations du mariage qui, en 1664, unit la fille du duc d'Orléans et de la malheureuse Henriette avec le jeune duc de Savoie, Victor-Amédée II, auquel sa mère avait d'abord désiré faire épouser sa nièce, l'infante de Portugal. La sœur puînée de Madame Royale, ainsi que nous l'avons dit, avait épousé, en 1666, le roi de Portugal Alphonse VI, puis, en 1668, Pierre II, son beau-frère, dont elle avait eu cette princesse. Liée dans sa jeunesse avec la reine de Portugal, il est très vraisemblable que Mme de La Fayette correspondit avec elle jusqu'à sa mort en décembre 1683.*

---

1. Lettre du 15 mai 1679.

III

Lorsque Mme de La Fayette se mit à rédiger des mémoires sur les choses de son temps, ce n'était donc pas seulement une spectatrice fort intelligente, une femme de la cour très bien informée, qui écrivait : c'était une personne qui avait été mêlée elle-même à plus d'un des événements qu'elle allait raconter, qui en avait connu les ressorts secrets, et dont l'expérience ajoutait bien des lumières à celles qu'elle avait déjà reçues de la nature. Et cette personne, amie des esprits les plus déliés de son époque, de Retz et de La Rochefoucauld, avait vingt-sept ans lorsque Louis XIV commença à régner par lui-même, et cinquante-huit ans quand elle mourut, en 1692, *au début de la guerre encore glorieuse que devait terminer le traité de Ryswick. Sa jeunesse et sa maturité avaient coïncidé avec la période la plus brillante du règne de celui qu'on a appelé Louis le Grand. Ces mémoires, elle les avait achevés, et ce qui nous en reste n'en est, hélas! qu'une bien faible partie. Les* MÉMOIRES DE LA COUR DE FRANCE PENDANT LES ANNÉES 1688 ET 1689 *n'en sont que deux chapitres détachés, échappés comme par hasard à l'incurie d'un héritier négligent, nous dirions volontiers indigne. Nul doute à cet égard. Voici en*

effet ce qu'on lit dans la Préface mise en tête de la première édition :

« Il est certain que Mme la comtesse de La Fayette avoit écrit des mémoires de tout ce qui s'étoit passé à la cour de France depuis sa première jeunesse. Mais M. l'abbé de La Fayette, son fils, ayant eu la facilité de prêter indifféremment ses papiers à toute sorte de personnes, la plupart se trouvent aujourd'hui perdus ou entre les mains de gens qui ne s'en vantent pas... Ces mémoires sont curieux, intéressans, bien écrits, et, pour tout dire, charmans. C'est bien dommage que nous n'ayons qu'une partie de tout ce qu'a écrit Mme de La Fayette sur ce qui s'est passé de son temps. »

L'HISTOIRE D'HENRIETTE D'ANGLETERRE *tient plus de l'histoire que des mémoires proprement dits. Là, Mme de La Fayette s'efface presque complètement pour laisser parler la princesse qui l'avait prise pour confidente. C'est en effet sur la demande de la duchesse d'Orléans qu'elle commença, en 1665, à écrire ce récit, trois ans après la publication de son premier roman,* LA PRINCESSE DE MONTPENSIER, *six avant celle de* ZAYDE, *que* LA PRINCESSE DE CLÈVES *suivit en 1678 seulement. Nous savons par elle-même les circonstances qui donnèrent naissance à cet ouvrage.*

« Je n'avois, a-t-elle dit elle-même, aucune part à sa confidence sur de certaines affaires ; mais, quand elles étoient passées, et presque rendues publiques, elle prenoit plaisir à me les raconter.

« L'année 1665, le comte de Guiche fut exilé. Un jour qu'elle me faisoit le récit de quelques circonstances assez extraordinaires de sa passion pour elle : « Ne trouvez-vous pas, me dit-elle, que, si tout « ce qui m'est arrivé et les choses qui y ont relation « étoit écrit, cela composeroit une jolie histoire ? Vous « écrivez bien, ajouta-t-elle ; écrivez, je vous four- « nirai de bons mémoires. » J'entrai avec plaisir dans cette pensée, et nous fîmes ce plan de notre histoire telle qu'on la trouve ici[1]. »

Interrompu presque aussitôt, ce récit ne fut repris que quatre ans plus tard, en 1669, par une sorte de pressentiment funèbre de la duchesse d'Orléans, sous les ombrages mêmes de ce délicieux Saint-Cloud, où elle allait bientôt mourir d'une mort si prompte, et, quoi qu'on en ait pu dire, si mystérieuse.

« J'étois auprès d'elle ; il y avoit peu de monde : elle se souvint du projet de cette histoire et me dit qu'il falloit la reprendre. Elle me conta la suite des choses qu'elle avoit commencé à me

---

1. *Préface*. Voir plus loin, p. 3.

dire : je me remis à les écrire; je lui montrois le matin ce que j'avois fait sur ce qu'elle m'avoit dit le soir; elle en étoit très contente. C'étoit un ouvrage assez difficile que de tourner la vérité, en de certains endroits, d'une manière qui la fît connoître et qui ne fût pas néanmoins offensante ni désagréable à la princesse. Elle badinoit avec moi sur les endroits qui me donnoient le plus de peine; et elle prit tant de goût à ce que j'écrivois que, pendant un voyage de deux jours que je fis à Paris, elle écrivit elle-même ce que j'ai marqué pour être de sa main, et que j'ai encore [1]. »

*Œuvre en quelque sorte collective, l'*HISTOIRE DE MADAME HENRIETTE D'ANGLETERRE *contient donc plusieurs passages tels que la princesse les avait écrits, et auxquels Mme de La Fayette n'a rien changé. Malheureusement, avec le manuscrit de l'ouvrage, a péri ce signe dont Mme de La Fayette les avait marqués. Cependant il est facile, en un endroit du moins, de reconnaître avec certitude la trace de la rédaction première de Madame*[2]*. L'on pourrait conjecturer qu'au moment de la mort de la duchesse d'Orléans l'auteur n'avait pas encore mis la dernière main à son récit : car, dans la Préface, elle qualifie la seconde*

1. *Préface*, p. 3.
2. Voir p. 100, où, parlant de Mlle de Montalais, la princesse ajoute : « Vous saurez ce détail d'elle. »

fille de cette princesse de « duchesse de Savoie aujourd'hui régnante[1] ». *Or, Mlle de Valois n'épousa Victor-Amédée II, duc de Savoie, qu'en 1684, ce qui reporterait à cette date, au plus tôt, la composition définitive de l'ouvrage. Mais il est plus naturel de penser que la Préface seule fut écrite aussi tard. Nous ne croyons pas d'ailleurs que ces deux mots y aient été glissés par l'éditeur de* 1720, *car, à cette époque, la duchesse de Savoie était reine depuis* 1713 *et le titre de duchesse ne lui aurait pas convenu.*

Les MÉMOIRES DE LA COUR DE FRANCE, *égaux par le charme et le talent d'écrivain à l'*HISTOIRE D'HENRIETTE D'ANGLETERRE, *lui sont supérieurs par la liberté d'appréciation et la hauteur de pensée. Les jugements portés sur les hommes, sur la politique et les mœurs, y sont d'une indépendance singulière. Mme de La Fayette y parle de la guerre en personne qui a entendu Turenne et Condé et profité de leurs conversations, nous dirions volontiers de leurs leçons, et de la politique en homme d'État. A cet égard, ces mémoires sont véritablement étonnants; on ne peut leur comparer que ceux de* Retz. *Qu'on en relise certaines pages*[2], *et notre appréciation ne paraîtra pas exagérée. L'on ignore la date de com-*

---

1. Voir p. 3.
2. Voir particulièrement p. 143, 242, 248.

position des MÉMOIRES DE LA COUR DE FRANCE, *trop faible reste de ceux que M*me *de La Fayette avait écrits; mais le peu d'années qui sépare les faits qu'elle y relate, de l'époque de sa mort, — trois ans seulement, — autorise à croire qu'elle les composait au fur et à mesure des événements, et qu'ils ne furent pas écrits après coup et tout d'une haleine.*

Pour établir le texte de ces deux ouvrages, auxquels nous avons donné le titre général de MÉMOIRES DE MADAME DE LA FAYETTE, *nous avons suivi, à défaut des manuscrits aujourd'hui perdus*[1], *les éditions originales de l'un et de l'autre, mais en les soumettant à une révision critique rigoureuse.*

Le premier parut pour la première fois en 1720, *sous ce titre :* HISTOIRE DE MADAME HENRIETTE D'ANGLETERRE, PREMIÈRE FEMME DE PHILIPPE DE FRANCE, DUC D'ORLÉANS, PAR DAME MARIE DE LA VERGNE, COMTESSE DE LA FAYETTE, CHEZ MICHEL-CHARLES LE CÈNE, 1620, in-12 de 223 p. avec portrait : « Henriette-Anne d'Angleterre, épouse de Philippe de France, duc d'Orléans. G. Schouten f. » *Le second fils de M*me *de La Fayette, Louis de La Fayette, abbé de Valmont, vivait encore quand parut cette édi-*

---

1. En 1768 il existait encore de l'*Histoire de Madame Henriette* un manuscrit avec des notes « qui n'avaient pas été imprimées », car il figure dans la *Bibliothèque historique de la France,* du P. Lelong et de Fevret de Fontette, t. II, p. 686.

tion[1]. *S'il y eut quelque part, ce qui est douteux, il remplit bien mal ses devoirs d'éditeur, car elle fourmille de fautes, les noms propres y sont surtout défigurés. La première édition critique en fut donnée par A. Bazin, en* 1853, *Paris, Techener, avec portrait, in-*16 *de* 191 *pages; et une nouvelle, très supérieure, en* 1882, *par M. Anatole France, ce délicat critique qui serait un érudit accompli, s'il ne préférait être l'un de nos premiers romanciers, Paris, Charavay, in-*12 *de* LXXXIV-188 *p. Cette dernière nous a beaucoup servi pour l'établissement de notre texte.*

Les MÉMOIRES DE LA COUR DE FRANCE *parurent onze ans plus tard, en* 1731, *sous ce titre :* MÉMOIRES DE LA COUR DE FRANCE POUR LES ANNÉES 1688 ET 1689, PAR Mme LA COMTESSE DE LA FAYETTE. *A Amsterdam, chez Jean-Frédéric Bernard,* 1731, *in-*12 *de* 234 *p.* (*Bibl. de l'Arsenal,* 6904, *H*). *Un exemplaire de cette édition contient en tête un portrait d'Adrien-Maurice, duc de Noailles, gravé par Thomassin* (Id., 6904, *H*). *Une autre édition fut donnée en* 1742, *par le même libraire,* 234 *p. L'abbé de La Fayette n'existait plus quand parut la première édition. La liberté des jugements portés par Mme de La Fayette explique peut-être la publication tardive, et partielle seulement, de ces mémoires. Toute trace du*

---

1. Né en 1653, abbé de Valmont, de La Grénetière et de Dalon, il ne mourut qu'en 1729.

manuscrit a été perdue, si tant est qu'il existe encore. Sa découverte serait une des plus importantes qui pourraient être faites pour l'histoire des trente premières années du règne de Louis XIV.

*Cette édition originale de 1731 est peut-être plus défectueuse, plus incorrecte, que celle de l'*HISTOIRE DE MADAME HENRIETTE.

Le marquis de Paulmy d'Argenson, signalant déjà les incorrections qui s'y trouvent, écrivait sur son exemplaire : « Il y a dans cette édition quelques noms estropiés et quelques autres fautes d'impression ou peut-être d'ignorance, mais sur de petits objets[1]. »

Depuis 1731, aucune tentative n'a été faite pour améliorer le texte des MÉMOIRES DE LA COUR DE FRANCE[2], *et notre édition en sera la première édition critique. Ce que Bazin et M. Anatole France ont si bien fait pour l'*HISTOIRE DE MADAME HENRIETTE, *nous avons essayé de le faire pour les* MÉMOIRES. *Nous n'avons laissé passer aucun nom sans chercher à*

---

1. Il ajoutait cette curieuse remarque : « Voyez à la page 212 une prédiction sur la maison de Saint-Cyr bien singulière; elle ne se vérifie point du tout. » « Ces Mémoires, dit-il encore, sont curieux, intéressants, bien écrits, et pour tout dire charmants. C'est bien dommage que nous n'ayons qu'une partie de tout ce qu'a écrit Mme de La Fayette sur ce qui s'est passé de son temps. » Bibl. de l'Arsenal, 6904, H.

2. Les deux collections Petitot-Monmerqué et Michaud-Poujoulat, de 1828 et de 1836, ont respectueusement reproduit ce texte défectueux.

l'identifier. C'est ainsi que nous avons pu substituer aux noms défectueux et méconnaissables de : Presse, Boeslo, Delamar, Monclas et Montlar, Brémont, Baloride, Sonelle, Cassoni, Sarzei, Lézy, Marconié, Moreuil, Amanse, la Menville, Caylus, d'Escars, etc., les noms exacts et réels de : Presle, Boisseleau, Delamere, Montclar, Frémont, Bullonde, Jonvelle, Casoni, Jarzé, Léry, Marcognet, Mareuil, Amanzé, La Vieuville, Calvo, d'Escots, etc. [1].

Nous avons fait suivre d'un B ou d'un P les quelques notes que nous avons empruntées aux éditions de Bazin et de Petitot; toutes les autres sont de nous. Pour ne pas trop multiplier ces notes, nous avons rejeté à la table les indications nécessaires à l'identification de chacun des personnages qui figurent dans ces MÉMOIRES.

En travaillant à ces MÉMOIRES, *il me semblait revivre le temps de ma jeunesse, et les relire dans cette*

---

1. Tous ces noms ont été restitués après de minutieuses recherches dans Dangeau, Sourches, Bussy-Rabutin, Pinard, la *Gazette de France*, etc. Deux seulement restent douteux : *Isaac* et *Betan* (pp. 149 et 219), dont le dernier pourrait bien être le riche Berthelot. Tout en maintenant (p. 266) le mot *pénible*, nous serions disposé à croire que le manuscrit portait *paisible*. Nous avons aussi respecté *revêtissement* (p. 163), qu'on trouve d'ailleurs dans le Dictionnaire de Furetière, appuyé de cet exemple : « Le duc, voyant qu'on avoit presque abattu le revestissement de la muraille. » (Chapelle, *Campagne de Rocroy*.)

jolie édition des ŒUVRES DE Mme DE LA FAYETTE, 1786, *que je vois encore, par la pensée, dans la bibliothèque de ma mère, dont c'était le livre favori. Je me figure feuilleter, sous son regard aimant, ce bel exemplaire à la reliure en veau fauve, aux fins filets d'or, qui m'inspirait déjà un pieux respect de jeune bibliophile. En terminant ce travail, c'est à cette chère mémoire que je le dédie, à celle dont l'âme si droite et l'esprit si délicat aimait tout ce qui était bien, admirait tout ce qui était beau.*

Paris, 25 mars 1890.

EUGÈNE ASSE.





HISTOIRE

DE

HENRIETTE D'ANGLETERRE



PRÉFACE DE L'AUTEUR



Henriette de France[1], veuve de Charles Ier, roi d'Angleterre, avoit été obligée par ses malheurs de se retirer en France, et avoit choisi pour sa retraite ordinaire le couvent de Sainte-Marie de Chaillot. Elle y étoit attirée par la beauté du lieu, et plus encore par l'amitié qu'elle avoit pour la Mère Angélique, supérieure de cette maison[2]. Cette personne étoit venue fort jeune à la cour, fille d'honneur d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII.

Ce prince, dont les passions étoient pleines d'innocence, en étoit devenu amoureux, et elle avoit répondu à sa passion par une amitié fort tendre et par une si grande fidélité pour la confiance dont il l'honoroit qu'elle avoit été à l'épreuve de tous les avantages que le cardinal de Richelieu lui avoit fait envisager.

Comme ce ministre vit qu'il ne la pouvoit gagner, il

1. Henriette-Marie de France (1609-1669), fille de Henri IV, née six mois avant l'assassinat de son père, mariée en 1625 à Charles Ier, veuve en 1649; elle s'était réfugiée en France dès 1644. On attribua sa mort, qui précéda de neuf mois seulement celle de sa fille, à une trop forte dose d'opium donnée par le médecin Vallot. (Voir de Baillon, *Henriette-Marie de France,* 1877, p. 333.)

2. Louise-Angélique Motier de La Fayette (1616-1665), fille de Jean de La Fayette, seigneur de Hautefeuille, et de Marguerite de Bourbon-Busset. Son innocente liaison avec Louis XIII dura deux ans, de 1635 à 1637. Elle se retira le 19 mai 1637 au couvent des Filles de Sainte-Marie, de la rue Saint-Antoine, et passa de là à celui de Chaillot, où elle succéda à Mme Lhuillier, qui en fut la première supérieure.

crut, avec quelque apparence, qu'elle étoit gouvernée par l'évêque de Limoges, son oncle, attaché à la reine par Mme de Senecey[1]. Dans cette vue, il résolut de la perdre et de l'obliger à se retirer de la cour; il gagna le premier valet de chambre du roi, qui avoit leur confiance entière, et l'obligea à rapporter de part et d'autre des choses entièrement opposées à la vérité. Elle étoit jeune et sans expérience, et crut ce qu'on lui dit; elle s'imagina qu'on l'alloit abandonner et se jeta dans les Filles de Sainte-Marie. Le roi fit tous ses efforts pour l'en tirer : il lui montra clairement son erreur et la fausseté de ce qu'elle avoit cru; mais elle résista à tout et se fit religieuse quand le temps le lui put permettre,

Le roi conserva pour elle beaucoup d'amitié et lui donna sa confiance : ainsi, quoique religieuse, elle étoit très considérée, et elle le méritoit. J'épousai son frère quelques années avant sa profession; et, comme j'allois souvent dans son cloître, j'y vis la jeune princesse d'Angleterre[2], dont l'esprit et le mérite me charmèrent. Cette connoissance me donna depuis l'honneur de sa familiarité; en sorte que, quand elle fut mariée, j'eus toutes les entrées particulières chez elle, et, quoique je fusse plus âgée de dix ans qu'elle, elle me témoigna jusqu'à la mort beaucoup de bonté et eut beaucoup d'égards pour moi.

---

1. Marie-Catherine de La Rochefoucauld (1588-1677), héritière unique de la branche des comtes de Randan, mariée en 1607 à Henri de Bauffremont, marquis de Senecey, veuve en 1622, première dame d'honneur d'Anne d'Autriche, et, de 1643 à 1646, gouvernante du roi et de son frère. Elle était parente de Mlle de La Fayette. Randan, érigé en duché, en 1661, passa à sa fille unique, femme de J.-B. Gaston de Foix, comte de Fleix, morte en 1680.

2. Henriette-Anne, dernière fille de Charles Ier et d'Henriette de France, née le 16 juin 1644, en pleine guerre civile, à Exeter, où sa mère s'était réfugiée. Tombée entre les mains des rebelles, à la prise de cette ville, confinée à Portland, elle avait été enfin conduite en France, en juillet 1646, par sa gouvernante la comtesse de Morton, trompant la vigilance de ses gardiens. Les couches de sa mère, affaiblie par les fatigues et les émotions, avaient été fort pénibles, et l'enfant était sujette à de fréquentes convulsions. — En février 1654, Henriette avait débuté à la cour, au mariage du prince de Conti avec Anne Martinozzi, nièce de Mazarin.

Je n'avois aucune part à sa confidence sur de certaines affaires; mais, quand elles étoient passées, et presque rendues publiques, elle prenoit plaisir à me les raconter.

L'année 1665, le comte de Guiche fut exilé. Un jour qu'elle me faisoit le récit de quelques circonstances assez extraordinaires de sa passion pour elle : « Ne trouvez-vous pas, me dit-elle, que, si tout ce qui m'est arrivé, et les choses qui y ont relation, étoit écrit, cela composeroit une jolie histoire? Vous écrivez bien, ajouta-t-elle; écrivez, je vous fournirai de bons Mémoires. »

J'entrai avec plaisir dans cette pensée, et nous fîmes ce plan de notre histoire telle qu'on la trouvera ici.

Pendant quelque temps, lorsque je la trouvois seule, elle me contoit des choses particulières que j'ignorois; mais cette fantaisie lui passa bientôt, et ce que j'avois commencé demeura quatre ou cinq années sans qu'elle s'en souvînt.

En 1669, le roi alla à Chambord[1]. Elle étoit à Saint-Cloud, où elle faisoit ses couches de la duchesse de Savoie, aujourd'hui régnante[2]. J'étois auprès d'elle; il y avoit peu de monde : elle se souvint du projet de cette histoire et me dit qu'il falloit la reprendre. Elle me conta la suite des choses qu'elle avoit commencé à me dire : je me remis à les écrire; je lui montrois le matin ce que j'avois fait sur ce qu'elle m'avoit dit le soir; elle en étoit très contente. C'étoit un ouvrage assez difficile que de tourner la vérité, en de certains endroits, d'une manière qui la fît connoître, et qui ne fût pas néanmoins offensante ni désagréable à la princesse. Elle badinoit avec moi sur les endroits qui me donnoient le plus de peine; et elle prit tant de goût à ce que j'écrivois que, pendant un voyage de deux jours que je

---

1. Du 19 septembre au 17 octobre 1669. Monsieur y accompagna le roi, et revint à Paris le 4 octobre. C'est pour ces fêtes de Chambord que Molière composa *Monsieur de Pourceaugnac* (6 octobre).

2. Anne-Marie d'Orléans, née au château de Saint-Cloud, le 27 août 1669, appelée Mlle de Valois. Elle épousa, en 1684, Victor-Amédée II, duc de Savoie, et mourut le 26 août 1728. C'est la mère de la duchesse de Bourgogne, dont la fin devait être également prématurée et mystérieuse. Quatorze jours plus tard, Henriette perdait sa mère (10 septembre).

fis à Paris, elle écrivit elle-même ce que j'ai marqué pour être de sa main, et que j'ai encore.

Le roi revint : elle quitta Saint-Cloud, et notre ouvrage fut abandonné. L'année suivante, elle fut en Angleterre, et, peu de jours après son retour, cette princesse, étant à Saint-Cloud, perdit la vie d'une manière qui fera toujours l'étonnement de ceux qui liront cette histoire. J'avois l'honneur d'être auprès d'elle lorsque cet accident funeste arriva; je sentis tout ce que l'on peut sentir de plus douloureux en voyant expirer la plus aimable princesse qui fut jamais, et qui m'avoit honorée de ses bonnes grâces. Cette perte est de celles dont on ne se console jamais, et qui laissent une amertume répandue dans tout le reste de la vie.

La mort de cette princesse ne me laissa ni le dessein ni le goût de continuer cette histoire, et j'écrivis seulement les circonstances de sa mort, dont je fus témoin.





HENRIETTE D'ANGLETERRE

PREMIÈRE PARTIE

La paix étoit faite entre la France et l'Espagne[1]; le mariage du roi étoit achevé après beaucoup de difficultés; et le cardinal Mazarin, tout glorieux d'avoir donné la paix à la France, sembloit n'avoir plus qu'à jouir de cette grande fortune où son bonheur l'avoit élevé. Jamais ministre n'avoit gouverné avec une puissance si absolue, et jamais ministre ne s'étoit si bien servi de sa puissance pour l'établissement de sa grandeur.

1. La paix des Pyrénées, signée, le 7 novembre 1659, dans l'île des Faisans, avait été suivie, le 9 juin 1660, à Saint-Jean-de-Luz, du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Autriche.

La reine mère, pendant sa régence, lui avoit laissé toute l'autorité royale, comme un fardeau trop pesant pour un naturel aussi paresseux que le sien. Le roi, à sa majorité, lui avoit trouvé cette autorité entre les mains et n'avoit eu ni la force, ni peut-être même l'envie de la lui ôter. On lui représentoit les troubles que la mauvaise conduite de ce cardinal avoit excités, comme un effet de la haine des princes pour un ministre qui avoit voulu donner des bornes à leur ambition; on lui faisoit considérer le ministre comme un homme qui seul avoit tenu le timon de l'État pendant l'orage qui l'avoit agité, et dont la bonne conduite en avoit peut-être empêché la perte.

Cette considération, jointe à une soumission sucée avec le lait, rendit le cardinal plus absolu sur l'esprit du roi qu'il ne l'avoit été sur celui de la reine. L'étoile qui lui donnoit une autorité si entière s'étendit même jusqu'à l'amour. Le roi n'avoit pu porter son cœur hors de la famille de cet heureux ministre : il l'avoit donné, dès sa plus tendre jeunesse, à la troisième de ses nièces, Mlle de Mancini[1]; et, s'il le retira quand il fut

---

1. Olympe (1640-1708), la seconde des cinq nièces de Mazarin du nom de Mancini. Amenée à Paris, en 1647, avec son aînée Laure et sa cousine Anne Martinozzi, elle fut élevée avec Louis XIV, dont la passion pour elle se fit remarquer en 1656. Mariée, le 20 février 1657, avec Eu-

dans un âge plus avancé, ce ne fut que pour le donner entièrement à une quatrième nièce qui portoit le même nom de Mancini[1], à laquelle il se soumit si absolument que l'on peut dire qu'elle fut la maîtresse d'un prince que nous avons vu depuis maître de sa maîtresse et de son amour.

Cette même étoile du cardinal produisoit seule un effet si extraordinaire. Elle avoit étouffé dans la France tous les restes de cabale et de dissension; la paix générale avoit fini toutes les guerres étrangères; le cardinal avoit satisfait en partie aux obligations qu'il avoit à la reine par le mariage du roi, qu'elle avoit si ardemment souhaité, et qu'il avoit fait, bien qu'il le crût contraire à ses intérêts. Ce mariage lui étoit même favorable, et l'esprit doux et paisible de la reine ne lui pouvoit laisser lieu de craindre qu'elle entreprît de lui ôter le gouvernement de l'État; enfin on ne pouvoit ajouter à son bonheur que la durée; mais ce fut ce qui lui manqua.

La mort interrompit une félicité si parfaite; et, peu de temps après que l'on fut de retour du

---

gène-Maurice de Savoie, prince de Carignan, comte de Soissons.

1. Marie (1640-1715), la troisième des sœurs Mancini, amenée par sa mère, à Paris, en 1653, avec Hortense et sa cousine Laure Martinozzi, placée avec elles au couvent des Filles de Sainte-Marie de Chaillot, mariée, en 1661, au prince Colonna, connétable de Naples.

voyage où la paix et le mariage s'étoient achevés, il mourut au bois de Vincennes, avec une fermeté beaucoup plus philosophe que chrétienne [1].

Il laissa par sa mort un amas infini de richesses. Il choisit le fils du maréchal de La Meilleraye pour l'héritier de son nom et de ses trésors : il lui fit épouser Hortense [2], la plus belle de ses nièces, et disposa en sa faveur de tous les établissemens qui dépendoient du roi, de la même manière qu'il disposoit de son propre bien.

Le roi en agréa néanmoins la disposition aussi bien que celle qu'il fit en mourant de toutes les charges et de tous les bénéfices qui étoient pour lors à donner. Enfin, après sa mort, son ombre étoit encore la maîtresse de toutes choses, et il paroissoit que le roi ne pensoit à se conduire que par les sentimens qu'il lui avoit inspirés.

Cette mort donnoit de grandes espérances à ceux qui pouvoient prétendre au ministère; ils croyoient avec apparence qu'un roi qui venoit de se laisser gouverner entièrement, tant pour les choses qui regardoient son État que pour celles qui regardoient sa personne, s'abandonneroit à la

1. Le 9 mars 1661.

2. Hortense (1646-1699), mariée, le 28 février 1661, à Armand-Charles de La Porte (1632-1712), fils du maréchal duc de La Meilleraye et de Marie de Cossé, grand maître de l'artillerie.

conduite d'un ministre qui ne voudroit se mêler que des affaires publiques et qui ne prendroit point connoissance de ses actions particulières.

Il ne pouvoit tomber dans leur imagination qu'un homme pût être si dissemblable de lui-même, et qu'ayant toujours laissé l'autorité de roi entre les mains de son premier ministre, il voulût reprendre à la fois et l'autorité du roi et les fonctions de premier ministre.

Ainsi beaucoup de gens espéroient quelque part aux affaires; et beaucoup de dames, par des raisons à peu près semblables, espéroient beaucoup de part aux bonnes grâces du roi. Elles avoient vu qu'il avoit passionnément aimé Mlle Mancini et qu'elle avoit paru avoir sur lui le plus absolu pouvoir qu'une maîtresse ait jamais eu sur le cœur d'un amant; elles espéroient qu'ayant plus de charmes elles auroient pour le moins autant de crédit; et il y en avoit déjà beaucoup qui prenoient pour modèle de leur fortune celui de la duchesse de Beaufort [1].

Mais, pour faire mieux comprendre l'état de la cour après la mort du cardinal Mazarin, et la suite des choses dont nous avons à parler, il faut dépeindre en peu de mots les personnes de la maison royale, les ministres qui pouvoient prétendre au

1. Gabrielle d'Estrées (1561-1599).

gouvernement de l'État et les dames qui pouvoient aspirer aux bonnes grâces du roi.

La reine mère, par son rang, tenoit la première place dans la maison royale, et, selon les apparences, elle devoit la tenir par son crédit; mais le même naturel qui lui avoit rendu l'autorité royale un pesant fardeau pendant qu'elle étoit tout entière entre ses mains, l'empêchoit de songer à en reprendre une partie lorsqu'elle n'y étoit plus. Son esprit avoit paru inquiet et porté aux affaires pendant la vie du roi son mari; mais, dès qu'elle avoit été maîtresse et d'elle-même et du royaume, elle n'avoit pensé qu'à mener une vie douce, à s'occuper à ses exercices de dévotion, et avoit témoigné une assez grande indifférence pour toutes choses. Elle étoit sensible néanmoins à l'amitié de ses enfans; elle les avoit élevés auprès d'elle avec une tendresse qui lui donnoit quelque jalousie des personnes avec lesquelles ils cherchoient leur plaisir. Ainsi elle étoit contente, pourvu qu'ils eussent l'attention de la voir, et elle étoit incapable de se donner la peine de prendre sur eux une véritable autorité.

La jeune reine étoit une personne de vingt-deux ans, bien faite de sa personne, et qu'on pouvoit appeler belle, quoiqu'elle ne fût pas agréable. Le peu de séjour qu'elle avoit fait en France et les impressions qu'on en avoit données avant

qu'elle y arrivât étoient cause qu'on ne la connoissoit quasi pas, ou que du moins on croyoit ne la pas connoître, en la trouvant d'un esprit fort éloigné de ces desseins ambitieux dont on avoit tant parlé. On la voyoit tout occupée d'une violente passion pour le roi, attachée dans tout le reste de ses actions à la reine sa belle-mère, sans distinction de personnes ni de divertissemens, et sujette à beaucoup de chagrin, à cause de l'extrême jalousie qu'elle avoit du roi.

Monsieur, frère unique du roi[1], n'étoit pas moins attaché à la reine, sa mère. Ses inclinations étoient aussi conformes aux occupations des femmes que celles du roi en étoient éloignées. Il étoit beau, bien fait, mais d'une beauté et d'une taille plus convenables à une princesse qu'à un prince; aussi avoit-il plus songé à faire admirer sa beauté de tout le monde qu'à s'en servir pour se faire aimer des femmes, quoiqu'il fût continuellement avec elles. Son amour-propre sembloit ne le rendre capable que d'attachement pour lui-même.

Mme de Thianges[2], fille aînée du duc de Morte-

---

1. Philippe de France, duc d'Orléans (1640-1701), de deux ans plus jeune que Louis XIV. Il épousa, le 30 mars 1661, Henriette d'Angleterre, âgée alors de dix-sept ans.

2. Gabriel de Rochechouart-Mortemart, fille de Gabriel, duc de Mortemart, et de Diane de Grandseigne, sœur aînée

mart, avoit paru lui plaire plus que les autres; mais leur commerce étoit plutôt une confidence libertine qu'une véritable galanterie. L'esprit du prince étoit naturellement doux, bienfaisant et civil, capable d'être prévenu, et si susceptible d'impressions que les personnes qui l'approchoient pouvoient quasi répondre de s'en rendre maîtres en le prenant par son foible. La jalousie dominoit en lui; mais cette jalousie le faisoit plus souffrir que personne, la douceur de son humeur le rendant incapable des actions violentes que la grandeur de son rang auroit pu lui permettre.

Il est aisé de juger, par ce que nous venons de dire, qu'il n'avoit nulle part aux affaires, puisque sa jeunesse, ses inclinations et la domination absolue du cardinal étoient autant d'obstacles qui l'en éloignoient.

Il semble qu'en voulant décrire la maison royale je devois commencer par celui qui en est le chef; mais on ne sauroit le dépeindre que par ses actions; et celles que nous avons vues jusqu'au temps dont nous venons de parler étoient si éloignées de celles que nous avons vues depuis qu'elles ne pourroient guère servir à le faire connoître. On en pourra juger par ce que nous avons

---

de la marquise de Montespan, mariée, en 1655, à Claude-Léonor de Damas, marquis de Thianges.

à dire; on le trouvera sans doute un des plus grands rois qui aient jamais été, un des plus honnêtes hommes de son royaume, et l'on pourroit dire le plus parfait, s'il n'étoit point si avare de l'esprit que le Ciel lui a donné, et qu'il voulût le laisser paroître tout entier, sans le renfermer si fort dans la majesté de son rang.

Voilà quelles étoient les personnes qui composoient la maison royale. Pour le ministère, il étoit douteux entre M. Fouquet, surintendant des finances, M. Le Tellier, secrétaire d'État, et M. Colbert. Ce troisième avoit eu, dans les derniers temps, toute la confiance du cardinal Mazarin; on savoit que le roi n'agissoit encore que selon les sentimens et les mémoires de ce ministre, mais l'on ne savoit pas précisément quels étoient les sentimens et les mémoires qu'il avoit donnés à Sa Majesté. On ne doutoit pas qu'il n'eût ruiné la reine mère dans l'esprit du roi, aussi bien que beaucoup d'autres personnes; mais on ignoroit celles qu'il y avoit établies.

M. Fouquet, peu de temps avant la mort du cardinal, avoit été quasi perdu auprès de lui pour s'être brouillé avec M. Colbert. Ce surintendant étoit un homme d'une étendue d'esprit et d'une ambition sans bornes, civil, obligeant pour tous les gens de qualité, et qui se servoit des finances pour les acquérir et pour les embarquer dans ses

intrigues, dont les desseins étoient infinis pour les affaires aussi bien que pour la galanterie.

M. Le Tellier paroissoit plus sage et plus modéré, attaché à ses seuls intérêts et à des intérêts solides, sans être capable de s'éblouir du faste et de l'éclat comme M. Fouquet.

M. Colbert étoit peu connu par diverses raisons, et l'on savoit seulement qu'il avoit gagné la confiance du cardinal par son habileté et son économie.

Le roi n'appeloit au conseil que ces trois personnes; et l'on attendoit à voir qui l'emporteroit sur les autres, sachant bien qu'ils n'étoient pas unis, et que, quand ils l'auroient été, il étoit impossible qu'ils le demeurassent.

Il nous reste à parler des dames qui étoient alors le plus avant à la cour et qui pouvoient aspirer aux bonnes grâces du roi.

La comtesse de Soissons auroit pu y prétendre par la grande habitude qu'elle avoit conservée avec lui, et pour avoir été sa première inclination. C'étoit une personne qu'on ne pouvoit pas appeler belle et qui néanmoins étoit capable de plaire. Son esprit n'avoit rien d'extraordinaire ni de fort poli, mais il étoit naturel et agréable avec les personnes qu'elle connoissoit. La grande fortune de son oncle l'autorisoit à n'avoir pas besoin de se contraindre. Cette liberté qu'elle avoit prise,

jointe à un esprit vif et à un naturel ardent, l'avoit rendue si attachée à ses propres volontés qu'elle étoit incapable de s'assujettir qu'à ce qui lui étoit agréable. Elle avoit naturellement de l'ambition, et, dans le temps où le roi l'avoit aimée, le trône ne lui avoit point paru trop au-dessus d'elle pour n'oser y aspirer. Son oncle, qui l'aimoit fort, n'avoit pas été éloigné du dessein de l'y faire monter; mais tous les faiseurs d'horoscope l'avoient tellement assuré qu'elle ne pourroit y parvenir qu'il en avoit perdu la pensée et l'avoit mariée au comte de Soissons. Elle avoit pourtant toujours conservé quelque crédit auprès du roi et une certaine liberté de lui parler plus hardiment que les autres; ce qui faisoit soupçonner assez souvent que, dans certains momens, la galanterie trouvoit encore place dans leur conversation.

Cependant il paroissoit impossible que le roi lui redonnât son cœur. Ce prince étoit plus sensible en quelque manière à l'attachement qu'on avoit pour lui qu'à l'agrément et au mérite des personnes. Il avoit aimé la comtesse de Soissons avant qu'elle fût mariée; il avoit cessé de l'aimer, par l'opinion qu'il avoit que Villequier[1] ne lui étoit

1. Louis-Marie-Victor d'Aumont (1632-1704), marquis de Villequier, fils d'Antoine, maréchal-duc d'Aumont, et de Cath. Scarron de Vaures, marié, le 21 novembre 1660, à Madeleine Le Tellier, fille du chancelier.

pas désagréable. Peut-être l'avoit-il cru sans fondement; et il y a même assez d'apparence qu'il se trompoit, puisque, étant si peu capable de se contraindre, si elle l'eût aimé elle l'eût bientôt fait paroître. Mais enfin, puisqu'il l'avoit quittée sur le simple soupçon qu'un autre en étoit aimé, il n'avoit garde de retourner à elle lorsqu'il croyoit avoir une certitude entière qu'elle aimoit le marquis de Vardes[1].

Mlle de Mancini étoit encore à la cour quand son oncle mourut. Pendant sa vie, il avoit conclu son mariage avec le connétable Colonne[2], et l'on n'attendoit plus que celui qui devoit l'épouser au nom de ce connétable, pour la faire partir de France. Il étoit difficile de démêler quels étoient ses sentimens pour le roi, et quels sentimens le roi avoit pour elle. Il l'avoit passionnément aimée, comme nous avons déjà dit; et, pour faire comprendre jusqu'où cette passion l'avoit mené, nous dirons en peu de mots ce qui s'étoit passé à la mort du cardinal.

Cet attachement avoit commencé pendant le

---

1. François-René du Bec-Crespin, marquis de Vardes, comte de Moret, capitaine-colonel des Cent-Suisses, mort le 3 septembre 1688, à soixante-sept ans, célèbre par son esprit, son élégance, et ses bonnes fortunes.

2. Lorenzo Onofrio de Gioeni, duc de Taliacoti, prince de Palliano et de Castiglione, mort en 1689.

voyage de Calais, et la reconnoissance l'avoit fait naître plutôt que la beauté : Mlle de Mancini n'en avoit aucune; il n'y avoit nul charme dans sa personne, et très peu dans son esprit, quoiqu'elle en eût infiniment. Elle l'avoit hardi, résolu, emporté, libertin, et éloigné de toute sorte de civilité et de politesse.

Pendant une dangereuse maladie que le roi avoit eue à Calais[1], elle avoit témoigné une affliction si violente de son mal, et l'avoit si peu cachée, que, lorsqu'il commença à se mieux porter, tout le monde lui parla de la douleur de Mlle de Mancini; peut-être dans la suite lui en parla-t-elle elle-même. Enfin elle lui fit paroître tant de passion, et rompit si entièrement toutes les contraintes où la reine mère et le cardinal la tenoient, que l'on peut dire qu'elle contraignit le roi à l'aimer.

Le cardinal ne s'opposa pas d'abord à cette passion; il crut qu'elle ne pouvoit être que conforme à ses intérêts; mais, comme il vit dans la suite que sa nièce ne lui rendoit aucun compte de ses conversations avec le roi et qu'elle prenoit sur son esprit tout le crédit qui lui étoit possible, il commença à craindre qu'elle n'y en prît trop, et voulut apporter quelque diminution à cet attache-

1. En juillet 1658. C'était une fièvre putride gagnée pendant le siège de Furnes.

ment. Il vit bientôt qu'il s'en étoit avisé trop tard; le roi étoit entièrement abandonné à sa passion, et l'opposition qu'il fit paroître ne servit qu'à aigrir contre lui l'esprit de sa nièce et à la porter à lui rendre toutes sortes de mauvais services.

Elle n'en rendit pas moins à la reine dans l'esprit du roi, soit en lui décriant sa conduite pendant la régence, ou en lui apprenant tout ce que la médisance avoit inventé contre elle. Enfin elle éloignoit si bien de l'esprit du roi tous ceux qui pouvoient lui nuire, et s'en rendit maîtresse si absolue, que, pendant le temps qu'on commençoit à traiter la paix et le mariage, il demanda au cardinal la permission de l'épouser, et témoigna ensuite, par toutes ses actions, qu'il le souhaitoit.

Le cardinal, qui savoit que la reine ne pourroit entendre sans horreur la proposition de ce mariage, et que l'exécution en eût été très hasardeuse pour lui, se voulut faire un mérite envers la reine et envers l'État d'une chose qu'il croyoit contraire à ses propres intérêts.

Il déclara au roi qu'il ne consentiroit jamais à lui laisser faire une alliance si disproportionnée, et que, s'il la faisoit de son autorité absolue, il lui demanderoit à l'heure même la permission de se retirer hors de France.

La résistance du cardinal étonna le roi et lui fit peut-être faire des réflexions qui ralentirent la vio-

lence de son amour. L'on continua de traiter la paix et le mariage; et le cardinal, avant de partir pour aller régler les articles de l'un et de l'autre, ne voulut pas laisser sa nièce à la cour : il résolut de l'envoyer à Brouage [1]. Le roi en fut aussi affligé que le peut être un amant à qui l'on ôte sa maîtresse; mais Mlle de Mancini, qui ne se contentoit pas des mouvemens de son cœur, et qui auroit voulu qu'il eût témoigné son amour par des actions d'autorité, lui reprocha, en lui voyant répandre des larmes lorsqu'elle monta en carrosse, « qu'il pleuroit et qu'il étoit le maître ». Ces reproches ne l'obligèrent pas à le vouloir être; il la laissa partir, quelque affligé qu'il fût, lui promettant néanmoins qu'il ne consentiroit jamais au mariage d'Espagne et qu'il n'abandonneroit pas le dessein de l'épouser.

Toute la cour partit quelque temps après pour aller à Bordeaux, afin d'être plus près du lieu où l'on traitoit la paix.

Le roi vit Mlle de Mancini à Saint-Jean-d'Angely [2]; il en parut plus amoureux que jamais dans le peu de momens qu'il eut à être avec elle et lui promit toujours la même fidélité. Le temps, l'ab-

1. Le 22 juin 1659, elle partit de Paris avec ses deux sœurs Hortense et Marie-Anne, sous la conduite de Mme de Venel.

2. Le 10 août, en se rendant à Bordeaux.

sence et la raison le firent enfin manquer à sa promesse; et, quand le traité fut achevé, il l'alla signer à l'île de la Conférence, et prendre l'infante d'Espagne des mains du roi son père, pour la faire reine de France dès le lendemain.

La cour revint ensuite à Paris [1]. Le cardinal, qui ne craignoit plus rien, y fit aussi revenir ses nièces.

Mlle de Mancini étoit outrée de rage et de désespoir; elle trouvoit qu'elle avoit perdu en même temps un amant fort aimable et la plus belle couronne de l'univers. Un esprit plus modéré que le sien auroit eu de la peine à ne pas s'emporter dans une semblable occasion : aussi s'étoit-elle abandonnée à la rage et à la colère.

Le roi n'avoit plus la même passion pour elle; la possession d'une princesse belle et jeune comme la reine sa femme l'occupoit agréablement. Néanmoins, comme l'attachement d'une femme est rarement un obstacle à l'amour qu'on a pour une maîtresse, le roi seroit peut-être revenu à Mlle de Mancini, s'il n'eût connu qu'entre tous les partis qui se présentoient alors pour l'épouser, elle souhaitoit ardemment le duc Charles [2], neveu du duc

---

1. Le 26 août 1660. Marie Mancini avait quitté Brouage à la fin de janvier.

2. Charles-Léopold-Nicolas-Sixte (1643-1690), fils de

de Lorraine, et s'il n'avoit été persuadé que ce prince avoit su toucher son cœur.

Le mariage ne s'en put faire par plusieurs raisons; le cardinal conclut celui du connétable Colonne, et mourut, comme nous avons dit, avant qu'il fût achevé.

Mlle de Mancini avoit une si horrible répugnance pour ce mariage que, voulant l'éviter, si elle eût vu quelque apparence de regagner le cœur du roi, malgré tout son dépit, elle y auroit travaillé de toute sa puissance.

Le public ignoroit le secret dépit qu'avoit eu le roi du penchant qu'elle avoit témoigné pour le mariage du neveu du duc de Lorraine; et, comme on le voyoit souvent aller au palais Mazarin, où elle logeoit avec Mme Mazarin, sa sœur, on ne savoit si le roi y étoit conduit par les restes de son ancienne flamme, ou par les étincelles d'une nouvelle, que les yeux de Mme Mazarin étoient bien capables d'allumer.

C'étoit, comme nous avons dit, non seulement la plus belle des nièces du cardinal, mais aussi une des plus parfaites beautés de la cour. Il ne lui manquoit que de l'esprit pour être accomplie, et pour lui donner la vivacité qu'elle n'avoit pas; ce

---

Nicolas-François, duc de Lorraine et de Claude de Lorraine.

défaut même n'en étoit pas un pour tout le monde, et beaucoup de gens trouvoient son air languissant et sa négligence capables de se faire aimer.

Ainsi les opinions se portoient aisément à croire que le roi lui en vouloit, et que l'ascendant du cardinal garderoit encore son cœur dans sa famille. Il est vrai que cette opinion n'étoit pas sans fondement : l'habitude que le roi avoit prise avec les nièces du cardinal lui donnoit plus de dispositions à leur parler qu'à toutes les autres femmes ; et la beauté de Mme Mazarin, jointe à l'avantage que donne un mari qui n'est guère aimable à un roi qui l'est beaucoup, l'eût aisément portée à l'aimer, si M. de Mazarin n'avoit eu ce même soin, que nous lui avons vu depuis, d'éloigner sa femme des lieux où étoit le roi.

Il y avoit encore à la cour un grand nombre de belles dames sur qui le roi auroit pu jeter les yeux.

Mme d'Armagnac [1], fille du maréchal de Villeroy, étoit d'une beauté à attirer ceux de tout le monde. Pendant qu'elle étoit fille, elle avoit donné beaucoup d'espérance à tous ceux qui l'avoient aimée qu'elle souffriroit aisément de l'être lorsque le mariage l'auroit mise dans une

---

1. Catherine de Neufville-Villeroy (1639-1707) avait épousé, le 7 octobre 1660, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac.

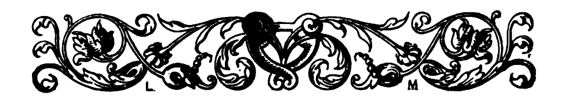
condition plus libre. Cependant, sitôt qu'elle eut épousé M. d'Armagnac, soit qu'elle eût de la passion pour lui, ou que l'âge l'eût rendue plus circonspecte, elle s'étoit entièrement retirée dans sa famille.

La seconde fille du duc de Mortemart, qu'on appeloit Mlle de Tonnay-Charente[1], étoit encore une beauté très achevée, quoiqu'elle ne fût pas parfaitement agréable. Elle avoit beaucoup d'esprit, et une sorte d'esprit plaisant et naturel, comme tous ceux de sa maison.

Le reste des belles personnes qui étoient à la cour ont trop peu de part à ce que nous avons à dire pour m'obliger d'en parler; et nous ferons seulement mention de celles qui s'y trouveront mêlées, selon que la suite nous y engagera.

1. Françoise-Athénaïs de Rochechouart (1641-1707), connue sous ce nom avant son mariage avec Louis-Henri de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, le 28 janvier 1663.





DEUXIÈME PARTIE

La cour étoit revenue à Paris aussitôt après la mort du cardinal. Le roi s'appliquoit à prendre une connoissance exacte des affaires : il donnoit à cette occupation la plus grande partie de son temps et partageoit le reste avec la reine sa femme.

Celui qui devoit épouser Mlle de Mancini au nom du connétable Colonne arriva à Paris, et elle eut la douleur de se voir chassée de France par le roi ; ce fut, à la vérité, avec tous les honneurs imaginables. Le roi la traita dans son mariage et dans tout le reste comme si son oncle eût encore vécu ; mais enfin on la maria, et on la fit partir avec assez de précipitation.

Elle soutint sa douleur avec beaucoup de constance et même avec assez de fierté ; mais, au premier lieu où elle coucha en sortant de Paris, elle se trouva si pressée de sa douleur, et si accablée de l'extrême violence qu'elle s'étoit faite, qu'elle

pensa y demeurer. Enfin elle continua son chemin, et s'en alla en Italie, avec la consolation de n'être plus sujette d'un roi dont elle avoit cru devoir être la femme.

La première chose considérable qui se fit après la mort du cardinal, ce fut le mariage de Monsieur avec la princesse d'Angleterre. Il avoit été résolu par le cardinal, et, quoique cette alliance semblât contraire à toutes les règles de la politique, il avoit cru qu'on devoit être si assuré de la douceur du naturel de Monsieur et de son attachement pour le roi qu'on ne devoit point craindre de lui donner un roi d'Angleterre pour beau-frère.

L'histoire de notre siècle est remplie des grandes révolutions de ce royaume, et le malheur qui fit perdre la vie au meilleur roi du monde sur un échafaud, par les mains de ses sujets, et qui contraignit la reine sa femme à venir chercher un asile dans le royaume de ses pères, est un exemple de l'inconstance de la fortune qui est su de toute la terre.

Le changement funeste de cette maison royale fut favorable en quelque chose à la princesse d'Angleterre. Elle étoit encore entre les bras de sa nourrice, et fut la seule de tous les enfans de la reine sa mère qui se trouva auprès d'elle pendant sa disgrâce. Cette reine s'appliquoit tout entière au soin de son éducation, et, le malheur de ses

affaires la faisant plutôt vivre en personne privée qu'en souveraine, cette jeune princesse prit toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité des conditions ordinaires, et conserva dans son cœur et dans sa personne toutes les grandeurs de sa naissance royale.

Aussitôt que cette princesse commença à sortir de l'enfance, on lui trouva un agrément extraordinaire. La reine mère témoigna beaucoup d'inclination pour elle; et, comme il n'y avoit nulle apparence que le roi pût épouser l'infante, sa nièce, elle parut souhaiter qu'il épousât cette princesse. Le roi, au contraire, témoigna de l'aversion pour ce mariage et même pour sa personne : il la trouvoit trop jeune pour lui, et il avouoit enfin qu'elle ne lui plaisoit pas, quoiqu'il n'en pût dire la raison. Aussi eût-il été difficile d'en trouver : c'étoit principalement ce que la princesse d'Angleterre possédoit au souverain degré que le don de plaire et ce qu'on appelle grâces; les charmes étoient répandus en toute sa personne, dans ses actions et dans son esprit; et jamais princesse n'a été si également capable de se faire aimer des hommes et adorer des femmes.

En croissant, sa beauté augmenta aussi ; en sorte que, quand le mariage du roi fut achevé, celui de Monsieur et d'elle fut résolu. Il n'y avoit rien à la cour qu'on pût lui comparer.

En ce même temps, le roi son frère fut rétabli sur le trône par une révolution presque aussi prompte que celle qui l'en avoit chassé. Sa mère voulut aller jouir du plaisir de le voir paisible possesseur de son royaume ; et, avant que d'achever le mariage de la princesse sa fille, elle la mena avec elle en Angleterre. Ce fut dans ce voyage[1] que la princesse commença à reconnoître la puissance de ses charmes. Le duc de Buckingham, fils de celui qui fut décapité[2], jeune et bien fait, étoit alors fortement attaché à la princesse royale sa sœur[3], qui étoit à Londres. Quelque grand que fût cet attachement, il ne put tenir contre la princesse d'Angleterre, et ce duc devint si passionnément amoureux d'elle qu'on peut dire qu'il en perdit la raison.

La reine d'Angleterre étoit tous les jours pressée par les lettres de Monsieur de s'en retourner en France pour achever son mariage, qu'il témoignoit souhaiter avec impatience. Ainsi elle fut obligée de partir, quoique la saison fût fort rude et fort fâcheuse.

---

1. Du 10 novembre 1660 au 25 janvier 1661.
2. Non pas décapité, mais assassiné, le 23 août 1628, par Felton. Son fils Georges Villiers (1627-1688).
3. Henriette-Marie, née le 4 novembre 1631, seconde enfant de Charles Ier, mariée, en 1641, à Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

Le roi son fils l'accompagna jusqu'à une journée de Londres. Le duc de Buckingham la suivit, comme tout le reste de la cour; mais, au lieu de s'en retourner de même, il ne put se résoudre à abandonner la princesse d'Angleterre et demanda au roi la permission de passer en France ; de sorte que, sans équipage et sans toutes les choses nécessaires pour un pareil voyage, il s'embarqua à Portsmouth avec la reine.

Le vent fut favorable le premier jour; mais, le lendemain, il fut si contraire que le vaisseau de la reine se trouva ensablé et en grand danger de périr. L'épouvante fut grande dans tout le navire, et le duc de Buckingham, qui craignoit pour plus d'une vie, parut dans un désespoir inconcevable.

Enfin on tira le vaisseau du péril où il étoit; mais il fallut relâcher au port.

Mme la princesse d'Angleterre fut attaquée d'une fièvre très violente. Elle eut pourtant le courage de vouloir se rembarquer dès que le vent fut favorable ; mais, sitôt qu'elle fut dans le vaisseau, la rougeole sortit : de sorte qu'on ne put abandonner la terre et qu'on ne put aussi songer à débarquer, de peur de hasarder sa vie par cette agitation.

Sa maladie fut très dangereuse[1]. Le duc de

---

1. Une rougeole.

Buckingham parut comme un fou et un désespéré dans les momens où il la crut en péril. Enfin, lorsqu'elle se porta assez bien pour souffrir la mer et pour aborder au Havre, il eut des jalousies si extravagantes des soins que l'amiral d'Angleterre[1] prenoit pour cette princesse qu'il le querella sans aucune sorte de raison; et la reine, craignant qu'il n'en arrivât du désordre, ordonna au duc de Buckingham de s'en aller à Paris, pendant qu'elle séjourneroit quelque temps au Havre, pour laisser reprendre des forces à la princesse sa fille.

Lorsqu'elle fut entièrement rétablie, elle revint à Paris. Monsieur alla au-devant d'elle avec tous les empressemens imaginables et continua jusqu'à son mariage à lui rendre des devoirs auxquels il ne manquoit que l'amour; mais le miracle d'enflammer le cœur de ce prince n'étoit réservé à aucune femme du monde.

Le comte de Guiche[2] étoit en ce temps-là son favori. C'étoit le jeune homme de la cour le plus beau et le mieux fait, aimable de sa personne, galant, hardi, brave, rempli de grandeur et d'élévation. La vanité, que tant de bonnes qualités lui

1. Le comte de Sandwich.

2. Armand de Gramont (1637-1673), comte de Guiche, fils d'Antoine III, duc de Gramont, maréchal de France, et de Françoise-Marguerite de Chivré. Il avait épousé, le 23 janvier 1658, Marguerite-Louise-Suzanne de Béthune.

donnoient, et un air méprisant répandu dans toutes ses actions, ternissoient un peu tout ce mérite; mais il faut pourtant avouer qu'aucun homme de la cour n'en avoit autant que lui. Monsieur l'avoit fort aimé dès l'enfance et avoit toujours conservé avec lui un grand commerce, et aussi étroit qu'il y en peut avoir entre de jeunes gens.

Le comte étoit alors amoureux de Mme de Chalais[1], fille du duc de Noirmoutier. Elle étoit très aimable sans être fort belle; il la cherchoit partout, il la suivoit en tous lieux ; enfin c'étoit une passion si publique et si déclarée qu'on doutoit qu'elle fût approuvée de celle qui la causoit, et l'on s'imaginoit que, s'il y avoit eu quelque intelligence entre eux, elle lui auroit fait prendre des chemins plus cachés. Cependant il est certain que, s'il n'en étoit pas tout à fait aimé, il n'en étoit pas haï, et qu'elle voyoit son amour sans colère. Le duc de Buckingham fut le premier qui se douta qu'elle n'avoit pas assez de charmes pour retenir un homme qui seroit tous les jours exposé à ceux de Mme la princesse d'Angleterre. Un soir qu'il étoit venu chez elle, Mme de Chalais y vint aussi. La princesse lui dit en anglois que

1. La future princesse des Ursins, Anne-Marie de La Trémoille (1641-1722), fille de Louis II de La Trémoille, duc de Noirmoutier, et de Renée-Julie Auberi. Mariée, en 1659, à Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais.

c'étoit la maîtresse du comte de Guiche et lui demanda s'il ne la trouvoit pas fort aimable. « Non, lui répondit-il, je ne trouve pas qu'elle le soit assez pour lui, qui me paroît, malgré que j'en aie, le plus honnête homme de toute la cour; et je souhaite, Madame, que tout le monde ne soit pas de mon avis. » La princesse ne fit pas réflexion à ce discours et le regarda comme un effet de la passion de ce duc, dont il lui donnoit tous les jours quelque preuve, et qu'il ne laissoit que trop voir à tout le monde.

Monsieur s'en aperçut bientôt, et ce fut en cette occasion que Mme la princesse d'Angleterre découvrit pour la première fois cette jalousie naturelle, dont il lui donna depuis tant de marques. Elle vit donc son chagrin; et, comme elle ne se soucioit pas du duc de Buckingham, qui, quoique fort aimable, a eu souvent le malheur de n'être pas aimé, elle en parla à la reine sa mère, qui prit soin de remettre l'esprit de Monsieur et de lui faire concevoir que la passion du duc étoit regardée comme une chose ridicule.

Cela ne déplut point à Monsieur, mais il n'en fut pas entièrement satisfait; il s'en ouvrit à la reine sa mère, qui eut de l'indulgence pour la passion du duc, en faveur de celle que son père lui avoit autrefois témoignée. Elle ne voulut pas qu'on fît de bruit; mais elle fut d'avis qu'on lui fît entendre,

lorsqu'il auroit fait encore quelque séjour en France, que son retour étoit nécessaire en Angleterre, ce qui fut exécuté dans la suite.

Enfin le mariage de Monsieur s'acheva et fut fait en carême, sans cérémonie, dans la chapelle du palais. Toute la cour rendit ses devoirs à Mme la princesse d'Angleterre, que nous appellerons dorénavant Madame.

Il n'y eut personne qui ne fût surpris de son agrément, de sa civilité et de son esprit. Comme la reine sa mère la tenoit fort près de sa personne, on ne la voyoit jamais que chez elle, où elle ne parloit quasi point. Ce fut une nouvelle découverte de lui trouver l'esprit aussi aimable que tout le reste. On ne parloit que d'elle, et tout le monde s'empressoit à lui donner des louanges.

Quelque temps après son mariage, elle vint loger chez Monsieur aux Tuileries ; le roi et la reine allèrent à Fontainebleau ; Monsieur et Madame demeurèrent encore quelque temps à Paris. Ce fut alors que toute la France se trouva chez elle : tous les hommes ne pensoient qu'à lui faire leur cour, et toutes les femmes qu'à lui plaire.

Mme de Valentinois[1], sœur du comte de Gui-

---

1. Catherine-Charlotte de Gramont, de deux ans plus jeune que son frère, mariée, le 30 mars 1660, à Louis de Grimaldi (1642-1701), prince de Monaco, duc de Valentinois.

che, que Monsieur aimoit fort à cause de son frère et à cause d'elle-même (car il avoit pour elle toute l'inclination dont il étoit capable), fut une de celles qu'elle choisit pour être dans ses plaisirs; Mmes de Créquy[1] et de Châtillon et Mlle de Tonnay-Charente avoient l'honneur de la voir souvent, aussi bien que d'autres personnes à qui elle avoit témoigné de la bonté avant qu'elle fût mariée.

Mlle de La Trémoille et Mme de La Fayette étoient de ce nombre. La première lui plaisoit par sa bonté et par une certaine ingénuité à conter tout ce qu'elle avoit dans le cœur, qui ressentoit la simplicité des premiers siècles; l'autre lui avoit été agréable par son bonheur : car, bien qu'on lui trouvât du mérite, c'étoit une sorte de mérite si sérieux en apparence qu'il ne sembloit pas qu'il dût plaire à une princesse aussi jeune que Madame. Cependant elle lui avoit été agréable, et elle avoit été si touchée du mérite et de l'esprit de Madame qu'elle lui dut plaire dans la suite par l'attachement qu'elle eut pour elle.

Toutes ces personnes passoient les après-dînées chez Madame. Elles avoient l'honneur de la suivre au Cours; au retour de la promenade, on soupoit chez Monsieur; après le souper, tous les hommes de

1. Anne-Armande de Saint-Gelais Lansac, mariée depuis quatre ans, et âgée alors de vingt-six ans.

la cour s'y rendoient, et on passoit le soir parmi les plaisirs de la comédie, du jeu et des violons. Enfin on s'y divertissoit avec tout l'agrément imaginable et sans aucun mélange de chagrin. Mme de Chalais y venoit assez souvent; le comte de Guiche ne manquoit pas de s'y rendre : la familiarité qu'il avoit chez Monsieur lui donnoit l'entrée chez ce prince aux heures les plus particulières. Il voyoit Madame à tous momens, avec tous ses charmes; Monsieur prenoit même le soin de les lui faire admirer; enfin il l'exposoit à un péril qu'il étoit presque impossible d'éviter.

Après quelque séjour à Paris, Monsieur et Madame s'en allèrent à Fontainebleau. Madame[1] y porta la joie et les plaisirs. Le roi connut, en la voyant de plus près, combien il avoit été injuste en ne la trouvant pas la plus belle personne du monde. Il s'attacha fort à elle et lui témoigna une complaisance extrême. Elle disposoit de toutes les parties de divertissement; elles se faisoient toutes pour elle, et il paroissoit que le roi n'y avoit de plaisir que par celui qu'elle en recevoit. C'étoit dans le milieu de l'été : Madame s'alloit baigner tous les jours; elle partoit en carrosse, à cause de

---

1. Elle quitta Paris le 19 avril 1661, moins de trois semaines après son mariage. Ce séjour de la cour à Fontainebleau, où s'agitèrent tant d'intrigues et de passions, dura jusqu'au 4 décembre.

la chaleur, et revenoit à cheval, suivie de toutes les dames, habillées galamment, avec mille plumes sur leur tête, accompagnées du roi et de la jeunesse de la cour ; après souper on montoit dans des calèches, et, au bruit des violons, on s'alloit promener une partie de la nuit autour du canal.

L'attachement que le roi avoit pour Madame commença bientôt à faire du bruit et à être interprété diversement. La reine mère en eut d'abord beaucoup de chagrin : il lui parut que Madame lui ôtoit absolument le roi, et qu'il lui donnoit toutes les heures qui avoient accoutumé d'être pour elle. La grande jeunesse de Madame lui persuada qu'il seroit facile d'y remédier, et que, lui faisant parler par l'abbé de Montaigu[1] et par quelques personnes qui devoient avoir quelque crédit sur son esprit, elle l'obligeroit à se tenir plus attachée à sa personne, et de n'attirer pas le roi dans des divertissemens qui en étoient éloignés.

Madame étoit lasse de l'ennui et de la contrainte qu'elle avoit essuyée auprès de la reine sa mère. Elle crut que la reine sa belle-mère vouloit prendre sur elle une pareille autorité ; elle fut occupée de la joie d'avoir ramené le roi à elle et de

1. L'abbé de Montagu, un Anglais, premier aumônier de Madame, confesseur de sa mère dès 1654, et qui avait tenté de ramener au catholicisme ses frères les ducs d'York et de Glocester.

savoir par lui-même que la reine mère tâchoit de l'en éloigner. Toutes ces choses la détournèrent tellement des mesures qu'on vouloit lui faire prendre que même elle n'en garda plus aucune. Elle se lia d'une manière étroite avec la comtesse de Soissons, qui étoit alors l'objet de la jalousie de la reine et de l'aversion de la reine mère, et ne pensa plus qu'à plaire au roi comme belle-sœur. Je crois qu'elle lui plut d'une autre manière; je crois aussi qu'elle pensa qu'il ne lui plaisoit que comme un beau-frère, quoiqu'il lui plût peut-être davantage; mais enfin, comme ils étoient tous deux infiniment aimables et tous deux nés avec des dispositions galantes, qu'ils se voyoient tous les jours, au milieu des plaisirs et des divertissemens, il parut aux yeux de tout le monde qu'ils avoient l'un pour l'autre cet agrément qui précède d'ordinaire les grandes passions.

Cela fit bientôt beaucoup de bruit à la cour. La reine mère fut ravie de trouver un prétexte si spécieux de bienséance et de dévotion pour s'opposer à l'attachement que le roi avoit pour Madame. Elle n'eut pas de peine à faire entrer Monsieur dans ses sentimens : il étoit jaloux par lui-même, et il le devenoit encore davantage par l'humeur de Madame, qu'il ne trouvoit pas aussi éloignée de la galanterie qu'il l'auroit souhaité.

L'aigreur s'augmentoit tous les jours entre la

reine mère et elle. Le roi donnoit toutes les espérances à Madame, mais il se ménageoit néanmoins avec la reine mère; en sorte que, quand elle redisoit à Monsieur ce que le roi lui avoit dit, Monsieur trouvoit assez de matière pour vouloir persuader à Madame que le roi n'avoit pas pour elle autant de considération qu'il lui en témoignoit ; tout cela faisoit un cercle de redites et de démêlés qui ne donnoit pas un moment de repos ni aux uns ni aux autres. Cependant le roi et Madame, sans s'expliquer entre eux de ce qu'ils sentoient l'un pour l'autre, continuèrent de vivre d'une manière qui ne laissoit douter à personne qu'il n'y eût entre eux plus que de l'amitié.

Le bruit s'en augmenta fort, et la reine mère et Monsieur en parlèrent si fortement au roi et à Madame qu'ils commencèrent à ouvrir les yeux et à faire peut-être des réflexions qu'ils n'avoient point encore faites; enfin ils résolurent de faire cesser ce grand bruit, et, par quelque motif que ce pût être, ils convinrent entre eux que le roi feroit l'amoureux de quelque personne de la cour. Ils jetèrent les yeux sur celles qui paroissoient les plus propres à ce dessein, et choisirent entre autres Mlle de Pons[1], parente du maréchal d'Albret, et

1. Bonne de Pons, fille de *Pons* de Pons, seigneur de Bourg-Charente, et d'Élisabeth de Puyrigault, alors âgée de

qui, pour être nouvellement venue de province, n'avoit pas toute l'habileté imaginable; ils jetèrent aussi les yeux sur Chemerault[1], une des filles de la reine, fort coquette, et sur La Vallière, qui étoit une fille de Madame, fort jolie, fort douce et fort naïve. La fortune de cette fille étoit médiocre; sa mère s'étoit remariée à Saint-Remi, premier maître d'hôtel de feu M. le duc d'Orléans; ainsi elle avoit presque toujours été à Orléans ou à Blois. Elle se trouvoit très heureuse d'être auprès de Madame. Tout le monde la trouvoit jolie; plusieurs jeunes gens avoient pensé à s'en faire aimer; le comte de Guiche s'y étoit attaché plus que les autres. Il y paroissoit encore tout occupé, lorsque le roi la choisit pour une de celles dont il vouloit éblouir le public. De concert avec Madame, il commença non seulement à faire l'amoureux d'une des trois qu'ils avoient choisies, mais de toutes les trois ensemble. Il ne fut pas longtemps sans prendre parti : son cœur se détermina en faveur de La Vallière; et, quoiqu'il ne

---

dix-sept ans, mariée, en 1666, à Michel Sublet, marquis d'Heudicourt.

1. N. de Barbezière, fille de Geoffroy de Barbezière, sieur de La Roche-Chemerault, en Poitou. Elle était, dès 1657, demoiselle d'honneur d'Anne d'Autriche, et nièce de Mme de La Bazinière. Elle épousa Paul Portail, conseiller au Parlement de Paris.

laissât pas de dire des douceurs aux autres et d'avoir même un commerce assez réglé avec Chemerault, La Vallière eut tous ses soins et toutes ses assiduités.

Le comte de Guiche, qui n'étoit pas assez amoureux pour s'opiniâtrer contre un rival si redoutable, l'abandonna et se brouilla avec elle, en lui disant des choses assez désagréables.

Madame vit avec quelque chagrin que le roi s'attachoit véritablement à La Vallière. Ce n'est peut-être pas qu'elle en eût ce qu'on pourroit appeler de la jalousie, mais elle eût été bien aise qu'il n'eût pas eu de véritable passion et qu'il eût conservé pour elle une sorte d'attachement, qui, sans avoir la violence de l'amour, en eût eu la complaisance et l'agrément.

Longtemps avant qu'elle fût mariée, on avoit prédit que le comte de Guiche seroit amoureux d'elle; et, sitôt qu'il eut quitté La Vallière, on commença à dire qu'il aimoit Madame, et peut-être même qu'on le dit avant qu'il en eût la pensée; mais ce bruit ne fut pas désagréable à sa vanité; et, comme son inclination s'y trouva peut-être disposée, il ne prit pas de grands soins pour s'empêcher de devenir amoureux, ni pour empêcher qu'on ne le soupçonnât de l'être. L'on répétoit alors à Fontainebleau un ballet que le roi et Madame dansèrent, et qui fut le plus agréable qui

ait jamais été, soit par le lieu où il se dansoit, qui étoit le bord de l'étang, ou par l'invention qu'on avoit trouvée de faire venir du bout d'une allée le théâtre tout entier, chargé d'une infinité de personnes qui s'approchoient insensiblement et qui faisoient une entrée en dansant devant le théâtre.

Pendant la répétition de ce ballet, le comte de Guiche étoit très souvent avec Madame, parce qu'il dansoit dans la même entrée. Il n'osoit encore lui rien dire de ses sentimens ; mais, par une certaine familiarité qu'il avoit acquise auprès d'elle, il prenoit la liberté de lui demander des nouvelles de son cœur et si rien ne l'avoit jamais touchée; elle lui répondoit avec beaucoup de bonté et d'agrément, et il s'émancipoit quelquefois à crier, en s'enfuyant d'auprès d'elle, qu'il étoit en grand péril.

Madame recevoit tout cela comme des choses galantes, sans y faire une plus grande attention; le public y vit plus clair qu'elle-même. Le comte de Guiche laissoit voir, comme on a déjà dit, ce qu'il avoit dans le cœur; en sorte que le bruit s'en répandit aussitôt. La grande amitié que Madame avoit pour la duchesse de Valentinois contribua beaucoup à faire croire qu'il y avoit de l'intelligence entre eux, et l'on regardoit Monsieur, qui paroissoit amoureux de Mme de Valentinois, comme la dupe du frère et de la sœur. Il est vrai

néanmoins qu'elle se mêla très peu de cette galanterie; et, quoique son frère ne lui cachât point sa passion pour Madame, elle ne commença pas les liaisons qui ont paru depuis.

Cependant l'attachement du roi pour La Vallière augmentoit toujours; il faisoit beaucoup de progrès auprès d'elle. Ils gardoient beaucoup de mesures; il ne la voyoit pas chez Madame et dans les promenades du jour; mais, à la promenade du soir, il sortoit de la calèche de Madame et s'alloit mettre près de celle de La Vallière, dont la portière étoit abattue; et, comme c'étoit dans l'obscurité de la nuit, il lui parloit avec beaucoup de commodité.

La reine mère et Madame n'en furent pas moins mal ensemble. Lorsqu'on vit que le roi n'en étoit point amoureux, puisqu'il l'étoit de La Vallière, et que Madame ne s'opposoit pas aux soins que le roi rendoit à cette fille, la reine mère en fut aigrie. Elle tourna l'esprit de Monsieur, qui s'en aigrit et qui prit au point d'honneur que le roi fût amoureux d'une fille de Madame. Madame, de son côté, manquoit en beaucoup de choses aux égards qu'elle devoit à la reine mère, et même à ceux qu'elle devoit à Monsieur, en sorte que l'aigreur étoit grande de toutes parts.

Dans ce même temps le bruit fut grand de la passion du comte de Guiche. Monsieur en fut

bientôt instruit et lui fit très mauvaise mine. Le comte de Guiche, soit par son naturel fier, soit par chagrin de voir Monsieur instruit d'une chose qu'il lui étoit commode qu'il ignorât, eut avec Monsieur un éclaircissement fort audacieux et rompit avec lui comme s'il eût été son égal. Cela éclata publiquement, et le comte de Guiche se retira de la cour.

Le jour que ce bruit arriva, Madame gardoit la chambre et ne voyoit personne; elle ordonna qu'on laissât seulement entrer ceux qui répétoient avec elle, dont le comte de Guiche étoit du nombre, ne sachant point ce qui venoit de se passer. Comme le roi vint chez elle, elle lui dit les ordres qu'elle avoit donnés; le roi lui répondit en souriant qu'elle ne connoissoit pas mal ceux qui devoient être exemptés et lui conta ensuite ce qui venoit de se passer entre Monsieur et le comte de Guiche. La chose fut sue de tout le monde; et le maréchal de Gramont, père du comte de Guiche, renvoya son fils à Paris et lui défendit de revenir à Fontainebleau.

Pendant ce temps-là les affaires du ministère n'étoient pas plus tranquilles que celles de l'amour; et, quoique M. Fouquet, depuis la mort du cardinal, eût demandé pardon au roi de toutes les choses passées; quoique le roi le lui eût accordé, et qu'il parût l'emporter sur les autres mi-

nistres, néanmoins on travailloit fortement à sa perte, et elle étoit résolue.

Mme de Chevreuse, qui avoit toujours conservé quelque chose de ce grand crédit qu'elle avoit eu sur la reine mère, entreprit de la porter à perdre M. Fouquet.

M. de Laigue, marié en secret, à ce que l'on a cru, avec Mme de Chevreuse, étoit mal content de ce surintendant; il gouvernoit Mme de Chevreuse. M. Le Tellier et M. Colbert se joignirent à eux; la reine mère fit un voyage à Dampierre, et là, la perte de M. Fouquet fut conclue, et on y fit ensuite consentir le roi. On résolut d'arrêter ce surintendant; mais les ministres, craignant, quoique sans sujet, le nombre d'amis qu'il avoit dans le royaume, portèrent le roi à aller à Nantes, afin d'être près de Belle-Isle, que M. Fouquet venoit d'acheter, et de s'en rendre maître.

Ce voyage fut longtemps résolu sans qu'on en fît la proposition; mais enfin, sur des prétextes qu'ils trouvèrent, on commença à en parler. M. Fouquet, bien éloigné de penser que sa perte fût l'objet de ce voyage, se croyoit tout à fait assuré de sa fortune; et le roi, de concert avec les autres ministres, pour lui ôter toute sorte de défiance, le traitoit avec de si grandes distinctions que personne ne doutoit qu'il ne gouvernât.

Il y avoit longtemps que le roi avoit dit qu'il

vouloit aller à Vaux, maison superbe de ce surintendant ; et, quoique la prudence dût l'empêcher de faire voir au roi une chose qui marquoit si fort le mauvais usage des finances, et qu'aussi la bonté du roi dût le retenir d'aller chez un homme qu'il alloit perdre, néanmoins ni l'un ni l'autre n'y firent aucune réflexion.

Toute la cour alla à Vaux[1], et M. Fouquet joignit à la magnificence de sa maison toute celle qui peut être imaginée pour la beauté des divertissemens et la grandeur de la réception. Le roi en arrivant en fut étonné, et M. Fouquet le fut de remarquer que le roi l'étoit ; néanmoins ils se remirent l'un et l'autre. La fête fut la plus complète qui ait jamais été. Le roi étoit alors dans la première ardeur de la possession de La Vallière ; l'on a cru que ce fut là qu'il la vit pour la première fois en particulier ; mais il y avoit déjà quelque temps qu'il la voyoit dans la chambre du comte de Saint-Aignan[2], qui étoit le confident de cette intrigue.

Peu de jours après la fête de Vaux, on partit pour Nantes ; et ce voyage, auquel on ne voyoit aucune nécessité, paroissoit la fantaisie d'un jeune roi.

---

1. Le 17 août 1661.
2. François de Beauvillier (1610-1687), duc de Saint-Aignan en 1663, membre de l'Académie française.

M. Fouquet, quoique avec la fièvre quarte, suivit la cour et fut arrêté à Nantes[1]. Ce changement surprit le monde, comme on peut se l'imaginer, et étourdit tellement les parens et amis de M. Fouquet qu'ils ne songèrent pas à mettre à couvert ses papiers, quoiqu'ils en eussent eu le loisir. On le prit dans sa maison, sans aucune formalité ; on l'envoya à Angers, et le roi revint à Fontainebleau.

Tous les amis de M. Fouquet furent chassés et éloignés des affaires. Le conseil des trois autres ministres se forma entièrement. M. Colbert eut les finances, quoique l'on en donnât quelque apparence au maréchal de Villeroy ; et M. Colbert commença à prendre auprès du roi ce crédit qui le rendit depuis le premier homme de l'État.

L'on trouva dans les cassettes de M. Fouquet plus de lettres de galanterie que de papiers d'importance ; et, comme il s'y en rencontra de quelques femmes qu'on n'avoit jamais soupçonnées d'avoir de commerce avec lui, ce fondement donna lieu de dire qu'il y en avoit de toutes les plus honnêtes femmes de France. La seule qui fut convaincue, ce fut Meneville[2], une des filles de la reine,

1. Le 5 septembre 1661.

2. Catherine de Menneville, de la maison de Roncherolles, fille de Louis, seigneur d'Auzouville. Elle avait alors

et une des plus belles personnes, que le duc de Damville avoit voulu épouser. Elle fut chassée et se retira dans un couvent.

---

vingt-cinq ans. Le 8 février 1659, François-Christophe de Lévis Ventadour, comte de Brion, duc de Damville en 1648, lui avait souscrit une promesse de mariage. Morte en 1669.





TROISIÈME PARTIE

Le comte de Guiche n'avoit point suivi le roi au voyage de Nantes. Avant qu'on partît pour y aller, Madame avoit appris de certains discours qu'il avoit tenus à Paris, et qui sembloient vouloir persuader au public que l'on ne se trompoit pas de le croire amoureux d'elle. Cela lui avoit déplu, d'autant plus que Mme de Valentinois, qu'il avoit priée de parler à Madame en sa faveur, bien loin de le faire, lui avoit toujours dit que son frère ne pensoit pas à lever les yeux jusqu'à elle et qu'elle la prioit de ne point ajouter foi à tout ce que des gens qui voudroient s'entremettre pourroient lui dire de sa part. Ainsi Madame ne trouva qu'une vanité offensante pour elle dans les discours du comte de Guiche. Quoiqu'elle fût fort jeune et que son peu d'expérience augmentât les défauts qui suivent la jeunesse, elle résolut de prier le roi

d'ordonner au comte de Guiche de ne le point suivre à Nantes; mais la reine mère avoit déjà prévenu cette prière : ainsi la sienne ne parut pas.

Mme de Valentinois partit, pendant le voyage de Nantes, pour aller à Monaco. Monsieur étoit toujours amoureux d'elle, c'est-à-dire autant qu'il pouvoit l'être. Elle étoit adorée dès son enfance par Peguilin, cadet de la maison de Lauzun[1] : la parenté qui étoit entre eux lui avoit donné une familiarité entière dans l'hôtel de Gramont; de sorte que, s'étant trouvés tous deux très propres à avoir de violentes passions, rien n'étoit comparable à celle qu'ils avoient eue l'un pour l'autre. Elle avoit été mariée depuis un an, contre son gré, au prince de Monaco; mais, comme son mari n'étoit pas assez aimable pour lui faire rompre avec son amant, elle l'aimoit toujours passionnément. Ainsi elle le quittoit avec une douleur sensible; et lui, pour la voir encore, la suivoit déguisé, tantôt en marchand, tantôt en postillon, enfin de toutes les manières qui le pouvoient rendre méconnoissable à ceux qui étoient à elle. En partant, elle voulut engager Monsieur à ne point croire tout ce qu'on lui diroit de son frère au sujet de Madame, et elle voulut qu'il lui promît qu'il ne le

---

1. Antonin Nompar de Caumont (1632-1723), marquis de Puyguilhem, duc de Lauzun en 1692.

chasseroit point de la cour. Monsieur, qui avoit déjà de la jalousie du comte de Guiche et qui ressentoit l'aigreur qu'on a pour ceux qu'on a fort aimés et dont l'on croit avoir sujet de se plaindre, ne parut pas disposé à accorder ce qu'elle lui demanda. Elle s'en fâcha, et ils se séparèrent mal.

La comtesse de Soissons, que le roi avoit aimée et qui aimoit alors le marquis de Vardes, ne laissoit pas d'avoir beaucoup de chagrin : le grand attachement que le roi prenoit pour La Vallière en étoit cause, et d'autant plus que cette jeune personne, se gouvernant entièrement par les sentimens du roi, ne rendoit compte ni à Madame ni à la comtesse de Soissons des choses qui se passoient entre le roi et elle. Ainsi la comtesse de Soissons, qui avoit toujours vu le roi chercher les plaisirs chez elle, voyoit bien que cette galanterie l'en alloit éloigner. Cela ne la rendit pas favorable à La Vallière : elle s'en aperçut, et la jalousie qu'on a d'ordinaire de celles qui ont été aimées de ceux qui nous aiment, se joignant au ressentiment des mauvais offices qu'elle lui rendoit, lui donna une haine fort vive pour la comtesse de Soissons.

Quoique le roi désirât que La Vallière n'eût pas de confidente, il étoit impossible qu'une jeune personne d'une capacité médiocre pût contenir en elle-même une aussi grande affaire que celle d'être

aimée du roi. Madame avoit une fille appelée Montalais [1].

C'étoit une personne qui avoit naturellement beaucoup d'esprit, mais un esprit d'intrigue et d'insinuation ; et il s'en falloit beaucoup que le bon sens et la raison réglassent sa conduite. Elle n'avoit jamais vu de cour que celle de Madame douairière [2], à Blois, dont elle avoit été fille d'honneur. Ce peu d'expérience du monde et beaucoup de galanterie la rendoient toute propre à devenir confidente. Elle l'avoit déjà été de La Vallière pendant qu'elle étoit à Blois, où un nommé Bragelonne [3] en avoit été amoureux; il y avoit eu quelques lettres ; Mme de Saint-Remy [4] s'en étoit

1. N. de Bérard, fille de Pierre, seigneur de Montalais, et de René Le Clerc de Sautré. Les Montalais étaient alliés aux Bueil, et sa sœur Françoise-Charlotte avait épousé, en 1660, Jean de Bueil, comte de Marans, grand échanson de France.

2. Marguerite de Lorraine-Vaudemont (1615-1672), sœur du duc Charles IV, seconde femme de Gaston d'Orléans (1632).

3. Probablement Pierre-Robert, un des nombreux enfants de Jacques de Bragelongne, intendant de la maison de Gaston, puis maître de la chambre aux deniers, mort en 1679, et de Marie de Saint-Mesmin. Il mourut en mars 1683.

4. Françoise Le Prévost, fille de Jean, seigneur de La Coutelaye, écuyer de la grande écurie du roi, et d'Élisabeth Martin de Maudroy, s'était mariée trois fois : au conseiller Bernard de Rézay, à La Vallière et au marquis de Saint-Remy. Elle mourut en avril 1686.

aperçue; enfin ce n'étoit pas une chose qui eût été loin. Cependant le roi en prit de grandes jalousies.

La Vallière, trouvant donc, dans la même chambre où elle étoit, une fille à qui elle s'étoit déjà fiée, s'y fia encore entièrement; et, comme Montalais avoit beaucoup plus d'esprit qu'elle, elle y trouva un grand plaisir et un grand soulagement. Montalais ne se contenta pas de cette confidence de La Vallière, elle voulut encore avoir celle de Madame. Il lui parut que cette princesse n'avoit pas d'aversion pour le comte de Guiche; et, lorsque le comte de Guiche revint à Fontainebleau après le voyage de Nantes, elle lui parla et le tourna de tant de côtés qu'elle lui fit avouer qu'il étoit amoureux de Madame. Elle lui promit de le servir, et ne le fit que trop bien.

La reine accoucha de Monseigneur le dauphin le jour de la Toussaint 1661. Madame avoit passé tout le jour auprès d'elle ; et, comme elle étoit grosse et fatiguée, elle se retira dans sa chambre, où personne ne la suivit, parce que tout le monde étoit encore chez la reine. Montalais se mit à genoux devant Madame et commença à lui parler de la passion du comte de Guiche. Ces sortes de discours naturellement ne déplaisent pas assez aux jeunes personnes pour leur donner la force de les repousser; et de plus Madame avoit une timidité à parler qui fit que, moitié embarras, moitié con-

descendance, elle laissa prendre des espérances à Montalais. Dès le lendemain elle apporta à Madame une lettre du comte de Guiche; Madame ne voulut point la lire, Montalais l'ouvrit et la lut. Quelques jours après, Madame se trouva mal; elle revint à Paris en litière, et, comme elle y montoit, Montalais lui jeta un volume de lettres du comte de Guiche. Madame les lut pendant le chemin et avoua après à Montalais qu'elle les avoit lues. Enfin la jeunesse de Madame, l'agrément du comte de Guiche, mais surtout les soins de Montalais, engagèrent cette princesse dans une galanterie qui ne lui a donné que des chagrins considérables. Monsieur avoit toujours de la jalousie du comte de Guiche, qui néanmoins ne laissoit pas d'aller aux Tuileries, où Madame logeoit encore. Elle étoit considérablement malade. Il lui écrivoit trois ou quatre fois par jour. Madame ne lisoit pas ses lettres la plupart du temps et les laissoit toutes à Montalais, sans lui demander même ce qu'elle en faisoit. Montalais n'osoit les garder dans sa chambre; elle les remettoit entre les mains d'un amant qu'elle avoit alors, nommé Malicorne [1]. Le roi étoit venu à Paris peu de temps après Madame; il voyoit

1. Germain Texier, comte d'Hautefeuille, baron de Malicorne, né en 1626, mort en 1694.

toujours La Vallière chez elle ; il y venoit le soir et l'alloit entretenir dans un cabinet. Toutes les portes à la vérité étoient ouvertes ; mais on étoit plus éloigné d'y entrer que si elles avoient été fermées avec de l'airain. Il se lassa néanmoins de cette contrainte ; et, quoique la reine sa mère, pour qui il avoit encore de la crainte, le tourmentât incessamment sur La Vallière, elle feignit d'être malade, et il l'alla voir dans sa chambre.

La jeune reine ne savoit point de qui le roi étoit amoureux ; elle devinoit pourtant bien qu'il l'étoit, et, ne sachant où placer sa jalousie, elle la mettoit sur Madame.

Le roi se douta de la confiance que La Vallière prenoit en Montalais. L'esprit d'intrigue de cette fille lui déplaisoit : il défendit à La Vallière de lui parler. Elle lui obéissoit en public ; mais Montalais passoit les nuits entières avec elle, et bien souvent le jour l'y trouvoit encore.

Madame, qui étoit malade et qui ne dormoit point, l'envoyoit quelquefois quérir, sous prétexte de lui venir lire quelque livre. Lorsqu'elle quittoit Madame, c'étoit pour aller écrire au comte de Guiche, à quoi elle ne manquoit pas trois fois par jour, et de plus à Malicorne, à qui elle rendoit compte de l'affaire de Madame et de celle de La Vallière. Elle avoit encore la confidence de Mlle de Tonnay-Charente, qui aimoit le marquis

de Noirmoutier[1] et qui souhaitoit fort de l'épouser. Une seule de ces confidences eût pu occuper une personne entière, et Montalais seule suffisoit à toutes.

Le comte de Guiche et elle se mirent dans l'esprit qu'il falloit qu'il vît Madame en particulier. Madame, qui avoit de la timidité pour parler sérieusement, n'en avoit point pour ces sortes de choses. Elle n'en voyoit point les conséquences; elle y trouvoit de la plaisanterie de roman. Montalais lui trouvoit des facilités qui ne pouvoient être imaginées par une autre. Le comte de Guiche, qui étoit jeune et hardi, ne trouvoit rien de plus beau que de tout hasarder; et Madame et lui, sans avoir de véritable passion l'un pour l'autre, s'exposèrent au plus grand danger où l'on se soit jamais exposé. Madame étoit malade, et environnée de toutes ces femmes qui ont accoutumé d'être auprès d'une personne de son rang, sans se fier à pas une. Elle faisoit entrer le comte de Guiche quelquefois en plein jour, déguisé en femme qui dit la bonne aventure, et il la disoit même aux femmes de Madame, qui le voyoient tous les jours et qui ne le reconnoissoient pas; d'autres fois par d'autres inventions, mais toujours avec

1. Louis-Alexandre de La Trémoille, né en 1642, marquis de Noirmoutier, frère aîné de la princesse des Ursins, tué dans la guerre de Portugal en mars 1667.

beaucoup de hasards ; et ces entrevues si périlleuses se passoient à se moquer de Monsieur et à d'autres plaisanteries semblables, enfin à des choses fort éloignées de la violente passion qui sembloit les faire entreprendre. Dans ce temps-là on dit un jour, dans un lieu où étoit le comte de Guiche avec Vardes, que Madame étoit plus mal qu'on ne pensoit et que les médecins croyoient qu'elle ne guériroit pas de sa maladie. Le comte de Guiche en parut fort troublé ; Vardes l'emmena et lui aida à cacher son trouble. Le comte de Guiche lui avoua l'état où il étoit avec Madame et l'engagea dans sa confidence. Madame désapprouva fort ce qu'avoit fait le comte de Guiche ; elle voulut l'obliger à rompre avec Vardes ; il lui dit qu'il se battroit avec lui pour la satisfaire, mais qu'il ne pouvoit rompre avec son ami.

Montalais, qui vouloit donner un air d'importance à cette galanterie et qui croyoit qu'en mettant bien des gens dans cette confidence elle composeroit une intrigue qui gouverneroit l'État, voulut engager La Vallière dans les intérêts de Madame : elle lui conta tout ce qui se passoit au sujet du comte de Guiche et lui fit promettre qu'elle n'en diroit rien au roi. En effet, La Vallière, qui avoit mille fois promis au roi de ne lui jamais rien cacher, garda à Montalais la fidélité qu'elle lui avoit promise.

Madame ne savoit point que La Vallière sût ses affaires, mais elle savoit celles de La Vallière par Montalais. Le public entrevoyoit quelque chose de la galanterie de Madame et du comte de Guiche. Le roi en faisoit de petites questions à Madame, mais il étoit bien éloigné d'en savoir le fond. Je ne sais si ce fut sur ce sujet ou sur quelque autre qu'il tint de certains discours à La Vallière qui lui firent juger que le roi savoit qu'elle lui faisoit finesse de quelque chose; elle se troubla et lui fit connoître qu'elle lui cachoit des choses considérables. Le roi se mit dans une colère épouvantable; elle ne lui avoua point ce que c'étoit. Le roi se retira au désespoir contre elle. Ils étoient convenus plusieurs fois que, quelques brouilleries qu'ils eussent ensemble, ils ne s'endormiroient jamais sans se raccommoder et sans s'écrire. La nuit se passa sans qu'elle eût de nouvelles du roi; et, se croyant perdue, la tête lui tourna. Elle sortit le matin des Tuileries et s'en alla comme une insensée dans un petit couvent obscur qui étoit à Chaillot [1].

Le matin on alla avertir le roi qu'on ne savoit pas où étoit La Vallière. Le roi, qui l'aimoit pas-

---

1. Le 24 ou le 25 février 1662, dans un couvent de chanoinesses qui, en 1659, avait été transféré à Chaillot. Il prit plus tard le nom de Sainte-Périne.

sionnément, fut extrêmement troublé ; il vint aux Tuileries pour savoir de Madame où elle étoit ; Madame n'en savoit rien et ne savoit pas même le sujet qui l'avoit fait partir.

Montalais étoit hors d'elle-même de ce qu'elle lui avoit seulement dit qu'elle étoit désespérée, parce qu'elle étoit perdue à cause d'elle.

Le roi fit si bien qu'il sut où étoit La Vallière ; il y alla à toute bride, lui quatrième ; il la trouva dans le parloir du dehors de ce couvent ; on ne l'avoit pas voulu recevoir au dedans. Elle étoit couchée à terre, éplorée et hors d'elle-même.

Le roi demeura seul avec elle ; et, dans une longue conversation, elle lui avoua tout ce qu'elle lui avoit caché. Cet aveu n'obtint pas son pardon. Le roi lui dit seulement tout ce qu'il falloit dire pour l'obliger à revenir, et envoya chercher un carrosse pour la ramener.

Cependant il vint à Paris pour obliger Monsieur à la recevoir ; il avoit déclaré tout haut qu'il étoit bien aise qu'elle fût hors de chez lui, et qu'il ne la reprendroit point. Le roi entra par un petit degré aux Tuileries et alla dans un petit cabinet où il fit venir Madame, ne voulant pas se laisser voir, parce qu'il avoit pleuré. Là, il pria Madame de reprendre La Vallière et lui dit tout ce qu'il venoit d'apprendre d'elle et de ses affaires. Madame en fut étonnée, comme on se le peut imaginer ;

mais elle ne put rien nier. Elle promit au roi de rompre avec le comte de Guiche et consentit à recevoir La Vallière.

Le roi eut assez de peine à l'obtenir de Madame; mais il la pria tant, les larmes aux yeux, qu'enfin il en vint à bout. La Vallière revint dans sa chambre; mais elle fut longtemps à revenir dans l'esprit du roi; il ne pouvoit se consoler qu'elle eût été capable de lui cacher quelque chose, et elle ne pouvoit supporter d'être moins bien avec lui; en sorte qu'elle eut pendant quelque temps l'esprit comme égaré.

Enfin le roi lui pardonna, et Montalais fit si bien qu'elle entra dans la confidence du roi. Il la questionna plusieurs fois sur l'affaire de Bragelonne, dont il savoit qu'elle avoit connoissance; et, comme Montalais savoit mieux mentir que La Vallière, il avoit l'esprit en repos lorsqu'elle lui avoit parlé. Il avoit néanmoins l'esprit extrêmement blessé sur la crainte qu'il n'eût pas été le premier que La Vallière eût aimé; il craignoit même qu'elle n'aimât encore Bragelonne.

Enfin il avoit toutes les inquiétudes et les délicatesses d'un homme bien amoureux; et il est certain qu'il l'étoit fort, quoique la règle qu'il a naturellement dans l'esprit, et la crainte qu'il avoit encore de la reine sa mère, l'empêchassent de faire de certaines choses emportées que d'autres seroient

capables de faire. Il est vrai aussi que le peu d'esprit de La Vallière empêchoit cette maîtresse du roi de se servir des avantages et du crédit dont une si grande passion auroit fait profiter une autre ; elle ne songeoit qu'à être aimée du roi et à l'aimer ; elle avoit beaucoup de jalousie de la comtesse de Soissons, chez qui le roi alloit tous les jours, quoiqu'elle fît tous ses efforts pour l'en empêcher.

La comtesse de Soissons ne doutoit pas de la haine que La Vallière avoit pour elle ; et, ennuyée de voir le roi entre ses mains, le marquis de Vardes et elle résolurent de faire savoir à la reine que le roi en étoit amoureux. Ils crurent que la reine, sachant cet amour et appuyée par la reine mère, obligeroit Monsieur et Madame à chasser La Vallière des Tuileries, et que le roi, ne sachant où la mettre, la mettroit chez la comtesse de Soissons, qui par là s'en trouveroit la maîtresse ; et ils espéroient encore que le chagrin que témoigneroit la reine obligeroit le roi à rompre avec La Vallière, et que, lorsqu'il l'auroit quittée, il s'attacheroit à quelque autre dont ils seroient peut-être les maîtres. Enfin ces chimères, ou d'autres pareilles, leur firent prendre la plus folle résolution et la plus hasardeuse qui ait jamais été prise. Ils écrivirent une lettre à la reine, où ils l'instruisoient de tout ce qui se passoit. La comtesse de Soissons

ramassa dans la chambre de la reine un dessus de lettre du roi son père. Vardes confia ce secret au comte de Guiche, afin que, comme il savoit l'espagnol, il mît la lettre en cette langue : le comte de Guiche, par complaisance pour son ami et par haine pour La Vallière, entra fortement dans ce beau dessein.

Ils mirent la lettre en espagnol; ils la firent écrire par un homme qui s'en alloit en Flandre et qui ne devoit point revenir; ce même homme l'alla porter au Louvre à un huissier, pour la donner à la señora Molina [1], première femme de chambre de la reine, comme une lettre d'Espagne. La Molina trouva quelque chose d'extraordinaire à la manière dont cette lettre lui étoit venue; elle trouva de la différence dans la façon dont elle étoit pliée; enfin, par instinct plutôt que par raison, elle ouvrit cette lettre, et, après l'avoir lue, elle l'alla porter au roi.

Quoique le comte de Guiche eût promis à Vardes de ne rien dire à Madame de cette lettre, il ne laissa pas de lui en parler; et Madame, malgré sa promesse, ne laissa pas de le dire à Montalais; mais ce ne fut de longtemps. Le roi fut dans une colère qui ne se peut représenter; il parla à tous

1. Doña Maria Molina, l'*assaffata* que Marie-Thérèse avait amenée d'Espagne en 1660. La lettre est du 1er mars 1662.

ceux qu'il crut pouvoir lui donner quelque connoissance de cette affaire, et même il s'adressa à Vardes, comme à un homme d'esprit et à qui il se fioit. Vardes fut assez embarrassé de la commission que le roi lui donnoit ; cependant il trouva le moyen de faire tomber le soupçon sur Mme de Navailles, et le roi le crut si bien que cela eut grande part aux disgrâces qui lui arrivèrent depuis.

Cependant Madame vouloit tenir la parole qu'elle avoit donnée au roi de rompre avec le comte de Guiche, et Montalais s'étoit aussi engagée auprès du roi de ne se plus mêler de ce commerce. Néanmoins, avant que de commencer cette rupture, elle avoit donné au comte de Guiche les moyens de voir Madame, pour trouver ensemble, disoit-elle, ceux de ne se plus voir. Ce n'est guère en présence que les gens qui s'aiment trouvent ces sortes d'expédiens ; aussi cette conversation ne fit pas un grand effet, quoiqu'elle suspendît pour quelque temps le commerce de lettres. Montalais promit encore au roi de ne plus servir le comte de Guiche, pourvu qu'il ne le chassât point de la cour ; et Madame demanda au roi la même chose.

Vardes, qui étoit pour lors absolument dans la confidence de Madame, qui la voyoit fort aimable et pleine d'esprit, soit par un sentiment d'amour, soit par un sentiment d'ambition et d'intrigue,

voulut être seul maître de son esprit, et résolut de faire éloigner le comte de Guiche. Il savoit ce que Madame avoit promis au roi, mais il voyoit que toutes les promesses seroient mal observées.

Il alla trouver le maréchal de Gramont; il lui dit une partie des choses qui se passoient, il lui fit voir le péril où s'exposoit son fils, et lui conseilla de l'éloigner et de demander au roi qu'il allât commander les troupes qui étoient alors à Nancy.

Le maréchal de Gramont, qui aimoit son fils passionnément, suivit les sentiments de Vardes, et demanda ce commandement au roi. Et, comme c'étoit une chose avantageuse pour son fils, le roi ne douta point que le comte de Guiche ne la souhaitât et la lui accorda.

Madame ne savoit rien de ce qui se passoit : Vardes ne lui avoit rien dit de ce qu'il avoit fait, non plus qu'au comte de Guiche, et on ne l'a su que depuis. Madame étoit allée loger au Palais-Royal, où elle avoit fait ses couches : tout le monde la voyoit; et des femmes de la ville, peu instruites de l'intérêt qu'elle prenoit au comte de Guiche, dirent dans sa ruelle, comme une chose indifférente, qu'il avoit demandé le commandement des troupes de Lorraine et qu'il partoit dans peu de jours.

Madame fut extrêmement surprise de cette nouvelle. Le soir, le roi la vint voir. Elle lui en parla,

et il lui dit qu'il étoit véritable que le maréchal de Gramont lui avoit demandé ce commandement, comme une chose que son fils souhaitoit fort, et que le comte de Guiche l'en avoit remercié.

Madame se trouva fort offensée que le comte de Guiche eût pris sans sa participation le dessein de s'éloigner d'elle; elle le dit à Montalais et lui ordonna de le voir. Elle le vit, et le comte de Guiche, désespéré de s'en aller et de voir Madame mal satisfaite de lui, lui écrivit une lettre par laquelle il lui offrit de soutenir au roi qu'il n'avoit point demandé l'emploi de Lorraine, et en même temps de le refuser.

Madame ne fut pas d'abord satisfaite de cette lettre. Le comte de Guiche, qui étoit fort emporté, dit qu'il ne partiroit point et qu'il alloit remettre le commandement au roi. Vardes eut peur qu'il ne fût assez fou pour le faire; il ne vouloit pas le perdre, quoiqu'il voulût l'éloigner : il le laissa en garde à la comtesse de Soissons, qui entra dès ce jour dans cette confidence et vint trouver Madame pour qu'elle écrivît au comte de Guiche qu'elle vouloit qu'il partît. Elle fut touchée de tous les sentimens du comte de Guiche, où il y avoit en effet de la hauteur et de l'amour; elle fit ce que Vardes vouloit, et le comte de Guiche résolut de partir, à condition qu'il verroit Madame.

Montalais, qui se croyoit quitte de sa parole

envers le roi puisqu'il chassoit le comte de Guiche, se chargea de cette entrevue; et, Monsieur devant venir au Louvre, elle fit entrer le comte de Guiche, sur le midi, par un escalier dérobé, et l'enferma dans un oratoire. Lorsque Madame eut dîné, elle fit semblant de vouloir dormir et passa dans une galerie où le comte de Guiche lui dit adieu. Comme ils y étoient ensemble, Monsieur revint; tout ce qu'on put faire fut de cacher le comte de Guiche dans une cheminée, où il demeura longtemps sans pouvoir sortir. Enfin Montalais l'en tira et crut avoir sauvé tous les périls de cette entrevue; mais elle se trompoit infiniment.

Une de ses compagnes, nommée Artigny[1], dont la vie n'avoit pas été bien exemplaire, la haïssoit fort. Cette fille avoit été mise dans la chambre par Mme de La Basinière[2], autrefois Chemerault, à qui le temps n'avoit pas ôté l'esprit d'intrigue, et elle avoit grand pouvoir sur l'esprit de Monsieur. Cette fille, qui épioit Montalais et qui étoit jalouse de la faveur dont elle jouissoit auprès de Madame, soupçonna qu'elle menoit

---

1. Claude-Marie de Bérenger du Gast, fille d'Achille du Gast, seigneur d'Artigny, et de Marie Le Coustelier, mariée, en 1666, à Louis-Pierre de Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, morte en 1723.

2. Françoise de Barbezières, tante de Mlle de Chemerault, mariée, en 1644, à Macé Bertrand de La Bazinière.

quelque intrigue. Elle le découvrit à Mme de La Basinière, qui la fortifia dans le dessein et dans le moyen de la découvrir; elle lui joignit, pour espion, une appelée Merlot, et l'une et l'autre firent si bien qu'elles virent entrer le comte de Guiche dans l'appartement de Madame.

Madame de La Basinière en avertit la reine mère par Artigny; et la reine mère, par une conduite qui ne se peut pardonner à une personne de sa vertu et de sa bonté, voulut que Mme de La Basinière en avertît Monsieur. Ainsi l'on dit à ce prince ce que l'on auroit caché à tout autre mari.

Il résolut, avec la reine sa mère, de chasser Montalais, sans en avertir Madame ni même le roi, de peur qu'il ne s'y opposât, parce qu'elle étoit alors fort bien avec lui, sans considérer que ce bruit alloit faire découvrir ce que peu de gens savoient. Ils résolurent seulement de chasser encore une autre fille de Madame, dont la conduite personnelle n'étoit pas trop bonne.

Ainsi, un matin, la maréchale Du Plessis[1], par ordre de Monsieur, vint dire à ces deux filles que Monsieur leur ordonnoit de se retirer, et à l'heure même on les fit mettre dans un carrosse. Monta-

1. Charlotte Le Charron, mariée, en 1625, au maréchal du Plessis, depuis duc de Choiseul (Petitot).

lais dit à la maréchale Du Plessis qu'elle la conjuroit de lui faire rendre ses cassettes, parce que si Monsieur les voyoit Madame étoit perdue. La maréchale en alla demander la permission à Monsieur, sans néanmoins lui en dire la cause. Monsieur, par une bonté incroyable en un homme jaloux, laissa emporter les cassettes, et la maréchale Du Plessis ne songea point à s'en rendre maîtresse pour les rendre à Madame. Ainsi elles furent remises entre les mains de Montalais, qui se retira chez sa sœur, Françoise de Montalais, mariée à Jean de Bueil, comte de Sancerre et Marans. Quand Madame s'éveilla, Monsieur entra dans sa chambre et lui dit qu'il avoit fait chasser ses deux filles : elle en demeura fort étonnée, et il se retira sans lui en dire davantage. Un moment après, le roi lui envoya dire qu'il n'avoit rien su de ce qu'on avoit fait, et qu'il la viendroit voir le plus tôt qu'il lui seroit possible.

Monsieur alla faire ses plaintes et conter ses douleurs à la reine d'Angleterre, qui logeoit alors au Palais-Royal. Elle vint trouver Madame et la gronda un peu, et lui dit tout ce que Monsieur savoit de certitude, afin qu'elle lui avouât la même chose et qu'elle ne lui en dît pas davantage.

Monsieur et Madame eurent un grand éclaircissement ensemble : Madame lui avoua qu'elle avoit vu le comte de Guiche, mais que c'étoit la

première fois, et qu'il ne lui avoit écrit que trois ou quatre fois.

Monsieur trouva un si grand air d'autorité à se faire avouer par Madame les choses qu'il savoit déjà qu'il lui en adoucit toute l'amertume; il l'embrassa et ne conserva que de légers chagrins. Ils auroient sans doute été plus violens à tout autre qu'à lui ; mais il ne pensa point à se venger du comte de Guiche; et, quoique l'éclat que cette affaire fit dans le monde semblât par honneur l'y devoir obliger, il n'en témoigna aucun ressentiment. Il tourna tous ses soins à empêcher que Madame n'eût de commerce avec Montalais; et, comme elle en avoit un très grand avec La Vallière, il obtint du roi que La Vallière n'en auroit plus. En effet, elle en eut très peu, et Montalais se mit dans un couvent.

Madame promit, comme on le peut juger, de rompre toutes sortes de liaisons avec le comte de Guiche, et le promit même au roi; mais elle ne lui tint pas parole. Vardes demeura le confident, au hasard même d'être brouillé avec le roi; mais, comme il avoit fait confidence au comte de Guiche de l'affaire d'Espagne, cela faisoit une telle liaison entre eux qu'ils ne pouvoient rompre sans folie. Il sut alors que Montalais étoit instruite de la lettre d'Espagne, et cela lui donnoit des égards pour elle dont le public ne pouvoit deviner la cause, outre

qu'il étoit bien aise de se faire un mérite auprès de Madame de gouverner une personne qui avoit tant de part à ses affaires.

Montalais ne laissoit pas d'avoir quelque commerce avec La Vallière, et, de concert avec Vardes, elle lui écrivit deux grandes lettres, par lesquelles elle lui donnoit des avis pour sa conduite, et lui disoit tout ce qu'elle devoit dire au roi. Le roi en fut dans une colère étrange et envoya prendre Montalais par un exempt, avec ordre de la conduire à Fontevrault et de ne la laisser parler à personne. Elle fut si heureuse qu'elle sauva encore ses cassettes et les laissa entre les mains de Malicorne, qui étoit toujours son amant.

La cour fut à Saint-Germain. Vardes avoit un grand commerce avec Madame : car celui qu'il avoit avec la comtesse de Soissons, qui n'avoit aucune beauté, ne le pouvoit détacher des charmes de Madame. Sitôt qu'on fut à Saint-Germain, la comtesse de Soissons, qui n'aspiroit qu'à ôter à La Vallière la place qu'elle occupoit, songea à engager le roi avec La Mothe-Houdancourt[1], fille de la reine. Elle avoit déjà eu cette pensée avant que l'on partît de Paris; et peut-être même

---

1. Anne-Lucie de La Mothe, fille d'Antoine, marquis de Houdancourt, et de Catherine de Beaujeu. Elle épousa, le 12 janvier 1666, le marquis de La Vieuville.

que l'espérance que le roi viendroit à elle, s'il quittoit La Vallière, étoit une des raisons qui l'avoient engagée à écrire la lettre d'Espagne. Elle persuada au roi que cette fille avoit pour lui une passion extraordinaire; et le roi, quoiqu'il aimât avec passion La Vallière, ne laissa pas d'entrer en commerce avec La Mothe, mais il engagea la comtesse de Soissons à n'en rien dire à Vardes; et en cette occasion la comtesse de Soissons préféra le roi à son amant et lui tut ce commerce.

Le chevalier de Gramont[1] étoit amoureux de La Mothe. Il démêla quelque chose de ce qui s'étoit passé, et épia le roi avec tant de soin qu'il découvrit que le roi alloit dans la chambre des filles.

Mme de Navailles, qui étoit alors dame d'honneur, découvrit aussi ce commerce. Elle fit murer des portes et griller des fenêtres. La chose fut sue; le roi chassa le chevalier de Gramont, qui fut plusieurs années sans avoir permission de revenir en France.

Vardes aperçut, par l'éclat de cette affaire, la finesse qui lui avoit été faite par la comtesse de Soissons, et en fut dans un désespoir si violent que tous ses amis, qui l'avoient cru jusques alors

---

1. Philibert, chevalier, puis comte de Gramont (1621-1707), oncle du comte de Guiche.

incapable de passion, ne doutèrent pas qu'il n'en eût une très vive pour elle. Ils pensèrent rompre ensemble; mais le comte de Soissons, qui ne soupçonnoit rien au delà de l'amitié entre Vardes et sa femme, prit le soin de les raccommoder. La Vallière eut des jalousies et des désespoirs inconcevables; mais le roi, qui étoit animé par la résistance de La Mothe, ne laissoit pas de la voir toujours. La reine mère le détrompa de l'opinion qu'il avoit de la passion prétendue de cette fille; elle sut par quelqu'un cette intelligence, et que c'étoit le marquis d'Alluye et Fouilloux[1], amis intimes de la comtesse de Soissons, qui faisoient les lettres que La Mothe écrivoit au roi; et elle sut à point nommé qu'elle lui en devoit écrire une, qui avoit été concertée entre eux pour lui demander l'éloignement de La Vallière.

Elle en dit les propres termes au roi, pour lui faire voir qu'il étoit dupé par la comtesse de Soissons; et le soir même, comme elle donna la lettre au roi, y trouvant ce qu'on avoit dit, il brûla la lettre, rompit avec La Mothe, demanda pardon à La Vallière et lui avoua tout; en sorte que depuis ce temps-là La Vallière n'en eut aucune inquiétude; et La Mothe s'est piquée depuis d'avoir une

1. Paul d'Escoubleau, marquis d'Alluye, et Bénigne de Meaux du Fouilloux, qu'il épousa en 1667.

passion pour le roi, qui l'a rendue une vestale pour tous les autres hommes.

L'aventure de La Mothe fut ce qui se passa de plus considérable à Saint-Germain. Vardes parois-soit déjà amoureux de Madame, aux yeux de ceux qui les avoient bons; mais Monsieur n'en avoit aucune jalousie, et au contraire étoit fort aise que Madame eût de la confiance en lui.

La reine mère n'en étoit pas de même : elle haïssoit Vardes et ne vouloit pas qu'il se rendît maître de l'esprit de Madame.

On revint à Paris. La Vallière étoit toujours au Palais-Royal ; mais elle ne suivoit point Madame, et même elle ne la voyoit que rarement. Artigny, quoique ennemie de Montalais, prit sa place au-près de La Vallière : elle avoit toute sa confiance, et étoit tous les jours entre le roi et elle.

Montalais supportoit impatiemment la prospé-rité de son ennemie et ne respiroit que les occa-sions de s'en venger, et de venger en même temps Madame de l'insolence qu'Artigny avoit eue de découvrir ce qui la regardoit.

Lorsque Artigny vint à la cour, elle y arriva grosse, et sa grossesse étoit déjà si avancée que le roi, qui n'en avoit point ouï parler, s'en aperçut et le dit en même temps : sa mère la vint quérir, sous prétexte qu'elle étoit malade. Cette aventure n'auroit pas fait beaucoup de bruit; mais Monta-

lais fit si bien qu'elle trouva le moyen d'avoir des lettres qu'Artigny avoit écrites pendant sa grossesse au père de l'enfant, et remit ces lettres entre les mains de Madame, de sorte que Madame, ayant un si juste sujet de chasser une personne dont elle avoit tant de raisons de se plaindre, déclara qu'elle vouloit chasser Artigny et en dit toutes les raisons. Artigny eut recours à La Vallière : le roi, à sa prière, voulut empêcher Madame de la chasser. Cette affaire fit beaucoup de bruit et causa même de la brouillerie entre le roi et elle. Les lettres furent remises entre les mains de Mmes de Montausier et de Saint-Chaumont[1] pour vérifier l'écriture; mais enfin Vardes, qui vouloit faire des choses agréables au roi, afin qu'il ne trouvât pas à redire au commerce qu'il avoit avec Madame, se fit fort d'engager Madame à garder Artigny; et, comme Madame étoit fort jeune, qu'il étoit fort habile, et qu'il avoit un grand crédit sur son esprit, il l'y obligea effectivement.

Artigny avoua au roi la vérité de son aventure. Le roi fut touché de sa confiance : il profita depuis des bonnes dispositions qu'elle lui avoit avouées; et, quoique ce fût une personne d'un très médiocre

---

1. Suzanne-Charlotte de Gramont, sœur du chevalier, mariée à Henri Mitte, marquis de Saint-Chaumont.

mérite, il l'a toujours bien traitée depuis, et a fait sa fortune, comme nous le dirons ci-après.

Madame et le roi se raccommodèrent. On dansa pendant l'hiver un joli ballet[1]. La reine ignoroit toujours que le roi fût amoureux de La Vallière, et croyoit que c'étoit de Madame.

Monsieur étoit extrêmement jaloux du prince de Marsillac, aîné du duc de La Rochefoucauld, et il l'étoit d'autant plus qu'il avoit pour lui une inclination naturelle qui lui faisoit croire que tout le monde devoit l'aimer.

Marsillac, en effet, étoit amoureux de Madame; il ne le lui faisoit paroître que par ses yeux ou par quelques paroles jetées en l'air, qu'elle seule pouvoit entendre. Elle ne répondoit point à sa passion; elle étoit fort occupée de l'amitié que Vardes avoit pour elle, qui tenoit plus de l'amour que de l'amitié; mais, comme il étoit embarrassé de ce qu'il devoit au comte de Guiche et qu'il étoit partagé par l'engagement qu'il avoit avec la comtesse de Soissons, il étoit fort incertain de ce qu'il devoit faire et ne savoit s'engager entièrement avec Madame, ou demeurer seulement son ami.

Monsieur fut si jaloux de Marsillac qu'il l'obli-

1. Le ballet des *Arts*, représenté au Palais-Royal, le 8 janvier 1663.

s'en aller chez lui. Dans le temps qu'il
l arriva une aventure qui fit beaucoup
et dont la vérité fut cachée pendant quel-
nps.

commencement du printemps, le roi alla
quelques jours à Versailles. La rougeole lui
lont il fut si mal qu'il pensa aux ordres qu'il
t donner à l'État; et il résolut de mettre
seigneur le Dauphin entre les mains du prince
Conti, que la dévotion avoit rendu un des
honnêtes hommes de France. Cette maladie
ut dangereuse que pendant vingt-quatre heu-
; mais, quoiqu'elle le fût pour ceux qui la pou-
ent prendre, tout le monde ne laissa pas d'y
er.

M. le Duc[1] y fut et prit la rougeole; Ma-
ime y alla aussi, quoiqu'elle la craignît beaucoup.
Ce fut là que Vardes, pour la première fois, lui
parla assez clairement de la passion qu'il avoit
pour elle. Madame ne le rebuta pas entièrement :
il est difficile de maltraiter un confident aimable
quand l'amant est absent.

Mme de Châtillon, qui approchoit alors Ma-
dame de plus près qu'aucune autre, s'étoit aper-
çue de l'inclination que Vardes avoit pour elle ; et,

---

1. Henri-Jules de Bourbon-Condé (1643-1709), fils du grand Condé, dit *M. le Duc* du vivant de son père.

quoiqu'ils eussent été brouillés ensemble après avoir été fort bien, elle se raccommoda avec lui, moitié pour entrer dans la confidence de Madame, moitié pour le plaisir de voir souvent un homme qui lui plaisoit fort.

Le comte Du Plessis[1], premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, par une complaisance extraordinaire pour Madame, avoit toujours été porteur des lettres qu'elle écrivoit à Vardes et de celles que Vardes lui écrivoit; et, quoiqu'il dût bien juger que ce commerce regardoit le comte de Guiche, et ensuite Vardes même, il ne laissa pas de continuer.

Cependant Montalais étoit toujours comme prisonnière à Fontevrault. Malicorne et un appelé Corbinelli[2], qui étoit un garçon d'esprit et de mérite, et qui s'étoit trouvé dans la confidence de Montalais, avoient entre les mains toutes les lettres dont elle avoit été dépositaire; et ces lettres étoient d'une conséquence extrême pour le comte de Guiche et pour Madame, parce que, pendant qu'il étoit à Paris, comme le roi ne l'aimoit pas naturellement, et qu'il avoit cru avoir des sujets de s'en plaindre, il ne s'étoit point ménagé en écrivant à Madame, et s'étoit abandonné à beau-

1. Le maréchal du Plessis. César de Choiseul (1598-1675).
2. Jean Corbinelli, l'ami de Mme de Sévigné (Bazin).

coup de plaisanteries et de choses offensantes contre le roi. Malicorne et Corbinelli, voyant Montalais si fort oubliée, et craignant que le temps ne diminuât l'importance des lettres qu'ils avoient entre les mains, résolurent de voir s'ils ne pourroient pas en tirer quelque avantage pour Montalais, dans un temps où l'on ne pouvoit l'accuser d'y avoir part.

Ils firent donc parler de ces lettres à Madame par la Mère de La Fayette, supérieure de Chaillot; et l'on fit aussi entendre au maréchal de Gramont qu'il devoit songer aux intérêts de Montalais, puisqu'elle avoit entre ses mains des secrets si considérables.

Vardes connoissoit fort Corbinelli; Montalais lui avoit dit l'amitié qu'elle avoit pour lui; et, comme le dessein de Vardes étoit de se rendre maître des lettres, il ménageoit fort Corbinelli et tâchoit de l'engager à ne les faire rendre que par lui.

Il sut par Madame que d'autres personnes lui proposoient de les lui faire rendre; il vint trouver Corbinelli comme un désespéré, et Corbinelli, sans lui avouer que c'étoit par lui que les propositions s'étoient faites, promit à Vardes que les lettres ne passeroient que par ses mains.

Lorsque Marsillac avoit été chassé, Vardes, dont les intentions étoient déjà de brouiller entière-

ment le comte de Guiche avec Madame, avoit écrit au comte qu'elle avoit une galanterie avec Marsillac. Le comte de Guiche, trouvant que ce que lui mandoit son meilleur ami et l'homme de la cour qui voyoit Madame de plus près s'accordoit avec les bruits qui couroient, ne douta point qu'ils ne fussent véritables et écrivit à Vardes, comme persuadé de l'infidélité de Madame.

Quelque temps auparavant, Vardes, pour se faire un mérite auprès de Madame, lui dit qu'il falloit aussi retirer les lettres que le comte de Guiche avoit d'elle. Il écrivit au comte de Guiche que, puisqu'on trouvoit moyen de retirer celles qu'il avoit écrites à Madame, il falloit qu'on lui rendît celles qu'il avoit d'elle. Le comte de Guiche y consentit sans peine et manda à sa mère de remettre entre les mains de Vardes une cassette qu'il lui avoit laissée.

Tout ce commerce pour faire rendre les lettres fit trouver à Vardes et à Madame une nécessité de se voir; et la Mère de La Fayette, croyant qu'il ne s'agissoit que de rendre des lettres, consentit que Vardes vînt secrètement à un parloir de Chaillot parler à Madame. Ils eurent une fort longue conversation, et Vardes dit à Madame que le comte de Guiche étoit persuadé qu'elle avoit une galanterie avec Marsillac; il lui montra même les lettres que le comte de Guiche lui écrivoit, où il

ne paroissoit pas néanmoins que ce fût lui qui eût donné l'avis ; et là-dessus il disoit tout ce que peut dire un homme qui veut prendre la place de son ami; et, comme l'esprit et la jeunesse de Vardes le rendoient très aimable et que Madame avoit une inclination pour lui plus naturelle que pour le comte de Guiche, il étoit difficile qu'il ne fît pas quelque progrès dans son esprit.

Ils résolurent, dans cette entrevue, qu'on retireroit ses lettres qui étoient entre les mains de Montalais. Ceux qui les avoient les rendirent en effet, mais ils gardèrent toutes celles qui étoient d'importance. Vardes les rendit à Madame chez la comtesse de Soissons, avec celles qu'elle avoit écrites au comte de Guiche, et elles furent brûlées à l'heure même.

Quelques jours après, Madame et Vardes convinrent ensemble de se voir encore à Chaillot; Madame y alla, mais Vardes n'y fut pas et s'excusa sur de très méchantes raisons. Il se trouva que le roi avoit su la première entrevue ; et soit que Vardes même le lui eût dit et qu'il crût que le roi n'en approuveroit pas une seconde, soit qu'il craignît la comtesse de Soissons, enfin il n'y alla pas. Madame en fut extrêmement indignée ; elle lui écrivit une lettre où il y avoit beaucoup de hauteur et de chagrin, et ils furent brouillés quelque temps.

La reine mère fut malade pendant la plus grande partie de l'été ; cela fut cause que la cour ne quitta Paris qu'au mois de juillet. Le roi en partit[1] pour prendre Marsal ; tout le monde le suivit. Marsillac, qui n'avoit eu qu'un avis de s'éloigner et qui n'en avoit point d'ordre, revint et suivit le roi.

Comme Madame vit que le roi iroit en Lorraine et qu'il verroit le comte de Guiche, elle craignit qu'il n'avouât au roi le commerce qu'ils avoient ensemble, et elle lui manda que, s'il lui en disoit quelque chose, elle ne le verroit jamais. Cette lettre n'arriva qu'après que le roi eut parlé au comte de Guiche et qu'il lui eut avoué tout ce que Madame lui avoit caché.

Le roi le traita si bien pendant ce voyage que tout le monde en fut surpris. Vardes, qui savoit ce que Madame avoit écrit au comte de Guiche, fit semblant d'ignorer qu'il n'avoit pas reçu la lettre ; il manda à Madame que la nouvelle faveur du comte de Guiche l'avoit tellement ébloui qu'il avoit tout avoué au roi.

Madame fut fort en colère contre le comte de Guiche ; et, ayant un si juste sujet de rompre avec lui, et peut-être ayant d'ailleurs envie de le faire, —

1. Parti de Fontainebleau le 25 août 1663, le roi était de retour le 5 septembre.

elle lui écrivit une lettre pleine d'aigreur, et rompit avec lui, en lui défendant de jamais nommer son nom.

Le comte de Guiche, après la prise de Marsal, n'ayant plus rien à faire en Lorraine, avoit demandé au roi la permission de s'en aller en Pologne. Il avoit écrit à Madame tout ce qui la pouvoit adoucir sur sa faute; mais Madame ne voulut pas recevoir ses excuses et lui écrivit cette lettre de rupture dont je viens de parler. Le comte de Guiche la reçut lorsqu'il étoit prêt à s'embarquer ; et il en eut un si grand désespoir qu'il eût souhaité que la tempête qui s'élevoit dans le moment lui donnât lieu de finir sa vie. Son voyage fut néanmoins très heureux : il fit des actions extraordinaires; il s'exposa à de grands périls dans la guerre contre les Moscovites et y reçut même un coup dans l'estomac qui l'eût tué sans doute, sans un portrait de Madame qu'il portoit dans une fort grosse boîte qui reçut le coup et qui en fut toute brisée.

Vardes étoit assez satisfait de voir le comte de Guiche si éloigné de Madame en toute façon. Marsillac étoit le seul rival qui lui restât à combattre; et, quoique Marsillac lui eût toujours nié qu'il fût amoureux de Madame, quelque offre de l'y servir qu'il lui eût pu faire, il sut si bien le tourner et de tant de côtés qu'il le lui fit

avouer; ainsi il se trouva le confident de son rival.

Comme il étoit intime ami de M. de La Rochefoucauld, à qui la passion de son fils pour Madame déplaisoit infiniment, il engageoit Monsieur à ne point faire de mal à Marsillac. Néanmoins, au retour de Marsal, comme on étoit à une assemblée, il reprit un soir à Monsieur une jalousie sur Marsillac. Il appela Vardes pour lui en parler; et Vardes, pour lui faire sa cour et pour faire chasser Marsillac, lui dit qu'il s'étoit aperçu de la manière dont Marsillac avoit regardé Madame et qu'il en alloit avertir M. de La Rochefoucauld.

Il est aisé de juger que l'approbation d'un homme comme Vardes, qui étoit ami de Marsillac, n'augmenta pas peu la mauvaise humeur de Monsieur, et il voulut encore que Marsillac se retirât.

Vardes vint trouver M. de La Rochefoucauld et lui conta assez malignement ce qu'il avoit dit à Monsieur, qui le conta aussi à M. de La Rochefoucauld. Vardes et lui furent prêts à se brouiller entièrement, et d'autant plus que La Rochefoucauld sut alors que son fils avoit avoué sa passion pour Madame.

Marsillac partit de la cour, et, passant par Moret, où étoit Vardes, il ne voulut point d'éclaircissement avec lui; mais depuis ce temps-là

ils n'eurent plus que des apparences l'un pour l'autre.

Cette affaire fit beaucoup de bruit, et l'on n'eut pas de peine à juger que Vardes étoit amoureux de Madame. La comtesse de Soissons commença même à en avoir de la jalousie; mais Vardes la ménagea si bien que rien n'éclata.

Nous avons laissé Vardes content d'avoir fait chasser Marsillac et de savoir le comte de Guiche en Pologne. Il lui restoit deux personnes qui l'incommodoient encore et qu'il ne vouloit pas qui fussent des amis de Madame. Le roi en étoit un; l'autre étoit Gondrin[1], archevêque de Sens.

Il se défit bientôt du dernier, en lui disant que le roi le croyoit amoureux de Madame et qu'il avoit fait la plaisanterie de dire qu'il faudroit bientôt envoyer un archevêque à Nancy. Cela lui fit gagner son diocèse, d'où il revenoit rarement.

Il se servit aussi de cette même plaisanterie pour dire à Madame que le roi la haïssoit et qu'elle devoit s'assurer de l'amitié du roi son frère, afin qu'il pût la défendre contre la mauvaise volonté de l'autre. Madame lui dit qu'elle en étoit assurée. Il l'engagea à lui faire voir les lettres que son frère lui écrivoit; elle le fit, et il s'en fit

1. Louis-Henri de Pardaillan (1624-1674), archevêque de Sens en 1646.

valoir auprès du roi, en lui dépeignant Madame comme une personne dangereuse, mais que le crédit qu'il avoit sur elle l'empêcheroit de rien faire mal à propos.

Il ne laissa pourtant pas, dans le temps qu'il faisoit de telles trahisons à Madame, de paroître s'abandonner à la passion qu'il disoit avoir pour elle, et de lui dire tout ce qu'il savoit du roi. Il la pria même de lui permettre de rompre avec la comtesse de Soissons, ce qu'elle ne voulut pas souffrir : car, quoiqu'elle eût assurément trop d'indulgence pour sa passion, elle ne laissoit pas d'entrevoir que son procédé n'étoit pas sincère, et cette pensée empêcha Madame de s'engager; elle se brouilla même avec lui très peu de temps après.

Dans ce même temps, Mme de Meckelbourg et Mme de Montespan étoient les deux personnes qui paroissoient le mieux avec Madame. La dernière étoit jalouse de l'autre; et, cherchant pour la détruire tous les moyens possibles, elle rencontra celui que je vais dire. Mme d'Armagnac étoit alors en Savoie, où elle avoit conduit Mme de Savoie [1]. Monsieur pria Madame de la mettre, à son retour, de toutes les parties de plaisir qu'elle

1. Françoise-Madeleine d'Orléans (1648-1664), mariée, le 4 mars 1663, à Charles-Emmanuel II, duc de Savoie.

feroit : Madame y consentit, quoiqu'il lui parût que Mme d'Armagnac cherchoit plutôt à s'en retirer. Mme de Meckelbourg dit à Madame qu'elle en savoit la raison : elle lui conta que, dans le temps du mariage de Mme d'Armagnac, elle avoit une affaire réglée avec Vardes, et que, désirant de retirer de lui ses lettres, il lui avoit dit qu'il ne les lui rendroit que quand il seroit assuré qu'elle n'aimeroit personne.

Avant que d'aller en Savoie, elle avoit fait une tentative pour les ravoir, à laquelle il avoit résisté, disant qu'elle aimoit Monsieur ; ce qui lui faisoit appréhender de se trouver chez Madame, de peur de l'y rencontrer.

Madame résolut, sachant cela, de redemander à Vardes ses lettres pour les lui rendre, afin qu'elle n'eût plus rien à ménager. Madame le dit à Mme de Montespan, qui l'en loua, mais qui s'en servit pour lui jouer la pièce la plus noire qu'on puisse s'imaginer.

En ce même temps, M. le Grand [1] aimoit Madame ; et, quoiqu'il le lui fît connoître très grossièrement, il crut que, puisqu'elle n'y répondoit pas, elle ne le comprenoit point. Cela lui fit prendre la résolution de lui écrire ; mais, ne se

1. Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France (P.). — Né en 1641, mort en 1718.

trouvant pas assez d'esprit, il pria M. de Luxembourg et l'archevêque de Sens de faire la lettre, qu'il vouloit mettre dans la poche de Madame au Val-de-Grâce, afin qu'elle ne la pût refuser. Ils ne jugèrent pas à propos de le faire et avertirent Madame de son extravagance. Madame les pria de faire en sorte qu'il ne pensât plus à elle, et en effet ils y réussirent.

Mais Mme d'Armagnac, revenant de Savoie, se trouva fort jalouse. Mme de Montespan lui dit qu'elle avoit raison de l'être, et, pour la prévenir, alla au-devant d'elle lui conter que Madame vouloit avoir ses lettres pour lui faire du mal, et qu'à moins qu'elle ne perdît Mme de Meckelbourg, on la perdroit elle-même. Mme d'Armagnac, qui employoit volontiers le peu d'esprit qu'elle avoit à faire du mal, conclut avec Mme de Montespan qu'il falloit perdre Mme de Meckelbourg. Elles y travaillèrent auprès de la reine mère par Mme de Beauvais [1], et auprès de Monsieur, en lui représentant que Mme de Meckelbourg avoit trop méchante réputation pour la laisser auprès de Madame.

Elle, de son côté, voulut faire tant de finesses qu'elle acheva de se détruire, et Monsieur lui dé-

1. Catherine Bellier, dame de Beauvais, dite *la borgnesse*, première femme de chambre d'Anne d'Autriche.

fendit de voir Madame. Madame, au désespoir de l'affront qu'une de ses amies recevoit, défendit à Mmes de Montespan et d'Armagnac de se présenter devant elle. Elle voulut même obliger Vardes à menacer cette dernière, en lui disant que, si elle ne faisoit revenir Mme de Meckelbourg, il remettroit entre ses mains les lettres en question; mais, au lieu de le faire, il se fit valoir de la proposition, ce qui fortifia Madame dans la pensée qu'elle avoit que c'étoit un grand fourbe.

Monsieur l'avoit aussi découvert par des redites qu'il avoit faites entre le roi et lui; ainsi il n'osa plus venir chez Madame que rarement; et, voyant que Madame, dans ses lettres, ne lui rendoit pas compte des conversations fréquentes qu'elle avoit avec le roi, il commença à croire que le roi devenoit amoureux d'elle, ce qui le mit au désespoir.

Dans le même temps, on sut, par des lettres de Pologne, que le comte de Guiche, après avoir fait des actions extraordinaires de valeur, étoit réduit, avec l'armée de Pologne, dans un état d'où il n'étoit pas possible de se sauver. L'on conta cette nouvelle au souper du roi; Madame en fut si saisie qu'elle fut heureuse que l'attention que tout le monde avoit pour la relation empêchât de remarquer le trouble où elle étoit.

Madame sortit de table ; elle rencontra Vardes et lui dit : « Je vois bien que j'aime le comte de Guiche plus que je ne pense. » Cette déclaration, jointe aux soupçons qu'il avoit du roi, lui fit prendre la résolution de changer de manière d'agir avec Madame.

Je crois qu'il eût rompu incontinent avec elle, si des considérations trop fortes ne l'eussent retenu. Il lui fit des plaintes sur les deux sujets qu'il en avoit. Madame lui répondit en plaisantant que, pour le roi, elle lui permettoit le personnage de Chabanes [1], et que, pour le comte de Guiche, elle lui apprendroit combien il avoit fait de choses pour le brouiller avec elle, s'il ne souffroit qu'elle lui fît part de ce qu'elle sentoit pour lui. Il manda ensuite à Madame qu'il commençoit à sentir que la comtesse de Soissons ne lui étoit pas indifférente. Madame lui répondit que son nez l'incommoderoit trop dans son lit pour qu'il lui fût possible d'y demeurer ensemble. Depuis ce temps-là l'intelligence de Madame et de Vardes étoit fondée plutôt sur la considération que sur aucune des raisons qui l'avoient fait naître.

L'on alla cet été à Fontainebleau. Monsieur, ne pouvant souffrir que ses deux amies, Mmes d'Ar-

---

1. Héros du roman de Mme de La Fayette, *la Princesse de Montpensier*.

magnac et de Montespan, fussent exclues de toutes les parties de plaisir, par la défense que Madame leur avoit faite de paroître en sa présence, consentit que Mme de Meckelbourg reverroit Madame; et elles le firent toutes trois avant que la cour partît de Paris; mais les deux premières ne rentrèrent jamais dans les bonnes grâces de Madame, surtout Mme de Montespan.

L'on ne songea qu'à se divertir à Fontainebleau, et, parmi toutes les fêtes, la dissension des dames faisant toujours quelques affaires, celle qui fit le plus de bruit vint d'un médianoche où le roi pria Madame d'assister[1]. Cette fête devoit se donner sur le canal, dans un bateau fort éclairé, et accompagné d'autres où étoient les violons et la musique.

Jusqu'à ce jour la grossesse de Madame l'avoit empêchée d'être des promenades; mais, se trouvant dans le neuvième mois, elle fut de toutes. Elle pria le roi d'en exclure Mmes d'Armagnac et de Montespan; mais Monsieur, qui croyoit l'autorité d'un mari choquée par l'exclusion qu'on donnoit à ses amies, déclara qu'il ne se trouveroit pas aux fêtes où ces dames ne seroient pas.

La reine mère, qui continuoit à haïr Madame, le fortifia dans cette résolution et s'emporta fort

1. Le 15 mai 1664 (B.).

contre le roi, qui prenoit le parti de Madame. Elle eut le dessus néanmoins, et les dames ne furent point du médianoche, dont elles pensèrent enrager.

La comtesse de Soissons, qui depuis longtemps avoit été jalouse de Madame jusqu'à la folie, ne laissoit pas de vivre bien avec elle. Un jour qu'elle étoit malade, elle pria Madame de l'aller voir; et, voulant être éclaircie de ses sentimens pour Vardes, après lui avoir fait beaucoup de protestations d'amitié, elle reprocha à Madame le commerce que depuis trois ans elle avoit avec Vardes à son insu ; que, si c'étoit galanterie, c'étoit lui faire un tour bien sensible; et que, si ce n'étoit qu'amitié, elle ne comprenoit pas pourquoi Madame vouloit la lui cacher, sachant combien elle étoit attachée à ses intérêts.

Comme Madame aimoit extrêmement à tirer ses amies d'embarras, elle dit à la comtesse qu'il n'y avoit jamais eu dans le cœur de Vardes aucun sentiment dont elle pût se plaindre. La comtesse pria Madame, puisque cela étoit, de dire devant Vardes qu'elle ne vouloit plus de commerce avec lui que par elle. Madame y consentit. On envoya quérir Vardes dans le moment : il fut un peu surpris; mais, quand il vit qu'au lieu de chercher à le brouiller Madame prenoit toutes les fautes sur elle, il vint la remercier et l'assura qu'il lui seroit

toute sa vie redevable des marques de sa générosité.

Mais la comtesse de Soissons, craignant toujours qu'on ne lui eût fait quelque finesse, tourna tant Vardes qu'il se coupa sur deux ou trois choses. Elle en parla à Madame pour s'éclaircir et lui apprit que Vardes lui avoit fait une insigne trahison auprès du roi, en lui montrant les lettres du roi d'Angleterre.

Madame ne s'emporta pourtant pas contre Vardes; elle soutint toujours qu'il étoit innocent envers la comtesse, quoiqu'elle fût très malcontente de lui; mais elle ne vouloit pas paroître menteuse, et il falloit le paroître pour dire la vérité.

La comtesse dit pourtant tout le contraire à Vardes, ce qui acheva de lui tourner la tête : il lui avoua tout, et comment il n'avoit tenu qu'à Madame qu'il ne l'eût vue de toute sa vie. Jugez dans quel désespoir fut la comtesse ! Elle envoya prier Madame de l'aller voir. Madame la trouva dans une douleur inconcevable des trahisons de son amant. Elle pria Madame de lui dire la vérité et lui dit qu'elle voyoit bien que la raison qui l'en avoit empêchée étoit une bonté pour Vardes, que ses trahisons ne méritoient pas.

Sur cela, elle conta à Madame tout ce qu'elle savoit, et, dans cette confrontation qu'elles firent entre elles, elles découvrirent des tromperies qui

passent l'imagination. La comtesse jura qu'elle ne verroit Vardes de sa vie ; mais que ne peut une violente inclination ? Vardes joua si bien la comédie qu'il l'apaisa.





QUATRIÈME PARTIE

DANS ce temps le comte de Guiche revint de Pologne[1]. Monsieur souffrit qu'il revînt à la cour, mais il exigea de son père qu'il ne se trouveroit pas dans les lieux où se trouveroit Madame. Il ne laissoit pas de la rencontrer souvent et de l'aimer en la revoyant, quoique l'absence eût été longue, que Madame eût rompu avec lui et qu'il fût incertain de ce qu'il devoit croire de l'affaire de Vardes.

Il ne savoit plus de moyen de s'éclaircir avec Madame; Dodoux, qui étoit le seul homme en qui il se fioit, n'étoit pas à Fontainebleau ; et ce qui acheva de le mettre au désespoîr fut que, comme Madame savoit que le roi étoit instruit des lettres qu'elle lui avoit écrites à Nancy et du portrait qu'il avoit d'elle, elle les lui fit redeman-

1. Au mois de juin 1664 (B.).

der par le roi même, à qui il les rendit avec toute la douleur possible et toute l'obéissance qu'il a toujours eue pour les ordres de Madame.

Cependant Vardes, qui se sentoit coupable envers son ami, lui embrouilla tellement les choses qu'il lui pensa faire tourner la tête. Tous ses raisonnemens lui faisoient connoître qu'il étoit trompé; mais il ignoroit si Madame avoit part à la tromperie, ou si Vardes seul étoit coupable. Son humeur violente ne le pouvant laisser dans cette inquiétude, il résolut de prendre Mme de Meckelbourg pour juge, et Vardes la lui nomma comme un témoin de sa fidélité; mais il ne le voulut qu'à condition que Madame y consentiroit.

Il lui en écrivit par Vardes pour l'en prier. Madame étoit accouchée de M. de Valois[1] et ne voyoit encore personne; mais Vardes lui demanda une audience avec tant d'instance qu'elle la lui accorda. Il se jeta d'abord à genoux devant elle; il se mit à pleurer et à lui demander grâce, lui offrant de cacher, si elle vouloit être de concert avec lui, tout le commerce qui avoit été entre eux.

Madame lui déclara qu'au lieu d'accepter cette proposition elle vouloit que le comte de Guiche sût la vérité; que, comme elle avoit été trompée

1. Le 16 juillet 1664, à Fontainebleau. Mort le 8 décembre 1666.

et qu'elle avoit donné dans des panneaux dont personne n'auroit pu se défendre, elle ne vouloit pas d'autre justification que la vérité, au travers de laquelle on verroit que ses bontés, entre les mains de tout autre que lui, n'auroient pas été tournées comme elles l'avoient été.

Il voulut ensuite lui donner la lettre du comte de Guiche; mais elle la refusa, et elle fit très bien, car Vardes l'avoit déjà montrée au roi et lui avoit dit que Madame le trompoit.

Il pria encore Madame de nommer quelqu'un pour les accommoder; elle consentit, pour empêcher qu'ils ne se battissent, que la paix se fît chez Mme de Meckelbourg; mais Madame ne vouloit pas qu'il parût que cette entrevue se fît de son consentement. Vardes, qui avoit espéré toute autre chose, fut dans un désespoir nonpareil; il se cognoit la tête contre les murailles, il pleuroit et faisoit toutes les extravagances possibles. Mais Madame tint ferme et ne se relâcha point, dont bien lui prit.

Quand Vardes fut sorti, le roi arriva. Madame lui conta comment la chose s'étoit passée, dont le roi fut si content qu'il entra en éclaircissement avec elle, et lui promit de l'aider à démêler les fourberies de Vardes, qui se trouvèrent si excessives qu'il seroit impossible de les définir.

Madame se tira de ce labyrinthe en disant tou-

jours la vérité, et sa sincérité la maintint auprès du roi.

Le comte de Guiche cependant étoit très affligé de ce que Madame n'avoit pas voulu recevoir sa lettre; il crut qu'elle ne l'aimoit plus, et il prit la résolution de voir Vardes chez Mme de Meckelbourg, pour se battre contre lui. Elle ne les voulut point recevoir, de sorte qu'ils demeurèrent dans un état dont on attendoit tous les jours quelque éclat horrible. Le roi retourna en ce temps à Vincennes. Le comte de Guiche, qui ne savoit dans quels sentimens Madame étoit pour lui, ne pouvant plus demeurer dans cette incertitude, résolut de prier la comtesse de Gramont[1], qui étoit Angloise, de parler à Madame, et il l'en pressa tant qu'elle y consentit ; son mari même se chargea d'une lettre qu'elle ne voulut pas recevoir. Madame lui dit que le comte de Guiche avoit été amoureux de Mlle de Grancey[2], sans lui avoir fait dire que c'étoit un prétexte; qu'elle se trouvoit heureuse de n'avoir point d'affaires avec lui et que, s'il eût agi autrement, son inclination et la reconnoissance l'auroient fait consentir, malgré les dangers auxquels elle s'exposoit, à conserver pour lui les sentimens qu'il auroit pu désirer.

---

1. Élisabeth Hamilton (1641-1708), mariée en 1663, sœur de l'auteur des *Mémoires du chevalier de Gramont*.
2. L'une des deux filles du maréchal de Grancey (B.).

Cette froideur renouvela tellement la passion du comte de Guiche qu'il étoit tous les jours chez la comtesse de Gramont pour la prier de parler à Madame en sa faveur; enfin le hasard lui donna occasion de lui parler à elle-même plus qu'il ne l'espéroit.

Madame de La Vieuville donna un bal chez elle[1]. Madame fit partie pour y aller en masque avec Monsieur; et, pour n'être pas reconnue, elle fit habiller magnifiquement ses filles, et quelques dames de sa suite et elle, avec Monsieur, allèrent avec des capes dans un carrosse emprunté.

Ils trouvèrent à la porte une troupe de masques. Monsieur leur proposa, sans les connoître, de s'associer à eux et en prit un par la main; Madame en fit autant. Jugez quelle fut sa surprise quand elle trouva la main estropiée du comte de Guiche, qui reconnut aussi les sachets dont les coiffes de Madame étoient parfumées. Peu s'en fallut qu'ils ne jetassent un cri tous les deux, tant cette aventure les surprit.

Ils étoient l'un et l'autre dans un si grand trouble qu'ils montèrent l'escalier sans se rien dire. Enfin le comte de Guiche, ayant reconnu Monsieur et ayant vu qu'il s'étoit allé asseoir loin de Madame, s'étoit mis à ses genoux, et eut le temps

---

1. Le 7 janvier 1665 (B.).

non seulement de se justifier, mais d'apprendre de Madame tout ce qui s'étoit passé pendant son absence. Il eut beaucoup de douleur qu'elle eût écouté Vardes; mais il se trouva si heureux de ce que Madame lui pardonnoit sa ravauderie avec Mlle de Grancey qu'il ne se plaignit pas.

Monsieur rappela Madame, et le comte de Guiche, de peur d'être reconnu, sortit le premier; mais le hasard, qui l'avoit amené en ce lieu, le fit amuser au bas du degré. Monsieur étoit un peu inquiet de la conversation que Madame avoit eue; elle s'en aperçut, et la crainte d'être questionnée fit que le pied lui manqua, et du haut de l'escalier elle alla bronchant jusqu'en bas, où étoit le comte de Guiche, qui en la retenant l'empêcha de se tuer, car elle étoit grosse[1].

Toutes choses sembloient, comme vous voyez, aider à son raccommodement; aussi s'acheva-t-il. Madame reçut ensuite de ses lettres, et, un soir que Monsieur étoit allé en masque, elle le vit chez la comtesse de Gramont, où elle attendoit Monsieur pour faire médianoche.

---

1. Elle accoucha, le 9 juillet 1665, d'une fille qui ne vécut pas (B.). — « La cour fut à Saint-Germain à l'ordinaire, on alloit souvent à Versailles. Madame s'y blessa, elle accoucha d'une fille qui étoit morte il y avoit déjà dix ou douze jours; elle étoit toute pourrie. » (*Mémoires de Mlle de Montpensier*, IV, 17.)

Dans ce même temps, Madame trouva occasion de se venger de Vardes. Le chevalier de Lorraine[1] étoit amoureux d'une des filles de Madame qui s'appeloit Fiennes ; un jour qu'il se trouva chez la reine devant beaucoup de gens, on lui demanda à qui il en vouloit; quelqu'un répondit que c'étoit à Fiennes. Vardes dit qu'il auroit bien mieux fait de s'adresser à sa maîtresse. Cela fut rapporté à Madame par le comte de Gramont. Elle se le fit raconter par le marquis de Villeroi[2], ne voulant pas nommer l'autre; et, l'ayant engagé dans la chose aussi bien que le chevalier de Lorraine, elle en fit ses plaintes au roi et le pria de chasser Vardes. Le roi trouva la punition un peu rude, mais il le promit. Vardes demanda à n'être mis qu'à la Bastille, où tout le monde l'alla voir.

Ses amis publièrent que le roi avoit consenti avec peine à cette punition et que Madame n'avoit pu le faire chasser. Voyant qu'en effet cela se trouvoit avantageusement pour lui, Madame repria le roi de l'envoyer à son gouvernement[3] ; ce qu'il lui accorda.

La comtesse de Soissons, enragée de ce que Madame lui ôtoit également Vardes par sa haine

1. Philippe de Lorraine-Elbeuf (1643-1702), dit le chevalier de Lorraine, frère du grand écuyer.

2. Frère de la comtesse d'Armagnac.

3. D'Aigues-Mortes. En février 1665.

et par son amitié, et son dépit ayant augmenté par la hauteur avec laquelle toute la jeunesse de la cour avoit soutenu que Vardes étoit punissable, elle résolut de s'en venger sur le comte de Guiche.

Elle dit au roi que Madame avoit fait ce sacrifice au comte de Guiche, et qu'il auroit regret d'avoir servi sa haine, s'il savoit tout ce que le comte de Guiche avoit fait contre lui.

Montalais, qu'une fausse générosité faisoit souvent agir, écrivit à Vardes que, s'il vouloit s'abandonner à sa conduite, elle auroit trois lettres qui pouvoient le tirer d'affaire. Il n'accepta pas le parti, mais la comtesse de Soissons se servit de la connoissance de ces lettres pour obliger le roi à perdre le comte de Guiche. Elle accusa le comte d'avoir voulu livrer Dunkerque aux Anglois et d'avoir offert à Madame le régiment des gardes[1]; elle eut l'imprudence de mêler à tout cela la lettre d'Espagne. Heureusement le roi parla à Madame de tout ceci. Il lui parut d'une telle rage contre le comte de Guiche et si obligé à la comtesse de Soissons que Madame se vit dans la nécessité de perdre tous les deux pour ne pas voir la comtesse de Soissons sur le trône, après avoir accablé le comte de Guiche. Madame fit pourtant promettre au roi qu'il pardonneroit au comte de Guiche si

1. Dont il était colonel, en survivance de son père (B.).

elle lui pouvoit prouver que ses fautes étoient petites en comparaison de celles de Vardes et de la comtesse de Soissons; le roi le lui promit, et Madame lui conta tout ce qu'elle savoit. Ils conclurent ensemble qu'il chasseroit la comtesse de Soissons et qu'il mettroit Vardes en prison [1]. Madame avertit le comte de Guiche en diligence par le maréchal de Gramont et lui conseilla d'avouer sincèrement toutes choses, ayant trouvé que, dans toutes les matières embrouillées, la vérité seule tire les gens d'affaire. Quelque délicat que cela fût, le comte de Guiche en remercia Madame; et, sur cette affaire, ils n'eurent de commerce que par le maréchal de Gramont. La régularité fut si grande de part et d'autre qu'ils ne se coupèrent jamais, et le roi ne s'aperçut point de ce concert. Il envoya prier Montalais de lui dire la vérité; vous saurez ce détail d'elle. Je vous dirai seulement que le maréchal, qui n'avoit tenu que par miracle une aussi bonne conduite que celle qu'il avoit eue, ne put longtemps se démentir, et son effroi lui fit envoyer son fils en Hollande, qui n'auroit pas été chassé s'il eût tenu bon.

Il en fut si affligé qu'il en tomba malade; son père ne laissa pas de le presser de partir. Madame ne vouloit pas qu'il lui dît adieu, parce qu'elle

---

1. Il fut arrêté au mois de mars.

savoit qu'on l'observoit et qu'elle n'étoit plus dans cet âge où ce qui étoit périlleux lui paroissoit plus agréable. Mais, comme le comte de Guiche ne pouvoit partir sans voir Madame, il se fit faire un habit des livrées de La Vallière, et, comme on portoit Madame en chaise dans le Louvre, il eut la liberté de lui parler. Enfin le jour du départ arriva; le comte avoit toujours la fièvre, il ne laissa pas de se trouver dans la rue avec son déguisement ordinaire; mais les forces lui manquèrent quand il fallut prendre le dernier congé. Il tomba évanoui, et Madame resta dans la douleur de le voir dans cet état, au hasard d'être reconnu, ou de demeurer sans secours. Depuis ce temps-là, Madame ne l'a point revu [1].

1. Il y a ici une lacune de cinq ans dans le récit de Mme de La Fayette.

RELATION
DE LA MORT DE MADAME

Madame étoit revenue d'Angleterre [1], avec toute la gloire et le plaisir que peut donner un voyage causé par l'amitié et suivi d'un bon succès dans les affaires. Le roi son frère, qu'elle aimoit chèrement, lui avoit témoigné une tendresse et une considération extraordinaires. On savoit, quoique très confusément, que la négociation dont elle se mêloit étoit sur le point de se conclure ; elle se voyoit à vingt-six ans le lien des deux plus grands rois de ce siècle ; elle avoit entre les mains un traité d'où dépendoit le sort d'une partie de l'Europe ; le plaisir et la considération que donnent les affaires se joignant en elle aux agrémens que donnent la jeunesse et la beauté, il y avoit une grâce et une douceur répandues dans toute sa personne qui lui attiroient une sorte d'hommage, qui lui devoit être d'autant plus agréable qu'on le rendoit plus à la personne qu'au rang.

Cet état de bonheur étoit troublé par l'éloignement où Monsieur étoit pour elle depuis l'af-

1. A Douvres, du 26 mai au 15 juin 1670.

faire du chevalier de Lorraine [1]; mais, selon toutes les apparences, les bonnes grâces du roi lui eussent fourni les moyens de sortir de cet embarras. Enfin elle étoit dans la plus agréable situation où elle se fût jamais trouvée, lorsqu'une mort, moins attendue qu'un coup de tonnerre, termina une si belle vie et priva la France de la plus aimable princesse qui vivra jamais.

Le 24 juin de l'année 1670, huit jours après son retour d'Angleterre, Monsieur et elle allèrent à Saint-Cloud. Le premier jour qu'elle y alla, elle se plaignit d'un mal de côté et d'une douleur dans l'estomac à laquelle elle étoit sujette. Néanmoins, comme il faisoit extrêmement chaud, elle voulut se baigner dans la rivière. M. Yvelin, son premier médecin, fit tout ce qu'il put pour l'en empêcher; mais, quoi qu'il lui pût dire, elle se baigna le vendredi [2], et le samedi elle s'en trouva si mal qu'elle ne se baigna point. J'arrivai à Saint-Cloud le samedi à dix heures du soir; je la trouvai dans les jardins; elle me dit que je lui trouverois mauvais visage et qu'elle ne se portoit pas bien; elle avoit soupé comme à son ordinaire et elle se promena au clair de la lune jusqu'à minuit. Le lendemain, dimanche 29 juin, elle se leva de

1. Au mois de janvier précédent.
2. 27 juin (B.).

bonne heure et descendit chez Monsieur qui se baignoit; elle fut longtemps auprès de lui, et, en sortant de sa chambre, elle entra dans la mienne et me fit l'honneur de me dire qu'elle avoit bien passé la nuit.

Un moment après je montai chez elle. Elle me dit qu'elle étoit chagrine, et la mauvaise humeur dont elle parloit auroit fait les belles heures des autres femmes, tant elle avoit de douceur naturelle et tant elle étoit peu capable d'aigreur et de colère.

Comme elle me parloit, on lui vint dire que la messe étoit prête. Elle l'alla entendre, et, en revenant dans sa chambre, elle s'appuya sur moi et me dit, avec cet air de bonté qui lui étoit si particulier, qu'elle ne seroit pas de si méchante humeur si elle pouvoit causer avec moi; mais qu'elle étoit si lasse de toutes les personnes qui l'environnoient qu'elle ne les pouvoit plus supporter.

Elle alla ensuite voir peindre Mademoiselle[1], dont un excellent peintre anglois faisoit le portrait, et elle se mit à parler à Mme d'Épernon[2] et à moi de son voyage d'Angleterre et du roi son frère.

Cette conversation, qui lui plaisoit, lui redonna

1. Sa fille aînée.

2. Marie du Cambout, mariée, le 28 novembre 1634, à Bernard de Nogaret, duc d'Épernon.

de la joie. On servit le dîner; elle mangea comme à son ordinaire, et, après le dîner, elle se coucha sur des carreaux, ce qu'elle faisoit assez souvent lorsqu'elle étoit en liberté. Elle m'avoit fait mettre auprès d'elle, en sorte que sa tête étoit quasi sur moi.

Le même peintre anglois peignoit Monsieur; on parloit de toutes sortes de choses, et cependant elle s'endormit. Pendant son sommeil elle changea si considérablement qu'après l'avoir longtemps regardée j'en fus surprise, et je pensai qu'il falloit que son esprit contribuât fort à parer son visage, puisqu'il la rendoit si agréable lorsqu'elle étoit éveillée, et qu'elle l'étoit si peu quand elle étoit endormie. J'avois tort néanmoins de faire cette réflexion, car je l'avois vue dormir plusieurs fois, et je ne l'avois pas vue moins aimable.

Après qu'elle fut éveillée, elle se leva du lieu où elle étoit, mais avec un si mauvais visage que Monsieur en fut surpris et me le fit remarquer.

Elle s'en alla ensuite dans le salon, où elle se promena quelque temps avec Boisfranc, trésorier de Monsieur, et, en lui parlant, elle se plaignit plusieurs fois de son mal de côté.

Monsieur descendit pour aller à Paris, où il avoit résolu d'aller. Il trouva Mme de Meckelbourg sur le degré et remonta avec elle. Madame quitta Boisfranc et vint à Mme de Meckelbourg.

Comme elle parloit à elle, Mme de Gamaches[1] lui apporta, aussi bien qu'à moi, un verre d'eau de chicorée qu'elle avoit demandé il y avoit déjà quelque temps; Mme de Gourdon, sa dame d'atour, le lui présenta. Elle le but; et, en remettant d'une main la tasse sur la soucoupe, de l'autre elle se prit le côté et dit avec un ton qui marquoit beaucoup de douleur : « Ah ! quel point de côté! ah! quel mal! Je n'en puis plus. »

Elle rougit en prononçant ces paroles, et, dans le moment d'après, elle pâlit d'une pâleur livide qui nous surprit tous; elle continua de crier et dit qu'on l'emportât, comme ne pouvant plus se soutenir.

Nous la prîmes sous les bras; elle marchoit à peine et toute courbée. On la déshabilla dans un instant; je la soutenois pendant qu'on la délaçoit. Elle se plaignoit toujours, et je remarquai qu'elle avoit les larmes aux yeux. J'en fus étonnée et attendrie, car je la connoissois pour la personne du monde la plus patiente.

Je lui dis, en lui baisant les bras, que je soutenois, qu'il falloit qu'elle souffrît beaucoup; elle me dit que cela étoit inconcevable. On la mit au lit; et, sitôt qu'elle y fut, elle cria encore plus

---

1. Marie-Antoinette de Loménie de Brienne (1624-1704).

qu'elle n'avoit fait et se jeta d'un côté et d'un autre, comme une personne qui souffroit infiniment. On alla en même temps appeler son premier médecin, M. Esprit; il vint et dit que c'étoit la colique et ordonna les remèdes ordinaires à de semblables maux. Cependant les douleurs étoient inconcevables; Madame dit que son mal étoit plus considérable qu'on ne pensoit, qu'elle alloit mourir, qu'on lui allât quérir un confesseur.

Monsieur étoit devant son lit; elle l'embrassa et lui dit, avec une douceur et un air capables d'attendrir les cœurs les plus barbares : « Hélas! Monsieur, vous ne m'aimez plus il y a longtemps; mais cela est injuste : je ne vous ai jamais manqué. » Monsieur parut fort touché; et tout ce qui étoit dans sa chambre l'étoit tellement qu'on n'entendoit plus que le bruit que font des personnes qui pleurent.

Tout ce que je viens de dire s'étoit passé en moins d'une demi-heure. Madame crioit toujours qu'elle sentoit des douleurs terribles dans le creux de l'estomac. Tout d'un coup elle dit qu'on regardât à cette eau qu'elle avoit bue, que c'étoit du poison, qu'on avoit peut-être pris une bouteille pour l'autre, qu'elle étoit empoisonnée, qu'elle le sentoit bien et qu'on lui donnât du contrepoison.

J'étois dans la ruelle, auprès de Monsieur; et,

quoique je le crusse fort incapable d'un pareil crime, un étonnement ordinaire à la malignité humaine me le fit observer avec attention. Il ne fut ni ému ni embarrassé de l'opinion de Madame : il dit qu'il falloit donner de cette eau à un chien ; il opina, comme Madame, qu'on allât quérir de l'huile et du contrepoison, pour ôter à Madame une pensée si fâcheuse. Mme Desbordes, sa première femme de chambre, qui étoit absolument à elle, lui dit qu'elle lui avoit fait l'eau, et en but ; mais Madame persévéra toujours à vouloir de l'huile et du contrepoison ; on lui donna l'un et l'autre. Sainte-Foy, premier valet de chambre de Monsieur, lui apporta de la poudre de vipère. Elle lui dit qu'elle la prenoit de sa main, parce qu'elle se fioit à lui ; on lui fit prendre plusieurs drogues dans cette pensée de poison, et peut-être plus propres à lui faire du mal qu'à la soulager. Ce qu'on lui donna la fit vomir ; elle en avoit déjà eu envie plusieurs fois avant que d'avoir rien pris ; mais ces vomissemens ne furent qu'imparfaits, et ne lui firent jeter que quelques flegmes et une partie de la nourriture qu'elle avoit prise. L'agitation de ces remèdes et les excessives douleurs qu'elle souffroit la mirent dans un abattement qui nous parut du repos ; mais elle nous dit qu'il ne falloit pas se tromper, que ses douleurs étoient toujours égales, qu'elle n'avoit plus la

force de crier et qu'il n'y avoit point de remède à son mal.

Il sembla qu'elle avoit une certitude entière de sa mort et qu'elle s'y résolût comme à une chose indifférente. Selon toutes les apparences, la pensée du poison étoit établie dans son esprit; et, voyant que les remèdes avoient été inutiles, elle ne songeoit plus à la vie et ne pensoit qu'à souffrir ses douleurs avec patience. Elle commença à avoir beaucoup d'appréhension. Monsieur appela Mme de Gamaches pour tâter son pouls; les médecins n'y pensoient pas. Elle sortit de la ruelle épouvantée, et nous dit qu'elle n'en trouvoit point à Madame, et qu'elle avoit toutes les extrémités froides. Cela nous fit peur; Monsieur en parut effrayé. M. Esprit dit que c'étoit un accident ordinaire à la colique, et qu'il répondoit de Madame. Monsieur se mit en colère et dit qu'il lui avoit répondu de M. de Valois [1], et qu'il étoit mort; qu'il lui répondoit de Madame, et qu'elle mourroit encore.

Cependant le curé de Saint-Cloud, qu'elle avoit mandé, étoit venu. Monsieur me fit l'honneur de me demander si on parleroit à ce confesseur. Je la trouvois fort mal; il me sembloit que ses douleurs n'étoient point celles d'une colique ordi-

1. Mort le 8 décembre 1666.

naire, mais néanmoins j'étois bien éloignée de prévoir ce qui devoit arriver, et je n'attribuois les pensées qui me venoient dans l'esprit qu'à l'intérêt que je prenois à sa vie.

Je répondis à Monsieur qu'une confession faite dans la vue de la mort ne pouvoit être que très utile, et Monsieur m'ordonna de lui aller dire que le curé de Saint-Cloud étoit venu. Je le suppliai de m'en dispenser, et je lui dis que, comme elle l'avoit demandé, il n'y avoit qu'à le faire entrer dans sa chambre. Monsieur s'approcha de son lit, et d'elle-même elle me redemanda un confesseur, mais sans paroître effrayée et comme une personne qui songeoit aux seules choses qui lui étoient nécessaires dans l'état où elle étoit.

Une de ses premières femmes de chambre étoit passée à son chevet pour la soutenir : elle ne voulut point qu'elle s'ôtât, et se confessa devant elle. Après que le confesseur se fut retiré, Monsieur s'approcha de son lit ; elle lui dit quelques mots assez bas que nous n'entendîmes point, et cela nous parut encore quelque chose de doux et d'obligeant.

L'on avoit parlé de la saigner, mais elle souhaitoit que ce fût du pied ; M. Esprit vouloit que ce fût du bras ; enfin il détermina qu'il le falloit ainsi. Monsieur vint le dire à Madame comme une chose

à quoi elle auroit peut-être de la peine à se résoudre; mais elle répondit qu'elle vouloit tout ce qu'on souhaitoit, que tout lui étoit indifférent et qu'elle sentoit bien qu'elle n'en pouvoit revenir. Nous écoutions ces paroles comme des effets d'une violente douleur qu'elle n'avoit jamais sentie et qui lui faisoit croire qu'elle alloit mourir.

Il n'y avoit pas plus de trois heures qu'elle se trouvoit mal. Yvelin, que l'on avoit envoyé quérir à Paris, arriva avec M. Vallot[1] qu'on avoit envoyé chercher à Versailles. Sitôt que Madame vit Yvelin, en qui elle avoit beaucoup de confiance, elle lui dit qu'elle étoit bien aise de le voir, qu'elle étoit empoisonnée et qu'il la traitât sur ce fondement. Je ne sais s'il le crut et s'il fut persuadé qu'il n'y avoit point de remède, ou s'il s'imagina qu'elle se trompoit et que son mal n'étoit pas dangereux; mais enfin il agit comme un homme qui n'avoit plus d'espérance ou qui ne voyoit point de danger. Il consulta avec M. Vallot et avec M. Esprit; et, après une conférence assez longue, ils vinrent tous trois trouver Monsieur et l'assurer sur leur vie qu'il n'y avoit point de danger. Monsieur vint le dire à Madame. Elle lui dit qu'elle connoissoit mieux son mal que le méde-

1. Antoine Vallot (1594-1671), premier médecin du roi.

cin et qu'il n'y avoit point de remède, mais elle dit cela avec la même tranquillité et la même douceur que si elle eût parlé d'une chose indifférente.

M. le Prince la vint voir; elle lui dit qu'elle se mouroit. Tout ce qui étoit auprès d'elle reprit la parole pour lui dire qu'elle n'étoit pas en cet état; mais elle témoigna quelque sorte d'impatience de mourir, pour être délivrée des douleurs qu'elle souffroit. Il sembloit néanmoins que la saignée l'eût soulagée ; on la crut mieux. M. Vallot s'en retourna à Versailles sur les neuf heures et demie, et nous demeurâmes autour de son lit à causer, la croyant sans aucun péril. On étoit quasi consolé des douleurs qu'elle avoit souffertes, espérant que l'état où elle avoit été serviroit à son raccommodement avec Monsieur; il en paroissoit touché, et Mme d'Épernon et moi, qui avions entendu ce qu'elle avoit dit, nous prenions plaisir à lui faire remarquer le prix de ses paroles.

M. Vallot avoit ordonné un lavement avec du séné : elle l'avoit pris ; et, quoique nous n'entendissions guère la médecine, nous jugions bien néanmoins qu'elle ne pouvoit sortir de l'état où elle étoit que par une évacuation. La nature tendoit à sa fin par en haut ; elle avoit des envies continuelles de vomir, mais on ne lui donnoit rien pour lui aider.

Dieu aveugloit les médecins et ne vouloit pas même qu'ils tentassent des remèdes capables de retarder une mort qu'il vouloit rendre terrible. Elle entendit que nous disions qu'elle étoit mieux et que nous attendions l'effet de ce remède avec impatience. « Cela est si peu véritable, nous dit-elle, que, si je n'étois pas chrétienne, je me tuerois, tant mes douleurs sont excessives. Il ne faut point souhaiter de mal à personne, ajouta-t-elle, mais je voudrois bien que quelqu'un pût sentir un moment ce que je souffre, pour connoître de quelle nature sont mes douleurs. »

Cependant ce remède ne faisoit rien. L'inquiétude nous en prit : on appela M. Esprit et M. Yvelin; ils dirent qu'il falloit encore attendre. Elle répondit que, si on sentoit ses douleurs, on n'attendroit pas si paisiblement. On fut deux heures entières sur l'attente de ce remède, qui furent les dernières où elle pouvoit recevoir du secours. Elle avoit pris quantité de remèdes; on avoit gâté son lit, elle voulut en changer, et on lui en fit un petit dans sa ruelle. Elle y alla sans qu'on l'y portât et fit même le tour par l'autre ruelle pour ne pas se mettre dans l'endroit de son lit qui étoit gâté. Lorsqu'elle fut dans ce petit lit, soit qu'elle expirât véritablement, soit qu'on la vît mieux parce qu'elle avoit les bougies au visage, elle nous parut beaucoup plus mal. Les médecins

voulurent la voir de près et lui apportèrent un flambeau ; elle les avoit toujours fait ôter depuis qu'elle s'étoit trouvée mal. Monsieur lui demanda si on ne l'incommodoit point. « Ah ! non, Monsieur, lui répondit-elle, rien ne m'incommode plus ; je ne serai pas en vie demain matin, vous le verrez. » On lui donna un bouillon, parce qu'elle n'avoit rien pris depuis son dîner. Sitôt qu'elle l'eut avalé, ses douleurs redoublèrent et devinrent aussi violentes qu'elles l'avoient été lorsqu'elle avoit pris le verre de chicorée. La mort se peignit sur son visage, et on la voyoit dans des souffrances cruelles, sans néanmoins qu'elle parût agitée.

Le roi avoit envoyé plusieurs fois savoir de ses nouvelles, et elle lui avoit toujours mandé qu'elle se mouroit. Ceux qui l'avoient vue lui avoient dit qu'en effet elle étoit très mal ; et M. de Créquy[1], qui avoit passé à Saint-Cloud en allant à Versailles, dit au roi qu'il la croyoit en grand péril ; de sorte que le roi voulut la venir voir et arriva à Saint-Cloud sur les onze heures.

Lorsque le roi arriva, Madame étoit dans ce redoublement de douleurs que lui avoit causé le bouillon. Il sembla que les médecins furent éclairés par sa présence. Il les prit en particulier pour savoir ce qu'ils en pensoient, et ces mêmes méde-

1. Charles III, duc de Créquy (1626-1711).

cins, qui deux heures auparavant en répondoient sur leur vie et qui trouvoient que les extrémités froides n'étoient qu'un accident de la colique, commencèrent à dire qu'elle étoit sans espérance ; que cette froideur et ce pouls retiré étoient une marque de gangrène, et qu'il falloit lui faire recevoir Notre-Seigneur.

La reine et la comtesse de Soissons étoient venues avec le roi : Mme de La Vallière et Mme de Montespan étoient venues ensemble. Je parlois à elles; Monsieur m'appela et me dit en pleurant ce que les médecins venoient de lui dire. Je fus surprise et touchée comme je le devois, et je répondis à Monsieur que les médecins avoient perdu l'esprit et qu'ils ne pensoient ni à sa vie ni à son salut; qu'elle n'avoit parlé qu'un quart d'heure au curé de Saint-Cloud, et qu'il falloit lui envoyer quelqu'un. Monsieur me dit qu'il alloit envoyer chercher M. de Condom : je trouvai qu'on ne pouvoit mieux choisir, mais qu'en attendant il falloit avoir M. Feuillet, chanoine, dont le mérite est connu.

Cependant le roi étoit auprès de Madame : elle lui dit qu'il perdoit la plus véritable servante qu'il auroit jamais. Il lui dit qu'elle n'étoit pas en si grand péril, mais qu'il étoit étonné de sa fermeté, et qu'il la trouvoit grande. Elle lui répliqua qu'il savoit bien qu'elle n'avoit jamais craint la mort, mais

qu'elle avoit craint de perdre ses bonnes grâces.

Ensuite le roi lui parla de Dieu : il revint après dans l'endroit où étoient les médecins; il me trouva désespérée de ce qu'ils ne lui donnoient point de remède, et surtout l'émétique; il me fit l'honneur de me dire qu'ils avoient perdu la tramontane, qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient, et qu'il alloit essayer de leur remettre l'esprit. Il leur parla et se rapprocha du lit de Madame et lui dit qu'il n'étoit pas médecin, mais qu'il venoit de proposer trente remèdes aux médecins : ils répondirent qu'il falloit attendre. Madame prit la parole et dit qu'il falloit mourir par les formes.

Le roi, voyant que, selon les apparences, il n'y avoit rien à espérer, lui dit adieu en pleurant. Elle lui dit qu'elle le prioit de ne point pleurer, qu'il l'attendrissoit et que la première nouvelle qu'il auroit le lendemain seroit celle de sa mort.

Le maréchal de Gramont s'approcha de son lit. Elle lui dit qu'il perdoit une bonne amie, qu'elle alloit mourir et qu'elle avoit cru d'abord être empoisonnée par méprise.

Lorsque le roi se fut retiré, j'étois auprès de son lit; elle me dit : « Madame de La Fayette, mon nez s'est déjà retiré. » Je ne lui répondis qu'avec des larmes, car ce qu'elle me disoit étoit véritable, et je n'y avois pas encore pris garde. On la remit ensuite dans son grand lit. Le hoquet

lui prit : elle dit à M. Esprit que c'étoit le hoquet de la mort. Elle avoit déjà demandé plusieurs fois quand elle mourroit, elle le demandoit encore; et, quoiqu'on lui répondît comme à une personne qui n'en étoit pas proche, on voyoit bien qu'elle n'avoit aucune espérance.

Elle ne tourna jamais son esprit du côté de la vie; jamais un mot de réflexion sur la cruauté de sa destinée, qui l'enlevoit dans le plus beau de son âge ; point de questions aux médecins pour s'informer s'il étoit possible de la sauver; point d'ardeur pour les remèdes, qu'autant que la violence de ses douleurs lui en faisoit désirer; une contenance paisible au milieu de la certitude de la mort, de l'opinion du poison, et de ses souffrances, qui étoient cruelles; enfin un courage dont on ne peut donner d'exemple, et qu'on ne sauroit bien représenter.

Le roi s'en alla, et les médecins déclarèrent qu'il n'y avoit aucune espérance. M. Feuillet vint : il parla à Madame avec une austérité entière, mais il la trouva dans des dispositions qui alloient aussi loin que son austérité. Elle eut quelque scrupule que ses confessions passées n'eussent été nulles, et pria M. Feuillet de lui aider à en faire une générale ; elle la fit avec de grands sentimens de piété et de grandes résolutions de vivre en chrétienne si Dieu lui redonnoit la santé.

Je m'approchai de son lit après sa confession. M. Feuillet étoit auprès d'elle, et un capucin, son confesseur ordinaire. Ce bon père vouloit lui parler et se jetoit dans des discours qui la fatiguoient : elle me regarda avec des yeux qui faisoient entendre ce qu'elle pensoit, et puis, les retournant sur ce capucin : « Laissez parler M. Feuillet, mon père, lui dit-elle avec une douceur admirable, comme si elle eût craint de le fâcher; vous parlerez à votre tour. »

L'ambassadeur d'Angleterre [1] arriva dans ce moment. Sitôt qu'elle le vit, elle lui parla du roi son frère et de la douleur qu'il auroit de sa mort; elle en avoit déjà parlé plusieurs fois dans le commencement de son mal. Elle le pria de lui mander qu'il perdoit la personne du monde qui l'aimoit le mieux. Ensuite l'ambassadeur lui demanda si elle étoit empoisonnée : je ne sais si elle lui dit qu'elle l'étoit, mais je sais bien qu'elle lui dit qu'il n'en falloit rien mander au roi son frère, qu'il falloit lui épargner cette douleur et qu'il falloit surtout qu'il ne songeât point à en tirer vengeance; que le roi n'en étoit point coupable, qu'il ne falloit point s'en prendre à lui.

Elle disoit toutes ces choses en anglois; et, comme le mot de *poison* est commun à la langue

---

1. Lord Montagu.

françoise et à l'angloise, M. Feuillet l'entendit et interrompit la conversation, disant qu'il falloit sacrifier sa vie à Dieu et ne pas penser à autre chose.

Elle reçut Notre-Seigneur; ensuite, Monsieur s'étant retiré, elle demanda si elle ne le verroit plus; on l'alla quérir; il vint l'embrasser en pleurant. Elle le pria de se retirer et lui dit qu'il l'attendrissoit.

Cependant elle diminuoit toujours, et avoit de temps en temps des foiblesses qui attaquoient le cœur. M. Brayer, excellent médecin, arriva. Il n'en désespéra pas d'abord ; il se mit à consulter avec les autres médecins. Madame les fit appeler; ils dirent qu'on les laissât un peu ensemble; mais elle les renvoya encore quérir, ils allèrent auprès de son lit. On avoit parlé d'une saignée au pied. « Si on la veut faire, dit-elle, il n'y a pas de temps à perdre; ma tête s'embarrasse et mon estomac se remplit. »

Ils demeurèrent surpris d'une si grande fermeté, et, voyant qu'elle continuoit à vouloir la saignée, ils la firent faire; mais il ne vint point de sang, et il en étoit très peu venu de la première qu'on avoit faite. Elle pensa expirer pendant que son pied fut dans l'eau. Les médecins lui dirent qu'ils alloient faire un remède; mais elle répondit qu'elle vouloit l'extrême-onction avant que de rien prendre.

M. de Condom arriva comme elle la recevoit : il lui parla de Dieu conformément à l'état où elle étoit et avec cette éloquence et cet esprit de religion qui paroissent dans tous ses discours ; il lui fit faire les actes qu'il jugea nécessaires. Elle entra dans tout ce qu'il lui dit avec un zèle et une présence d'esprit admirables.

Comme il parloit, sa première femme de chambre s'approcha d'elle pour lui donner quelque chose dont elle avoit besoin ; elle lui dit en anglois, afin que M. de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avois fait faire pour lui. »

Comme il continuoit à lui parler de Dieu, il lui prit une espèce d'envie de dormir, qui n'étoit en effet qu'une défaillance de la nature. Elle lui demanda si elle ne pouvoit pas prendre quelques momens de repos ; il lui dit qu'elle le pouvoit et qu'il alloit prier Dieu pour elle.

M. Feuillet demeura au chevet de son lit ; et, quasi dans le même moment, Madame lui dit de rappeler M. de Condom et qu'elle sentoit bien qu'elle alloit expirer. M. de Condom se rapprocha et lui donna le crucifix ; elle le prit et l'embrassa avec ardeur. M. de Condom lui parloit toujours, et elle lui répondoit avec le même jugement que si elle n'eût pas été malade, tenant toujours le

crucifix attaché sur sa bouche; la mort seule le lui fit abandonner. Les forces lui manquèrent, elle le laissa tomber et perdit la parole et la vie quasi en même temps. Son agonie n'eut qu'un moment; et, après deux ou trois petits mouvemens convulsifs dans la bouche, elle expira à deux heures et demie du matin, et neuf heures après avoir commencé à se trouver mal.







LETTRES
RELATIVES
A LA MORT DE MADAME

Lettre écrite au comte d'Arlington, alors secrétaire d'État de Charles II, roi d'Angleterre, par M. Montaigu, ambassadeur à Paris, mort depuis duc de Montaigu.

Paris, le 30 juin 1670, à quatre heures du matin.

MILORD,

JE suis bien fâché de me voir dans l'obligation, en vertu de mon emploi, de vous rendre compte de la plus triste aventure du monde. Madame, étant à Saint-Cloud, le 29 du courant, avec beaucoup de compagnie, demanda, sur les cinq heures du soir, un verre d'eau de chicorée qu'on

lui avoit ordonné de boire, parce qu'elle s'étoit trouvée indisposée pendant deux ou trois jours après s'être baignée. Elle ne l'eut pas plus tôt bu qu'elle s'écria qu'elle étoit morte, et, tombant entre les bras de Mme de Meckelbourg, elle demanda un confesseur. Elle continua dans les plus grandes douleurs qu'on puisse s'imaginer, jusqu'à trois heures du matin, qu'elle rendit l'esprit. Le roi, la reine et toute la cour restèrent auprès d'elle jusqu'à une heure avant sa mort. Dieu veuille donner de la patience et de la constance au roi notre maître pour supporter une affliction de cette nature! Madame a déclaré en mourant qu'elle n'avoit nul autre regret, en sortant du monde, que celui que lui causoit la douleur qu'en recevroit le roi son frère. S'étant trouvée un peu soulagée de ses grandes douleurs, que les médecins nomment *colique bilieuse,* elle me fit appeler, pour m'ordonner de dire de sa part les choses du monde les plus tendres au roi et au duc d'York, ses frères. J'arrivai à Saint-Cloud une heure après qu'elle s'y fut trouvée mal, et je restai jusqu'à sa mort auprès d'elle. Jamais personne n'a marqué plus de piété et de résolution que cette princesse, qui a conservé son bon sens jusqu'au dernier moment. Je me flatte que la douleur où je suis vous fera excuser les imperfections que vous trouverez dans cette relation.

Je suis persuadé que tous ceux qui ont eu l'honneur de connoître Madame partageront avec moi l'affliction que doit causer une perte pareille.

Je suis, Milord, etc.

Extrait d'une lettre écrite par le comte d'Arlington à M. le chevalier Temple, alors ambassadeur d'Angleterre à La Haye.

De Whitehall, le 28 juin 1670, vieux style.

Milord,

Je vous écris toutes les nouvelles que nous avons ici, à l'exception de celle de la mort de Madame, dont le roi est extrêmement affligé, aussi bien que toutes les personnes qui ont eu l'honneur de la connoître à Douvres. Les brouilleries de ses domestiques et sa mort subite nous avoient d'abord fait croire qu'elle avoit été empoisonnée; mais la connoissance qu'on nous a donnée depuis du soin qu'on a pris d'examiner son corps, et les sentimens que nous apprenons qu'en a Sa Majesté Très Chrétienne, laquelle a intérêt d'examiner cette affaire à fond, et qui est persuadée qu'elle est morte d'une mort naturelle, a levé la plus grande partie des soupçons que nous en

avions. Je ne doute pas que M. le maréchal de Bellefond, que j'apprends qui vient d'arriver avec ordre de donner au roi une relation particulière de cet accident fatal, et qui nous apporte le procès-verbal de la mort de cette princesse et de la dissection de son corps, signé des principaux médecins et chirugiens de Paris, ne nous convainque pleinement que nous n'avons rien à regretter que la perte de cette admirable princesse, sans qu'elle soit accompagnée d'aucune circonstance odieuse, pour rendre notre douleur moins supportable.

Lettre de M. Montaigu, ambassadeur d'Angleterre au comte d'Arlington.

Paris, le 6 juillet 1670.

MILORD,

J'ai reçu les lettres de Votre Grandeur, celle du 17 juin par M. le chevalier Jones, et celle du 23 par la poste. Je suppose que M. le maréchal de Bellefond est arrivé à Londres. Outre le compliment de condoléance qu'il va faire au roi, il tâchera, à ce que je crois, de désabuser notre cour de l'opinion que Madame ait été empoisonnée, dont on ne pourra jamais désabuser celle-ci, ni tout le peuple. Comme cette princesse s'en est

plainte plusieurs fois dans ses plus grandes douleurs, il ne faut pas s'étonner que cela fortifie le peuple dans la croyance qu'il en a. Toutes les fois que j'ai pris la liberté de la presser de me dire si elle croyoit qu'on l'eût empoisonnée, elle ne m'a pas voulu faire de réponse, voulant, à ce que je crois, épargner une augmentation si sensible de douleur au roi notre maître. La même raison m'a empêché d'en faire mention dans ma première lettre, outre que je ne suis pas assez bon médecin pour juger si elle a été empoisonnée ou non. L'on tâche ici de me faire passer pour l'auteur du bruit qui en court; je veux dire Monsieur, qui se plaint que je le fais pour rompre la bonne intelligence qui est établie entre les deux couronnes.

Le roi et les ministres ont beaucoup de regret de la mort de Madame : car ils espéroient qu'à sa considération ils engageroient le roi notre maître à condescendre à des choses et à contracter une amitié avec cette couronne plus étroite qu'ils ne croient pouvoir l'obtenir à présent. Je ne prétends pas examiner ce qui s'est fait à cet égard, ni ce qu'on prétendoit faire, puisque Votre Grandeur n'a pas jugé à propos de m'en communiquer la moindre partie; mais je ne saurois m'empêcher de savoir ce qui s'est dit publiquement, et je suis persuadé que l'on ne refusera rien ici que le roi notre maître puisse proposer pour avoir son ami-

tié ; et il n'y a rien, de l'autre côté, que les Hollandois ne fassent pour nous empêcher de nous joindre à la France. Tout ce que je souhaite de savoir, Milord, pendant que je serai ici, est le langage dont je me dois servir en conversation avec les autres ministres, afin de ne point passer pour ridicule avec le caractère dont je suis revêtu. Pendant que Madame étoit en vie, elle me faisoit l'honneur de se fier à moi pour m'empêcher d'être exposé à ce malheur.

Je suis persuadé que, pendant le peu de temps que vous l'avez connue en Angleterre, vous l'avez assez connue pour la regretter tout le temps de votre vie : et ce n'est pas sans sujet, car personne n'a jamais eu meilleure opinion de qui que ce soit, en tous égards, que celle que cette princesse avoit de vous; et je crois qu'elle aimoit trop le roi son frère pour marquer la considération qu'elle faisoit paroître en toutes sortes d'occasions pour vous, depuis qu'elle a vécu en bonne intelligence avec vous, si elle n'eût été persuadée que vous le serviez très bien et très fidèlement. Quant à moi, j'ai fait une si grande perte, par la mort de cette princesse, que je n'ai plus aucune joie dans ce pays-ci, et je crois que je n'en aurai plus jamais en aucun autre. Madame, après m'avoir tenu plusieurs discours pendant le cours de son mal, lesquels n'étoient remplis que de tendresse pour le

roi notre maître, me dit à la fin qu'elle étoit bien fâchée de n'avoir rien fait pour moi avant sa mort, en échange du zèle et de l'affection avec lesquels je l'avois servie depuis mon arrivée ici; elle me dit qu'elle avoit six mille pistoles, dispersées en plusieurs endroits, qu'elle m'ordonnoit de prendre pour l'amour d'elle. Je lui répondis qu'elle avoit plusieurs pauvres domestiques qui en avoient plus besoin que moi; que je ne l'avois jamais servie par intérêt et que je ne voulois pas absolument les prendre; mais que, s'il lui plaisoit de me dire auxquels elle souhaitoit les donner, je ne manquerois pas de m'en acquitter très fidèlement. Elle eut assez de présence d'esprit pour les nommer par leurs noms. Cependant elle n'eut pas plus tôt rendu l'esprit que Monsieur se saisit de toutes ses clefs et de son cabinet. Je demandai le lendemain à une de ses femmes où étoit cet argent, laquelle me dit qu'il étoit en un tel endroit. C'étoit justement les premières six mille pistoles que le roi notre maître lui avoit envoyées. Dans le temps que cet argent arriva, elle avoit dessein de s'en servir pour retirer quelques joyaux qu'elle avoit engagés en attendant cette somme ; mais le roi de France la lui avoit déjà donnée deux jours avant que celle-ci arrivât, de sorte qu'elle avoit gardé toute la somme que le roi son frère lui avoit envoyée.

Sur cela j'ai demandé ladite somme à Monsieur comme m'appartenant, et que, l'ayant prêtée à Madame, deux de mes domestiques l'avoient remise entre les mains de deux de ses femmes, lesquelles en ont rendu témoignage à ce prince : car elles ne savoient pas que ç'avoit été par ordre du roi notre maître. Monsieur en avoit déjà emporté la moitié, et l'on m'a rendu le reste. J'en ai disposé en faveur des domestiques de Madame, selon les ordres qu'elle m'en avoit donnés, en présence de M. l'abbé de Montaigu et de deux autres témoins. Monsieur m'a promis de me rendre le reste, que je ne manquerai pas de distribuer entre eux de la même manière. Cependant, s'ils n'ont l'esprit de le cacher, Monsieur ne manquera de le leur ôter dès que cela parviendra à sa connoissance. Je n'avois nul autre moyen de l'obtenir pour ces pauvres gens-là, et je ne doute pas que le roi n'aime mieux qu'ils en profitent que Monsieur. Je vous prie de l'apprendre au roi pour ma décharge, et que cela n'aille pas plus loin. M. le chevalier Hamilton en a été témoin avec M. l'abbé de Montaigu. J'ai cru qu'il étoit nécessaire de vous faire cette relation.

Je suis, Milord, etc.

P. S. Depuis ma lettre écrite, je viens d'apprendre de très bonne part, et d'une personne qui est

dans la confidence de Monsieur, qu'il n'a pas voulu délivrer les papiers de Madame à la requête du roi avant que de se les être fait lire et interpréter par M. l'abbé de Montaigu; et même que, ne se fiant pas entièrement à lui, il a employé pour cet effet d'autres personnes qui entendent la langue, et entre autres Mme de Fiennes; de sorte que ce qui s'est passé de plus secret entre le roi et Madame est et sera publiquement connu de tout le monde. Il y avoit quelque chose en chiffres qui l'embarrasse fort, et qu'il prétend pourtant deviner. Il se plaint extrêmement du roi notre maître à l'égard de la correspondance qu'il entretenoit avec Madame, et de ce qu'il traitoit d'affaires avec elle à son insu. J'espère que M. l'abbé de Montaigu vous en donnera une relation plus particulière que je ne le puis faire : car, quoique Monsieur lui ait recommandé le secret à l'égard de tout le monde, il ne sauroit s'étendre jusqu'à vous, si les affaires du roi notre maître y sont intéressées.

Lettre écrite par M. de Montaigu à Charles II, roi d'Angleterre.

Paris, le 15 juillet 1670.

AU ROI.

SIRE,

Je dois commencer cette lettre en suppliant très humblement Votre Majesté de me pardonner la liberté que je prends de l'entretenir sur un si triste sujet, et du malheur que j'ai eu d'être témoin de la plus cruelle et de la plus généreuse mort dont on ait jamais ouï parler. J'eus l'honneur d'entretenir Madame assez longtemps le samedi, jour précédent de celui de sa mort. Elle me dit qu'elle voyoit bien qu'il étoit impossible qu'elle pût jamais être heureuse avec Monsieur, lequel s'étoit emporté contre elle plus que jamais deux jours auparavant à Versailles, où il l'avoit trouvée dans une conférence secrète avec le roi, sur des affaires qu'il n'étoit pas à propos de lui communiquer. Elle me dit que Votre Majesté et le roi de France aviez résolu de faire la guerre à la Hollande dès que vous seriez demeurés d'accord de la manière dont vous la deviez faire. Ce sont là les dernières paroles que cette princesse

me fit l'honneur de me dire avant sa maladie : car Monsieur, étant entré dans ce moment, nous interrompit, et je m'en retournai à Paris. Le lendemain, lorsqu'elle se trouva mal, elle m'appela deux ou trois fois, et Mme de Meckelbourg m'envoya chercher. Dès qu'elle me vit, elle me dit : « Vous voyez le triste état où je suis; je me meurs. Hélas! que je plains le roi mon frère! car je suis assurée qu'il va perdre la personne du monde qui l'aime le mieux. » Elle me rappela un peu après et m'ordonna de ne pas manquer de dire au roi son frère les choses du monde les plus tendres de sa part et de le remercier de tous ses soins pour elle. Elle me demanda ensuite si je me souvenois bien de ce qu'elle m'avoit dit, le jour précédent, des intentions qu'avoit Votre Majeste de se joindre à la France contre la Hollande; je lui dis qu'oui; sur quoi elle ajouta : « Je vous prie de dire à mon frère que je ne lui ai jamais persuadé de le faire par intérêt, et que ce n'étoit que parce que j'étois convaincue que son honneur et son avantage y étoient également intéressés : car je l'ai toujours aimé plus que ma vie, et je n'ai nul autre regret en la perdant que celui de le quitter. » Elle m'appela plusieurs fois pour me dire de ne pas oublier de vous dire cela et me parla en anglois.

Je pris alors la liberté de lui demander si elle ne croyoit pas qu'on l'eût empoisonnée. Son con-

fesseur, qui étoit présent, et qui entendit ce mot-là, lui dit : « Madame, n'accusez personne, et offrez à Dieu votre mort en sacrifice. » Cela l'empêcha de me répondre; et, quoique je fisse plusieurs fois la même demande, elle ne me répondit qu'en levant les épaules. Je lui demandai la cassette où étoient toutes ses lettres, pour les envoyer à Votre Majesté ; et elle m'ordonna de les demander à M[me] Desbordes, laquelle s'évanouissant à tout moment et mourant de douleur de voir sa maîtresse dans un état si déplorable, Monsieur s'en saisit avant qu'elle pût revenir à elle. Elle m'ordonna de prier Votre Majesté d'assister tous ses pauvres domestiques et d'écrire à milord Arlington de vous en faire souvenir; elle ajouta à cela : « Dites au roi mon frère que j'espère qu'il fera pour lui, pour l'amour de moi, ce qu'il m'a promis, car c'est un homme qui l'aime et qui le sert bien. » Elle dit plusieurs choses ensuite tout haut en françois, plaignant l'affliction qu'elle savoit que sa mort donneroit à Votre Majesté. Je supplie encore une fois Votre Majesté de pardonner le malheur où je me trouve réduit de lui apprendre cette fatale nouvelle, puisque de tous ses serviteurs il n'y en a pas un seul qui souhaite avec plus de passion et de sincérité son honneur et sa satisfaction que celui qui est, Sire, de Votre Majesté, etc.

Lettre de M. de Montaigu à milord Arlington.

Paris, le 15 juillet 1670.

MILORD,

Selon les ordres de Votre Grandeur, je vous envoie la bague que Madame avoit au doigt en mourant, laquelle vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de présenter au roi. J'ai pris la liberté de rendre compte au roi moi-même de quelques choses que Madame m'avoit chargé de lui dire, étant persuadée que la modestie n'auroit pas permis à Votre Grandeur de les dire au roi, parce qu'elles vous touchent de trop près. Il y a eu depuis la mort de Madame, comme vous pouvez bien vous l'imaginer dans une occasion pareille, plusieurs bruits divers. L'opinion la plus générale est qu'elle a été empoisonnée; ce qui inquiète le roi et les ministres au dernier point. J'en ai été saisi d'une telle manière que j'ai eu à peine le cœur de sortir depuis. Cela, joint aux bruits qui courent par la ville du ressentiment que témoigne le roi notre maître d'un attentat si rempli d'horreur qu'il a refusé de recevoir la lettre de Monsieur et qu'il m'a ordonné de me retirer, leur fait conclure que le roi notre maître est mécontent de

cette cour au point qu'on le dit ici. De sorte que quand j'ai été à Saint-Germain, d'où je ne fais que de revenir, pour y faire les plaintes que vous m'avez ordonné d'y faire, il est impossible d'exprimer la joie qu'on y a reçue d'apprendre que le roi notre maître commence à s'apaiser, et que ces bruits n'ont fait aucune impression sur son esprit au préjudice de la France. Je vous marque cela, Milord, pour vous faire connoître à quel point l'on estime l'union de l'Angleterre dans cette conjoncture et combien l'amitié du roi est nécessaire à tous leurs desseins; je ne doute pas qu'on ne s'en serve à la gloire du roi et pour le bien de la nation. C'est ce que souhaite avec passion la personne du monde qui est avec le plus de sincérité, Milord, etc.

Lettre de M. de Montaigu à milord Arlington.

Milord,

Je ne suis guère en état de vous écrire moi-même, étant tellement incommodé d'une chute que j'ai faite en venant que j'ai peine à remuer le bras et la main. J'espère pourtant de me trou-

ver en état, dans un jour ou deux, de me rendre à Saint-Germain.

Je n'écris présentement que pour rendre compte à Votre Grandeur d'une chose que je crois pourtant que vous savez déjà : c'est que l'on a permis au chevalier de Lorraine de venir à la cour et de servir à l'armée en qualité de maréchal de camp[1].

Si Madame a été empoisonnée, comme la plus grande partie du monde le croit, toute la France le regarde comme son empoisonneur et s'étonne avec raison que le roi de France ait si peu de considération pour le roi notre maître que de lui permettre de revenir à la cour, vu la manière insolente dont il en a toujours usé envers cette princesse pendant sa vie. Mon devoir m'oblige à vous dire cela, afin que vous le fassiez savoir au roi, et qu'il en parle fortement à l'ambassadeur de France, s'il le juge à propos : car je puis vous assurer que c'est une chose qu'il ne sauroit souffrir sans se faire tort.

1. Ce passage était écrit en chiffres (éd. 1720).





MÉMOIRES

DE LA

COUR DE FRANCE

POUR LES ANNÉES 1688 ET 1689





MÉMOIRES

DE LA

COUR DE FRANCE

POUR LES ANNÉES 1688 ET 1689



LA France étoit dans une tranquillité parfaite, l'on n'y connoissoit plus d'autres armes que les instrumens nécessaires pour remuer les terres et pour bâtir. On employoit les troupes à ces usages, non seulement avec l'intention des anciens Romains, qui n'étoit que de les tirer d'une oisiveté aussi mauvaise pour elles que le seroit l'excès du travail, mais le but étoit aussi de faire aller la rivière d'Eure contre son gré, pour rendre les fontaines de Versailles continuelles. On employoit

les troupes à ce prodigieux dessein pour avancer de quelques années les plaisirs du roi, et on le faisoit avec moins de dépenses et moins de temps que l'on n'eût osé l'espérer.

La quantité de maladies que cause toujours le remuement des terres mettoit les troupes, qui étoient campées à Maintenon, où étoit le fort du travail, hors d'état d'aucun service. Mais cet inconvénient ne paroissoit digne d'aucune attention, dans le sein de la tranquillité dont on jouissoit. La trêve[1] étoit faite pour vingt ans avec toute l'Europe. Les Impériaux, quoique victorieux des Turcs, avoient encore assez d'occupation pour nous laisser en repos, et l'on espéroit que des conquêtes quasi sûres auroient plus d'appas pour eux que le plaisir d'une vengeance douteuse. L'Espagne étoit trop abaissée pour nous donner une ombre d'appréhension ; l'Angleterre trop tourmentée dans ses entrailles, et les deux rois trop liés, pour qu'il y eût rien à craindre. L'on étoit fort persuadé des mauvaises intentions du prince d'Orange, mais nous étions rassurés par l'état de la république de Hollande, dont le souverain bonheur consiste dans la paix. Nous étions donc persuadés que, si la guerre commençoit, ce ne pourroit être que par nous.

---

1. Signée à Ratisbonne les 10 et 16 août 1684.

Tout ce que je viens de dire laissoit au roi le plaisir tout pur de jouir de ses travaux. Ses bâtimens, auxquels il faisoit des dépenses immenses, l'amusoient infiniment, et il en jouissoit avec les personnes qu'il honore de son amitié, et celles que ces personnes distinguent par-dessus les autres. Il étoit bien persuadé que, si la paix du Turc se pouvoit faire, ses ennemis se rassembleroient tous contre lui; mais cette pensée-là étoit trop éloignée pour lui faire de la peine ; cependant cet éloignement n'empêchoit pas que la politique ne lui fît prendre des précautions. Une de celles que l'on jugea la plus utile fut de s'assurer de l'électorat de Cologne, sans s'en saisir. Nous étions déjà les maîtres de tout le haut Rhin, par la possession de l'Alsace; il n'y avoit que Philipsbourg que nous n'avions pas; mais l'on bâtissoit une place à Landau pour rendre celle-là inutile aux Impériaux. Luxembourg nous mettoit tout le pays de Trèves dans notre dépendance, et une place appelée le Mont-Royal, que nous faisions sur Moselle, nous en rendoit entièrement les maîtres. Par là l'électeur de Trèves, celui de Mayence et le Palatin, étoient entièrement sous notre coulevrine, et les ennemis du roi ne pouvoient pas aisément se faire un passage par ces endroits-là. L'électorat de Cologne étoit donc le seul dont nous ne fussions pas les maîtres. Nous l'avions été

par la liaison que M. l'électeur de Cologne[1] avoit toujours eue avec le roi; mais on le voyoit dépérir, et il ne pouvoit vivre encore longtemps. Comme les chanoines de cette Église sont tous Allemands, et qu'il en faut nécessairement élever un à la dignité d'électeur, le roi n'en trouvoit aucun dans ses intérêts que le prince Guillaume de Furstemberg, qui y avoit toujours été, à qui il avoit donné l'évêché de Strasbourg après la mort de son frère, qu'il avoit fait cardinal, et à qui il avoit donné quantité de bénéfices en France. Il avoit été de tout temps attaché au roi, et c'étoient son frère et lui qui avoient ménagé tous les commencemens de la guerre de Hollande. Le roi jugea donc qu'il lui étoit nécessaire de l'élever à cette dignité, et l'on crut que l'on y réussiroit plus aisément en le faisant du vivant de M. l'électeur qu'en attendant après sa mort. On fit donc consentir l'électeur à demander un coadjuteur. On s'assembla, et, après beaucoup de difficultés que formèrent les partisans de l'empereur[2] et de l'empire, M. de Furstemberg fut élu coadjuteur. On crut en ce pays-ci que c'étoit une affaire

---

1. Maximilien-Henri de Bavière, né en 1621, archevêque-électeur depuis 1650, mort le 3 juin 1688.

2. Léopold Ier (1640-1705), dont la troisième femme était une princesse de Bavière.

faite, et que rien ne pouvoit plus empêcher qu'il ne le fût. On dépêcha des courriers à Rome et à Vienne : à Rome pour avoir les bulles, à Vienne pour l'investiture. Toutes les deux furent refusées. L'empereur refusa par son intérêt particulier, et le pape[1] par une opiniâtreté épouvantable, mêlée d'une haine pour la France, et le tout couvert du voile de la religion et de zèle pour l'Église. On ne peut pas dire que le pape ne soit homme de bien, et que dans les commencemens il n'ait eu des intentions très droites, mais il s'est bien écarté de cette voie d'équité et de justice que doit avoir un bon père pour ses enfans. Je crois que l'on ne doit pas trouver mauvais qu'il ait aidé l'empereur, le roi de Pologne[2] et les Vénitiens, dans la guerre qu'ils avoient contre les infidèles. On peut même soutenir le parti qu'il a pris sur l'affaire des franchises, et il est excusable d'avoir été offensé contre les ministres de France sur tout ce qui s'est passé dans les assemblées du clergé. Car c'est son autorité, qui est la chose dont l'humanité est plus jalouse, que l'on attaque, et quand l'humanité n'y auroit point de part, et qu'un pape en seroit défait en montant sur le trône de saint Pierre, ce

1. Innocent XI (Odescalchi), pape de 1676 au 12 août 1689, très hostile à Louis XIV.
2. Jean Sobieski (1629-1696).

seroit l'Église et ses droits qu'il défendroit; mais un endroit où le pape n'est pas pardonnable, ni même excusable, c'est la manière dont il s'est comporté dans l'affaire de Cologne. Pendant le reste de vie de M. l'électeur de Cologne, il refusa les bulles à M. de Furstemberg, qui avoit pourtant été élu coadjuteur canoniquement, et qui avoit eu toutes les voix nécessaires, sans que le parti de l'empereur, qui proposoit un frère de M. de Neubourg, l'eût pu empêcher. Le pape savoit l'état où étoit M. de Cologne, et qu'en ne donnant point de bulles au coadjuteur il falloit recommencer l'élection à la mort de l'électeur. La raison du pape pour ne lui point donner de bulles fut que c'étoit un homme qui avoit mis le feu dans toute l'Europe, qui étoit cause des guerres passées; que celles qui viendroient en seroient toujours une suite, qu'un homme comme celui-là n'étoit pas digne de remplir une aussi grande place, et que, s'il y étoit une fois, il entreprendroit encore plus aisément de troubler le repos de la chrétienté. Le pape s'applaudissoit d'une raison qui paroissoit sortir des entrailles du père commun des chrétiens, et refusoit cette grâce au cardinal de Furstemberg, parce qu'il étoit appuyé de la France, et que c'étoit prendre une vengeance grande et certaine du roi, qu'il avoit trouvé opposé aux choses qu'il avoit voulues.

Dans le temps que le roi sollicitoit le plus fortement les bulles du coadjuteur, et que le pape y étoit le plus opposé, l'électeur de Cologne vint à mourir, et laissa vacans, outre l'archevêché de Cologne, l'évêché de Munster, celui de Liège et celui d'Hildesheim. L'intention du roi étoit que M. de Furstemberg en remplît le plus qu'il se pourroit; mais il s'attachoit le plus fortement à ceux de Cologne et de Liège, comme les plus voisins de ses États, et par conséquent les plus nécessaires. L'obstination du pape à refuser les bulles faisoit qu'il falloit refaire une nouvelle élection, et que la coadjutorerie que l'on avoit donnée au cardinal de Furstemberg étoit entièrement inutile. Il demeuroit seulement, pendant le siège vacant, administrateur de l'archevêché, et, comme il avoit gouverné pendant toute la vie du feu électeur, il étoit entièrement maître des places et avoit un assez grand crédit parmi les chanoines. On fut, après la mort de l'électeur, un temps assez considérable sans procéder à l'élection; mais pourtant, selon l'usage ordinaire, l'évêque de Munster et celui d'Hildesheim furent nommés, sans qu'il fût question de M. de Furstemberg : aussi ne s'étoit-on donné du côté de la cour qu'un médiocre mouvement pour lui faire remplir ces deux places. Il n'en étoit pas de même de celle de Cologne : on y avoit envoyé le baron d'Asfeld,

homme de beaucoup d'esprit, que M. de Louvois emploie souvent dans des négociations; on fit avancer des troupes sur les frontières; on envoya de l'argent dans l'archevêché de Cologne pour distribuer aux chanoines et à des prêtres qui sont au-dessous des chanoines, et qui ont une voix élective, mais qui ne peuvent jamais être élus. L'empereur opposa pour négociateur à Asfeld le comte de Launitz, homme, à ce que l'on dit, de peu d'esprit, mais qui avoit pourtant réussi à mettre M. l'électeur de Bavière dans les intérêts de l'empereur; il est vrai que sa femme y avoit eu plus de part que lui, car M. l'électeur en étoit devenu amoureux, et il est difficile de trouver des gens qui persuadent mieux que les amans ou les maîtresses. M. de Launitz proposa aux chanoines l'évêque de Breslau[1], fils de l'électeur palatin, et frère de l'impératrice, pour l'archevêché de Cologne : il fut peu écouté, et l'on espéroit une heureuse négociation à l'égard du cardinal de Furstemberg. Quand l'empereur vit que l'affaire ne pouvoit pas réussir pour l'évêque de Breslau, on fit proposer le prince Clément de Bavière[2],

---

1. François-Louis de Neubourg (1664-1732), fils de l'électeur palatin, pourvu du siège de Breslau en 1683, beau-frère de l'empereur Léopold, frère des reines de Portugal et d'Espagne.

2. Joseph-Clément de Bavière (1671-1723), évêque de

frère de M. l'électeur. Il n'avoit pas l'âge, et il ne pouvoit pas y avoir une plus grande opposition; mais on couvrit ce défaut d'un prétexte spécieux d'avantage pour l'électorat, qui fut que M. le prince Clément n'en jouiroit que quand il auroit l'âge, que l'on en donneroit l'administration à des chanoines jusqu'à ce temps-là, et que les revenus seroient employés à faire rétablir l'archevêché, qui étoit en désordre. En même temps on présenta des brefs du pape, qui dispensoient d'âge M. le prince Clément. Le pape y représentoit les services de M. l'électeur pour la chrétienté et l'avantage de l'archevêché; il ne falloit pas être trop éclairé pour discerner les mouvemens qui le faisoient agir : aussi les regarda-t-on en France comme on devoit. Les Hollandois n'étoient pas encore entrés fort avant dans cette négociation, et le prince d'Orange surtout avoit peu paru, et ne s'étoit pas pressé de faire beaucoup de pas, de peur que l'on ne les détruisît; mais, afin que l'on n'eût pas le temps, il envoya, la surveille de l'élection, à Cologne, un nommé Isaac, qui est son maître d'hôtel, et le seul qui partage sa confiance avec le comte de Bentinck[1], mais pourtant avec

---

Ratisbonne depuis 1685, frère de l'électeur Maximien-Emmanuel et de la Dauphine.

1. Connu depuis sous le nom de milord Portland. (*A. N.*)

cette différence que l'un se trouva là comme son ami, et l'autre presque comme son premier ministre, et comme un homme qui lui est très utile. Ils se rendirent à Cologne avec des lettres de change considérables, qui déterminoient entièrement ceux qui balançoient, qui pourtant avoient donné leur voix au cardinal quand il avoit été question de le faire coadjuteur. On procéda à l'élection le jour que l'on avoit assigné, et on la fit avec toutes les voix ordinaires de vingt-quatre chanoines, dont est composé le chapitre de Cologne. Le cardinal de Furstemberg eut treize voix, le prince Clément huit, et deux autres en eurent chacun une. Il y en eut une de ces deux-là qui se joignit ensuite à celles qu'avoit déjà le cardinal, de manière qu'il en eut quarorze. Comme celui qui a plus de voix doit l'emporter, selon les apparences, on proclama le cardinal électeur. Ceux qui étoient dans le parti du prince Clément [1] firent une espèce de protestation et se retirèrent chacun chez eux, sans vouloir assister à la proclamation. Cependant le voilà déclaré électeur : pour l'être parfaitement il lui manquoit et les bulles du pape et l'investiture de l'empereur. M. le cardinal de Furstemberg eut d'abord recours au roi pour le soutenir : le roi lui envoya

1. Un bref du 20 septembre 1688 valida son élection.

des troupes, qui pourtant prêtèrent le serment entre les mains du cardinal, comme électeur. Il en remplit les places de l'archevêché, et y mit des commandans françois.

Pendant tout ce temps-là, une grande partie de l'infanterie du roi étoit à Maintenon. Sa cavalerie étoit campée en différens endroits. M. de Louvois étoit malade, et prenoit les eaux à Forges pour rétablir sa santé. Les maladies de Maintenon commençoient d'une si grande violence que l'on étoit obligé de mettre les troupes dans des quartiers, et l'on comptoit que le travail continueroit encore six semaines ou deux mois. Il ne paroissoit pas que l'on dût prendre des partis violens pour cette année. M. de Louvois revint de Forges, et, deux jours après, on envoya au marquis d'Huxelles[1], qui commandoit le camp de la rivière d'Eure, des ordres pour en faire décamper toutes les troupes. Le bruit se répandit alors que l'on alloit déclarer la guerre. On parla d'augmentation de troupes, et on donna peu de temps après des commissions pour de nouvelles levées. On apprit en même temps la nouvelle de la prise de Belle-grade[2]; on jugea les Turcs dans une impuissance entière de soutenir encore la guerre : il étoit ex-

1. Maréchal en 1703.
2. Le 6 septembre 1688.

trêmement question de paix entre eux et l'empereur, et l'on ne pouvoit pas douter que, si elle se faisoit une fois, toutes les forces de l'empire ne retombassent sur nous.

Les affaires de Rome alloient de mal en pis, personne ne pouvoit vaincre l'opiniâtreté du pape [1]. Elle étoit trop bien fomentée par les gens en qui il avoit le plus de confiance, et ceux qui eussent pu lui parler pour le faire changer de sentiment lui étoient trop suspects. Le roi résolut d'y envoyer Chamlay, homme en qui M. de Louvois a une très grande confiance, et qu'il emploie volontiers. Le roi le chargea d'une lettre de sa main pour le pape, avec ordre de n'avoir aucun commerce avec M. de Lavardin, son ambassadeur, ni avec M. le cardinal d'Estrées, qui faisoit toutes les affaires du roi. Son instruction étoit de s'adresser à Casoni, le favori du pape, et puis au cardinal Cibo. Il s'acquitta de ses ordres en homme d'esprit; mais il eut le malheur de ne pas réussir. Casoni et Cibo se moquèrent de lui, ils se le renvoyèrent l'un à l'autre, et il s'en revint sans avoir vu que l'Italie. Son voyage ne servit qu'à donner du chagrin au cardinal d'Estrées et à M. de Lavardin, et à grossir le manifeste que le roi fit

---

1. Pour l'abolition des franchises des ambassadeurs.

publier dans le temps que l'on partit pour le commencement de la guerre.

Quand l'élection de Cologne fut faite, les chanoines de Liège s'assemblèrent pour la leur. Nous avions un très grand besoin d'un homme qui fût dans nos intérêts, et le roi voulut absolument que ce fût le cardinal de Furstemberg; mais à peine fut-il seulement question de lui dans l'élection. On offrit au roi d'élire le cardinal de Bouillon; mais Sa Majesté étoit trop mal contente de lui et de toute sa famille pour en souffrir l'élévation. Le roi dit qu'il ne le vouloit pas, et, en même temps, donna ordre au cardinal de Bouillon de donner sa voix et d'engager celles de ses amis pour Furstemberg. Il y a apparence qu'il ne fit pas ce que le roi avoit souhaité de lui, et il agit en très mal habile homme : car d'abord il s'engagea et promit tout ce que le roi voudroit, et puis il écrivit une lettre au Père de La Chaise, confesseur du roi, où il lui demandoit son conseil, et prétendoit que sa conscience l'engageoit à d'autres intérêts que ceux qui lui étoient prescrits par le roi. Enfin on vit clairement, peu de temps après, que l'on n'avoit pas lieu d'être content de sa conduite, car on fit arrêter son secrétaire chez M. de Croissy [1], et, peu de temps encore après, un sous-

1. Charles Colbert (1625-1696), marquis de Croissy,

secrétaire. On élut donc un autre évêque de Liège que Furstemberg. C'est un gentilhomme du pays, un très saint homme, que l'esprit ne conduit pas à de grands desseins, et qui peut-être, à l'heure qu'il est, est très fâché d'avoir été élu. Le roi fut offensé que le chapitre de Liège n'eût pas suivi ses intentions, mais il s'en consola par la quantité de contributions qu'il espéra de tirer de tout le pays.

On ne songea plus qu'à soutenir l'élection du cardinal de Furstemberg à Cologne. On y fit marcher plus de troupes qu'il n'y en avoit déjà, et l'on envoya M. de Sourdis pour commander dans le pays. On fit des propositions à M. l'électeur de Bavière [1], et on espéroit qu'il les pourroit accepter, parce qu'on prétendoit que sa femme ne pouvoit point avoir d'enfans, et que le prince Clément n'avoit point envie de s'engager dans l'état ecclésiastique; mais la grossesse de madame l'électrice, qui vint quelque temps après, ne laissa plus d'espérance.

En même temps que l'on apprit que les élections avoient mal réussi, le roi eut avis que le prince d'Orange faisoit un armement de mer pro-

---

frère du grand Colbert, secrétaire des affaires étrangères depuis 1679.

1. Maximilien-Emmanuel (1662-1726), électeur depuis 1679, gendre de l'empereur Léopold Ier.

digieux, qui regardoit l'Angleterre. Il avoit eu des conférences avec M. l'électeur de Brandebourg [1] et avec M. de Schomberg. D'abord on avoit cru que ces entrevues n'étoient que pour nous empêcher d'être maîtres de l'électorat de Cologne, mais le prince d'Orange achetoit des troupes de tous côtés pour charger ses vaisseaux. Enfin on disoit que, depuis l'armée navale de Charles-Quint, on n'en avoit pas vu une plus formidable. Sa Majesté donna avis au roi d'Angleterre que tous ces apprêts-là le regardoient. Le roi d'Angleterre [2] n'en fut pas plus ému, parce qu'il ne le crut pas. Quand le prince d'Orange vit son dessein découvert, il se pressa plus qu'il n'avoit fait, et répandit de très grandes sommes d'argent pour être en état de partir au plus tôt, étant bien persuadé que les grands desseins réussissent difficilement quand ils sont éventés et longs dans l'exécution. Sa Majesté ne laissa pas d'offrir au roi d'Angleterre de le secourir toutes les fois qu'il en auroit besoin.

Pendant ce temps-là, on se préparoit à faire une campagne : on avoit fait une grande promotion d'officiers généraux, on en avoit fait marcher

---

1. Frédéric III (1657-1713), qui avait succédé à son père, Frédéric-Guillaume, le 29 avril 1688.

2. Jacques II.

en différens endroits : on voyoit bien qu'il y auroit quelque chose avant la fin de l'année. Les courtisans étoient dans un grand embarras, si le roi marcheroit lui-même ou s'il n'enverroit qu'un maréchal de France aux expéditions que l'on méditoit. L'embarras étoit aussi grand pour eux de quel côté l'on marcheroit. Le roi avoit fait dire aux Hollandois qu'en cas que le prince d'Orange entreprît quelque chose contre l'Angleterre il leur déclareroit la guerre. Il avoit fait la même menace à M. le marquis de Castanaga, gouverneur des Pays-Bas. Beaucoup de gens trouvoient que Namur étoit une place absolument nécessaire au roi, et croyoient que l'on s'en saisiroit. Enfin chacun jugeoit selon sa fantaisie ou selon ses connoissances. Tout ce qui paroissoit sûr étoit qu'il y avoit un dessein considérable. La cour devoit partir pour Fontainebleau dans cinq ou six jours, quand le roi déclara qu'il ne marcheroit pas, mais qu'il envoyoit Monseigneur [1] pour prendre Philipsbourg et le Palatinat, et que M. de Duras, que l'on avoit déjà envoyé à son gouvernement de Franche-Comté, il y avoit du temps, commanderoit l'armée sous lui. Monseigneur partit trois jours après que son voyage fut déclaré, et se ren-

1. Louis (1661-1711), le grand dauphin. Philipsbourg se rendit le 29 octobre 1688.

dit en douze jours devant Philipsbourg. M. de Boufflers avoit un corps de troupes considérable en deçà du Rhin, et le maréchal d'Humières avoit marché avec un autre dans le pays de Clèves et de Luxembourg, afin que, si les troupes que l'on disoit toujours qui s'assembloient auprès de Cologne faisoient le moindre mouvement, il fût en état de se porter où il seroit nécessaire. M. de Boufflers prit d'abord avec son armée une petite place à M. le Palatin dans la Lorraine allemande, appelée Kaiserslautern. Le marquis d'Huxelles, qu'on avoit envoyé devant, en Alsace, pour servir dans l'armée de Monseigneur, en prit une autre appelée Neustadt, et vint ensuite se rabattre sur un ouvrage à corne de Philipsbourg, qui étoit en deçà du Rhin, et, dans le même temps, M. de Montclar, qui commandoit en Alsace, investit la ville de l'autre côté du Rhin. Le roi partit de Versailles pour aller à Fontainebleau, et fit publier en même temps un manifeste où il rendoit raison de toute sa conduite avec l'empereur, avec le pape et avec tous ses voisins. Madame la dauphine n'y fut que trois jours après lui, parce qu'elle étoit très incommodée, et depuis longtemps. Monseigneur fit son voyage en onze jours, et le fit dans sa chaise jusqu'à Sarrebourg. Sa cour étoit composée de peu de personnes par le chemin, les officiers se rendant devant à leurs em-

plois, et ses courtisans n'ayant pas aussi eu le temps de faire des équipages. Le roi lui avoit donné M. de Beauvillier pour modérateur de sa jeunesse. A Sarrebourg, il monta à cheval et fit une très grande journée : il avoit appris à Dieuze que l'on avoit ouvert quelques boyaux devant la place ; il apprit en même temps la prise de Kaiserslautern par M. de Boufflers. Il fut en trois jours de Sarrebourg à Philipsbourg, et eut un vilain chemin, et très long. En arrivant devant Philipsbourg, quoiqu'il fût très fatigué, il ne laissa pas d'aller voir la disposition de tout avec M. de Duras, qui commandoit l'armée sous lui, et qui étoit venu au-devant de Monseigneur un peu par delà le pont, qui étoit à une lieue et demie au-dessus de Philipsbourg. Saint-Pouange [1], qui représentoit M. de Louvois à cette armée, y vint aussi avec M. de Duras. Tout le monde fut assez longtemps sans équipage, et même Monseigneur, parce que le temps étoit très avancé pour un siège aussi considérable que celui-là, et que l'on faisoit passer les troupes et les choses nécessaires pour le siège préférablement à tout. On continua la tranchée, qui avoit été commencée en l'absence de Monseigneur, où il montoit d'abord deux batail-

1. Gilbert Colbert (1642-1706), marquis de Saint-Pouange ; par sa mère, Claude Le Tellier, cousin germain de Louvois.

lons de garde, et on l'appela *la tranchée du haut Rhin,* parce qu'elle suivoit le cours de la rivière. Trois jours après que Monseigneur fut arrivé, on ouvrit une autre tranchée à l'opposite de celle-là, que l'on appela *le bas Rhin*, et l'on y envoya un des bataillons qui montoit à l'autre. Six jours après l'arrivée de Monseigneur, on ouvrit encore une autre tranchée, qui fut appelée *la grande attaque,* où il montoit deux bataillons, avec un lieutenant général et le brigadier de jour : aux deux autres montoit un maréchal de camp. Deux jours avant que l'on ouvrît cette tranchée, un ingénieur nommé La Lande, qui avoit été dans la place pendant que les Impériaux l'avoient assiégée, fut emporté d'un coup de canon en allant reconnoître le travail qu'il devoit faire faire. Sa mort ne laissa pas que de fâcher M. de Vauban, parce que c'étoit lui qui avoit le plus de connoissance de la place; encore étoit-elle changée depuis qu'il en étoit sorti. Les assiégés firent toujours un feu de canon prodigieux; il ne se passa rien du tout à l'ouverture de la tranchée, et il n'y eut personne de tué ni de blessé. Le premier homme qui le fut, ce fut Jarzé, qui, en venant du quartier où étoit campé son régiment et celui de Monseigneur, eut le poignet emporté d'un coup de canon.

Pendant que Monseigneur étoit occupé au siège, il détacha M. de Montclar, mestre de camp

général de la cavalerie, et lieutenant général, avec une partie de la cavalerie, pour entrer dans le Palatinat. Il se saisit de quelques petites villes où il n'y avoit aucune fortification, et y demeura pour entreprendre quelque chose de plus considérable quand l'occasion s'en présenteroit. Les trois ou quatre premières nuits de tranchée se passèrent très doucement. On avançoit pourtant beaucoup le travail ; mais notre canon fut tout ce temps-là à mettre en batterie. La quatrième nuit, on emporta aux ennemis un petit retranchement l'épée à la main. Le régiment d'Auvergne étoit de tranchée. Presle, qui en est le colonel, y fut blessé. Le matin, les ennemis firent semblant de faire une sortie : ils trouvèrent des travailleurs avec la tête du régiment d'Auvergne, qui s'ébranla parce que les travailleurs s'étoient renversés sur eux ; mais la plupart des hommes qui étoient sortis furent tués et faits prisonniers. Catinat, qui étoit de tranchée ce jour-là, eut une balle dans son chapeau et se donna beaucoup de mouvement, comme il fit pendant tout le siège, après M. de Vauban. Ce fut sur lui aussi que le siège roula le plus : c'est un homme en qui M. de Louvois a beaucoup de confiance, et en qui il n'en peut trop avoir. D'un commun consentement, personne n'a plus d'esprit ni de mérite que lui.

Pendant ce temps-là, Monseigneur envoya ordre

à M. de Montclar de tâcher de prendre Heidelberg, capitale du Palatinat. La ville est d'une conquête aisée; elle est le long du Necker, entre deux collines fort élevées. D'un côté est le château, résidence ordinaire des électeurs palatins, qui est assez beau et assez bon. M. de Montclar n'avoit pas d'infanterie et n'avoit que quelques pièces de canon; ainsi il eût difficilement réussi en l'attaquant par les règles. Le grand maître de l'ordre teutonique, fils de M. l'électeur palatin, étoit dedans avec peut-être sept à huit cents hommes des troupes de son père. On trouva que la voie de l'honnêteté étoit la meilleure, et Chamlay, qui étoit avec M. de Montclar, se chargea du compliment. Il lui dit qu'il venoit de la part de Monseigneur pour savoir sa résolution, qu'il seroit fâché qu'il lui arrivât du mal. Enfin Chamlay, par ses bonnes raisons, fit que M. le grand maître, tout malade qu'il étoit, se résolut d'abandonner le château et de s'en aller trouver son père, qui étoit allé dans le duché de Neubourg. Chamlay fit la composition pour la garnison telle qu'il plut au grand maître, qui demanda qu'elle fût conduite à Manheim, place du Palatinat. On le lui accorda; mais, comme le dessein étoit d'assiéger Manheim aussitôt que Philipsbourg seroit pris, et que, par conséquent, il ne nous convenoit pas qu'il y entrât un renfort aussi considérable, on fit partir Ruben-

tel, lieutenant général, avec ce qui restoit de cavalerie dans le camp, hors ce qui étoit nécessaire pour le garder, et on l'envoya faire semblant d'investir Manheim. Quand la garnison de Heidelberg, qui étoit déjà beaucoup diminuée, se présenta pour y entrer, on lui dit que l'on ne laissoit pas entrer des troupes dans une place investie : ainsi il fallut qu'elle prît son chemin pour s'en retourner dans le pays de Neubourg. Quand il l'eut vue partir, Rubentel s'en revint au camp devant Philipsbourg. Cependant l'attaque du haut et du bas Rhin devinrent les bonnes; on prit l'ouvrage à corne sans aucune difficulté, et on leur prit quelque monde dedans, entre autres un neveu de M. de Staremberg, gouverneur de la place, nommé le comte d'Arcos : on y perdit très peu de monde. De personnes de marque il n'y eut que le fils de M. Courtin, qui étoit à la suite de M. de Vauban, qui y fut tué, et il le fut par nos gens, parce qu'il ne savoit pas le mot de ralliement. La grande attaque alloit très foiblement, parce qu'il y avoit une flaque d'eau assez considérable à passer qui faisoit une espèce d'avant-fossé. M. de Vauban n'étoit occupé que d'épargner du monde et craignoit extrêmement les actions de vigueur. On avoit fait des batteries fort considérables de canons et de bombes ; mais elles ne faisoient pas grand mal aux assiégés, et, au contraire,

leurs canons, dont ils avoient quantité, et qui étoient bien servis, rasoient absolument la queue de la tranchée, et nous tuoient toujours des gens; mais ils faisoient un feu si médiocre de leurs mousquets qu'ils ne nous détruisoient pas par ce moyen beaucoup de monde. Le Bordage, qui étoit maréchal de camp, et qui s'étoit converti depuis peu, fut tué d'un coup de mousquet par la tête, et ne vécut que deux heures après l'avoir reçu. Trois jours après, Nesle, qui étoit aussi maréchal de camp, en reçut un au même endroit, et mourut un mois après à Spire. C'étoit un fort honnête garçon, d'un esprit médiocre, mais assez aimé, malheureux, et ses malheurs lui donnoient une sorte de mérite. Le marquis d'Huxelles, lieutenant général, fut aussi blessé dans le même temps d'un coup de mousquet entre les deux épaules; mais le coup fut heureux. On passa la flaque d'eau. A la grande attaque, on prit une redoute, que les ennemis abandonnèrent d'abord qu'ils furent attaqués, et, les jours suivans, on prit quelque angle de la contrescarpe : cependant on voyoit bien que ce n'étoit pas la bonne attaque; on avoit fait des batteries dans l'ouvrage à corne et on avoit fait aussi une brèche très considérable à l'ouvrage à couronne, dont le revêtissement (*sic*) n'étoit pas bon. Le lieutenant général changea de poste et prit l'attaque du Rhin, car ces deux-là

n'étoient devenues qu'une. M. le duc du Maine, qui étoit volontaire, et qui avoit été obligé de suivre l'exemple des autres volontaires[1], dont le nombre étoit excessif, c'est-à-dire de choisir un régiment pour monter à la tranchée, avoit choisi le régiment du roi, qui a trois bataillons. Il avoit monté d'abord au premier, qui montoit avec le troisième, à la grande, et le second montoit à celle du Rhin. Il demanda permission à Monseigneur de monter au second, croyant qu'il y auroit plus à voir. Le Duc[2], dont le régiment montoit aussi à la grande attaque, demanda en grâce à Monseigneur que son régiment montât aussi à celle-là, et que l'on envoyât le régiment de Grancey, dont le colonel étoit absent, qui y devoit monter naturellement à sa place, à la grande attaque. Monseigneur l'accorda aussi; les officiers en furent très scandalisés et voulurent rendre leurs commissions. Dans ce temps-là, Grancey arriva, qui représenta ses raisons : elles furent inutiles pour le soir; mais, le lendemain matin, Monseigneur envoya prier M. le Duc de ne se pas servir de la permission qu'il lui avoit donnée : ainsi

1. Le fils de Mme de La Fayette servait comme volontaire. (*P.*)

2. Louis III de Bourbon-Condé (1668-1710), appelé M. le Duc du vivant de son père, le fils du grand Condé.

M. le Duc ne monta pas. Mais, quand Monseigneur ne le lui auroit pas ordonné, ce petit avantage ne lui auroit pas servi, car toute la nuit on combla le fossé, et on fit un pont de fascines pour pouvoir passer commodément à la brèche. Dès la nuit précédente, on avoit fait reconnoître en quel état elle étoit, et le comte d'Estrées, qui fut le seul des volontaires blessé, l'avoit été à la cuisse par un coup d'une décharge que les ennemis avoient faite sur deux sergens que l'on avoit envoyés pour regarder un peu exactement. Dans la même nuit, Harcourt, maréchal de camp, en allant visiter quelque chose, tomba de huit ou dix pieds de haut, et se déhancha, dont il a été très longtemps incommodé.

Pour revenir donc à M. du Maine, il monta avec le second bataillon du régiment du roi, mais il quitta la tranchée vers les dix ou onze heures du matin, croyant qu'il n'y auroit rien à faire. Vauban, dont le dessein étoit d'attaquer l'ouvrage à couronne la nuit, dit qu'il falloit envoyer tâter les ennemis. On fit deux ou trois petits détachemens de grenadiers du côté du régiment d'Anjou, qui montoit à ce que l'on appeloit l'attaque du haut Rhin, et, pendant que M. de Vauban passoit à celle du bataillon du régiment du roi, ils montèrent. Ils ne virent presque personne dans l'ouvrage, qui est d'une grandeur prodigieuse; ils

descendirent dedans, et, dans le temps qu'ils descendoient, il vint à eux une trentaine d'ennemis; mais, à mesure que les détachemens avançoient, on avoit fait avancer aussi le gros du bataillon, tellement que les piqueurs même étoient sur le haut de la brèche. Pendant ce temps-là, M. de Vauban avoit passé de l'autre côté, et il faisoit marcher les détachemens, quand il entendit un grand bruit du côté qu'il avoit quitté. Il jugea ce que c'étoit, et fit dépêcher de marcher. Les grenadiers du régiment du roi arrivèrent sur le haut de leur brèche que les ennemis étoient déjà poussés de l'autre côté. Comme on travailloit au logement avec l'impatience ordinaire aux soldats de se mettre à couvert du feu, on entendit battre la chamade. On ne put jamais soupçonner que ce fût pour se rendre : il falloit encore emporter la contrescarpe de la ville, passer un très grand et très profond fossé, et le corps de la place n'étoit pas entamé. On voyoit bien aussi que ce n'étoit pas pour retirer les morts, car les ennemis n'avoient eu que cinq ou six hommes de tués. On se trouvoit donc dans un assez grand embarras de ce que ce pouvoit être, lorsqu'ils déclarèrent que c'étoit pour capituler. L'étonnement fut grand; on l'alla dire à Monseigneur avec tout l'empressement que méritoit une si bonne nouvelle. Monseigneur s'en alloit, selon sa coutume ordinaire, voir monter la

tranchée aux bataillons qui en étoient. Sa surprise fut extrême, d'autant que M. de Vauban comptoit que la place dureroit encore dix jours. Cependant les pluies nous incommodoient extrêmement, et la saison étoit si avancée qu'il n'y avoit pas d'espérance d'autre temps. On avoit aussi mandé à la cour que l'on seroit encore une dizaine de jours à prendre la place; mais dans le moment on fit partir un courrier pour rapporter la nouvelle qu'elle capituloit. On délivra les otages de part et d'autre : ceux qui vinrent de la ville furent chez Monseigneur. Comme Allemands, ils étoient tout fiers de leur belle défense et se moquoient fort de nous de ce que nous ne les avions pas pris plus tôt. Ils tinrent vingt-six jours de tranchée ouverte, et l'on en fut sept ou huit que l'on n'avoit rien du tout encore. Dans la capitulation, nous leur accordâmes toutes les choses honorables. On leur donna deux pièces de canon et trois jours pour se préparer. M. de Staremberg s'avisa de dire qu'il étoit bien malade, et envoya demander fort sérieusement en grâce à Monseigneur de lui envoyer un confesseur et un médecin. Il pouvoit bien se passer de l'un et n'avoit guère besoin de l'autre, car sa maladie n'étoit qu'une fièvre quarte très simple. On fit partir dès le lendemain des troupes pour aller investir Manheim, et le régiment de cavalerie de M. le Duc y marcha. M. le Duc marcha

avec; et M. le prince de Conti[1], volontaire dans l'armée, qui avoit monté la tranchée avec M. le Duc, qui outre cela n'avoit pas manqué un seul jour d'aller voir ce qui s'étoit fait la nuit, et dont le défaut étoit d'en vouloir trop faire, marcha aussi, croyant que ceux de Manheim auroient plus de courage qu'il n'en avoit paru à ceux de Philipsbourg. Cela fut à peu près égal; ainsi messieurs les princes n'eurent d'autre plaisir que de se faire tirer quelques coups de canon. Quand la capitulation de Philipsbourg fut signée, d'Antin partit pour en aller porter la nouvelle au roi; mais M. de Saint-Pouange l'avoit fait précéder de cinq ou six heures par un courrier, qui arriva à Fontainebleau comme l'on disoit le sermon. M. de Louvois, qui savoit l'impatience où étoit le roi de savoir des nouvelles, lui alla porter celle-là au sermon. Le roi fit taire le prédicateur, dit que Philipsbourg étoit pris, et lut la lettre que Monseigneur lui écrivit. Le prédicateur, qui étoit le Père Gaillard, jésuite, au lieu d'être troublé par l'interruption, n'en parla que mieux, et fit au roi, sur cet heureux événement, un compliment qui attira l'applaudissement de l'assemblée. Pour Mme d'Antin, qui savoit que son mari devoit apporter cette nouvelle

1. François-Louis, prince de Conti (1664-1709), neveu du grand Condé.

à Sa Majesté, elle fit la bonne femme et s'évanouit à l'autre bout de l'église, croyant qu'il étoit arrivé quelque chose à son mari, puisque c'étoit un autre qui apportoit la nouvelle. Quand d'Antin partit, on avoit déjà rapporté tous les articles, et dans le moment on livra une porte de la ville au régiment de Picardie, qui est le plus ancien, et on songea à faire partir les choses nécessaires pour le siège de Manheim. Le lendemain, les bataillons montoient encore la tranchée et étoient occupés à la raser. Un officier du régiment du roi, qui étoit de tranchée ce jour-là, s'ennuyant, prit un fusil de soldat pour tirer des bécassines; Monseigneur arriva dans le moment, et tous les officiers, qui étoient assis, se levèrent pour le voir venir. Cet autre, qui ne prenoit pas garde à ce mouvement, vit en même temps partir une bécassine : il tira et donna d'une balle, qui étoit dans le fusil avec du menu plomb, au travers du corps du chevalier de Longueville, qui étoit un bâtard de feu M. de Longueville. Sa vie, coupée dans sa première jeunesse, car il n'avoit que vingt ans, par un accident aussi funeste, donna de la pitié à tout le monde.

Le jour de la Toussaint, jour de la naissance de Monseigneur, M. de Staremberg sortit de sa place dans son carrosse, à la tête de sa garnison, qui étoit composée de son régiment, dont il y avoit encore dix-huit cents hommes en état de

servir, et soixante dragons à cheval. Les officiers jetoient la faute sur les soldats, disant qu'ils n'avoient pas voulu leur obéir. Les soldats disoient qu'ils n'avoient jamais vu leurs officiers pendant le siège. Enfin, on jugea que ni les uns ni les autres ne valoient guère. Il leur paroissoit une si grande gaieté que l'on pouvoit assurer qu'ils avoient également part à la mauvaise défense de la place. M. de Staremberg descendit de son carrosse pour saluer Monseigneur, qui étoit à voir sortir la garnison. On leur donna une escorte pour les conduire jusqu'à moitié chemin d'Ulm, où ils devoient s'embarquer pour s'en aller à Vienne. Le lendemain que la garnison fut sortie, Monseigneur alla dans la place faire chanter le *Te Deum*.

Pendant que l'on étoit devant Philipsbourg, le prince d'Orange avoit voulu mettre sa flotte en mer, mais les vents lui avoient toujours été contraires, et il avoit été obligé de rentrer dans le port avec quelques vaisseaux maltraités et d'autres perdus. Son armée étoit composée de troupes qu'il avoit achetées de toutes les nations. Il lui en étoit même venu de Suède, et le prince régent de Wurtemberg lui en avoit aussi vendu; mais on a bien fait payer au double à celui-ci le profit qu'il en avoit retiré, car tout son pays a été au pillage des troupes du roi. Le prince d'Orange avoit une armée nombreuse, une grande quantité de bons

officiers françois huguenots, qui avoient quitté le royaume pour la religion. M. de Schomberg, qui avoit joint le prince, étoit le meilleur général qu'il y eût dans l'Europe. Tout ce que l'on peut s'imaginer, non seulement de nécessaire, mais de propre pour faire une défense considérable, étoit chargé sur ces vaisseaux, et l'entreprise avoit été conduite pendant longtemps avec un secret impénétrable : le reste dépendoit de Dieu. Elle ne donnoit pas moins de jalousie à la France qu'à l'Angleterre. Peu de jours après que l'on fut parti pour Philipsbourg, le roi eut avis que cet apprêt étoit pour faire une descente sur les côtes de Normandie. On voulut fortifier Cherbourg, ville sur le bord de la mer, et l'on commença; mais elle n'étoit pas en état de résister, et il n'y avoit pas assez de troupes dedans pour la défendre, quand même elle eût été bonne. On voulut aussi faire marcher deux bataillons qui étoient à Versailles, et revenoient de travailler à Maintenon ; mais ils étoient en si mauvais état qu'il fut impossible de les y envoyer, car on ne put jamais trouver que cent hommes qui pussent marcher. On commanda la noblesse de la province et les milices; on envoya Artagnan, major des gardes, avec des officiers et des sergens du même régiment, et Jonvelle, commandant la seconde compagnie des mousquetaires, pour y commander. On envoya d'autres

officiers aux gardes et des mousquetaires à Belle-Isle, de peur que la descente ne fût de ce côté-là. On envoya aussi de grosses garnisons à Calais et à Boulogne; enfin, on fit tout ce qu'on auroit pu faire si l'on eût été assuré d'une descente.

Pendant le siège de Philipsbourg, M. de Boufflers avoit fait entrer des troupes dans Worms, ville assez considérable sur le Rhin. Il s'étoit saisi de Mayence, moitié du consentement de M. l'électeur, moitié par force et par adresse; on étoit entré en quelque négociation avec M. l'électeur de Trèves pour avoir Coblentz. On ne lui demandoit point sa forteresse d'Hermenstein, mais on vouloit être assuré de tous les passages du Rhin de notre côté. M. l'électeur de Trèves même sembloit y pencher assez, et l'on espéroit une heureuse négociation, quand on apprit tout d'un coup qu'il étoit entré dans Coblentz des troupes de M. l'électeur de Saxe et des princes voisins. Francfort, qui étoit dans une appréhension horrible, reçut aussi une grosse garnison de ces mêmes troupes. Le déplaisir de n'avoir pu avoir Coblentz et d'avoir été amusé par une négociation fut certainement violent. On s'en dépiqua du mieux que l'on put, en ravageant les terres de l'électorat de Trèves et en prenant prisonnier le grand maréchal de l'électeur, que l'on croyoit avoir fait changer son maître de parti; après quoi enfin on se résolut à bombarder Coblentz.

Après que tout ce qui étoit nécessaire pour le siège de Manheim fut parti du camp de Philipsbourg, Monseigneur partit à la tête de ce qui restoit de troupes de son armée, car il y en avoit beaucoup qui avoient pris les devants, et alla camper à un château de chasse de M. l'électeur palatin, qui appartient à Mme l'électrice palatine douairière. Le lendemain, Monseigneur arriva devant Manheim. Le temps étoit épouvantable, et l'on fut obligé de faire cantonner les troupes dans les villages. Le gouverneur de Manheim n'étoit qu'un bourgeois de Francfort vendeur de fer, anobli par l'empereur. Quand Monseigneur fut arrivé, on fit dire à ce gouverneur qu'on le feroit pendre s'il laissoit ouvrir la tranchée, et qu'il n'étoit point à M. l'électeur palatin. Il ne répondit que rodomontades à ce discours, et fit tirer fréquemment du canon. On ne fit point de lignes de circonvallation : la plus grande partie de l'armée étoit couverte du Necker et du Rhin, dont nous étions les maîtres, et il n'y avoit guère d'apparence que les ennemis vinssent attaquer ce qui étoit par delà cette première rivière. Nous avions un pont de bateaux dessus, et le quartier de Monseigneur étoit à la portée du canon de la place, mais extrêmement couvert d'arbres. Manheim est de la plus parfaite situation qu'il y ait au reste du monde, après celle du fort de Kehl. Elle est au confluent

du Necker et du Rhin, et couverte d'un côté par un marais. Il y a une citadelle belle et grande, et parfaitement bien bâtie en dedans. L'électeur y avoit un fort vilain palais. La ville est jolie; les rues tirées au cordeau. Cependant tout y a l'air pauvre. Elle étoit très moderne, car il n'y avoit pas quarante ans que le feu électeur, c'est-à-dire le père de Madame, l'avoit fait commencer. Quand on eut reconnu la place, on fit ouvrir la tranchée du côté de la ville. On l'avança extrêmement, et on fit en même temps une batterie de bombes. Le matin, M. de Mornay, qui étoit aide de camp de Monseigneur et fils de M. de Monchevreuil, y fut tué. Son père, qui avoit suivi M. du Maine, eut ce déplaisir, qui fut grand, parce que c'étoit un fort honnête garçon et bien établi, qui pourtant ne promettoit pas d'aider beaucoup à la fortune pour son avancement. Elle l'étoit venue chercher et l'auroit tiré d'un état au-dessous du médiocre, pour le mettre dans une assez grande opulence, sans aucun éclat. Il fut emporté d'un coup de canon avec le lieutenant des gardes de M. du Maine et deux soldats. Le soir, on ouvrit la tranchée devant la citadelle, et on commanda quatorze cents hommes pour le travail de la nuit. On poussa la tranchée jusqu'à trente toises de la contrescarpe, et on commença à travailler à une batterie de quatorze pièces de

canon. Il y en avoit une de l'autre côté du Rhin, que l'on avoit faite avant que d'ouvrir la tranchée, qui incommodoit extrêmement une batterie que les ennemis avoient sur la tranchée ; si bien qu'en très peu de temps elle la rendit presque inutile et eut beaucoup incommodé. Monseigneur alla ce jour-là voir Heidelberg, et on le fit boire sur ce muid si célèbre, qui est l'admiration de toute l'Allemagne. A son retour, il apprit que Manheim vouloit capituler. On voulut quelque temps tenir bon et ne la point recevoir que la citadelle ne se rendît. Cependant, à la fin, on jugea à propos de la recevoir, parce qu'on prétendoit faire une attaque à la citadelle par le côté de la ville. Les ennemis, le jour que l'on avoit ouvert la tranchée devant la ville et la citadelle, avoient passé leur nuit avec des violons et des hautbois sur les remparts, mais cette gaieté ne leur dura pas longtemps. Enfin, on reçut la ville à capitulation[1]. Le feu, que les bombes avoient mis à un côté, avoit causé quelque dissension entre le gouverneur et la bourgeoisie, et, de son côté, le gouverneur menaçoit ceux-ci de les brûler s'ils se rendoient ; cependant, comme il n'étoit pas trop le maître de sa garnison, il fallut qu'il fît ce que les bourgeois vouloient. On leur conserva tous leurs privilèges,

1. Le 11 novembre 1688.

et le régiment de Picardie entra dans la ville. Le matin, on alla reconnoître le côté de la citadelle du côté de la ville. On la trouva plus mauvaise que par aucun autre endroit, et l'on se préparoit le soir à y faire une attaque, quoique le gouverneur mandât qu'il alloit mettre le feu par toute la ville; mais, vers les quatre heures du soir, sa fierté se ralentit, et il demanda à composer. Sa garnison, qui s'étoit beaucoup diminuée en entrant de la ville dans la citadelle, dit qu'elle vouloit de l'argent ou qu'elle ne tireroit pas. Il n'avoit point d'argent et n'en pouvoit plus tirer de la bourgeoisie; enfin il capitula. On lui accorda qu'il sortiroit enseignes déployées, avec tous les vains honneurs que l'on demande et que l'on obtient aisément quand on s'est mal défendu. On lui accorda aussi deux pièces de canon, que l'on ne lui donna pas, et deux fois vingt-quatre heures pour se préparer à son départ. Pendant ces deux fois vingt-quatre heures, il pensa être assassiné par ses soldats, et il fallut qu'il demandât une garde des troupes de la ville. Ce gouverneur sortit, comme on étoit convenu, à la tête de cinq ou six cents hommes, entre lesquels il y avoit soixante dragons, et s'en alla coucher dans une petite ville du Palatinat. Monseigneur le vit sortir et lui donna une escorte de quarante maîtres, commandés par le chevalier de Cominges. Il demanda, en partant,

son canon et trois chariots de pain que l'on lui avoit promis, mais il n'eut ni l'un ni l'autre. Quand la garnison fut à la petite ville où elle devoit aller coucher, elle fit un complot de la piller, sous prétexte qu'elle lui devoit encore de l'argent sur ce qui leur avoit été assigné pour leur subsistance. Le chevalier de Cominges en fut averti; il se trouva assez embarrassé avec sa petite troupe; mais il fit partir un homme pour en avertir M. de Duras, et se retrancha avec ses quarante hommes. On lui envoya la nuit trois cents chevaux, qui arrivèrent avant la pointe du jour et qui empêchèrent le complot. La garnison fut obligée de se remettre en marche : elle devoit aller jusqu'à Dusseldorf. La route étoit fort longue, et les soldats murmuroient toujours contre leur commandant. Enfin, il fut obligé de les laisser et de prendre la poste, de peur qu'ils ne l'assommassent. Il leur laissa son équipage, qui étoit une très médiocre ressource. Monseigneur envoya Sainte-Maure porter au roi la nouvelle de la reddition de la place, et donna tous les ordres nécessaires pour la disposition du siège de Frankenthal, où le roi lui avoit mandé qu'il falloit qu'il allât encore, et au retour duquel il lui avoit promis de grands plaisirs à la cour. Monseigneur fit son entrée dans Manheim et fit chanter le *Te Deum* dans l'église de la citadelle, qui étoit la seule catholique, et encore y faisoit-on trois exer-

cices de différente religion dans la journée. Le régiment de Picardie demeura pour garnison à Manheim, et le lieutenant-colonel pour y commander.

Toutes les troupes qui devoient hiverner au delà du Rhin partirent du camp devant Manheim pour se rendre dans leurs quartiers, et celles qui devoient demeurer en deçà suivirent Monseigneur au siège de Frankenthal. La journée étoit très petite de Manheim à Frankenthal. Le lendemain que Manheim fut rendu, on fit partir la cavalerie, qui étoit au delà du Rhin avec M. de Joyeuse, pour aller investir la place. On l'investit, et, le lendemain, on envoya le chevalier de Courcelle, major du régiment des cuirassiers, pour parler au gouverneur de se rendre, et l'assurer que sans cela il n'auroit pas de quartier. Il répondit en brave homme. Le jour que Monseigneur arriva, on voulut renouer quelque traité, et le gouverneur y entroit tout à fait, mais son major le fit changer d'avis, en l'assurant qu'il seroit perdu de réputation s'il ne se faisoit pas tirer au moins du canon. Il donna dans cette fausse bravoure, et dit qu'il se rendroit quand il lui conviendroit. Au bout de deux jours, on ouvrit la tranchée. Le second jour de la tranchée ouverte, on travailla aux batteries de canons et de bombes. Tout cela tira le troisième au matin. La ville fut enflammée de-

puis sept heures du matin jusqu'à midi. Le grand clocher fut brûlé. Le feu dura jusqu'à dix heures du soir. A onze heures et demie du matin, ils battirent la chamade et demandèrent à capituler [1]. La joie fut grande dans l'armée, car, quoique l'on eût beaucoup de plaisir à servir sous Monseigneur, cependant il étoit le vingtième de novembre, et l'on redoutoit extrêmement le vilain temps.

On bombardoit encore Coblentz pendant le siège de Frankenthal. Les ennemis avoient dans cette dernière un ouvrage à couronne, d'où ils incommodoient extrêmement les troupes. Barbezière, à la tête de son régiment de dragons, l'emporta très bravement, malgré le feu de toute la ville, qui fut grand. Monseigneur accorda une fort honnête composition au gouverneur de Frankenthal, et vit sortir la garnison, qui étoit de sept ou huit cents hommes. Il demeura trois jours pour voir séparer toutes les troupes de son armée, envoya M. de Caylus porter la nouvelle de la prise de la ville au roi, et fit donner ordre que l'on lui tînt des chevaux de poste prêts depuis Verdun jusqu'à Paris. Le lendemain de la prise de la place, il y eut beaucoup de gens qui le quittèrent, et M. le Duc entre autres, qui en fut assez mal reçu du roi, aussi bien que ceux qui l'avoient suivi.

1. Le 18 novembre.

Monseigneur vint en cinq jours de Frankenthal à Verdun sur ses chevaux, et en deux jours de Verdun à Versailles en poste. Le roi, Mme la Dauphine et toute la cour, le vinrent attendre à Saint-Cloud, et l'on avoit mis du canon à Saint-Ouen, que l'on devoit tirer quand il arriveroit, afin de partir en même temps et d'aller au-devant de lui jusques au bois de Boulogne : cela fut exécuté. Le roi, Mme la Dauphine, Monsieur, Madame et les princesses, descendirent de carrosse. Quand il arriva, le roi l'embrassa ; mais lui, très respectueusement, lui embrassa les genoux. Le roi lui fit une infinité de caresses et l'accabla de douceurs. Il avoit été si content de toutes les lettres qu'il lui avoit écrites, et tout le monde avoit mandé tant de bien de Monseigneur, à quoi ni le roi ni le public ne s'attendoient pas, parce qu'il étoit peu connu, que le roi avoit peur de ne lui pas faire assez d'honneur. M. le prince de Conti arriva avec Monseigneur, et fut le seul, avec les officiers qui lui étoient nécessaires, qui le suivit. Il n'y avoit pas longtemps que ce prince étoit marié, et sa femme avoit pour lui tout l'amour que peut inspirer un homme aussi aimable et aussi estimable dans le cœur d'une jeune personne vive, et qui n'a pu encore rien aimer. Elle n'avoit pas seulement souri pendant tout le temps de son absence, et à peine avoit-elle parlé. M. de Beauvillier, qui

avoit marché comme modérateur de la jeunesse de Monseigneur, n'arriva que deux jours après lui. La joie fut extrême à la cour de voir arriver Monseigneur, et de le voir triomphant. Tous les poètes laissèrent couler leur veine, bonne ou mauvaise, et l'accablèrent de louanges, qui toutes retomboient sur le roi.

On laissa des officiers généraux sur toutes les frontières. Montclar, qui commandoit naturellement en Alsace, y demeura avec deux maréchaux de camp et des brigadiers sous lui. Son commandement s'étendoit jusqu'au Necker. Le marquis d'Huxelles demeura à Mayence avec deux maréchaux de camp aussi sous lui, et des brigadiers. Son commandement s'étendoit depuis le Necker jusqu'au Mein, et par delà. M. de Sourdis commandoit dans tout l'électorat de Cologne, M. de Montal le long de la Moselle, M. de Boufflers dans son gouvernement. M. de Duras demeura à l'armée devant Frankenthal jusqu'à ce que la dernière troupe fût partie. Il eut ordre de laisser son équipage en ce pays-là, et de s'en revenir à Paris. Cependant on avoit nouvelle que les troupes de l'empereur s'avançoient : ainsi il ne falloit pas perdre de temps pour tirer les contributions, dont M. de Louvois fait un cas extraordinaire. En partant de Philipsbourg, on avoit envoyé Feuquières avec son régiment dans Heilbronn, ville impériale.

M. de Bade-Dourlach avoit livré à Monseigneur une petite ville de son pays, à l'entrée du Wurtemberg, que l'on appelle Pforzheim, où l'on mit garnison. On en mit une grosse à Heidelberg, et les troupes d'en deçà le Rhin furent dispersées dans les autres garnisons.

On n'avoit point eu à l'armée de nouvelles sûres du prince d'Orange. Seulement on avoit appris son nouveau rembarquement[1], et qu'une seconde tempête l'avoit encore obligé de relâcher, par laquelle il avoit perdu beaucoup de chevaux que l'on avoit été obligé de jeter dans la mer; mais il y avoit déjà du temps, et tout le monde étoit dans l'impatience d'en savoir d'une aussi grande catastrophe qu'il paroissoit que celle-là devoit être. En arrivant à Paris, on apprit que le prince avoit fait sa descente fort heureusement, qu'il étoit entré dans le pays, qu'il s'étoit saisi d'une ville, mais qu'aucune personne ne l'étoit allée trouver. Chacun jugeoit de cette entreprise selon son inclination. Le roi avoit fait dire aux Hollandois qu'en cas que le prince d'Orange entreprît quelque chose contre le roi d'Angleterre, il leur déclareroit la guerre[2]. Il ne manqua pas. Tous les princes protestans d'Allemagne étoient joints d'intérêt au

1. Le 11 novembre 1688; il débarqua à Torbay le 15.
2. Cette déclaration eut lieu le 3 décembre.

prince d'Orange, et cette guerre étoit un effet de haine pour le roi et de zèle pour la religion. Le prince d'Orange donna ordre à l'envoyé des Hollandois auprès de l'empereur de travailler très sérieusement à faire conclure la paix entre le Turc et l'empereur, afin que les forces de l'empire fussent toutes jointes ensemble contre la France. Il y a quelque apparence que le roi, de son côté, fit informer la Porte, par son ambassadeur, qu'il attaqueroit l'empire, afin qu'elle ne fît pas la paix, et Tekeli même, de qui l'on n'avoit parlé depuis longtemps, commença à se vouloir un peu remuer.

La situation du prince d'Orange ne demeura pas longtemps dans le même état. Le premier qui commença à quitter le roi d'Angleterre pour l'aller trouver fut un lieutenant de ses gardes avec quelques gardes. On apprit dans le même temps qu'il y avoit une révolte dans le nord de l'Angleterre, et que milord Delamere assembloit des troupes. Peu de jours après, presque tout un régiment alla trouver le prince d'Orange, mais il en revint beaucoup le lendemain. Le roi d'Angleterre sortit de Londres et prit un poste très avantageux, par où il falloit que le prince d'Orange passât pour venir à Londres. Milord Feversham, frère de M. de Duras, commandoit l'armée, qui étoit nombreuse, et qui eût accablé le prince d'Orange si elle eût été aussi fidèle qu'elle étoit belle; mais

beaucoup de lords l'abandonnèrent et allèrent trouver le prince d'Orange; entre autres un nommé Churchill[1], capitaine des gardes du roi, son favori, et qu'il avoit élevé d'une très petite noblesse à de hautes dignités, ne s'étoit pas contenté de vouloir aller joindre le prince d'Orange, mais vouloit lui livrer aussi le roi. Un saignement de nez qui prit au roi en allant dîner chez lui empêcha l'effet de la trahison. Le prince de Danemark, qui avoit épousé la princesse Anne, seconde fille du roi[2], l'abandonna aussi. Sa fille même suivit son mari, et le roi fut obligé de s'en revenir à Londres, de peur qu'il n'y eût quelque émeute, et qu'il ne fût plus le maître dans la ville.

Ces nouvelles étonnèrent fort la cour de France, car, comme on avoit vu que peu de personnes s'étoient déclarées d'abord pour le prince d'Orange à son arrivée, on avoit presque compté qu'il avoit pris de fausses mesures. Sa Majesté déclara dans ce temps-là, au moment que l'on s'y attendoit le moins, qu'elle avoit résolu de faire des cordons bleus. La promotion fut grande : elle fut de soixante et treize. Les gens de guerre y eurent beaucoup de part, parce qu'on voyoit bien que l'on alloit avoir besoin d'eux, et que les autres

1. Depuis duc de Marlborough. (*P.*)
2. Anne Stuart (1664-1714), reine d'Angleterre en 1702.

récompenses eussent été plus chères que celles-là. Il parut aussi que M. de Louvois seul avoit décidé de ceux qui seroient faits cordons bleus. Mme de Maintenon eut pour sa part son frère et M. de Monchevreuil, et contribua peut-être à faire Villarceaux chevalier de l'ordre. Il y eut trois officiers de la maison du roi qui ne le furent pas : le grand prévôt [1], le premier maître d'hôtel [2], et Cavoye, grand maréchal des logis. Le premier avoit par-dessus sa charge sa naissance, et son père, qui l'avoit été; mais les deux autres n'avoient que leurs charges. A la vérité, l'on en fit chevaliers quelques-uns dont la naissance, aussi bien que la leur, faisoit grand tort à l'ordre ; mais c'est où paroît le plus la grandeur des rois d'égaler les gens de peu aux grands seigneurs du royaume. Des ducs, il y en eut trois qui ne furent pas faits cordons bleus : MM. de Rohan, de Ventadour et de Brissac. Ces trois-là étoient très peu souvent à la cour, n'alloient point à la guerre, et étoient chacun en leur espèce des gens extraordinaires, quoique de très différens caractères l'un de l'autre. M. de Soubise et le comte d'Auvergne refusèrent

1. Louis-François du Bouchet (1645-1716), marquis de Sourches.

2. Louis Sanguin, marquis de Livry, mort le 6 novembre 1723, à quatre-vingts ans.

l'ordre, parce qu'on leur proposa de passer parmi les gentilshommes, puisqu'ils n'avoient pas de duché. Les princes lorrains avoient consenti de passer après M. de Vendôme, mais ils précédèrent tous les ducs. M. le comte de Soissons, que le roi avoit nommé pour remplir une place, lui fit demander permission de ne la pas accepter, parce que son père n'avoit pas voulu passer après feu M. de Vendôme, et que, comme il étoit mal avec la princesse de Carignan, sa grand'mère, outre que M. de Savoie ne l'aimoit pas, cela les aigriroit encore contre lui. Le roi eut la bonté d'entrer dans ces raisons, mais il fut piqué contre le comte d'Auvergne et contre M. de Soubise. La gloire des Bouillon, à qui il avoit donné le rang de princes, quoique naturellement ils ne fussent que des gentilshommes de très bonne maison d'Auvergne, avoit été la cause de leur malheur. Le roi fit mettre dans les archives que le comte d'Auvergne avoit refusé le cordon bleu, de peur de passer après les ducs, quoique ses grands-pères n'eussent été qu'au rang des gentilshommes; et que M. de Soubise avoit aussi refusé cet honneur, quoiqu'un homme de sa maison, appelé le comte de Rochefort, n'eût fait aucune difficulté de l'accepter aux conditions proposées. Pour M. de Monaco, qui a le même rang, il le reçut avec toute la soumission que l'on doit quand on reçoit

des grâces de son maître, et il dit qu'il se contentoit de marcher au rang de son duché. Peut-être le fit-il parce qu'il ne se trouvoit pas à la cérémonie, et qu'il ne se devoit trouver à aucune. Il y eut bien des lieutenans de roi des grandes provinces qui comptoient que cet honneur leur étoit presque dû, mais qui en furent privés, entre autres les trois de Languedoc. C'étoit leur faute d'y compter, car, depuis longtemps, on leur avoit donné tant de dégoûts, et eux l'avoient souffert avec tant d'humilité, que l'on crut pouvoir encore leur donner celui-là. M. de La Trémoïlle[1] fut très favorisé, car il s'en falloit un an tout entier qu'il n'eût l'âge. Il y en eut beaucoup qui ne vinrent pas à la cérémonie, parce qu'ils étoient employés pour le service du roi dans les provinces, et d'autres que le roi dispensa, parce que, comme il les avoit déclarés tard, et qu'à peine même ceux qui étoient à Paris avoient eu le temps de faire faire leurs habits, ceux qui seroient venus de si loin ne les eussent pu avoir : par exemple M. de Monaco, qui n'étoit parti pour aller chez lui que dix jours auparavant que l'on déclarât la promotion, et M. de Richelieu, qui s'étoit fait un exil volontaire à Richelieu, parce qu'il avoit perdu en

1. Charles-Belgique-Hollande de La Trémoïlle, duc de Thouars, né en 1655, mort en 1709.

une fois plus de cent mille francs, qu'il n'étoit pas en état de payer.

Le roi paroissoit assez chagrin. Premièrement, il étoit fort occupé, et l'étoit de choses désagréables, car le temps qu'un peu auparavant il passoit à régler ses bâtimens et ses fontaines, il le falloit employer à trouver les moyens de soutenir tout ce qui alloit tomber sur lui. L'Allemagne fondoit tout entière; il n'avoit aucun prince dans ses intérêts, et il n'en avoit ménagé aucun. Les Hollandois, on leur avoit déclaré la guerre. Les affaires d'Angleterre alloient si mal que l'on craignoit tout au moins qu'il n'y eût un accommodement entre le roi et le prince d'Orange, qui retomberoit entièrement sur nous, et on trouvoit même que c'étoit le mieux qui nous pût arriver. Les Suédois, qui avoient été nos amis de tout temps, étoient devenus nos ennemis. Le roi d'Espagne disoit qu'il vouloit conserver la neutralité; mais celui-là pardessus les autres ne faisoit rien, et l'on s'attendoit qu'il ne conserveroit cette neutralité que jusqu'au temps que nous serions bien embarrassés; ainsi le roi vouloit ou que les Espagnols se déclarassent, ou qu'ils lui donnassent deux villes, qui étoient Mons et Namur, comme otages de leur foi. La proposition étoit dure; mais aussi nous ne pouvions avoir d'avantage considérable qu'en Flandre, et Namur nous étoit absolument nécessaire, parce

que c'étoit le seul passage qu'eussent les Hollandois et les Allemands pour venir à notre pays. Nos côtes étoient fort mal en ordre. M. de Louvois, qui a la plus grande part au gouvernement, n'avoit pas trouvé cela de son district. Il savoit l'union qui étoit entre les deux rois, et cela lui suffisoit. Les vues fort éloignées ne sont pas de son goût. Il falloit nécessairement que la Hollande et l'Angleterre se joignissent pour nous faire du mal. Cette jonction ne se pouvoit imaginer chez lui, et Dieu seul avoit pu prévoir que l'Angleterre seroit en trois semaines soumise au prince d'Orange : tout cela faisoit qu'on avoit négligé nos côtes.

Le dedans du royaume n'inquiétoit pas moins le roi ; il y avoit beaucoup de nouveaux convertis, qui gémissoient sous le poids de la force, mais qui n'avoient ni le courage de quitter le royaume, ni la volonté d'être catholiques. Leurs ministres, qui étoient dans les pays éloignés, les avoient toujours flattés de se voir délivrer de la persécution dans l'année 1689. Ils voyoient l'événement d'Angleterre qui commençoit dans ce temps. Ils recevoient tous les jours des lettres de leurs frères réfugiés qui les fortifioient encore davantage, et, quand ils songeoient que tout le monde étoit contre le roi, ils ne doutoient point du tout qu'il ne succombât et qu'il ne fût obligé de leur accorder le

rétablissement de leur religion. Outre les nouveaux convertis, il y avoit beaucoup d'autres gens mal contens dans le royaume qui se joindroient à eux si la fortune penchoit plus du côté des ennemis que du nôtre. Le roi voyoit tout cela aussi bien qu'un autre, et l'on eût été inquiet à moins. Il ne falloit pas une moindre grandeur d'âme et une moindre puissance que la sienne pour ne pas se laisser accabler; le moyen d'avoir assez de troupes pour résister en même temps à tout cela! On avoit compté sur les Suisses, mais on se brouilla avec eux. Ils ne vouloient pas nous permettre de levée dans leurs États; au contraire, ils en permettoient à l'empereur. Il y avoit un traité avec feu M. de Savoie pour avoir trois mille hommes, qui étoit un petit secours : celui-ci fit le difficile. Le roi se dépita et dit qu'il n'en vouloit plus. Enfin, M. de Savoie fut obligé de le prier de les prendre; mais ce fut un très médiocre secours. Il falloit donc que le roi tirât tout de son seul État. On délivra des commissions jusqu'au premier de janvier, et le roi fit une ordonnance pour la levée de cinquante mille hommes de milices dans toutes ses provinces, qui se transporteroient où l'on le jugeroit à propos, et cela fut divisé par régimens. On mettoit pour officiers tous gens qui eussent servi, et, les dimanches et les fêtes, on exerçoit cette milice à tirer. Enfin, le roi devoit

se trouver au printemps plus de trois cent mille hommes, sans ces milices, et c'étoit infiniment. Tout le mois de décembre s'étoit passé en Allemagne à tirer des contributions, qu'on avoit poussées jusque dans les États de l'électeur de Bavière, et Feuquières, qui commandoit dans Heilbronn, et qui avoit marché avec un gros détachement, avoit fait trembler tous ces pays. On s'étoit fait donner cinquante mille francs du côté de la Hollande, c'est-à-dire dans le Brabant hollandois. Bullonde y avoit marché et avoit brûlé un village au prince d'Orange, nommé Rosendaal, auprès de Bréda, qui avoit refusé de payer la contribution. Elle étoit établie aussi dans les pays de Liège et de Juliers, et tout cet argent servoit très utilement. Les troupes, à la vérité, en tiroient un très médiocre avantage, car on ne leur en donnoit rien; mais c'est une habitude que l'on a prise en France, et dont on se trouve fort bien. On fut obligé, à la fin de décembre, de retirer les troupes que l'on avoit au delà du Rhin, mais on pilla et démolit les places, comme Heilbronn, Stuttgard, Sinsheim, et beaucoup d'autres. On travailla à fortifier Pforzheim, qui est une place à l'entrée du Wurtemberg, et dont la situation est bonne, parce qu'elle est dans les montagnes. On travailloit aussi à la fortification de Mayence.

On fut quelque temps à la cour sans entendre

parler des affaires d'Angleterre; il n'en venoit aucune nouvelle sûre; on savoit seulement que les affaires du roi de cette île alloient très mal. Il en arriva un gentilhomme de M. de Lauzun, qui s'en étoit allé en Angleterre au commencement de toutes ces affaires; on eut par lui des nouvelles, mais le bruit ne se répandit point de ce que c'étoit. Peu de jours après, on sut que la reine d'Angleterre étoit passée en France avec le prince de Galles, sous la conduite de M. de Lauzun, et qu'ils étoient arrivés à Calais[1]. On jugea que ce courrier avoit été dépêché pour apporter au roi le projet de sa fuite, et pour savoir s'il l'approuvoit. On dit aussi que le roi d'Angleterre devoit arriver vingt-quatre heures après, mais on attendit son arrivée inutilement. Deux jours se passèrent sans que l'on dît rien du tout que le projet de sa fuite. On débitoit que les ports d'Angleterre étoient fermés. Enfin, il se répandit un bruit qu'il avoit été arrêté à Rochester en se voulant sauver. Il n'avoit voulu dire ni à la reine ni à M. de Lauzun le projet de sa fuite. A l'égard de la reine, la chose avoit été et bien projetée et bien exécutée. Le roi d'Angleterre avoit eu envie de

---

1. Marie-Béatrix-Éléonore d'Este, fille du duc de Modène (1658-1718), mariée en 1673 à Jacques II. Elle débarqua à Calais le 21 décembre 1688.

faire sauver le prince de Galles et l'avoit fait sortir de Londres de peur de n'en être plus le maître. Il l'avoit confié à milord d'Ormond, qu'il avoit cru entièrement dans ses intérêts et qui commandoit sa flotte. On conte qu'il lui ordonna de le faire sauver, que milord d'Ormond ne le voulut pas, et qu'il lui dit qu'il en seroit responsable à toute l'Angleterre, ajoutant que tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit de lui renvoyer le prince, dont Sa Majesté feroit après ce qu'elle voudroit. Le roi d'Angleterre fut désolé de voir que tout le monde lui manquoit, car il douta que milord d'Ormond lui remît le jeune prince entre les mains, et il ne sut que le jour d'après qu'il l'avoit renvoyé. Le roi de la Grande-Bretagne avoit proposé à la reine son épouse de partir sans le prince de Galles, mais elle n'y avoit pas voulu consentir. Enfin on lui apporta la nouvelle qu'il étoit arrivé. On le laissa trois jours dans un faubourg de Londres. La reine, avec deux femmes, dont l'une étoit gouvernante du prince de Galles, appelée Mme Fiden, son mari, M. de Lauzun et Saint-Victor, partirent à l'entrée de la nuit. D'abord, le roi se coucha comme à son ordinaire avec la reine sa femme, et ils se relevèrent une heure après. Le roi, s'étant habillé, la fit descendre par un degré dérobé, et la remit entre les mains de M. de Lauzun, qui avoit publié depuis plusieurs jours qu'il

s'en retourneroit en France, et, à cet effet, avoit retenu un yacht et un carrosse de louage pour les conduire. Quand il fut arrivé à son carrosse, le cocher jura qu'il ne vouloit pas marcher. Cependant le temps pressoit. M. de Lauzun lui donna de l'argent, qui lui fit entendre raison; mais, dans le temps qu'il montoit sur son siège, il vint une émeute sur ce qu'on disoit que des catholiques se sauvoient, qui les remit encore en danger d'être arrêtés; mais le cocher, qui eut peur, se dépêcha par le moyen de l'argent que lui donna encore M. de Lauzun; ainsi ils se sauvèrent de ce danger, et arrivèrent heureusement au yacht. On fit entrer le prince de Galles sans que le patron s'en aperçût; la reine se cacha extrêmement et remit son voyage entre les mains de Dieu. Cependant tous les périls n'étoient pas évités, car l'armée navale de Hollande croisoit dans la Manche, et le vent les pouvoit rejeter en Angleterre. Quand le yacht se mit en mer, le vent étoit excellent, mais il changea peu de temps après. La nuit venue, le vent fut si fort qu'il fallut plier toutes les voiles. Le patron ne savoit où il en étoit; il entendit du bruit, il crut être auprès de quelque port; mais peu de temps après il entendit les cloches dont on se sert pour appeler à la prière dans les vaisseaux. Alors il jugea qu'il étoit au milieu de la flotte de Hollande, et jugea vrai. Le vent

s'étant un peu abaissé, on mit les voiles, et le yacht arriva enfin heureusement à Calais vers les neuf heures du matin. Le garde du port, qui vit arriver ce yacht, envoya avertir le gouverneur, qui étoit M. de Charost. Il envoya deux chaloupes pour reconnoître selon la coutume.

L'affaire de M. de Charost et de M. de Lauzun a fait trop de bruit pour ne la pas rapporter ici. Quand on fut revenu de reconnoître, on vint dire à M. de Charost que c'étoit M. de Lauzun. Ils étoient amis. Le duc de Charost alla au-devant de lui et l'embrassa. M. de Lauzun le pria de lui donner un logement pour deux dames de ses amies, qui s'étoient sauvées d'Angleterre avec lui. Le duc de Charost lui répondit qu'il étoit bien fâché de ne les pouvoir loger chez lui, parce que sa maison étoit toute percée et qu'il y pleuvoit, mais qu'il lui alloit donner le meilleur logement de la ville. En même temps, il pressa M. de Lauzun de lui dire qui étoient ces femmes. Celui-ci en fit quelque difficulté. Enfin il lui dit que c'étoit la reine d'Angleterre, mais qu'elle ne vouloit pas être reconnue ; qu'il ne falloit lui rendre ni honneur ni marque de distinction, et qu'autrement on la mettroit au désespoir. M. de Charost ne crut point M. de Lauzun, et s'en alla au-devant d'elle pour lui rendre, à ce qu'il dit, tous les honneurs qu'il put. Il lui envoya chez elle des gardes, reçut

les ordres de Sa Majesté, et se retira ensuite pour en donner avis à la cour. Quand il eut dit à M. de Lauzun ce qu'il alloit faire, celui-ci lui répondit qu'il s'en donnât bien de garde, et qu'il alloit tout gâter, parce qu'elle ne vouloit pas de ces honneurs. Il se fâcha presque contre M. de Charost, qui, ne voulant pas entendre raison, dit qu'il faisoit son devoir, et que tout ce qu'il pouvoit lui accorder, c'étoit de lui donner le temps d'écrire. Il fit ensuite fermer la porte de la ville, ordonna que l'on ne donnât point de chevaux de poste, et donna avis de l'arrivée de la reine et du prince de Galles. Quand le patron du yacht vint demander permission de s'en retourner, M. de Lauzun dit encore au duc de Charost qu'il falloit absolument le retenir. M. de Charost répondit qu'il avoit ordre de ne faire aucune violence aux Anglois, que tout ce qu'il pouvoit faire seroit de l'amuser et de lui conseiller de ne pas s'en retourner, mais qu'il ne l'arrêteroit pas autrement, et il arriva que le patron ne voulut point adhérer aux conseils du duc.

Pendant tout le temps que la reine demeura à Calais, M. de Charost fit servir trois tables pour elle et pour sa suite, et lui rendit toujours tous les honneurs qui étoient dus à une majesté. Cependant, après l'arrivée de M. de Lauzun, le bruit se répandit ici que M. de Charost avoit très mal rem-

pli son devoir à cet égard, que le service du roi se faisoit fort mal à Calais, et que la place n'étoit pas seulement gardée; mais il s'en justifia, et, à son retour, il fut fort bien traité du roi. Lorsque le courrier de M. de Charost arriva ici, ce fut une fort grande joie à la cour, où l'on attendoit avec impatience des nouvelles du roi d'Angleterre; on savoit qu'il devoit se sauver peu de temps après la reine, mais on n'avoit point de nouvelles de son arrivée, et les ports d'Angleterre étoient fermés. Il vint un bruit que le roi avoit été arrêté à Rochester, déguisé, en se voulant sauver. Ce bruit vint sans que l'on sût par où. A celui-là succédèrent d'autres bruits, comme il arrive toujours dans les événemens extraordinaires. Enfin on eut des nouvelles sûres, qui étoient que le roi s'étant déguisé en chasseur, comme il alloit entrer dans un bateau qui le devoit conduire à des bâtimens françois répandus sur la côte et cachés dans des rochers, des paysans ivres l'avoient arrêté, disant que des catholiques s'enfuyoient; et, sous ce prétexte, ils l'avoient conduit dans les prisons de Rochester. Il y fut reconnu, et la noblesse des environs vint l'en retirer, lui baiser la main, et lui rendre les soumissions qu'ils devoient à leur roi. Ces gentilshommes se plaignirent à Sa Majesté de ce qu'elle vouloit les abandonner. Comme l'on conduisoit le roi à Rochester, il se souvint d'un certain

milord du voisinage de cette ville, et il lui manda la peine où il étoit. Le milord lui fit réponse que Sa Majesté pouvoit se tirer d'affaire comme elle jugeroit à propos, mais que, puisqu'il ne lui étoit bon à rien, il ne l'iroit pas trouver. Le roi fut reconduit à Londres, et logé comme à l'ordinaire dans son palais de Windsor, où ses peuples se vinrent plaindre à lui de ce qu'il les vouloit abandonner.

La reine d'Angleterre vint de Calais à Boulogne, où elle demeura quelque temps, pour savoir des nouvelles de son époux. On peut croire qu'elle apprit ce qui se passoit avec un déplaisir mortel. On le lui avoit caché d'abord; mais, étant à la fenêtre, elle reconnut un des domestiques du roi, qui s'étoit sauvé, et qui devoit se sauver avec lui. A l'égard de la cour de France, tout y étoit comme à l'ordinaire. Il y a un certain train qui ne change point : toujours les mêmes plaisirs, toujours aux mêmes heures, et toujours avec les mêmes gens. M. de Lauzun avoit écrit de Calais une lettre au roi, où il lui avoit mandé qu'il avoit fait serment au roi d'Angleterre de ne remettre la reine sa femme et le prince de Galles qu'entre ses mains; que, comme il n'étoit pas assez heureux pour voir Sa Majesté Britannique, il le prioit de vouloir bien le dispenser de son serment, et de lui ordonner entre les mains de qui il remettroit la reine et le prince de Galles. Le roi fit réponse de

sa main à M. de Lauzun, lui manda qu'il n'avoit qu'à revenir à la cour, envoya un lieutenant des gardes, un exempt, quarante gardes, M. le Premier avec des carrosses, des maîtres d'hôtel, et ce qui étoit nécessaire pour la reine fugitive. Le roi dit ensuite qu'il venoit d'écrire à un homme qui avoit beaucoup vu de son écriture, et qui seroit bien aise d'en revoir encore. Cette attention du roi pour M. de Lauzun en donna une grande aux ministres, qui ne l'aimoient pas, et les mit dans une furieuse appréhension que le goût du roi pour M. de Lauzun ne recommençât. Sa Majesté envoya M. de Seignelay à Mademoiselle, pour lui dire qu'après les services que M. de Lauzun venoit de lui rendre, il ne pouvoit s'empêcher en aucune façon de le voir. Mademoiselle s'emporta, et dit : « C'est donc là la reconnoissance de ce que j'ai fait pour les enfans du roi [1]. » Enfin elle fut dans une rage si épouvantable qu'elle ne la put cacher à personne. Un des amis de M. de Lauzun fut chargé de lui présenter une lettre de sa part. Elle la prit et la jeta dans le feu en sa présence ; mais cet ami la retira, et représenta à Mademoiselle que, du moins, elle la devoit lire;

---

1. Elle avait assuré ses biens immenses aux enfants du roi et de M[me] de Montespan, de qui ils ont passé aux d'Orléans.

mais Mademoiselle alla s'enfermer, et revint un moment après dans la chambre dire qu'elle l'avoit brûlée sans la lire.

On fit alors des chevaliers du Saint-Esprit avec le moins de cérémonies que l'on put, le roi ayant une aversion naturelle pour tout ce qui le contraint; on les fit en deux fois, parce qu'autrement il eût fallu trop de temps. La moitié fut faite à vêpres la veille du jour de l'an, et l'on commença par les gens titrés. Le lendemain, on acheva le reste à la messe : il ne s'y passa rien de considérable. Deux jours auparavant, il y avoit eu une grande dispute entre les ducs de La Rochefoucauld et de Chevreuse. Le duc de Luynes, père du dernier, s'étoit défait de son duché en faveur de son fils, et ce duché étoit plus ancien que celui de La Rochefoucauld : par conséquent, il prétendoit passer à la cérémonie. M. de La Rochefoucauld soutint qu'il n'étoit pas reçu duc de Luynes, mais seulement de Chevreuse, qu'ainsi il ne passeroit qu'au rang de Chevreuse. Ils se disputèrent. Enfin le dernier obtint du roi un ordre pour que le premier président le fît recevoir sans que les chambres fussent assemblées, et il fut reçu le jour même de la cérémonie. Le duché de Chevreuse fut cédé au comte de Montfort. On envoya porter l'ordre par des courriers aux gens éloignés que le roi avoit honorés du cordon bleu. Je ne

puis m'empêcher de dire ici la manière dont cet honneur fut reçu par deux personnes de différent caractère, dont l'une étoit M. de Boufflers, et l'autre le marquis d'Huxelles. Le premier le reçut en remerciant bien humblement Dieu et le roi des grâces continuelles dont ils le combloient, et, dans ces actions de grâces, il cherchoit les termes de la plus profonde reconnoissance pour le roi et pour M. de Louvois. L'autre ne remercia que M. de Louvois, et recommanda au courrier de lui dire en même temps que, si l'ordre l'empêchoit d'aller au cabaret et tels autres lieux, il le lui renverroit. Je dois ajouter ici que ces deux hommes de caractère si différent sont tous deux très honnêtes gens. Voilà une petite digression un peu burlesque.

M. de Lauzun, après avoir reçu du roi la permission de le saluer, vint à la cour dans les transports d'une joie extraordinaire; il jeta ses gants et son chapeau aux pieds du roi, et tenta toutes les choses qu'il avoit autrefois mises en usage pour lui plaire. Le roi fit semblant de s'en moquer. Quand Lauzun eut vu le roi, il s'en retourna trouver la reine d'Angleterre, qui venoit se rendre à la cour, n'ayant point de nouvelles de son époux. On dit d'abord qu'on la logeroit à Vincennes, mais le roi jugea plus à propos de lui donner Saint-Germain. Pendant qu'elle étoit en chemin,

la nouvelle arriva que le prince d'Orange avoit fait arrêter le roi d'Angleterre; l'exemple de la mort tragique de Charles I[er], son père, fit trembler pour lui; mais le soir même le roi dit, en allant à son appartement, qu'il avoit des nouvelles que ce prince étoit en sûreté. Un valet de garde-robe françois, que Sa Majesté Britannique avoit depuis longtemps, l'avoit vu s'embarquer proche de Rochester. De là ce prince étoit venu repasser à Douvres, et ensuite avoit passé à Ambleteuse, petit port auprès de Boulogne. Le valet de chambre étoit venu devant, et avoit rapporté qu'il avoit entendu tirer le canon à Calais, qu'apparemment c'étoit son maître qui y arrivoit. Toute la soirée se passa sans que l'on fût étonné de n'avoir point d'autres nouvelles de l'arrivée du roi d'Angleterre; mais, le lendemain, on fut, au lever, fort consterné, quand on vit qu'il n'y en avoit point encore. On trouvoit que la nuit étoit trop longue pour que, si le canon que l'on avoit entendu tirer à Calais eût été pour lui, le courrier n'en fût pas arrivé. On commença à raconter, le matin, que milord Feversham, frère de M. de Duras, avoit été arrêté par le prince d'Orange, comme il venoit lui parler de la part du roi d'Angleterre; que le prince d'Orange avoit mandé au roi d'Angleterre qu'il falloit qu'il sortît de Windsor, parce que, tant qu'il y seroit, on ne pouvoit pas travailler aux choses

nécessaires pour le bien de l'État. Le roi en fit quelque difficulté; mais, peu de momens après, le prince d'Orange lui renvoya dire qu'il le falloit, et qu'il se retirât à Hampton-Court, qui est une maison des rois d'Angleterre. Le roi manda qu'il n'y pouvoit pas aller, parce qu'il n'y avoit aucun meuble; mais que, s'il le lui permettoit, et qu'il le jugeât à propos, il iroit à Rochester. Le prince d'Orange y consentît, et lui manda en même temps que, pour sa sûreté, il lui donneroit quarante de ses gardes pour l'y conduire. Il fallut en passer par où le prince d'Orange voulut, et le roi sortit ainsi en peu de momens de Windsor. Sa Majesté Britannique fut gardée très étroitement. Le premier jour, le prince d'Orange lui avoit donné presque tous gardes catholiques et un officier; ils entendirent la messe avec lui. Quand le roi fut à Rochester, on le garda moins. Il y avoit des portes de derrière à son palais; un domestique, qui étoit au roi, lui fit trouver des chevaux, dont il se servit. Il partit à l'entrée de la nuit, et se rendit à un endroit où l'attendoit un petit bateau pour le conduire à un plus grand bâtiment. En arrivant à la petite barque, il y trouva des paysans ivres, qui l'obligèrent de boire à la santé du prince d'Orange. Sa Majesté leur donna de l'argent pour y boire encore. On contoit aussi toutes les particularités qu'avoit dites le valet de garde-robe le

matin, et chacun raisonnoit selon sa portée. Les uns croyoient que le prince d'Orange lui avoit fourni les moyens de s'embarquer, afin de le faire ensuite jeter dans la mer; les autres, afin de le faire transporter en Zélande, où il le retiendroit prisonnier. Enfin chacun donnoit pour bon ce qui lui passoit par la tête. Le roi étoit triste, les ministres fort embarrassés.

[1689.] — Le roi étoit à la messe, n'attendant plus que des nouvelles de la mort du roi d'Angleterre, quand M. de Louvois y entra pour dire à Sa Majesté que M. d'Aumont venoit de lui envoyer un courrier, qui lui annonçoit l'arrivée du roi d'Angleterre à Ambleteuse. La joie fut extrême à la cour, et égale entre les gens de qualité et les domestiques. On dépêcha aussitôt un courrier à la reine d'Angleterre, qui étoit en chemin. M. le Grand étoit parti dès le matin pour aller la recevoir à Beaumont. Pour le roi d'Angleterre, à ce que conta le courrier, il étoit dans un très petit bâtiment, où il avoit quelques gens armés avec lui, et quelques grenades. Il aperçut de loin un vaisseau plus gros que le sien, il donna ses ordres pour se défendre en cas qu'il fût attaqué; mais, quand ils s'approchèrent, il reconnut que c'étoit un vaisseau françois : la joie fut grande de part et d'autre. Il se mit dans ce vaisseau, et arriva fort heureusement, mais pourtant très fatigué, car

il y avoit bien du temps que ses nuits n'étoient pas bonnes.

Le roi alla de Versailles à Chatou au-devant de la reine d'Angleterre et du prince de Galles. Il y attendit, avec une fort grosse cour à sa suite, cette reine, qui arriva un moment après. Elle fut reçue parfaitement bien. Sa Majesté Britannique parla avec tout l'esprit et toute la politesse que l'on peut avoir, plus même que les femmes ordinaires n'en peuvent conserver dans des malheurs aussi grands qu'étoient les siens. Le roi la conduisit à Saint-Germain, et fit ce qu'il put pour adoucir ses peines, qui étoient extrêmement diminuées par la joie d'avoir appris que le roi son époux étoit en France, et en bonne santé. Après cela le roi s'en retourna à Versailles, et envoya le lendemain chez la reine une toilette magnifique, avec tout ce qu'il lui falloit pour l'habiller, et ce qui étoit nécessaire pour le prince de Galles; le tout travaillé sur le modèle de ce que l'on avoit fait pour M. de Bourgogne. Avec cela l'on mit une bourse de six mille pistoles sur la toilette de la reine; on lui en avoit déjà donné quatre mille à Boulogne. Le lendemain, jour que le roi d'Angleterre arrivoit, le roi l'alla attendre à Saint-Germain [1] dans l'appartement

1. Le roi Jacques II arriva dans cet.e ville le 7 janvier 1689 (*P.*).

de la reine. Sa Majesté y fut une demi-heure ou trois quarts d'heure avant qu'il arrivât : comme il étoit dans la garenne, on le vint dire à Sa Majesté, et puis on vint avertir quand il arriva dans le château. Pour lors, Sa Majesté quitta la reine d'Angleterre, et alla à la porte de la salle des gardes au-devant de lui. Les deux rois s'embrassèrent fort tendrement, avec cette différence que celui d'Angleterre, y conservant l'humilité d'une personne malheureuse, se baissa presque aux genoux du roi. Après cette première embrassade, au milieu de la salle des gardes ils se reprirent encore d'amitié, et puis, en se tenant la main serrée, le roi le conduisit à la reine, qui étoit dans son lit. Le roi d'Angleterre n'embrassa point sa femme, apparemment par respect.

Quand la conversation eut duré un quart d'heure, le roi mena le roi d'Angleterre à l'appartement du prince de Galles. La figure du roi d'Angleterre n'avoit pas imposé aux courtisans : ses discours firent encore moins d'effet que sa figure. Il conta au roi, dans la chambre du prince de Galles, où il y avoit quelques courtisans, le plus gros des choses qui lui étoient arrivées, et il les conta si mal que les courtisans ne voulurent point se souvenir qu'il étoit Anglois, que par conséquent il parloit fort mal françois; outre qu'il bégayoit un peu, qu'il étoit fatigué, et qu'il n'est pas extraordinaire qu'un

malheur aussi considérable que celui où il étoit diminuât une éloquence beaucoup plus parfaite que la sienne.

Après être sortis de chez le prince de Galles, les deux rois s'en revinrent chez la reine. Sa Majesté y laissa celui d'Angleterre, et s'en revint à Versailles. Presque tous les honnêtes gens furent attendris à l'entrevue de ces deux grands princes. Le lendemain au matin, le roi d'Angleterre eut à son lever tout ce qui lui étoit nécessaire, et dix mille pistoles sur sa toilette. L'après-dîner, ce prince vint à Versailles voir le roi, qui fut le recevoir à l'entrée de la salle des gardes, et le mena dans son petit appartement. Ensuite il fut voir Mme la Dauphine, Monseigneur, Monsieur, et Madame. Il demeura très longtemps avec le roi. Monseigneur et Monsieur furent rendre la visite à Saint-Germain. Il y eut de grandes contestations pour les cérémonies : le roi voulut que le roi d'Angleterre traitât Monseigneur d'égal, et le roi d'Angleterre y consentit, pourvu que le roi traitât le prince de Galles de même. Enfin, il fut décidé que le Dauphin n'auroit qu'un siège pliant devant le roi d'Angleterre, mais qu'il auroit un fauteuil devant la reine. Les princes du sang avoient aussi leurs prétentions, disant que, comme ils n'étoient pas sujets du roi d'Angleterre, ils devoient avoir aussi d'autres traitemens. A la fin, tout cela

se passa fort bien; mais, quand il fut question des femmes, cela ne fut pas si aisé. Les princesses du sang furent trois ou quatre jours sans aller chez Sa Majesté d'Angleterre, et, quand elles y furent, les duchesses ne les suivirent pas. Celles-ci prétendirent avoir les deux traitemens : celui de France, qui est de s'asseoir devant leur souveraine; et celui d'Angleterre, qui est de la baiser. La reine d'Angleterre, qui, quoique glorieuse, ne laisse pas d'être fort raisonnable, dit au roi qu'il n'avoit qu'à ordonner, qu'elle feroit tout ce qu'il voudroit, et qu'elle le prioit de choisir lui-même le cérémonial qu'elle observeroit. Enfin il fut décidé que les duchesses s'en tiendroient à celui de France. Quand la reine d'Angleterre vint à Versailles, la magnificence l'en surprit, et surtout la grande galerie, qui, sans contredit, est la plus belle chose de l'univers en son genre; aussi la loua-t-elle extrêmement, mais dans les termes qui convenoient et qui pouvoient faire plaisir au roi. Elle fit les mêmes visites qu'avoit faites le roi son époux, et s'en retourna à Saint-Germain avec de très grands applaudissemens.

Pendant ce temps-là, il arrivoit toujours des troupes du côté du Rhin, les contributions diminuoient, et il falloit abandonner les villes où nous nous étions étendus. On commença par Heilbronn et par le pays de Wurtemberg. On le pilla bien

auparavant; mais, dans le temps que l'on sortit d'Heilbronn par une porte, les ennemis, qui y entroient par l'autre, donnèrent sur une petite arrière-garde, tuèrent des malades que l'on avoit laissés dans la ville, et que l'on n'avoit pas encore pu retirer. Toutes les troupes qui étoient de ce côté-là se retirèrent à Pforzheim, et celles qui étoient un peu plus avancées de l'autre côté se retirèrent à Heidelberg. On y rassembla une forte garnison; celle de Manheim fut aussi renforcée. La précipitation avec laquelle il fallut quitter tout cela ne fit honneur ni à la France, ni à ses troupes, ni aux généraux qui avoient eu la conduite de cette retraite. On en donna le tort au comte de Tessé, et, entre autres choses, on trouva mauvais qu'un homme qui a servi ne sût pas que, quand on se retire d'une place, on en ferme les portes, hors celles par où l'on sort.

Le roi d'Angleterre étoit à Saint-Germain, recevant les respects de toute la France; les ministres y furent des premiers; l'archevêque de Reims, frère de M. de Louvois, le voyant sortir de la messe, dit avec un ton ironique : « Voilà un fort bon homme, il a quitté trois royaumes pour une messe. » Belle réflexion dans la bouche d'un archevêque. On régla pour la maison du roi d'Angleterre six cent mille francs, et, pendant le premier mois, il eut toujours les officiers du roi pour le

servir. Tous les jours il arrivoit beaucoup de cordons bleus anglois. Le roi voulut lever deux régimens de deux mille hommes chacun, qu'il donna aux deux enfans du roi d'Angleterre.

Malgré les fâcheuses circonstances de son état, Sa Majesté Britannique ne laissoit pas d'aller courageusement à la chasse avec Monseigneur, et piquoit comme eût pu faire un homme de vingt ans, qui n'a d'autre souci que celui de se divertir. Cependant ses affaires alloient fort mal, car le prince d'Orange avoit été reçu du peuple de Londres avec de très grandes acclamations ; presque tous les grands étoient pour lui. Il n'étoit question que de trouver la manière d'assembler un nouveau parlement, car le roi, qui, un peu avant de quitter son royaume, avoit convoqué le parlement, l'avoit cassé en partant, et avoir jeté les sceaux du royaume dans la mer. On rit beaucoup en France, en songeant à cet expédient que Sa Majesté Britannique avoit trouvé, et cependant cela ne laissoit pas de faire quelque embarras en Angleterre, à cause de leurs lois. A la vérité, l'embarras fut bientôt levé. On apprit ici que tout se disposoit à faire une élection du prince d'Orange à la royauté[1], bien qu'on ne laissât pas de proposer d'autres milieux ;

1. Le trône ayant été déclaré vacant, Guillaume d'Orange fut proclamé roi le 17 février, et couronné le 21 avril.

mais ils ne convenoient pas au prince, qui vouloit être roi, quoi qu'il en pût être. L'Irlande tenoit toujours ferme pour son premier roi; seulement il y eut un petit parti de protestans irlandois qui s'éleva contre; mais il fut abattu en très peu de temps par Tyrconnel, qui étoit vice-roi d'Irlande, et avoit amassé beaucoup de milices, généralement mal disciplinées, sans armes et sans munitions. Cela ne témoignoit que de la bonne volonté. Tyrconnel pria le roi de passer en Irlande, et l'assura que ce voyage lui seroit très avantageux. Le roi fut quelque temps à se résoudre, et pendant ce temps-là l'on envoya un homme de confiance, nommé Pointis, capitaine de vaisseau, pour rendre compte de l'état où il avoit trouvé tout, et pour prendre des mesures plus justes.

Plus les François voyoient le roi d'Angleterre, moins on le plaignoit de la perte de son royaume. Ce prince n'étoit obsédé que des jésuites : il vint faire un voyage à Paris ; d'abord il alla descendre aux grands jésuites, causa très longtemps avec eux, et se les fit tous présenter. La conversation finit par dire qu'il étoit de leur société : cela parut d'un très mauvais goût. Ensuite il alla dîner chez M. de Lauzun. On faisoit presque tous les quinze jours un voyage à Marly de quatre ou cinq jours. C'est, comme on sait, une maison entre Saint-Germain et Versailles, que le roi aime fort, et où

il va faire de petits voyages, afin d'être moins obsédé de la foule des courtisans. Le roi et la reine d'Angleterre y furent. On représentoit à Trianon, qui est une autre maison que le roi a fait bâtir à un bout du canal, un petit opéra sur le retour du Dauphin. La princesse de Conti[1], Mme la Duchesse et Mlle de Blois[2] y dansoient, et en étoient assurément le principal ornement, car, du reste, les vers en étoient très mauvais et la musique des plus médiocres. Sa Majesté pria le roi et la reine d'Angleterre d'y venir, et leur donna ce plaisir.

Mme de Maintenon, qui est fondatrice de Saint-Cyr, toujours occupée du dessein d'amuser le roi, y fait souvent faire quelque chose de nouveau à toutes les petites filles qu'on élève dans cette maison, dont on peut dire que c'est un établissement digne de la grandeur du roi et de l'esprit de celle qui l'a inventé et qui le conduit; mais quelquefois les choses les mieux instituées dégénèrent considérablement, et cet endroit, qui, maintenant que nous sommes dévots, est le séjour de la vertu et de la piété, pourra quelque jour, sans percer dans

---

1. Marie-Anne de Bourbon (1666-1739), fille de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, veuve depuis 1685 de François-Louis, prince de Conti.

2. Louise-Françoise (1673-1743) et Françoise-Marie (1677-1749) de Bourbon, toutes deux filles du roi et de Mme de Montespan, la première mariée en 1685 à Louis III, de Bourbon-Condé, l'autre, en 1692, au duc de Chartres.

un profond avenir, être celui de la débauche et de l'impiété. Car de songer que trois cents jeunes filles, qui y demeurent jusqu'à vingt ans, et qui ont à leur porte une cour remplie de gens éveillés, surtout quand l'autorité du roi n'y sera plus mêlée; de croire, dis-je, que de jeunes filles et de jeunes hommes soient si près les uns des autres sans sauter les murailles, cela n'est presque pas raisonnable. Mais revenons à ce que je disois : Mme de Maintenon, pour divertir ses petites filles et le roi, fit faire une comédie par Racine, le meilleur poète du temps, que l'on a tiré de sa poésie, où il étoit inimitable, pour en faire, à son malheur et celui de ceux qui ont le goût du théâtre, un historien très imitable. Elle ordonna au poète de faire une comédie, mais de choisir un sujet pieux: car, à l'heure qu'il est, hors de la piété point de salut à la cour, aussi bien que dans l'autre monde. Racine choisit l'histoire d'Esther et d'Assuérus, et fit des paroles pour la musique [1]. Comme il est aussi bon acteur qu'auteur, il instruisit les petites filles; la musique étoit bonne; on fit un joli théâtre et des changemens. Tout cela composa un petit divertissement fort agréable pour les petites filles de Mme de Maintenon; mais, comme le prix des choses dépend ordinairement des personnes

---

1. Jouée à Saint-Cyr le 26 janvier 1689.

qui les font ou qui les font faire, la place qu'occupe Mme de Maintenon fit dire à tous les gens qu'elle y mena que jamais il n'y avoit rien eu de plus charmant, que la comédie étoit supérieure à tout ce qui s'étoit jamais fait en ce genre-là, et que les actrices, même celles qui étoient transformées en acteurs, jetoient de la poudre aux yeux de la Champmeslé, de la Raisin, de Baron et des Montfleury. Le moyen de résister à tant de louanges! Mme de Maintenon étoit flattée de l'invention et de l'exécution. La comédie représentoit en quelque sorte la chute de Mme de Montespan et l'élévation de Mme de Maintenon. Toute la différence fut qu'Esther étoit un peu plus jeune, et moins précieuse en fait de piété. L'application qu'on lui faisoit du caractère d'Esther, et de celui de Vasthi à Mme de Montespan, fit qu'elle ne fut pas fâchée de rendre public un divertissement qui n'avoit été fait que pour la communauté et pour quelques-unes de ses amies particulières. Le roi en revint charmé : les applaudissemens que Sa Majesté donna augmentèrent encore ceux du public. Enfin l'on y porta un degré de chaleur qui ne se comprend pas, car il n'y eut ni petit ni grand qui n'y voulût aller; et ce qui devoit être regardé comme une comédie de couvent devint l'affaire la plus sérieuse de la cour. Les ministres, pour faire leur cour, en allant à cette comédie, quit-

toient leurs affaires les plus pressées. A la première représentation, où fut le roi, il n'y mena que les principaux officiers qui le suivent quand il va à la chasse. La seconde fut consacrée aux personnes pieuses, telles que le Père de La Chaise, et douze ou quinze jésuites, auxquels se joignit Mme de Miramion et beaucoup d'autres dévots et dévotes. Ensuite cela se répandit aux courtisans. Le roi crut que ce divertissement seroit du goût du roi d'Angleterre. Il l'y mena, et la reine aussi. Il est impossible de ne point donner des louanges à la maison de Saint-Cyr et à l'établissement; ainsi ils ne s'y épargnèrent pas, et y mêlèrent celles de la comédie. Tout le monde crut toujours que cette comédie étoit allégorique, qu'Assuérus étoit le roi, que Vasthi, qui étoit la femme concubine détrônée, paroissoit pour Mme de Montespan. Esther tomboit sur Mme de Maintenon, Aman représentoit M. de Louvois, mais il n'y étoit pas bien peint, et, apparemment, Racine n'avoit pas voulu le marquer.

La chasse, le billard et la comédie de Saint-Cyr partageoient les plaisirs innocens du roi. Il alloit à Marly tous les quinze jours, et jouoit aux portiques, qui est un jeu de nouvelle introduction, où il n'y a pas plus de finesse qu'à croix et pile. Le roi y étoit pourtant très vif. Monseigneur donnoit un peu plus dans les plaisirs de la jeu-

nesse, car il fut trois ou quatre fois au bal. Monseigneur en donna un. M. de La Feuillade en fit un autre d'une magnificence qui approchoit de la profusion; Monseigneur avoit fait une partie avec la princesse de Conti d'y aller : le roi ne l'approuva pas, disant que jamais on n'alloit à ces sortes d'endroits qu'il n'y eût quelque conte désagréable, et que les femmes d'un certain air n'y devoient pas aller. Cela fit que la princesse, qui aime bien les plaisirs, s'en priva, à son grand regret.

A Versailles, il y en eut aussi : Monseigneur donna le sien au public, M. le Duc et M. le prince de Conti en donnèrent aussi à Monseigneur. Il n'y eut point d'aventure remarquable. Mme la comtesse du Roure s'y trouva; mais Monseigneur est un amant si peu dangereux que l'on ne parla pas seulement de lui. Il n'y a que Mme la Dauphine, qui se défie de la force de ses charmes, qui croit qu'il y ait autre chose que les lorgneries, qu'elle lui voit; ainsi la pauvre princesse ne voit que le pire pour elle, et ne prend aucune part aux plaisirs. Elle a une fort mauvaise santé et une humeur triste qui, jointe au peu de considération qu'elle a, lui ôte le plaisir qu'une autre que la princesse de Bavière sentiroit de toucher presque à la première place du monde. Le goût de Monseigneur aux bals est de changer souvent d'habit, par le seul plaisir de n'être pas reconnu et de

parler à des personnes indifférentes. Les bals de la cour étoient si tristes qu'ils ne commençoient qu'à près de minuit, et ils étoient toujours finis avant deux heures. La princesse de Conti ne s'y masquoit que pour un moment. Elle a des yeux qui la font reconnoître de tout le monde, et ces yeux-là, quelque beaux qu'ils soient, s'ils lui donnoient le plaisir de les entendre admirer, faisoient éloigner les personnes qui l'auroient pu amuser, par la peur d'avoir le lendemain une affaire auprès du roi. Ainsi la pauvre princesse n'y prenoit guère de plaisir, et Monseigneur étoit assurément celui qui s'y attachoit le plus, sans prendre d'autre plaisir que celui du bal.

Les plaisirs n'étoient pas assez grands pour empêcher que l'on n'eût beaucoup d'attention aux affaires de la guerre. Vers ce temps-là, M. de Bavière vint sur le Rhin, à l'heure que l'on s'y attendoit le moins, pour reconnoître un peu le pays où il devoit faire la guerre l'été et pour se montrer à ses troupes. Il vint se faire tirer du canon à toutes les places que nous tenions, et s'avança avec beaucoup d'escadrons à la portée d'Heidelberg. Il se retira après s'être montré, et laissa un poste retranché à un quart de lieue de la ville; mais il n'y demeura pas longtemps, car Mélac, qui est un vieux officier de cavalerie, sortit sur lui avec de la cavalerie, des dragons et des grenadiers en croupe.

On entra très vigoureusement dans le retranchement, et on tua beaucoup d'ennemis. Ce fut une assez jolie action.

Le maréchal de Lorges partit dans ce temps-là pour s'en aller commander en Guyenne, et le maréchal d'Estrées pour s'en aller commander sur les côtes de Bretagne. On fit marcher des troupes de tous ces côtés-là, parce qu'on avoit une très grande appréhension que les Anglois, joints aux Hollandois, ne fissent des descentes, et cela étoit sûr, pour peu que les affaires d'Angleterre allassent au gré du prince d'Orange.

Vers les derniers temps du carnaval, lorsque les beaux jours commençoient, le roi voulut faire voir son jardin et toutes ses fontaines au roi d'Angleterre avant son départ, car le passage de ce prince en Irlande commençoit à être certain. On avoit déjà nommé les officiers qui y devoient passer avec lui; et, comme charité bien ordonnée commence par soi-même, ceux que l'on nomma étoient d'une habileté très médiocre. On retira beaucoup de vieux officiers, de qui l'on croyoit que l'âge avoit diminué la force et le courage, des postes où ils étoient, pour en mettre de plus jeunes, en cas que les places fussent attaquées, et on les fournit généralement de ce qui étoit nécessaire. Calais, entre autres, fut celle pour laquelle on eut plus de peur. Aussi y fit-on travailler très vigou-

reusement, et l'on y mit deux ou trois commandans pour se succéder les uns aux autres, en cas qu'il y arrivât quelque chose. Il sembloit enfin que tout le monde attendoit avec une grande impatience de savoir sa destinée.

Mais sur quoi l'on étoit encore plus impatient, c'étoit sur les pensions, qui ne se payoient point du tout. La plupart des officiers n'avoient pourtant que cet argent de sûr et de solide. Cela faisoit appréhender la continuation de la guerre, quoique d'abord on l'eût souhaitée démesurément : car il paroissoit certain que, puisque, après dix ans de paix, ou peu s'en falloit, et le roi jouissant d'un aussi grand revenu, on ne trouvoit pas un sou dans les coffres, deux ans de guerre mettroient un tel désordre dans les finances que l'on seroit obligé de prendre le bien de tout le monde. Pour trouver de l'argent, on commença par créer deux charges de trésorier de l'épargne. On obligea Frémont et Brunet, qui étoient les financiers les plus à leur aise, de prendre ces charges. C'étoit une taxe fort honnête : il leur en coûtoit à chacun sept cent mille livres. Ensuite on créa six nouvelles charges de maître des requêtes, que l'on vendit deux cent mille francs chacune. On rechercha les partisans, dont on tira beaucoup d'argent. M. Betan fut un des plus recherchés, et il paya quatre cent mille francs. Les villes firent des présens considé-

rables au roi; celle de Toulouse commença, et lui donna cent mille écus; celle de Paris suivit son exemple peu de temps après : elle donna quatre cent mille francs, et puis celle de Rouen donna aussi cent mille écus. Le roi reçut ceux qui lui venoient porter la parole de ces présens avec une douceur et une humanité qui les payoit assez de leur argent.

On avoit averti, il y avoit déjà quelque temps, le maréchal de Duras qu'il falloit qu'il songeât à partir. Les ennemis se remuoient beaucoup sur le Rhin. Il y en arrivoit tous les jours, et l'on étoit dans de grandes appréhensions à la cour que la paix de l'Empire ne se fît avec le Turc, et que tous les efforts ne tombassent de ce côté-là. Le maréchal sut profiter de l'occasion; il remplissoit la plus grande place de l'État, et il n'avoit jamais roulé sur M. le Prince et sur M. de Turenne d'aussi grandes affaires qu'il en alloit rouler sur lui. De plus, il souhaitoit passionnément l'établissement de sa famille avant sa mort, sans quoi son fils demeuroit un très médiocre gentilhomme de quinze mille livres de rentes au plus. Mlle de La Marck[1], qui étoit le plus grand parti de France, étoit déjà trop âgée pour une fille, car elle avoit

1. Louise-Madeleine de La Boulaye-Eschallard (1658-1717), fille du comte de La Marck et de Jeanne de Saveuse; elle épousa le marquis de Duras le 7 mars 1689.

passé trente ans ; mais l'incertitude de sa mère en étoit cause. Il y avoit eu des propositions très avancées, entre autres son mariage avoit presque été fait l'année précédente avec le duc d'Estrées Rien n'étoit plus sortable, et cependant cela fut rompu tout d'un coup. Tout nouvellement son mariage avoit presque été conclu avec le comte de Brionne, fils aîné de M. le Grand, que la naissance et les établissemens de son père rendoient le parti de France le plus considérable. L'affaire avoit été si avancée que les deux partis l'avoient publiée faite ; mais cela s'étoit rompu, et même avec beaucoup d'aigreur des deux côtés. On proposa donc au maréchal de Duras de faire épouser Mlle de La Marck à son fils, s'il pouvoit avoir le duché passé au parlement. Il se servit de la conjoncture : il obtint du roi le duché à cause du mariage, et la fille à cause du duché ; ainsi, quelque disproportion d'âge qu'il y eût, car le fils de M. de Duras n'avoit que dix-sept ans, le mariage se fit, au grand contentement du maréchal de Duras de voir son fils si bien établi, et à celui de la fille d'être mariée et d'avoir pour mari un aussi joli garçon que le petit Duras. C'étoit de tous les jeunes gens le plus joli et le mieux fait.

Vers la fin du carnaval (il n'en restoit plus que trois jours, qui étoient destinés à passer en cérémonie, c'est-à-dire, un jour, un grand souper dans

l'appartement du roi, et le mardi gras un grand bal en masque dans le grand appartement), l'on apprit la mort de la reine d'Espagne, fille[1] de Monsieur. Toute la cour en fut affligée, et cela retrancha les plaisirs sérieux dont je viens de parler. La nouvelle en vint le soir assez tard. M. de Louvois, qui est toujours mieux informé de tout que M. de Croissy, quoique celui-ci ait les affaires étrangères, vint l'apprendre au roi une demi-heure avant que M. de Croissy eût reçu son courrier. Le roi n'en voulut rien dire à Monsieur, le soir, et ne le dit à personne; mais le lendemain à son lever il le dit tout haut, et, quand il fut habillé, il se transporta à l'appartement de Monsieur, le fit éveiller et lui apprit cette triste nouvelle. Monsieur en fut affligé autant qu'il est capable de l'être. Dans le premier mouvement ce furent des transports, et quatre ou cinq jours après tout fut calme. Monsieur l'aimoit naturellement, mais il étoit encore plus flatté de voir sa fille reine et d'un aussi grand royaume que l'Espagne. A la vérité, la manière dont elle mourut ajoutoit quelque chose à la douleur de Monsieur, car elle mourut empoisonnée. Elle en avoit toujours eu du soupçon, et le mandoit presque tous les ordinaires à Monsieur.

1. Marie-Louise d'Orléans, née le 27 mars 1662, mariée, en 1679, à Charles II; elle mourut le 12 février 1689.

Enfin Monsieur lui avoit envoyé du contrepoison, qui arriva le lendemain de sa mort. Le roi d'Espagne aimoit passionnément la reine; mais elle avoit conservé pour sa patrie un amour trop violent pour une personne d'esprit. Le conseil d'Espagne, qui voyoit qu'elle gouvernoit son mari, et qu'apparemment, si elle ne le mettoit pas dans les intérêts de la France, tout au moins l'empêcheroit-elle d'être dans les intérêts contraires; ce conseil, dis-je, ne pouvant souffrir cet empire, prévint par le poison l'alliance qui paroissoit devoir se faire. La reine fut empoisonnée, à ce que l'on a jugé, par une tasse de chocolat. Quand on vint dire à l'ambassadeur [1] qu'elle étoit malade, il se transporta au palais, mais on lui dit que ce n'étoit pas la coutume que les ambassadeurs vissent les reines au lit. Il fallut qu'il se retirât, et le lendemain on l'envoya quérir dans le temps qu'elle commençoit à n'en pouvoir plus. La reine pria l'ambassadeur d'assurer Monsieur qu'elle ne songeoit qu'à lui en mourant, et lui redit une infinité de fois qu'elle mouroit de sa mort naturelle. Cette précaution qu'elle prenoit augmenta beaucoup les soupçons, au lieu de les diminuer. Elle mourut plus âgée de

1. François de Pas de Feuquières (1649-1694), comte de Rebenac, qui, en mars 1688, avait remplacé son père, Isaac, marquis de Feuquières, comme ambassadeur à Madrid.

six mois que feue Madame, qui étoit sa mère, et qui mourut de la même mort, et eut à peu près les mêmes accidens. Cette princesse laissa par son testament au roi, son mari, tout ce qu'elle lui put laisser, donna à la duchesse de Savoie, sa sœur, ce qu'elle avoit de pierreries, avec une garniture entière de toutes pièces, et à M. de Chartres et à Mademoiselle ce qu'elle avoit apporté de France.

Dans le temps que la reine d'Espagne mourut, on assuroit qu'il alloit se faire un échange de places considérables de Flandre, qui nous étoient nécessaires, contre des places de Catalogne. Cet échange ne devoit pas être à perpétuité, mais il servoit de gage de fidélité entre les deux rois. Tout cela fut dérangé par la mort de la reine. On envoya ordre à l'ambassadeur de se retirer le plus tôt qu'il pourroit.

Pendant ce temps-là le roi d'Angleterre songeoit à son départ pour l'Irlande. M. de Tyrconnel, qui en étoit le vice-roi, lui manda qu'il croyoit que sa présence étoit nécessaire. Cela fut fort débattu dans le conseil. Enfin on jugea à propos que Sa Majesté Britannique s'y en allât incessamment. Elle fit partir le duc de Berwick, un de ses enfans naturels, avec ce qu'il y avoit d'Anglois, d'Écossois et d'Irlandois, pour se rendre à Brest, où ils devoient s'embarquer. Les officiers généraux que l'on avoit nommés pour servir avec lui s'y ren-

dirent aussi. M. de Lauzun avoit envie d'y suivre le roi d'Angleterre; mais il vouloit faire ses conditions bonnes. Les ministres n'étoient point fâchés de le voir partir : ils appréhendoient toujours le goût naturel que le roi avoit eu pour lui. Ils opinèrent fort à ce qu'il suivît le roi d'Angleterre; mais, quand il fut question de partir, il demanda qu'on le fît duc, et en fit la première proposition à M. de Seignelay pour la porter au roi. M. de Seignelay lui dit de bien songer à ce qu'il faisoit. Le roi reçut très mal cette proposition, et, quand Lauzun parla au roi, Sa Majesté lui répondit très rudement. Lauzun s'excusa, en disant que le roi d'Angleterre lui avoit dit de le faire, et prévint le roi et la reine d'Angleterre afin qu'ils dissent la même chose au roi, ce qu'ils ne manquèrent pas de faire l'un et l'autre. M. de Lauzun, s'étant vu refuser, ne voulut plus aller en Irlande, et trouva que ce voyage ne lui convenoit plus. On nomma Rosen pour y aller en qualité de lieutenant général. Les autres officiers que l'on y avoit envoyés étoient Maumont, capitaine aux gardes, pour maréchal de camp; Pusignan, colonel du régiment de Languedoc, pour brigadier d'infanterie; Léry-Girardin, brigadier de cavalerie, et Boisseleau, capitaine aux gardes, pour major général. Ils étoient tous fort honnêtes gens, mais des plus médiocres officiers des troupes du roi. Le seul Rosen, qui est

Allemand, étoit celui sur qui l'on pouvoit se confier pour faire tenter quelque chose par lui. Avec cela l'on envoya cent capitaines et cent lieutenans, des corps qui n'étoient pas destinés à servir en campagne, et deux cents cadets. Cela ne laissoit pas d'être considérable, et pouvoit en peu de temps servir à discipliner des troupes. On travailla à l'équipage du roi d'Angleterre. Le roi lui fit tenir prêt tout ce qui lui étoit nécessaire, et avec profusion, meubles, selles, housses, enfin tout ce que l'on peut s'imaginer au monde; le roi lui donna même sa cuirasse.

Le roi d'Angleterre voulut, avant que de partir, laisser quelque marque à M. de Lauzun de sa reconnoissance. Sa Majesté Britannique vint à Paris faire ses dévotions à Notre-Dame, et y donna à M. de Lauzun l'ordre de la Jarretière; en le lui donnant, il mit à son ruban bleu une médaille de saint Georges, enrichie de diamans, qui étoit la même que le roi d'Angleterre, qui eut la tête tranchée, avoit donnée à son fils, le feu roi, en se séparant de lui. Les diamans en étoient très considérables : comme il n'y a que vingt-cinq personnes qui aient cet ordre, il n'y en avoit qu'un de vacant, qui étoit celui de l'électeur de Brandebourg. Le roi le donna ici à M. de Lauzun, et le prince d'Orange le donna en Angleterre à M. de Schomberg, à quoi il ajouta vingt mille écus de pension,

avec la charge de grand maître de l'artillerie du royaume. Il dispensa beaucoup d'autres grâces à ceux qui l'avoient suivi.

Le roi d'Angleterre, après avoir donné l'ordre à M. de Lauzun, alla dîner chez lui avec le nonce du pape, qui résidoit à sa cour, monsieur l'archevêque de Paris et beaucoup d'autres gens. Ses amis les jésuites y vinrent lui dire adieu. Ensuite il alla chez des religieuses angloises, où il toucha des écrouelles, qu'il ne touche et dont il ne prétend guérir qu'en qualité de roi de France. Il vint ensuite voir au Luxembourg Mademoiselle, qui n'alloit point à la cour parce qu'elle étoit fort mécontente du roi sur le sujet de M. de Lauzun. Elle prenoit le prétexte de la mort de Mme de La Vieuville, qui étoit morte de la petite vérole dans sa maison de la ville à Versailles. Il est vrai qu'elle en étoit tombée malade dans le château au sortir de chez Mademoiselle. Le roi d'Angleterre alla aussi aux Filles de la Visitation de Chaillot, qui étoient ses amies du temps qu'il avoit demeuré en France, parce que la reine d'Angleterre sa mère y faisoit d'assez longs séjours, et il repassa ensuite par Saint-Cloud, pour faire compliment à Monsieur sur la mort de la reine sa fille, et pour voir Saint-Cloud, qu'il n'avoit jamais vu. De là il alla à Versailles dire adieu au roi, et s'en retourna à Saint-Germain, où il faisoit son séjour ordinaire.

Le lendemain le roi lui alla aussi dire adieu à Saint-Germain[1]. Leur séparation fut fort tendre. Le roi dit au roi d'Angleterre que tout ce qu'il pouvoit lui souhaiter de meilleur étoit de ne le jamais revoir. Il nomma M. d'Avaux pour le suivre comme ambassadeur, et le comte de Mailly, qui avoit épousé une nièce de Mme de Maintenon, pour l'accompagner jusqu'à Brest, où il s'embarquoit. La reine d'Angleterre demeura avec son fils le prince de Galles à Saint-Germain, et pria qu'on ne lui allât faire sa cour que les lundis, trouvant qu'il ne lui étoit pas convenable de se livrer beaucoup au public, dans le temps que, selon les apparences, son mari alloit essuyer de grands périls.

Le roi d'Angleterre alla en chaise jusqu'à Brest, mais sa chaise se rompit à Orléans; les gens superstitieux trouvèrent cela de mauvais augure. Il arriva un autre malheur à son équipage, qui s'étoit embarqué. Il y eut un bateau qui se rompit contre les arches du pont de Cé, et un de ses valets de garde-robe, nommé La Bastie, qui étoit celui qui l'avoit toujours suivi fidèlement, se noya. Il prit à sa place un des valets de chambre de Mailly. Sa Majesté Britannique arriva à Brest sans avoir

---

1. Le dimanche 27 février 1689. Le lendemain Jacques II partit en poste pour Brest.

souffert d'autre accident. Elle y trouva une escadre de treize vaisseaux, toute prête à la transporter; mais le temps fut si mauvais qu'il fallut demeurer un assez long temps à Brest. Le vent ayant tourné, le roi s'embarqua; mais à peine l'étoit-il que dans le moment il changea, si bien qu'il fallut rentrer dans le port. Comme il y rentroit, un autre vaisseau, qui sortoit à pleines voiles, vint donner sur celui du roi d'Angleterre, et ce prince courut grand risque, sans l'habileté du capitaine, qui dans le moment fit faire une manœuvre excellente, et le vaisseau du roi en fut quitte pour le mât de beaupré, qui fut rompu.

Après que le grand deuil de la reine d'Espagne fut passé, on recommença les comédies, et l'on croyoit que les appartemens recommenceroient aussi; mais le roi retrancha ces plaisirs, et dit qu'il avoit beaucoup d'affaires; que l'heure des appartemens étoit celle qui lui convenoit le plus pour travailler, et qu'il aimoit mieux employer le beau temps à aller à la chasse. Ainsi ce fut là une occupation de moins pour les courtisans. M. de Duras partit alors avec Chamlay pour se rendre sur les bords du Rhin, et prendre toutes les mesures pour la campagne. Il y avoit de temps en temps de petites escarmouches entre les troupes du roi et celles des Allemands, et le plus souvent nous n'y trouvions pas notre avantage. On jugea que l'on

ne pourroit pas soutenir les places du pays de Cologne, qui étoient Nuys, Kaiserswerth, Linz et Rheinberg; le roi avoit besoin de ses troupes, et ne les vouloit pas exposer sans en tirer quelque avantage, outre que les places étoient si mauvaises que la prise en étoit sûre.

Le départ du roi d'Angleterre pour l'Irlande ne laissa pas une grande espérance au roi de le voir remonter sur le trône. Il n'avoit pas été longtemps en France sans qu'on le connût tel qu'il étoit, c'est-à-dire un homme entêté de sa religion, abandonné d'une manière extraordinaire aux jésuites. Ce n'eût pas été pourtant son plus grand défaut à l'égard de la cour; mais il étoit foible, et supportoit plutôt ses malheurs par insensibilité que par courage, quoiqu'il fût né avec une extrême valeur, soutenue du mépris de la mort si commun aux Anglois. Cependant c'étoit quelque chose qu'il eût pris ce parti-là. On en étoit défait en France, et, selon les apparences, les troupes que le prince d'Orange s'étoit engagé d'envoyer sur les côtes pour faire une diversion alloient passer en Irlande. On donna donc à Sa Majesté Britannique une escadre de dix vaisseaux, et il arriva enfin heureusement en Irlande avec beaucoup d'officiers françois, et avec tous les Anglois et Irlandois qui l'étoient venus trouver, ou qui avoient demeuré en France. Le roi les fit conduire tous à Brest par

différentes routes, à ses frais, et ils y firent un désordre épouvantable. Le roi d'Angleterre, qui avoit été homme de mer étant duc d'York, ne fut pas content de la marine, et le manda au roi. Cela donna des vapeurs à M. de Seignelay. Il y eut des ordres pour faire conduire à Brest toutes les choses nécessaires pour l'Irlande; elles y furent expédiées avec promptitude et en grande quantité, parce que M. de Louvois s'en mêla. On y envoya aussi tout ce qui étoit nécessaire pour un corps raisonnable de cavalerie et pour armer l'infanterie. L'armée du roi d'Angleterre produisit une grande joie en Irlande dans l'esprit des peuples: il y avoit un temps infini qu'ils n'en avoient vu, et ils étoient comme les esclaves des Anglois. Le roi leur conserva leurs privilèges, les augmenta même, et confisqua aux catholiques les biens que l'on avoit autrefois confisqués aux grands seigneurs de la religion anglicane. Il fit Tyrconnel duc pour le récompenser du soin qu'il avoit pris de lui conserver cette île, et de sa fidélité personnelle.

La mort de la reine d'Espagne avoit entièrement indisposé la cour du roi catholique contre la France. La passion que ce prince avoit pour son épouse l'avoit empêché de se déclarer contre nous, malgré les menées de la cour de l'empereur, qui tenoit auprès du roi catholique l'homme d'Allemagne qui avoit le plus d'esprit. C'étoit M. de Mansfeld,

qui avoit épousé Mlle d'Aspremont, veuve du duc de Lorraine, et qui étoit maître de l'esprit du conseil d'Espagne. On sut à la cour à quoi l'on devoit s'attendre des Espagnols, et l'on prévint leurs desseins en leur déclarant la guerre. On ordonna à Rebenac, ambassadeur en Espagne, de revenir incessamment, et tout fut fini de ce côté-là.

La cour étoit fort occupée pour les affaires de la guerre. Il y avoit peu d'argent, il en falloit beaucoup, et le contrôleur général[1] étoit un homme peu capable et peu stylé à son emploi. Il falloit que M. de Louvois, qui l'avoit porté à cette place, l'y soutînt, et travaillât pour lui, et lui-même avoit déjà tant d'affaires qu'il étoit étonnant comment il n'y succomboit pas. Cependant il n'y avoit point à reculer, il falloit cheminer, quoi qu'il en fût : car les ennemis se préparoient très fortement. On fit la destination des armées : il y en devoit avoir une en Allemagne, commandée par M. de Duras; une en Flandre, par le maréchal d'Humières; une en Roussillon, par M. de Noailles, gouverneur de la province; et une au milieu de la France, pour prévenir les désordres dont on étoit menacé par les gens de la religion, et aussi pour qu'elle pût être transportée en quelque endroit que ce

1. Claude Le Pelletier (1630-1711), qui avait succédé, le 11 septembre 1683, à Colbert comme contrôleur général, fut remplacé, le 24 septembre 1689, par Pontchartrain.

fût, en cas que les ennemis fussent assez forts pour faire une descente. Pour le roi, il demeuroit à Versailles, afin d'être toujours dans le milieu du royaume, et de là pouvoir plus aisément donner ses ordres partout. On envoya M. le maréchal de Lorges commander en Guyenne, M. le maréchal d'Estrées dans les deux évêchés de Saint-Pol et de Cornouailles en Bretagne, où les ennemis pouvoient plus aisément faire des descentes; M. de Chaulnes, dans le reste de la Bretagne, qui étoit son gouvernement; M. de La Trousse, en Poitou et pays d'Aunis, quoique Gacé, qui étoit gouverneur de la province, y fût actuellement; mais, afin de lui faire supporter plus patiemment ce désagrément, on le fit maréchal de camp. On laissa le commandement de la Normandie aux lieutenans généraux de la province, Beuvron et Matignon, gens de qualité et honnêtes gens, mais fort peu capables pour la guerre. Beuvron étoit frère de Mme d'Arpajon, que Mme de Maintenon avoit faite dame d'honneur de Mme la Dauphine. Les Beuvrons s'étoient attachés à Mme de Maintenon; cela suffisoit pour ne point recevoir de désagrément, et l'on ne pouvoit pas bien traiter l'un sans faire le même traitement à l'autre. Beuvron, dont je parle, étoit beau-frère de M. de Seignelay, et faisoit fort bien sa charge quand il n'y avoit rien à faire. On lui donna La Hoguette, officier des

mousquetaires, pour maréchal de camp, qui étoit celui sur lequel rouloient les affaires de la guerre. On mit pour commander en Languedoc Broglio[1], lieutenant général, parce qu'il se trouvoit beau-frère de l'intendant, qui étoit homme d'esprit, et en qui la cour avoit beaucoup de confiance. On laissa en Provence Grignan, lieutenant de roi de la province, qui y avoit toujours bien fait ce qu'il avoit à faire. En Dauphiné, l'on y mit Lassay, maréchal de camp, qui étoit d'une famille de robe, mais qui avoit toujours eu la réputation de bon officier. En Béarn, on envoya le duc de Gramont pour représenter seulement, car l'on savoit bien qu'il n'y avoit rien à faire. Telle étoit la disposition des commandemens. On changea beaucoup de gouverneurs de villes particulières parce qu'ils étoient trop vieux, et que les affaires présentes demandoient des gens un peu plus actifs qu'ils ne pouvoient être. On fit faire le tour du royaume à M. de Vauban pour visiter les places maritimes, qui étoient en fort mauvais état, parce qu'elles n'étoient pas du district de M. de Louvois, outre que, tandis que la France n'avoit point d'affaire avec l'Angleterre, il ne pouvoit rien arriver de

1. Victor-Maurice, comte de Broglie (1647-1727), maréchal en 1724. Il avait épousé, en 1666, Marie de Lamoignon (1645-1733), sœur de Nicolas de Lamoignon (1648-1724), intendant de Languedoc en 1685.

mauvais de ce côté-là. Cependant l'on y fit travailler très vigoureusement. La Rochelle fut en fort peu de temps mise en bon état; on travailla à Bordeaux, et Brest fut mis en représentation de défense, car la place vaut si peu de chose par sa situation que rien ne la peut rendre bonne. M. de Vauban ordonna aussi des redoutes le long des côtes dans les endroits où l'on pouvoit faire des descentes, et fit planter des palissades en manière de cheval de frise le long des rivages de la mer. On posta beaucoup de pièces de canon, selon la situation des endroits, pour battre les bâtimens qui pourroient tenter la descente; enfin, toutes les côtes furent, au mois de mai, en état de défense. On déclara la guerre au prince d'Orange et aux Anglois qui l'avoient suivi, et qui avoient contribué à chasser leur prince naturel; on fit marcher des troupes aux endroits de France où l'on croyoit en avoir le plus de besoin; on en fourmilloit depuis le Béarn jusqu'en Normandie.

Cependant chacun songeoit à la cour à son départ. Le prince de Conti, qui n'étoit pas encore rentré dans les bonnes grâces du roi, lui avoit demandé, dans le commencement de l'hiver, et avec instance, un régiment. Le régiment lui fut refusé. Il demanda ensuite d'être brigadier, croyant qu'un régiment tiroit à conséquence, parce que l'on s'y fait des créatures; sa demande lui fut aussi

refusée. Enfin il demanda d'aller volontaire dans l'armée d'Allemagne : on ne le lui put refuser, et il se prépara à y aller avec M. le Duc, qui fut prêt à n'y avoir non plus aucun commandement, car l'on mit son régiment d'infanterie dans Bonn, et celui de cavalerie aussi; et, quand il s'en plaignit, on dit que c'étoit de la faute de M. de Sourdis, à qui l'on avoit mandé d'y mettre un régiment de dragons, et qu'il avoit lu *Bourbon*. On crut que l'on ne pourroit pas aisément tirer le régiment de Bourbon de Bonn; on lui donna un brevet pour commander le régiment de Condé. Cependant à la fin on l'en tira, et il servit à la tête de son régiment. M. du Maine, qui devoit aussi servir en Allemagne, n'y fut pourtant pas employé. On fit venir son régiment en Flandre; mais, en entrant en campagne, on lui donna une brigade à commander, pendant que les princes du sang avoient à peine la simple permission de servir; encore fût-ce beaucoup que l'on leur épargnât le désagrément d'être dans la même armée.

Vers ce temps-là il ne se passa rien de considérable à la cour que le combat du comte de Brionne avec Hautefort-Saint-Chamans[1], qui étoit exempt des gardes du corps, honnête garçon, et assez

---

1. Jacques-François de Hautefort, marquis de Saint-Chamans, mort en 1714.

bien traité de tout le monde. Il avoit chez Mme la princesse de Conti, la fille du roi, une sœur qui étoit fort laide; cependant elle se fit aimer du comte de Brionne, et cette passion dura fort longtemps. Ils se brouillèrent et se raccommodèrent plus d'une fois, comme il arrive dans toutes les passions. Enfin la demoiselle, que l'exemple de la comtesse de Soissons avoit gâtée, comme bien d'autres, qui croyoient que l'on ne les aimoit que pour les épouser, parla de mariage. Je crois que le comte de Brionne le sut. Il s'en moqua. Le frère, en sortant du coucher de Monseigneur, attaqua le comte de Brionne de conversation. Ils allèrent sur le bord de l'étang auprès de l'hôtel de Soissons, qui étoit un chemin peu passant, surtout à l'heure qu'il étoit, et ils s'y battirent. Hautefort fut blessé d'abord, mais il donna un coup d'épée dans la cuisse du comte de Brionne, et lui laissa son épée. Le coup d'Hautefort ne l'empêcha pas de paroître encore le soir; mais le lendemain tout se sut, le grand prévôt fit des informations. Hautefort s'écarta, et fut cassé; on fit si bien que cela ne passa pas pour duel. Le parlement en prit connoissance, et on les mit tous deux en prison : le comte de Brionne à la Bastille, et l'autre à la Conciergerie. La demoiselle alla du château, où elle demeuroit, à l'hôtel de Conti. Elle fut trois semaines ou un mois sans paroître; ensuite elle

revint, et voulut faire comme auparavant. On lui dit de se retirer; elle se mit dans le Port-Royal.

Il partit dans ce temps-là un secours considérable pour l'Irlande. Il y eut une escadre de vingt-deux ou vingt-trois vaisseaux, commandée par le comte de Château-Regnault, qui sortirent de Brest avec beaucoup de bâtimens de charge, tous chargés de ce que l'on avoit pu assembler depuis trois ou quatre mois de choses nécessaires à une armée. Le prince d'Orange avoit aussi mis une flotte en mer, inférieure de deux ou trois vaisseaux à celle du roi. Cette flotte étoit commandée par Herbert, dont la réputation et la capacité étoient beaucoup supérieures à celles de M. de Château-Regnault. On vouloit aller débarquer à Kinsale, petit port d'Irlande, où le roi d'Angleterre avoit descendu quand il étoit arrivé dans l'île, mais l'on apprit que les ennemis étoient postés à portée de là. On tint conseil de guerre, on trouva le hasard trop grand de faire un débarquement à la vue des ennemis; on prit donc le parti d'aller chercher un autre port à l'occident de l'Irlande; on le trouva propre, et on travailla avec beaucoup de vitesse au débarquement à la baie de Bantry. Comme il n'y avoit plus que deux brûlots à décharger, les ennemis parurent, on appareilla pour aller au-devant d'eux; on se canonna beaucoup, mais on ne s'approcha guère. Enfin les ennemis prirent le large,

et voilà ce que l'on appela un combat gagné. Herbert s'y trouva blessé, et les ennemis confessèrent que, si l'on avoit voulu, on auroit mis leur flotte hors d'état de servir, et qu'on leur auroit pris quelques vaisseaux, quoique les anglois soient beaucoup meilleurs voiliers que les nôtres. M. de Château-Regnault se contenta d'avoir fait heureusement son débarquement, et d'avoir par devers lui l'idée ou la représentation d'une bataille gagnée[1]. Il s'en revint content avec un bon vent à Brest, ayant fort peu de monde de tué, et un seul de ses vaisseaux incommodé, qui étoit celui qu'avoit Coëtlogon, dont la dunette et la galerie avoient sauté en l'air. Quand le comte de Château-Regnault fut arrivé, il envoya son neveu à la cour. D'abord la joie y fut grande, mais deux ou trois jours après que chaque officier général, et les plus éveillés des particuliers, eurent envoyé des relations, on ne fut plus du tout content. Ils se jetoient la faute les uns sur les autres de ce que l'on n'avoit pas davantage battu les ennemis; aussi en eurent-ils tous des réprimandes de la cour.

Cependant on travailloit dans les ports avec une grande activité à mettre une grosse flotte en mer; on travailloit aussi à Toulon, où l'on devoit mettre vingt-deux vaisseaux, à ce que l'on disoit, pour la

---

1. La bataille de Bantry eut lieu le 12 mai 1689.

Méditerranée. A Brest et à Rochefort on en devoit mettre plus de quarante ; on envoyoit courriers sur courriers à Brest pour faire avancer, et cependant cela alloit avec une lenteur extraordinaire. M. de Seignelay faisoit marcher Bonrepos, son premier ministre, et tout manquoit.

Malgré cela, il y avoit déjà quelque temps que M. de Duras avoit eu ordre de partir pour se rendre en Allemagne, sur ce que les troupes de l'empereur et celles de l'électeur de Bavière avoient marché sur le Rhin. Elles s'étoient déjà saisies des postes que les troupes du roi avoient abandonnés de l'autre côté, et commençoient à se retrancher dans une île dans le Rhin, entre Philipsbourg et le Fort-Louis, qui en ôtoit la communication. Ils nous eussent trop incommodés s'ils s'y fussent établis. Ils avoient encore un poste fort considérable à portée de là, qui étoit Hausen, où le prince Eugène de Savoie avoit pris poste avec beaucoup de troupes. Le reste de leurs troupes s'étendoit dans le Wurtemberg et dans le petit État de M. de Bade-Dourlach[1] jusqu'à Huningue. On avoit grande peur qu'ils n'attaquassent cette place, qui est fort voisine des Suisses, et l'on n'étoit pas encore trop sûr de leur amitié. Le parti des ennemis y étoit

1. Frédéric VII (1647-1709), margrave de Bade-Dourlach, à la mort de son père, en 1677.

très puissant; la religion mettoit entièrement contre nous les cantons protestans. Le nonce du pape affectoit de persuader aux catholiques que cette affaire-ci n'étoit point une affaire de religion, et se servoit de toutes sortes de raisons pour les mettre contre nous. De plus, nous avions déjà souvent abusé de leur bonne foi. Enfin, tout les portoit à nous devenir contraires, et, quoique les levées eussent été faites l'hiver, comme nous les souhaitions, cependant nous étions peu certains de leur amitié. On avoit fait revenir Tambonneau, qui étoit ambassadeur, il y avoit déjà quelque temps, parce qu'il parloit beaucoup, et ne faisoit que peu de chose. A sa place on y avoit envoyé M. Amelot, qui n'étoit pas un homme tout à fait consommé dans les négociations; mais aussi il avoit un esprit plus posé, plus froid, et par conséquent plus convenable à l'humeur et au naturel des Suisses. Peu de temps après qu'il y fut, il renvoya le traité ratifié, et scellé de tous les cantons. Si nous eussions encore eu les Suisses contre nous, il eût été bien difficile de résister, parce que c'est l'entrée de France la moins fortifiée. Nous n'avions plus alors dans l'Europe que le Danemark qui fût notre allié; mais il étoit trop séparé de nous pour se pouvoir soutenir l'un l'autre. Tous ses voisins étoient ligués contre lui, et parce qu'il étoit allié de la France, et parce qu'il s'étoit saisi des États

du duc de Holstein-Gottorp[1], par droit de bienséance. Mais ce seul allié, nous le pouvions perdre encore[2]. Les intérêts de son frère, le prince Georges, qui naturellement devoit succéder au prince d'Orange, parce qu'il avoit épousé la seconde fille du roi d'Angleterre et que le prince d'Orange n'avoit point d'enfans, le pouvoient détacher en peu de temps de l'alliance qu'il avoit avec le roi.

Le projet de la campagne fut très sage. Les ministres supposoient que tant de différens princes ne pouvoient pas demeurer longtemps unis. La plus grande partie de ceux d'Allemagne sont très pauvres, et ne peuvent subsister, quand ils ont des troupes, que par les quartiers d'hiver qu'ils prennent, ou dans le pays ennemi, ou les uns sur les autres. Le roi étoit bien sûr qu'en ne hasardant rien les ennemis ne pouvoient pas prendre de quartier dans son pays. En Allemagne, il y avoit les pays des princes ecclésiastiques, qui d'ordinaire fournissent les quartiers aux princes protestans; nous tenions la plus grande partie des trois élec-

1. Christiern-Albert (1641-1694), duc de Holstein-Gottorp depuis 1659, dont la sœur, Auguste-Marie, avait épousé, le 15 mai 1670, le margrave de Bade-Dourlach.

2. Christiern V (1646-1699), roi de Danemark le 19 février 1670, dont le frère cadet avait épousé, le 17 août 1688, Anne Stuart, sœur cadette de la femme de Guillaume III.

torats : le roi avoit Mayence et toutes les petites villes qui en dépendent en deçà du Rhin ; le pays de Trèves étoit au moins partagé, car le Mont-Royal d'un côté, et Bonn de l'autre, nous laissoient un grand terrain à notre disposition. A la vérité, les ennemis avoient Coblentz, que l'on avoit manqué l'hiver dernier. Pour celui de Cologne, nous étions maîtres des quatre places fortifiées de l'électeur, qui étoient Bonn, Rheinberg, Nuys et Kaiserswerth. On avoit abandonné Nuys au commencement de l'hiver[1], et ce fut en se retirant que les ennemis battirent la garnison, et que M. de Sourdis, qui commandoit dans tout ce pays, la laissa battre, et s'enfuit. Kaiserswerth demeura sous le commandement de Marcognet. C'étoit une mauvaise place, d'où l'on retira toute la garnison françoise pour y en laisser une allemande. M. de Furstemberg avoit mis dans Rheinberg un Allemand, domestique de feu M. l'électeur de Cologne, en qui il avoit beaucoup de confiance ; mais l'Allemand le trahit, et, avant le commencement de la campagne, prêta serment à M. le prince Clément, concurrent de M. de Furstemberg pour l'électorat de Cologne, et appuyé par les bulles du Saint-Père. Dans Bonn on avoit mis huit bataillons de campagne, un régiment de cavalerie et un de dragons.

---

1. Le 12 mars 1689.

Asfeld commandoit, et on lui avoit donné de bons officiers subalternes. Mayence étoit garni à foison ; on y avoit mis le marquis d'Huxelles pour y commander. M. d'Huxelles étoit l'officier d'infanterie à la mode, et la créature de M. de Louvois. On dit qu'on lui avoit donné quatre cents milliers de poudre, avec douze bataillons des meilleurs qui fussent en France, le régiment des bombardiers, la compagnie des mineurs, un régiment de cavalerie, un de dragons ; M. de Choisy, habile ingénieur, et qui avoit défendu Maëstricht sous M. de Calvo, pour commander sous lui, et trois ou quatre autres bons officiers, en cas qu'il mésarrivât aux premiers. La place n'étoit pas excellente, mais on y avoit travaillé tout l'hiver, et on l'avoit assez bien raccommodée. Le Mont-Royal, qui étoit encore une place pour laquelle il y avoit beaucoup à craindre, d'autant plus qu'elle n'étoit pas encore achevée, étoit fourni de même, et avoit M. de Montal pour y commander. Philipsbourg et Landau étoient encore pourvus de la même manière. Outre cela, le roi avoit beaucoup de troupes répandues dans le Palatinat, pays qu'on avoit juré de ruiner entièrement, parce qu'il étoit trop voisin de l'Alsace, et que celui qui avoit le plus de part à la guerre étoit M. l'électeur palatin[1].

1. Philippe-Guillaume de Neubourg (1615-1690), qui

Quoiqu'on l'appelât alors le *Nestor germanique*, sa prudence s'étoit bien endormie, d'aigrir le roi au point qu'il l'avoit aigri ; il devoit se reconnoître trop petit prince, et trop sous la coulevrine de la France, pour ne pas s'accommoder au temps. Toutes les places du palatin étoient garnies des troupes du roi, et, pendant l'hiver, on avoit tiré tout l'argent que l'on avoit pu du pays. D'abandonner ces places, et de les laisser dans leur entier, c'étoit presque mettre les ennemis du roi dans son pays. On commença par évacuer la plus avancée, qui étoit Heidelberg, capitale du Palatinat. On fit sauter la moitié du château, qui avoit l'air grand, et méritoit des égards. On brûla la moitié de la ville, avec des excès qu'une guerre moins vindicative auroit empêchés. Ensuite on évacua Manheim ; on rasa la ville et la citadelle, en sorte qu'il n'y resta pas une maison, et les ruines même en furent jetées dans le Rhin et dans le Necker. On brûla Worms, qui étoit une petite république sur le Rhin. On en fit autant à Spire, ville appartenante à l'électeur de Trèves, comme évêque de Spire, parce qu'on trouvoit qu'elle pressoit trop l'Alsace. Pour Frankenthal, il fut rasé seulement, parce que, comme l'on avoit Mayence,

---

avait succédé, en 1685, à l'électeur Charles, dernier prince de la branche de Simmern.

il étoit difficile à nos ennemis de s'en rendre les maîtres. On fit un pareil traitement à un grand nombre de petits mauvais châteaux que les troupes du roi avoient occupés pendant l'hiver, et qui pouvoient servir de postes aux ennemis. M. de Duras alla s'établir à Strasbourg, pour attendre le commencement de la campagne. Les Allemands ne s'y mettent jamais de bonne heure; mais nous ne pouvions rien faire pour les prévenir : il falloit voir à quoi ils s'attacheroient. Il y avoit deux places qui n'étoient point achevées, qui étoient Béfort et Landau. On y travailloit à force; ainsi il falloit laisser les troupes, et surtout l'infanterie, tout le plus longtemps que l'on pouvoit dans les places. A l'égard de la cavalerie, il n'étoit pas bon non plus qu'elle campât de trop bonne heure, parce qu'il y en avoit beaucoup de nouvelle, et que, même dans la vieille, on avoit été obligé d'y fourrer beaucoup de compagnies qui venoient d'être tout fraîchement faites; ainsi tout demeura dans les places ou dans des quartiers, jusqu'à ce que les Allemands commencèrent à paroître du côté de la Flandre. M. le maréchal d'Humières, qui étoit à Lille, eut ordre de s'en aller à Philippeville, pour mettre de bonne heure l'armée en campagne. Il eut ordre de l'assembler auprès de Maubeuge, et le fit au commencement de mai, que les ennemis n'avoient pas encore songé à assembler leurs

troupes. Il reprit quelques châteaux, dont les ennemis s'étoient saisis pendant l'hiver, et les fit raser. Il eut le même ordre qu'ont tous les généraux en France : ce fut de ne pas combattre. M. de Waldeck, informé de cet ordre, assembla son armée, l'assembla foible, et donna au maréchal d'Humières de fort belles occasions de le battre. Même le peu de précaution qu'il prenoit alloit ou à la malhabileté ou à l'insolence. Cependant le maréchal, suivant son ordre aveuglément, n'en profita point.

Le premier exploit qui se passa fut en Catalogne, où M. de Noailles, qui commandoit l'armée, composée de deux ou trois vieux régimens d'infanterie, avec quelque cavalerie nouvelle, des dragons de même, et le reste des milices de la province, se saisit de Campredon [1], mauvais village, et d'une tour qui étoit à deux lieues de là. Comme c'étoit là son premier exploit, il envoya un courrier en porter la nouvelle à la cour, et l'on y parla de cette conquête comme de quelque chose de fort considérable. Le poste étoit pourtant de lui-même fort mauvais; il y avoit peu de gens à le défendre, point d'armée à le secourir, les Espagnols n'étant pas assez puissans pour mettre deux mille hommes ensemble dans leur pays.

---

1. Le 23 mai 1689.

On espéroit toujours en France que l'humeur hautaine du prince d'Orange deviendroit insupportable aux Anglois, et, comme nous nous flattons très volontiers, on ne doutoit point de voir en très peu de temps une révolte en Angleterre. Cependant le prince d'Orange avoit été couronné roi d'Angleterre avec de très grands applaudissemens. La convention d'Écosse lui avoit aussi envoyé la couronne, quoique le roi eût encore des partis fort puissans dans le nord de l'Écosse. Le prince d'Orange avoit fait assembler le parlement, qui lui avoit accordé généralement tout ce qu'il lui avoit demandé, c'est-à-dire de l'argent pour payer les troupes hollandoises et pour rembourser les avances que lui avoit faites la Hollande pour son dessein, de l'argent pour sa subsistance, et les moyens d'en tirer pour faire la guerre à la France. Tout cela s'étoit fait avec une tranquillité étonnante. Londres, qui n'étoit point accoutumée à avoir des troupes, en étoit remplie sans oser souffler, et le prince d'Orange, en deux mois, étoit devenu plus maître de l'Angleterre qu'aucun roi ne l'avoit jamais été. Les Anglois, qui avoient chassé leur roi sous prétexte de défendre et conserver leur religion, la voyoient changer entièrement : car le prince d'Orange, tout en faisant semblant d'accommoder les deux religions, c'est-à-dire l'anglicane et la sienne, prétendue ré-

formée, laissoit les ministres de la dernière entièrement les maîtres, et professoit publiquement son calvinisme, à quoi tous les Anglois applaudissoient.

Le prince d'Orange faisoit travailler avec un grand soin à l'armement de la flotte angloise, pour la joindre avec celle des Hollandois. On ne pouvoit pas s'imaginer dans ce pays-là qu'après les dépenses que le roi avoit faites il fût en état de mettre sur pied une flotte assez considérable pour leur opposer, et ils comptoient d'être entièrement les maîtres de la mer. Dans les combats particuliers qui s'étoient donnés de vaisseau à vaisseau, les François avoient presque toujours eu l'avantage, et on avoit fait plus de prises aux ennemis qu'ils ne nous en avoient fait. Ils ne comptoient pas que l'on laissât la Méditerranée entièrement abandonnée et gardée seulement par les galères. Ils savoient que nous avions la guerre contre les corsaires d'Alger, et jugeoient que cette guerre suffisoit pour occuper un nombre assez considérable de vaisseaux. On traitoit pourtant de la paix, mais en traitant nous continuions dans cette hauteur, à quoi nous sommes si bien accoutumés, et depuis si longtemps. Quoique nous ne vissions que des ennemis autour de nous, nous voulions que les Algériens se contentassent d'une trêve, parce qu'il y avoit un grand nombre de leurs gens qui étoient esclaves sur nos galères,

qui nous servoient bien, et que par la trêve on ne rendroit pas; mais les Algériens n'y voulurent point consentir.

Le prince d'Orange comptoit donc que l'armée de mer n'apporteroit aucun obstacle à ses desseins; et par là il regardoit l'affaire de l'Irlande comme une très petite affaire. Ceux qui, dans le commencement, y avoient tenu son parti avoient été battus, et tout s'étoit réfugié dans une place assez bien fortifiée pour une province comme l'Irlande, où il n'y en a aucune. Les Anglois l'avoient fait bâtir pour la sûreté du commerce avec l'Irlande: elle s'appeloit Derry, et, comme c'étoient les marchands de Londres qui l'avoient fait bâtir, ils y avoient ajouté *London,* qui en anglois veut dire Londres, de manière qu'elle s'appeloit Londonderry. Tous les partisans du prince d'Orange s'étoient jetés dedans, et en cédèrent le commandement à un Anglois qui avoit été ministre. Le roi d'Angleterre donna ses ordres pour la faire investir, sans pourtant quitter Dublin. Sa Majesté Britannique avoit deux officiers d'infanterie françoise que le roi lui avoit donnés pour aller avec lui, qui étoient Maumont, capitaine aux gardes et maréchal de camp, et Pusignan, colonel d'infanterie et brigadier. Il y avoit longtemps qu'ils servoient tous deux, mais avec cela ils étoient au nombre des officiers de médiocre capacité; cepen-

dant ils pouvoient passer pour bons en Irlande, où il n'y en avoit point de meilleurs. Les troupes qu'ils commandoient étoient fort mal disciplinées; celles qui étoient dans Londonderry l'étoient tout aussi mal; mais les Anglois ont pour la nation irlandoise un mépris qui leur donnoit un air de supériorité. Maumont fut tué en allant reconnoître la place, et l'autre, peu de jours après, voyant une sortie que les ennemis faisoient assez en désordre, crut qu'il n'y avoit qu'à les pousser avec le peu de gens qu'il avoit. Il ne s'aperçut pas d'une embuscade que l'on avoit dressée: il fut coupé, et il y périt avec beaucoup de gens. Il ne restoit plus d'officiers sur qui l'on pût faire rouler le siège, car Rosen, qui étoit le meilleur que le roi eût envoyé en Irlande, étoit un Allemand, très bon officier de cavalerie, mais qui en sa vie n'avoit rien su qui regardât l'infanterie. On se contenta de tenir bloqué Londonderry, dans l'espérance qu'il seroit obligé de se rendre, parce que la quantité de gens qui s'étoient retirés dedans ne pouvoient subsister longtemps, et l'on comptoit aussi qu'ils ne seroient pas secourus. On prit deux petits forts qui gardoient la rivière par où l'on y pouvoit jeter du secours; on fit faire ensuite une estacade pour empêcher les bâtimens de passer de nuit, et l'on employa le peu d'artillerie qu'il y avoit pour la défendre.

Tous les jours il nous venoit de fausses nouvelles de ce pays-là. Il y eut des vaisseaux anglois qui, après le combat de Bantry, se détachèrent; le bruit fut d'abord qu'ils s'étoient venus rendre au roi, mais il se trouva qu'ils étoient allés pour tenter le secours de Londonderry, qu'ils tentèrent d'abord fort inutilement; mais dans la suite ils trouvèrent moyen de rompre l'estacade et de porter dans la ville un secours considérable, qui fit qu'on leva le blocus et qu'on ne songea plus au siége de cette place. Il y eut même des révoltés qui se saisirent encore d'une autre petite place dans les marais; mais le roi d'Angleterre y envoya Hamilton, qui étoit lieutenant général de ses armées, et qui avoit été longtemps colonel d'infanterie en France. On l'avoit chassé de la cour, parce qu'il s'étoit rendu amoureux de la princesse de Conti, fille du roi, et qu'il paroissoit qu'elle aimoit bien mieux lui parler qu'à un autre. Hamilton défit ces revoltés, qui étoient en fort petit nombre.

Cependant la reine d'Angleterre étoit à Saint-Germain dans une tristesse et un abattement épouvantables. Ses larmes ne tarissoient pas. Le roi, qui a l'âme bonne et une tendresse extraordinaire, surtout pour les femmes, étoit touché des malheurs de cette princesse, et les adoucissoit par tout ce qu'il pouvoit imaginer. Il lui faisoit des

présens, et, parce qu'elle étoit aussi dévote que malheureuse, c'étoient des présens qui convenoient à la dévotion. Il avoit aussi pour elle toutes les complaisances qu'elle méritoit : il la faisoit venir à Trianon et à Marly, aux fêtes qu'il y donnoit; enfin il avoit des manières pour elle si agréables et si engageantes que le monde jugea qu'il étoit amoureux d'elle. La chose paroissoit assez probable; les gens qui ne voyoient pas cela de fort près assuroient que Mme de Maintenon, quoiqu'elle ne passât que pour amie, regardoit les manières du roi pour la reine d'Angleterre avec une furieuse inquiétude. Ce n'étoit pas sans raison, car il n'y a point de maîtresse qui ne terrasse bientôt une amie. Cependant le bruit de cet amour ne fut que l'effet d'un discours du public, fondé sur les airs honnêtes que le roi ne pouvoit s'empêcher d'avoir pour une personne dont le mérite étoit aussi avoué de tout le monde que celui de la reine d'Angleterre, quand même elle n'eût été que particulière.

M. de Lauzun étoit le seul François considérable qui eût eu part à l'affaire d'Angleterre, parce qu'il étoit le seul qui y fût.

Cependant Sa Majesté Britannique crut lui avoir des obligations infinies, et le laissa en partant dans la confidence de la reine. A proprement parler, M. de Lauzun étoit le ministre d'Angleterre en

France. Il n'avoit jamais été aimé de M. de Louvois, mais il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour gagner les bonnes grâces de Mme de Maintenon. Il savoit bien qu'il n'y avoit que ces deux côtés pour pouvoir approcher le roi, et peut-être comptoit-il celui de Mme de Maintenon comme le plus sûr. Il jugeoit, avec tout le monde, que Mme de Maintenon ne regardoit point M. de Louvois comme son ami : au contraire, elle ne le regardoit que comme un ministre utile au roi, un ministre qui étoit bien avec son maître, sans qu'elle y eût contribué, et qui étoit bien dans son esprit avant elle. Mais M. de Seignelay, elle le regardoit comme sa créature : quoiqu'elle ne fût pas liée de droit fil avec lui, elle l'étoit par ses sœurs, Mme de Beauvillier et Mme de Chevreuse. M. de Lauzun crut donc qu'il feroit un grand coup pour lui, et qui plairoit fort à Mme de Maintenon, de tirer l'affaire d'Irlande des mains de M. de Louvois pour la mettre dans celles de M. de Seignelay. Il persuada si bien la reine d'Angleterre que cela fut fait, et peut-être au grand contentement de M. de Louvois, qui ne pouvoit pas être généralement chargé de tout.

Sa santé n'étoit pas aussi robuste qu'elle paroissoit; il n'étoit jamais longtemps sans avoir des accès de fièvre, et ne savoit ce que c'étoit que de se ménager dans un temps comme celui-ci. M. de

Seignelay avoit la marine, et il paroissoit probable que, comme tous les passages d'Irlande dépendoient de lui, le roi d'Angleterre seroit mieux servi. Ce n'est pas que sous la direction de M. de Louvois, qui fut à la vérité pendant peu de temps, il n'y eût une grande profusion de toutes les choses nécessaires, et cela étoit allé si loin qu'elles ne purent pas toutes passer avec le roi d'Angleterre, ni avec la flotte qui suivit. Il en demeura même encore quantité à Brest.

Il y avoit déjà longtemps que la Dauphine[1] étoit malade, et qu'elle ne voyoit presque personne. On n'avoit aucune foi à son mal; cependant elle étoit enflée et maigrissoit fort. Les médecins ne lui faisoient rien du tout. A la fin de l'hiver elle s'étoit mise entre les mains d'une femme qui lui avoit donné d'abord quelque soulagement, et qui, en effet, l'avoit fait désenfler, mais cela étoit revenu; ensuite elle s'étoit remise encore une fois entre les mains des médecins. Enfin ils avouèrent leur ignorance. Mme la Dauphine voulut tâter des empiriques : on en consulta beaucoup. Enfin elle demanda au roi la permission de se mettre entre les mains d'un prêtre normand, dont le maréchal de Bellefonds étoit en-

---

1. Marie-Anne-Christine de Bavière, née le 28 novembre 1660, mariée au Dauphin le 7 mars 1680.

têté, et qui se donnoit pour un homme à divers secrets. Son premier métier avoit été, demeurant au collège de Navarre, d'apprendre à siffler à des linottes. Un de ses amis, souffleur de sa profession, lui laissa en mourant tous ses secrets, et le prêtre s'en servit heureusement. Cela établit sa réputation. Il se trouva en Normandie auprès de chez le maréchal, qui est homme à s'entêter fort aisément. Il vanta le prêtre, et enfin lui établit une réputation d'habileté qu'il ne méritoit nullement. Ce fut l'homme dont Mme la Dauphine se servit. Elle s'en trouva bien dans le commencement, et redevint ensuite dans le même état. Peu de gens se soucioient de cette princesse, parce qu'elle ne contribuoit ni à la fortune des personnes, ni aux plaisirs de la cour. Il y avoit un temps assez considérable que M. de La Trémoïlle faisoit l'amoureux d'elle publiquement. Il étoit à la vérité parfaitement bien fait, mais d'une laideur choquante, et l'on peut dire non commune. On l'accusoit d'avoir l'esprit à l'avenant. On étoit si accoutumé à le voir lorgner que personne n'y faisoit pas la moindre attention, et l'on ne s'avisoit pas de faire le tort à Mme la Dauphine de croire qu'elle l'aimât. Cependant quelques gens osèrent à la fin le penser. Mme la Dauphine lui parloit même plus souvent qu'à un autre, parce qu'il se présentoit plus souvent à elle. On n'a pu

savoir si M. de La Trémoïlle avoit pris la liberté de lui découvrir sa passion un peu plus évidemment que par des lorgneries; mais enfin la Dauphine lui fit dire par la d'Arpajon, sa dame d'honneur, de ne se plus présenter devant elle.

Cela se seroit passé entre eux trois, et peut-être Monseigneur, à qui Mme la Dauphine pouvoit l'avoir dit, si M. de La Trémoïlle ne se fût avisé d'en aller porter sa plainte au roi, qui lui répondit que Mme la Dauphine étoit sage, qu'elle avoit ses raisons pour cette défense, et que peut-être le tort qu'elle avoit eu c'étoit de ne l'avoir pas faite plus tôt.

Dans ce temps-là il se passa une autre scène assez considérable à l'égard de Mme la Duchesse[1].

Elle étoit des plus jeunes et des plus éveillées, et rassembloit chez elle ce qu'il y avoit de plus jeunes femmes, à la tête desquelles étoit Mme de Valentinois, fille de M. d'Armagnac, plus coquette elle toute seule que toutes les femmes du royaume ensemble.

Dès l'hiver il y avoit eu une grande affaire. M. de Marsan[2], de qui Mme la Duchesse s'étoit

1. La duchesse de Bourbon.

2. Charles de Lorraine (1648-1708), comte de Marsan, frère du comte d'Armagnac et du chevalier de Lorraine.

moquée pendant qu'il étoit amoureux de la cadette Gramont, s'avisa de lorgner Mme la Duchesse, à ce qu'on dit pour se venger d'elle, et pour en faire un sacrifice à sa maîtresse. Mme la Duchesse répondit aux lorgneries. M. de Marsan écrivit; Mme la Duchesse fit réponse. Ces sortes de vengeances avec une aussi jolie personne, et du rang de Mme la Duchesse, retombent bien souvent sur les maîtresses. Je crois que cela fût arrivé, car les deux meilleurs amis de M. de Marsan, qui étoient Cominges et Mailly, étoient amoureux chacun d'une fille de Mme la Duchesse: le premier d'une Mlle de Dorée, qu'il y avoit longtemps qui faisoit l'amour, et qui l'avoit fait avec le prince d'Harcourt avant que d'entrer chez Mme la Duchesse, l'autre d'une Mlle de La Roche-Aynard. Elles étoient toutes deux favorites de Mme la Duchesse, et lièrent ce commerce. Il fut découvert. M. le Prince s'en plaignit au roi. Le roi lui dit qu'il n'avoit qu'à faire ce qu'il voudroit, qu'il ne se mêloit plus de la conduite de Mme la Duchesse. Mme la Duchesse fut bien grondée. Le roi ne voulut pas lui en parler, mais il dit à Mme de Maintenon de le faire. Mme de Maintenon en parla à Mme la Duchesse, qui se mit à lui rire au nez, et dit qu'elle n'avoit écrit que pour se moquer de M. de Marsan.

A cette affaire se mêla un autre incident: M. le

Prince [1], qui, quand il veut savoir quelque chose, y prend tous les soins imaginables, mit des gens en campagne pour savoir ce qui se passoit chez Mme la Duchesse. On lui vint rapporter que l'on avoit vu sortir de chez elle un homme qui se cachoit. M. le Prince envoya quérir Mme de Moreuil, qui étoit la dame d'honneur, pour savoir qui étoit cet homme; Mme de Moreuil jura qu'il n'en étoit point entré, et que Mme la Duchesse avoit demeuré tout le jour seule dans son cabinet avec Mme de Valentinois. On fit de grandes perquisitions : enfin on trouva que c'étoit un peintre que Mme de Valentinois avoit fait venir, pour avoir un portrait en petit à donner, à ce qu'on dit, à M. de Barbezieux [2], qui étoit son amant. Elles furent grondées au dernier point. Elles en fondirent en larmes, et l'on interdit à Mme la Duchesse tout commerce avec Mme de Valentinois; mais elles se rejoignirent bientôt, et puis il n'en fut plus parlé.

Tout cela demeura pendant quelque temps dans une assez bonne intelligence; mais, peu après le départ de M. le Duc pour l'armée, il y eut une nouvelle scène, ou plutôt une continuation de la

1. Le prince de Condé, beau-père de Mme la Duchesse.
2. Louis-François-Marie Le Tellier (1668-1701), marquis de Barbezieux, troisième fils de Louvois, auquel il succéda, en 1691, au Ministère de la guerre.

première. M. le Prince en reparla au roi, mais avec plus de chaleur. Enfin les filles furent chassées. Mlles de Dorée et de La Roche-Aynard allèrent dans des couvens, Mlle de Paulmy demeura chez Mme la Princesse, et se maria peu de temps après. Le roi ordonna que Mme la Duchesse seroit toujours avec Mme la Princesse; que, quand elle iroit à Chantilly, elle ne recevroit pas de visite dans son appartement. Rien de tout cela ne fut exécuté, hormis qu'elle n'eut plus la compagnie de ses filles.

Les armées étoient en campagne : celle de M. le maréchal d'Humières dans le pays ennemi; M. de Duras dans le pays de Mayence avec de la cavalerie seulement, ayant laissé toute son infanterie dans les places, et surtout à Landau. La disposition de celle des ennemis étoit que M. de Bavière[1] devoit être à la tête du haut Rhin; on donna de ce côté-là un corps de cavalerie à commander au comte de Choiseul. M. de Lorraine[2] devoit occuper le Palatinat et l'électorat de Mayence; M. de Saxe[3] devoit être dans le pays de Trèves, et joindre M. de Lorraine quand il en

1. L'électeur.

2. Charles V (1643-1700), qui, en 1687, avait remporté la victoire de Mohacz contre les Turcs.

3. Jean-Georges III (1647-1691), électeur de Saxe en 1680. En 1686, il était entré dans la ligue d'Augsbourg.

auroit besoin, et M. de Brandebourg, avec les troupes de Munster et des troupes de Hollande, dans l'électorat de Cologne. L'empereur avoit laissé M. de Bade [1] en Hongrie, pour faire tête aux Turcs avec une armée médiocre.

L'électeur de Brandebourg fut le premier qui attaqua quelque chose. Il s'étoit déjà saisi de Nuys quand les troupes du roi l'avoient abandonné. On avoit aussi retiré toutes les troupes françoises de Kaiserswerth, et l'on y avoit laissé une garnison allemande. Ce fut à cette place, qui étoit mauvaise, que s'attaqua M. l'électeur de Brandebourg. Il ne fut que trois jours devant : le quatrième, la garnison allemande obligea Marcognet, qui en étoit gouverneur, et qui étoit François, de se rendre. Le roi n'avoit plus de place où il y eût de ses troupes que Bonn. M. le cardinal de Furstemberg en étoit parti quand il avoit vu les troupes de M. l'électeur s'approcher du pays de Cologne, et étoit venu demeurer à Metz. Cependant M. l'électeur de Brandebourg, n'osant pas attaquer Bonn dans les règles avec son armée, se contenta de l'investir, et, peu de temps après, il résolut de la bombarder. M. de Lorraine étoit

1. Louis-Guillaume Ier (1655-1707), margrave de Bade, filleul de Louis XIV, et qui s'était distingué dans la guerre contre les Turcs.

arrivé à Francfort, et tous les princes dont les troupes composoient l'armée qui devoit agir de ce côté-là s'y étoient rendus. On y tenoit force conseils de guerre, où l'on ne décidoit rien : chacun parloit selon son intérêt; tous vouloient que l'on attaquât une place, mais chacun vouloit que ce fût celle qui étoit la plus près de ses États, et par conséquent celle qui les pouvoit le plus incommoder. La ville de Francfort vouloit absolument Mayence, et offroit une somme considérable, et de fournir tout ce qui seroit nécessaire pour les frais du siège. Cela étoit tentant; mais M. de Lorraine n'y opinoit pas, parce qu'il avoit peur de risquer sa réputation : il savoit la quantité de troupes qu'il y avoit dans la place. Le marquis d'Huxelles avoit de la réputation, parce que M. de Louvois l'avoit élevé en très peu de temps. M. de Duras étoit en Alsace avec une armée considérable : tout cela faisoit douter du succès du siège.

L'Espagne avoit une envie démesurée de voir des enfans à son roi. Peu de jours après que la reine fut morte, on proposa au Roi Catholique de se remarier, et on lui fit voir les portraits de l'infante de Portugal, de la princesse de Toscane et de la troisième fille de l'électeur palatin, dont l'aînée avoit épousé l'empereur, et la seconde le roi de Portugal. On ne sait si ce fut le goût, dont il n'avoit guère, qui prévalut, ou les con-

seils de ses ministres, qui étoient l'écho de M. de Mansfeld, mais il choisit la fille de l'électeur palatin [1], qui étoit des trois la moins belle. On demanda des vaisseaux au roi de Portugal pour l'aller chercher. Le ministre du roi obligea le roi de Portugal à n'en point donner. M. de Mansfeld fut choisi par le roi d'Espagne pour l'aller épouser. Il s'embarqua sur un vaisseau portugais, passa en Angleterre, vit le prince d'Orange comme roi, ce qu'avoit déjà fait l'ambassadeur d'Espagne, et l'envoyé de l'empereur prit des ordres du prince d'Orange pour qu'on lui fournît en Hollande tous les vaisseaux qui seroient nécessaires pour la sûreté du passage de la reine, et s'en alla à la cour de l'empereur.

La flotte de la Méditerranée se mit en mer sous le commandement du chevalier de Tourville; l'on publioit que ce n'étoit que pour la Méditerranée : cependant il ouvrit ses ordres secrets, et trouva que c'étoit pour passer dans l'Océan, et venir à Brest joindre le reste de l'armée navale. Elle étoit composée de vingt-deux vaisseaux de guerre. Il y en avoit beaucoup parmi qui ne pouvoient soutenir ni un combat ni l'effort d'une tourmente. On n'avoit voulu que paroître, et mettre beau-

1. Marie-Anne de Neubourg (1667-1740), mariée à Charles II le 28 août 1689, l'héroïne de *Ruy Blas*.

coup de vaisseaux sur mer. La flotte fut longtemps à passer; on pressoit extrêmement l'armement de Brest; on envoyoit courriers sur courriers au maréchal d'Estrées, qui étoit vice-amiral, et qui comptoit de commander toute cette flotte. Jamais la France n'en avoit mis une si nombreuse sur pied, et jamais elle n'avoit paru plus nécessaire. On savoit la jonction de beaucoup de vaisseaux hollandois avec les anglois, et qu'ainsi ils ne manqueroient pas de mettre les premiers en mer. On avoit beau presser pour les nôtres, cela étoit inutile, parce qu'il manquoit une infinité de choses qu'il falloit qui vinssent de différens endroits, et l'on n'alloit pas commodément des ports de la Manche à ceux de l'Océan, de manière que les Anglois nous tenoient une infinité de choses bloquées. On attendoit un gros vaisseau de Dunkerque, qu'on n'osa faire joindre. Nos matelots n'étoient pas en grand nombre; la religion en avoit fait évader une infinité, et des meilleurs, et il en falloit un furieux nombre. On fut donc obligé de prendre des bateliers de la rivière de Loire pour les remplacer, mais il falloit les dresser; tout cela demandoit du temps, et, à la cour, on n'en vouloit pas donner. M. de Seignelay donna ses ordres pour que tout ce qui étoit nécessaire tâchât au moins d'arriver, et il partit de Versailles pour se rendre à Brest, où le maréchal d'Estrées

le reçut fort bien, quoique dans le fond du cœur ils ne fussent nullement amis. Ils eurent une conférence sur la marine, et, dans la conférence, M. de Seignelay lui donna une lettre du roi, qui lui marquoit qu'étant informé des desseins des ennemis il le croyoit plus nécessaire à commander le long des côtes les troupes qu'il avoit qu'à commander l'armée navale. La lettre étoit fort douce, mais il n'y avoit miel qui pût faire avaler un tel poison. Le maréchal sentit le dégoût de celui-ci aussi vivement qu'on le peut sentir. On lui avoit fait toujours, et dans tous les temps, commander les flottes; il avoit toute l'expérience que l'on peut avoir, il étoit revêtu d'une grande dignité, et on lui ôtoit sa fonction dans le temps qu'elle étoit la plus brillante, sous un fort mauvais prétexte, pour la donner à un homme dont la dignité, le mérite et la naissance, étoient fort inférieurs au maréchal. Mais celui à qui on la donnoit étoit un homme soumis, qui de tous temps avoit été des plaisirs de M. de Seignelay, et qui étoit le seul homme de la marine pour qui il eût une sorte de confiance et d'amitié. Le maréchal soutint ce coup avec douleur, mais sans bassesse, et partit pour aller donner ses ordres où le roi lui ordonnoit. M. de Seignelay cependant trancha du maître dans la marine, comme font tous les ministres du roi chacun dans leur district, donna des or-

dres signés *Louis*, et plus bas *Colbert*. Il étoit enfin général en tout, hors qu'il ne donnoit pas le mot, et même il en avoit et les habits et la mine. Dans sa pénible (?) fonction il parla d'aller attaquer les ennemis jusque dans leurs ports, exagéra le peu de cas que le roi faisoit des combats de mer qui s'étoient donnés jusqu'à lui, et dit qu'il prétendoit que ces combats fussent dorénavant plus décisifs, et que l'on allât d'abord à l'abordage. Il s'embarqua, demeura quelque temps embarqué, et fit faire de grandes provisions. En un mot, il n'y eut personne qui n'eût cru qu'il alloit tout de bon commander l'armée. Quand on sut cette nouvelle à la cour, elle parut fort extraordinaire. Tout le monde, grands et petits, s'y trouvoit intéressé, et il n'y avoit personne qui ne songeât que, puisque l'on faisoit un aussi grand tort à un homme de la dignité du maréchal d'Estrées, on devoit s'attendre à pis. M. de Seignelay s'ennuya bientôt sur son vaisseau : on n'avoit nulle nouvelle de la flotte de la Méditerranée; cependant les ennemis parurent à la hauteur d'Ouessant, qui est une petite île à huit lieues de Brest, et parurent au nombre de soixante vaisseaux. On avoit de petits bâtimens de garde, qui en vinrent avertir. Le maréchal d'Estrées s'en revint incessamment à Brest, parce que c'étoit la grande affaire. M. de Seignelay, qui n'avoit plus d'affaires,

songea à ses plaisirs, joua gros jeu, fit l'amour aux dames de Brest, conserva peu le *decorum* de ministre, laissa promener les ennemis huit ou dix jours le long des côtes, et souffrit qu'il vînt une escadre de dix-huit ou vingt vaisseaux à demi-lieue de la côte et à quatre de Brest. Pendant ce temps-là pourtant le convoi qu'il attendoit des ports de la Manche arriva fort heureusement. Il lui vint aussi des vaisseaux de Rochefort, chargés de ce qui manquoit pour la flotte. Il lui vint des matelots de tous côtés. Enfin cette flotte, à qui tout manquoit huit jours avant qu'il arrivât, mais à un tel point que les officiers ne vouloient pas même monter sur leurs vaisseaux, fut pourvue de tout au delà de ce qu'il falloit.

Malgré cette heureuse réussite et les plaisirs que prenoit M. de Seignelay, il ne laissoit pas d'avoir ses heures de chagrin. La flotte de Provence n'arrivoit pas; on avoit nouvelle qu'elle avoit passé à Cadix il y avoit bien du temps. Celles des ennemis étoient justement au passage pour arriver à Brest; on avoit envoyé au-devant des vaisseaux qui ne revenoient pas. On lui rendoit aussi compte de l'inquiétude du roi. Elle augmentoit la sienne, d'autant plus qu'il avoit emporté l'armement du roi à lui, et que tous les autres ministres n'en avoient pas été d'avis. Il se lassa enfin de voir continuellement cette escadre

des ennemis s'avancer du côté de Brest; il en fit sortir une de dix vaisseaux de la rade, pour donner la chasse aux ennemis quand ils paroîtroient: cela leur fit tenir un peu bride en main. Le vent avoit toujours été assez bon aux ennemis; il changea un soir, et fut si violent qu'il les obligea de quitter Ouessant et de se retirer aux côtes d'Angleterre. Ce vent, qui leur étoit contraire, étoit bon à l'armée de Provence. Tourville, qu'il y avoit deux jours qui étoit à vingt lieues de Brest, et qui avoit su, par un petit bâtiment anglois qu'il avoit pris, que l'armée des ennemis étoit à la hauteur d'Ouessant, jugeant qu'ils n'avoient pas pu demeurer en cet endroit, fit donner toutes les voiles et arriva dans l'endroit où se tenoit ordinairement leur escadre. Il y avoit vingt-quatre heures qu'ils s'en étoient retirés; ainsi son arrivée fut due à un coup du Ciel, car il eût été obligé de s'en retourner ou d'aller à Rochefort, si les ennemis eussent encore demeuré longtemps là. La joie de son arrivée fut grande à Brest, et encore plus grande à la cour, où l'on commençoit d'en désespérer.

On avoit déjà commencé à faire marcher en Flandre les troupes de Guyenne; le maréchal de Lorges avoit eu aussi avis qu'on l'en tireroit bientôt. Il n'y avoit plus d'autres troupes qu'en Bretagne et en Normandie. Elles eurent aussi ordre

de marcher en Flandre, aussitôt que le courrier eut apporté la nouvelle de l'arrivée de M. de Tourville.

La chose du monde que l'on souhaitoit le plus en France, et qui nous étoit la plus importante dans la conjoncture présente, étoit la mort du pape. On apprit qu'il étoit malade à l'extrémité. Lavardin, qui avoit été envoyé ambassadeur à Rome, parce qu'on n'en avoit pas pu trouver d'autre qui y voulût aller, dans l'assurance où l'on étoit à peu près de ne pas réussir à une si pénible négociation, avoit été rappelé. Ce ministre s'étoit fort mal gouverné avec le cardinal d'Estrées, et avoit pris des engagemens tout contraires aux siens, et à tous ceux que la France avoit. Avant que de partir de Paris il avoit commencé à prendre des liaisons avec l'abbé Servien, qui avoit été envoyé par le pape pour apporter la barrette aux cardinaux nommés. L'abbé Servien étoit ennemi particulier du cardinal. Il étoit François, mais établi à Rome depuis longtemps avec une charge chez le pape, et vouloit faire sa fortune indépendamment de la France. Cet abbé donna à Lavardin des vues toutes contraires à celles qu'il devoit prendre; d'autant plus que l'intention du roi et de M. de Croissy, secrétaire d'État des étrangers, étoit que l'ambassadeur ne fît rien que de concert avec le cardinal, qui étoit

un homme d'un esprit supérieur, qui depuis longtemps étoit à Rome, qui outre cela y avoit fait beaucoup de voyages, et par conséquent connoissoit beaucoup mieux cette cour qu'un homme qui n'y faisoit que d'arriver. Dans toutes les affaires qui se rencontrèrent pendant l'ambassade de Lavardin, il jetoit la faute sur le cardinal d'Estrées; mais lui, plus sage et plus posé, ne donnoit des coups à Lavardin que quand ils pouvoient bien porter.

On avoit donné à l'ambassadeur beaucoup d'officiers de marine et des gardes pour l'accompagner à Rome, afin qu'il ne lui arrivât rien. Il rendit tous ces gens-là mal contens de ses manières, de sa mauvaise chère, de son peu d'apparat, au lieu que le cardinal d'Estrées gagnoit le cœur à tous par ses manières honnêtes et par sa magnificence. Enfin, pendant deux ans et demi que Lavardin fut ambassadeur à Rome, il ne s'attira que beaucoup de brocards, dépensa bien de l'argent, ne parut guère, et ne réussit à aucune de ses négociations. Cela n'étoit pas bien étonnant, vu l'obstination du pape et la haine qu'il portoit au roi et à la nation, haine qui n'a que trop paru par la manière dont il a engagé toute l'Europe contre nous, et par le peu de secours qu'il voulut accorder au roi d'Angleterre, qui perdoit son royaume parce qu'il étoit trop zélé catholique. Ce

roi, en partant de France, avoit envoyé M. Porter, homme de beaucoup d'esprit, pour tâcher de tirer du secours de Sa Sainteté, qui ne lui donna pour tout reconfort que des chapelets et des indulgences, chose fort peu nécessaire à d'autres qu'à des dévots consommés, et qui n'étoit d'aucune utilité pour reconquérir un royaume. Porter s'en revint fort peu édifié de Sa Sainteté, qui disoit envoyer à l'empereur, pour faire la guerre contre les Turcs, un argent que l'empereur employoit contre le roi.

Quand on vit le peu de succès de l'ambassadeur dans ces affaires, la dépense furieuse qu'il faisoit au roi et le besoin qu'on avoit d'officiers, on lui envoya ordre de revenir. Le pape ne se portoit pas bien; la reine de Suède [1], qui ne nous aimoit pas, et le cardinal Azzolini [2], qui étoit ennemi déclaré de la France et avoit part à la confiance du pape, étoient morts à peu de temps l'un de l'autre. Il y avoit eu, disoit-on, une prédiction sur leur mort, et l'on y joignoit aussi celle du pape. Sa mauvaise santé et son âge, qui passoit quatre-vingts ans, étoient la plus sûre prédiction.

---

1. La célèbre Christine, fille de Gustave-Adolphe, née en 1626, qui mourut à Rome le 19 avril 1689.

2. Decio Azzolini. Il mourut le 8 juin, âgé de soixante-sept ans.

Quelques gens ont cru que sa mort, que l'on prévoyoit prochaine, eut plus de part au rappel de Lavardin que son peu de progrès dans les négociations.

Dans toutes les petites affaires qui se passèrent en Flandre, les troupes du roi, quoiqu'il y en eût beaucoup de nouvelles dans l'armée, avoient l'avantage sur celles des ennemis; mais ils en avoient un autre, qui étoit qu'il en désertoit un nombre infini des nôtres, et que des leurs il n'en désertoit point. L'affaire la plus considérable qu'il y eut fut un détachement où Saint-Gelais commandoit. On tomba sur une partie des gardes à cheval du roi d'Espagne aux Pays-Bas. Ils témoignèrent une bravoure extraordinaire et revinrent jusqu'à cinq fois à la charge : ils furent pourtant tous tués et faits prisonniers. Comme la cavalerie des Espagnols n'étoit pas montée, les gouverneurs des places faisoient ce qu'ils pouvoient pour la monter à nos dépens et envoyoient beaucoup de partis pour prendre des chevaux au fourrage. Il y en eut un d'assez insolent pour venir se mettre entre les gardes pour prendre des chevaux dès le soir à l'abreuvoir, et il fut assez indiscret pour tirer. Rien ne le pouvoit mieux faire découvrir, aussi le fut-il; et le bruit en vint aussitôt au quartier général que les gardes étoient attaqués. Tous les jeunes gens qui y étoient montèrent à cheval, et

poussèrent sans savoir ce que c'étoit. Le prince de Rohan, fils de M. de Soubise, eut le genou cassé, Nogaret un cheval tué sous lui et le bras un peu égratigné. Tout le parti fut sacrifié, il ne s'en sauva pas un seul. C'étoient là les grandes affaires du maréchal d'Humières, à cause des ordres qu'il avoit. Pour ce qui regardoit l'armée de M. de Duras, on n'y avoit point encore vu d'ennemis, et il n'y avoit eu que de la cavalerie rassemblée.

M. de Lorraine avoit envoyé à l'empereur pour savoir s'il vouloit absolument que l'on assiégeât Mayence, et lui en remontrer les inconvéniens. Il en reçut l'ordre et s'y disposa. La nouvelle vint à Versailles de cette résolution. La joie en fut grande; le roi même et M. de Louvois dirent que si les ennemis avoient pris un conseil d'eux ils n'auroient pas fait autre chose. Il y eut beaucoup de paris à la cour qu'ils l'attaqueroient ou qu'ils ne l'attaqueroient pas; le maréchal de Bellefonds, qui tient de l'extraordinaire en tout, paria encore, trois jours après que la nouvelle fut venue de l'ouverture de la tranchée, qu'ils ne l'attaqueroient pas. Mayence étoit un si grand événement que tout le monde avoit les yeux attachés dessus[1].

L'empereur s'avança à Neubourg pour le ma-

1. Cette ville capitula le 18 septembre 1689, après sept semaines de tranchées ouvertes.

riage de la reine d'Espagne. Il devoit [illegible] suite à Augsbourg pour tâcher de faire déclarer [illegible] fils roi des Romains, qui étoit déjà roi d'H[illegible]. Jamais il ne pouvoit prendre une plus belle [illegible]sion : toute l'Allemagne étoit dans ses intérêts, protestans et catholiques, et c'étoit peut-être [illegible] seule fois que cela s'étoit ainsi rencontré ; et [illegible] avoit un temps où le roi ne pût lui apporter d'[illegible]stacle, c'étoit celui-là.

M. de Bavière se rendit à Mayence. M. [illegible] Lorraine y disposa ses attaques et en fit trois, [illegible] furent celle de l'empire, celle des Saxons et [illegible] des Bavarois. L'armée n'étoit composée que [illegible] quarante mille hommes ; la quantité de troupes qu'il y avoit dans Mayence faisoit qu'ils étoient obligés de monter une tranchée très forte, et leurs troupes en étoient fort fatiguées. Quand M. de Duras vit le siège en train, il commença à rassembler son armée, fit joindre la cavalerie et l'infanterie, passa le Rhin à Philipsbourg, entra dans le Palatinat, et voulut occuper les postes que remplissoient des troupes de M. l'électeur de Bavière, commandées par M. de Seréni, qui étoit son général. On en reprit d'abord quelques-uns, et l'on fut à Heidelberg, qui étoit l'endroit où il y en avoit davantage, ne doutant point que l'on ne l'emportât, mais cela ne réussit pas comme l'on avoit espéré. M. de Seréni jeta beaucoup de trou-

pes dedans et se retira dans les bois avec le reste. On voulut faire attaquer Heidelberg, mais l'on y trouva trop de résistance. M. de Duras jeta la faute de la réussite sur Tessé, maréchal de camp, qui avoit eu l'ordre de l'évacuer et de le raser, disant qu'il l'avoit assuré que cette place ne pourroit être en un moindre état de défense. Il fallut s'en revenir avec sa courte honte. On prit et brûla un assez gros bourg où il y avoit beaucoup de troupes, et tous les châteaux qui étoient à portée d'incommoder l'Alsace pendant l'hiver. On fit environ quatre mille prisonniers dans toutes ces places, et on les envoya en France, où ils furent dispersés dans les villes.

Dans le temps que l'on commença à parler du siège de Mayence par l'armée d'Allemagne, on eut peur que celle de Flandre n'attaquât Dinant, qui étoit une place de la dernière importance pour le roi. On fit partir Guiscard, colonel de Normandie et brigadier, pour aller se jeter dedans avec ses deux bataillons. Il étoit très brave garçon et avoit beaucoup de mérite; mais six mois auparavant on ne le croyoit pas seulement digne d'être colonel de Normandie, et on lui avoit donné tous les dégoûts imaginables. Il paroissoit à la cour que l'on avoit envie de secourir Mayence. On en parloit beaucoup; on disoit aussi que le roi avoit permis à M. le maréchal d'Humières de donner

bataille, de manière que tout le monde étoit fort éveillé sur les événemens. On ne doutoit point aussi de voir un combat naval, de manière que tout étoit aussi en mouvement sur cela. On fut quelques jours à raccommoder les vaisseaux et à faire prendre de l'eau à ceux de Provence, en attendant que le vent fût bon pour sortir de Brest. Il y avoit des officiers qui devoient passer en Irlande. Gacé, qui étoit gouverneur du pays d'Aunis et de La Rochelle, avoit eu le dégoût que l'on y avoit envoyé à la fin de l'hiver La Trousse pour y commander. La Trousse se trouva extrêmement mal, et par conséquent dans l'impossibilité de servir. On y envoya Saint-Ruth prendre sa place : ce dégoût-là fut plus violent pour Gacé que le premier. Il demanda à aller servir en Irlande, et il fut lieutenant général du roi d'Angleterre. Outre lui, le roi envoya encore le marquis d'Escots, vieux brigadier, avec MM. d'Hocquincourt, d'Amanzé et de Saint-Pater, qui étoient de jeunes colonels. On fit appareiller un vaisseau pour les porter; et, quand le vent fut bon, la flotte mit à la voile. Le vaisseau destiné pour l'Irlande et une grande flûte destinée à porter les équipages se séparèrent de l'armée navale pour aller en Irlande; mais la flotte, sur laquelle étoit M. de Seignelay, s'en alla descendre à Belle-Isle. Le vaisseau dont je viens de parler, destiné pour l'Irlande, fut attaqué par les

Anglois à son retour à Belle-Isle, et le capitaine en fut tué. Voilà à quoi se termina pour lors l'exploit de la plus formidable armée que le roi eût jusqu'à présent mise sur mer.





TABLE ANALYTIQUE
DES MÉMOIRES

MADAME DE LA FAYETTE ET SES MÉMOIRES

HISTOIRE D'HENRIETTE D'ANGLETERRE

MÉMOIRES DE LA COUR DE FRANCE





INDEX ALPHABÉTIQUE





TABLE





Imprimé par D. Jouaust

POUR LA

BIBLIOTHÈQUE DES MÉMOIRES

PARIS, 1890





3957. — Paris, imprimerie D. Jouaust, rue de Lille, 7.







